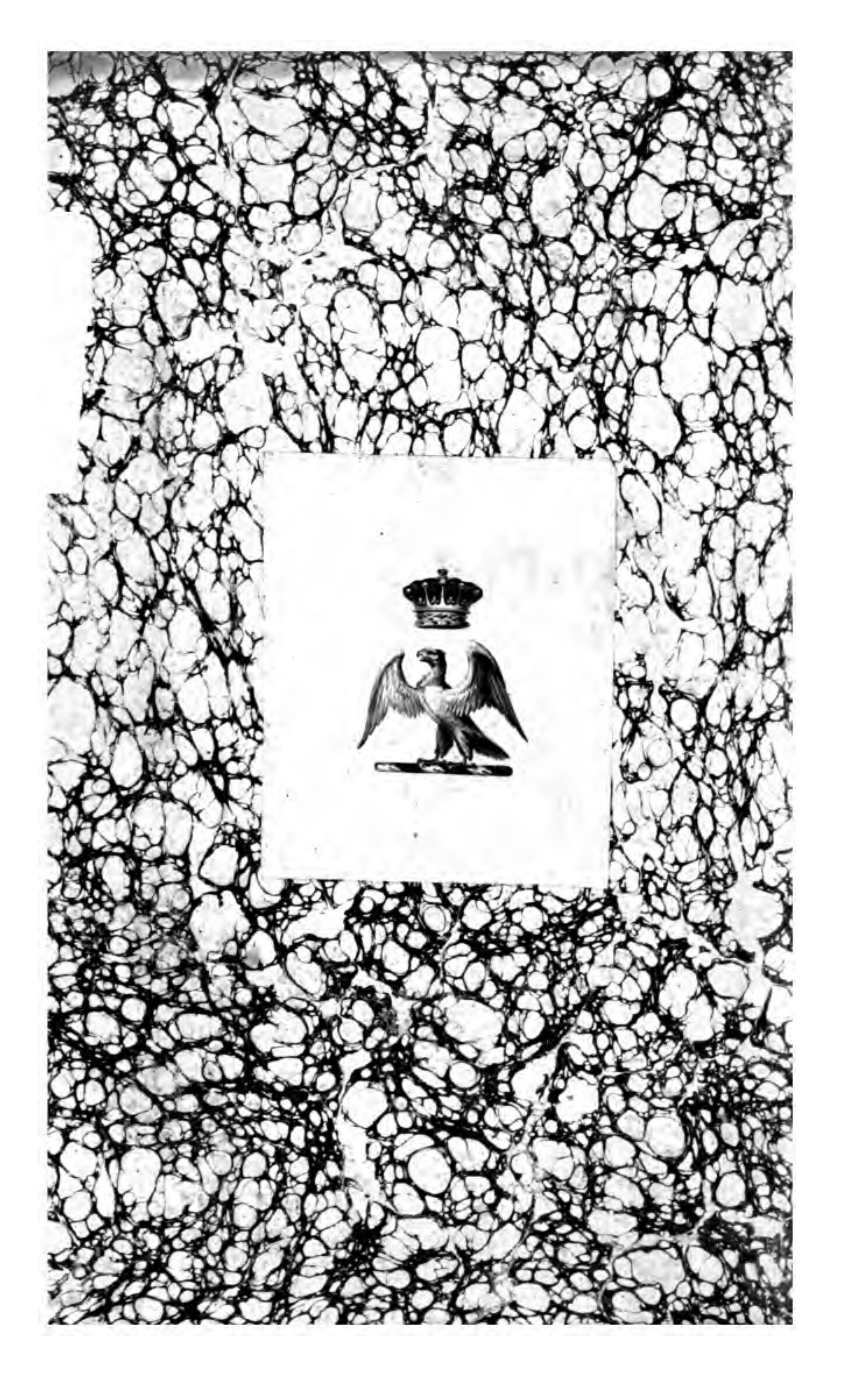
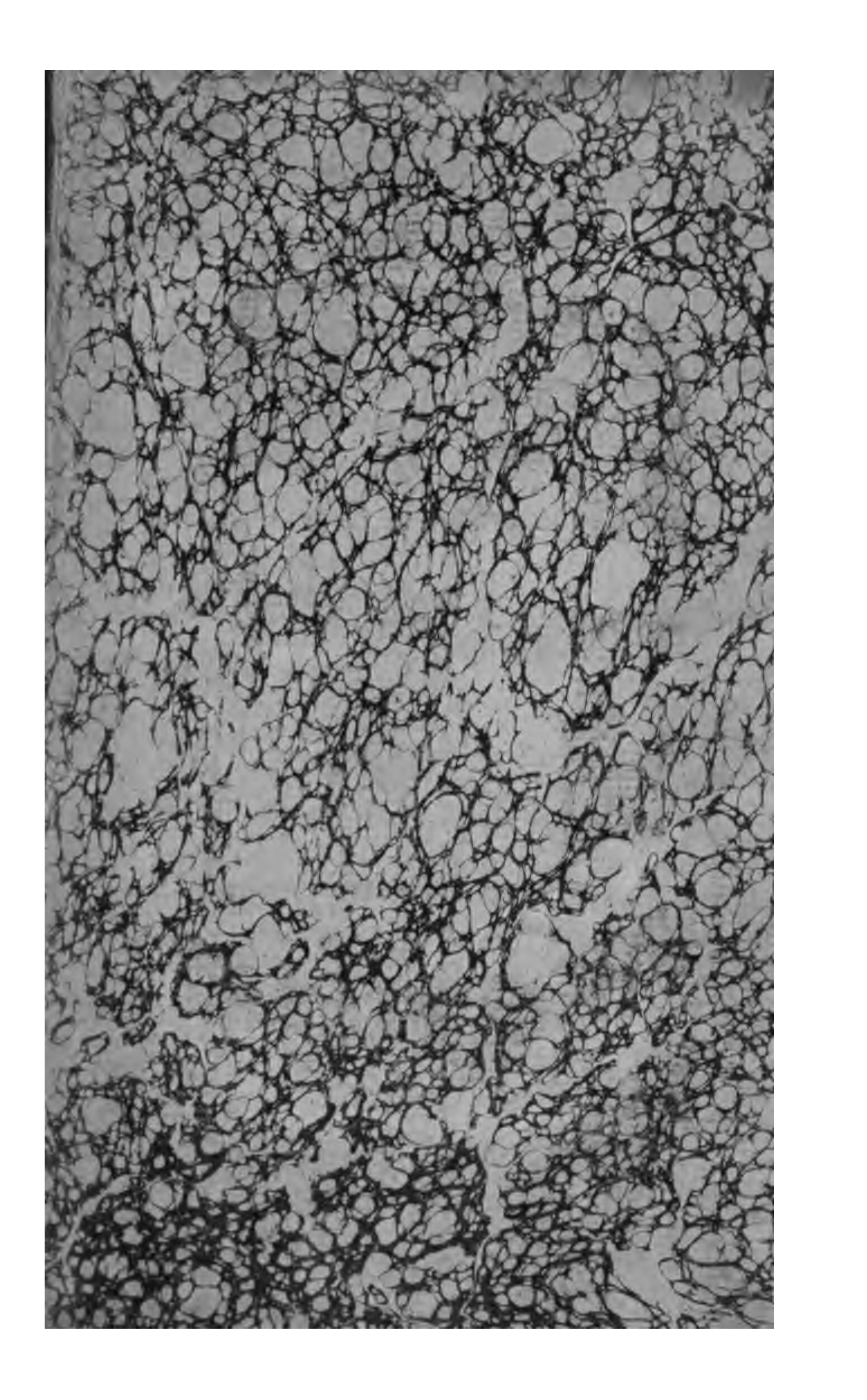


BUHR A
a39015 01808226 6b





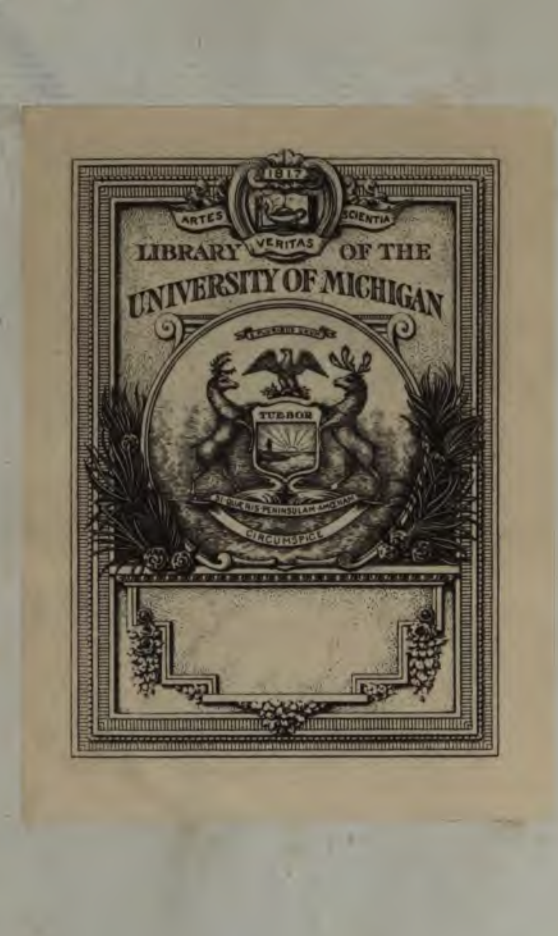
MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LOUIS XVIII.


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

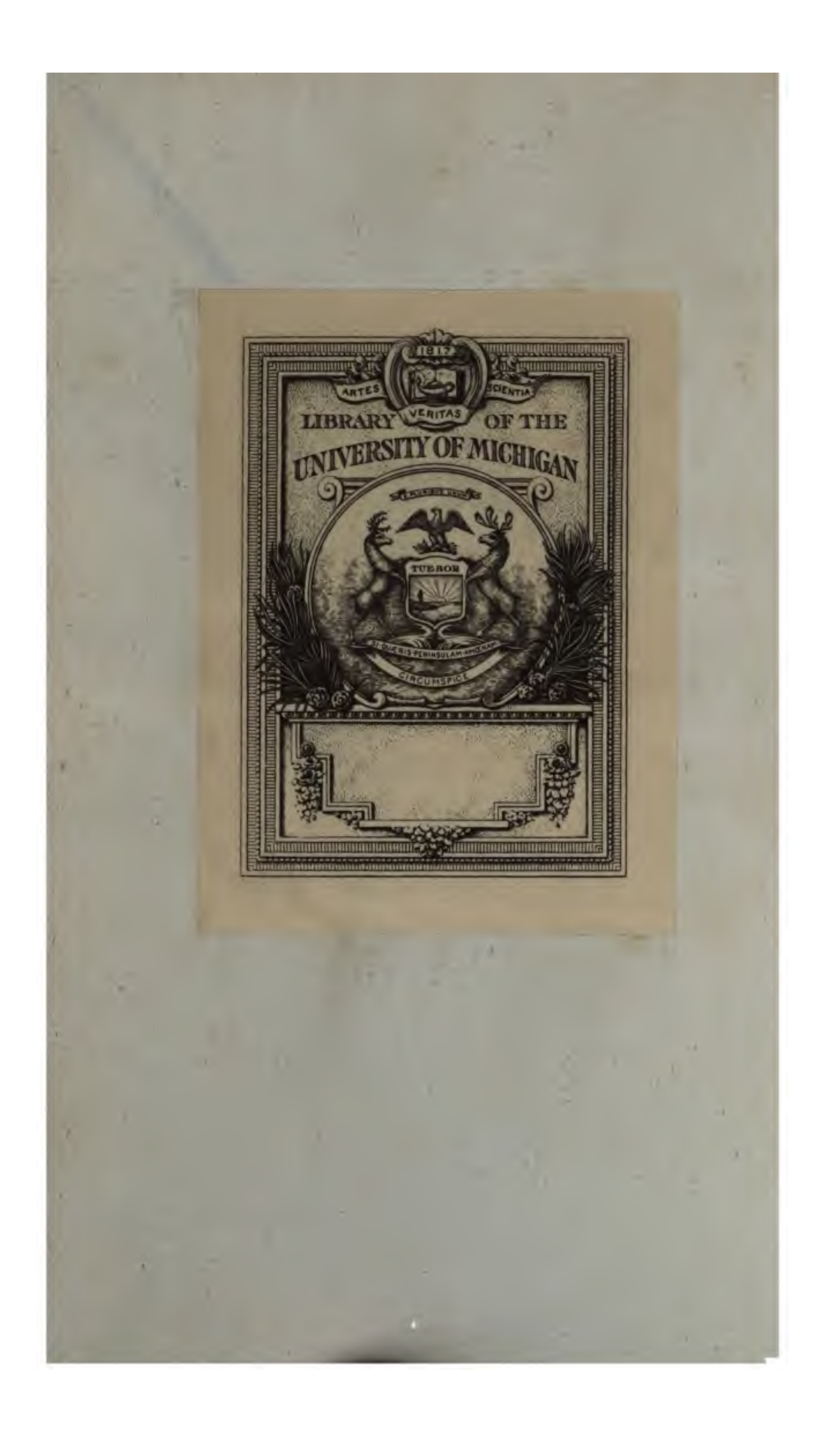
SUR LOUIS XVIII,

SA COUR ET SON RÈGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Opinion de Louis XVIII sur Ferdinand VII. — Les évêques non démissionnaires. — La Saint-Louis en 1814. — Les souvenirs. — Dîner à l'Hôtel-de-Ville. — Lord Castlereagh à Paris. — Lord Wellington et la comtesse de Bl... — Le Congrès de Vienne.

Plus nous avancions, plus le mécontentement des fidèles augmentait. On affirmait que la monarchie nouvelle ne pourrait pas tenir avec la Charte. On disait que les provinces, car il n'était plus question de *départements*, attendaient avec impatience que le roi reprît le pouvoir absolu qu'avait eu ses ancêtres. On citait



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LOUIS XVIII.

aurait voulu la paix, et il prêchait d'exemple, mais il prêchait dans le désert;

M. de Vintimille, évêque de Carcassonne, possédant des qualités précieuses et les vertus de son état;

Et enfin M. de Coucy, évêque de La Rochelle. Celui-ci appartenait, sans contredit, à une famille illustre, et il avait toutes les manières d'un grand seigneur de l'ancienne cour. Il aurait voulu un portefeuille; et, comme on ne se pressait pas de lui en donner, il déclarait que la religion était perdue.

Voilà bien les quatorze évêques non démissionnaires. Ces messieurs arrivaient avec l'idée que leur présence allait couvrir de honte leurs confrères impériaux, surtout ceux qui s'étaient emparés de leur siége. Ils furent bien désappointés, et obligés d'abdiquer les espérances dont ils s'étaient bercés dans leur exil. Dans leur mauvaise humeur, ils se mirent à gémir sur les malheurs de l'église et à former des vœux pour un meilleur avenir. Ils unirent leur mécontentement à celui de la cour; ce fut un redoublement de plaintes et de soupirs, un concert de lamentations et de doléances.

La Saint-Louis arriva, la Saint-Louis, qu'on

MÉMOIRES

D'UNE

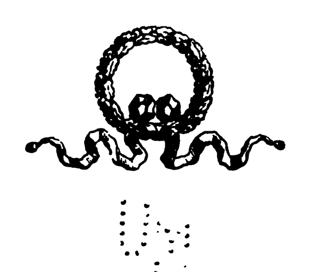
FEMME DE QUALITÉ,

SUR

LOUIS XVIII,

Sa Cour et son Règne.

TOME SECOND.



PARIS,

Mame et Delaunay-Vallée, Libraires,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1829.

l'avenir ne m'apparaissait pas en beau. Les Saint-Louis qui suivirent, qui furent célébrées à Blankenbourg, à Mittau, en Allemagne, en Angleterre, ne me trouvèrent pas dans une meilleure situation d'esprit. L'année dernière encore, à Hartwell, j'avais peu d'espérance; Enfin, me voilà. Mon bonheur est grand d'être à pareil jour dans la demeure de mes pères. Elle est pourtant pleine de douloureux souvenirs; j'y vois des personnes absentes..... »

De nouveaux cris de vive le roi interrompirent Louis XVIII. Je pressai vivement sa main. « Plus de regrets, sire, m'écriai-je; c'est un jour de fête, et nous le célèbrerons long-temps aux Tuileries, et mieux encore à Versailles, où vous serez plus monarque qu'ici. »

En parlant ainsi, j'exprimais l'opinion des royalistes, qui auraient voulu que le roi quittât Paris, pour aller se renfermer au château de Versailles. Ils pensaient que là la monarchie serait mieux respectée que dans une ville immense, où elle était trop rapprochée de la populace; mais Louis XVIII n'était pas de cet avis. J'ai déjà dit qu'il avait reculé devant les frais de la réinstallation de la cour dans le palais de Louis XIV. Ce qu'il me répondit ce

jour-là prouve qu'il s'était fait une raison politique de sa résidence aux Tuileries :

« Folle que vous êtes (c'était souvent de cette manière qu'il m'apostrophait), folle que vous êtes, savez-vous ce que vous demandez? C'est une nécessité pour moi de demeurer dans ma capitale. Autrefois c'était différent. Comme le peuple ne voyait la monarchie que là où était le monarque, celui-ci, sans se compromettre, pouvait aller où bon lui semblait; sa puissance le suivait partout. Aujourd'hui il n'en est plus de même; le peuple a vu malheureusement qu'il pouvait y avoir un gouvernement sans roi. Les chambres, les cours de justice, la police, lui suffiraient. Si, par un coup hardi, on devenait maître des Tuileries, et que l'on s'emparât du télégraphe, j'aurais beau crier de Versailles que je suis le roi, on ne m'écouterait pas, et je serais le comte de Lille comme devant. »

La fête du roi se prolongea. Nous y vîmes figurer les otages de Louis XVI; c'est-à-dire, ceux qui s'étaient offerts pour répondre de sa royale personne, lors de son arrestation à Varennes. Leur dévouement n'eut aucun succès, comme l'on sait. Ils avaient émigré.

Quand ils revinrent, on leur fit bon accueil, mais voilà tout : je crois seulement que Louis XVIII leur fit présent à chacun d'un bel exemplaire du Testament de Louis XVI. Au reste, je ne me rappelle cela que fort vaguement ; je n'oserais pas l'affirmer.

Le 30 août, en l'honneur de la Saint-Louis, la municipalité de Paris offrit à Louis XVIII une fête à l'Hôtel-de-Ville. Le roi l'accepta. Le préfet de la Seine lui demanda d'envoyer ses cuisiniers. « Non, monsieur, répondit Louis XVIII, je n'en ferai rien, je veux être servi par vos gens à vous : je n'apporterai là qu'un bon appétit. » Cette urbanité, toute bourbonnienne ne ressemblait guère à la méfiance de Bonaparte.

A cette époque, je vis, pour la première fois, lord Castlereagh. Les circonstances avaient merveilleusement favorisé la réputation d'homme de génie qu'il avait acquise. Du reste, ce serait être injuste que de lui refuser beaucoup de finesse et d'habileté. Je conviens donc que, après MM. de Talleyrand, de Metternich, et quelques autres, lord Castlereagh était le premier diplomate de l'Europe. Pendant que nous faisions en France de la politique avec du

sentiment, il faisait en Angleterre de la politique avec de l'argent, ce qui est plus sûr. Il avait un esprit juste, une intelligence facile, mais aucune qualité du cœur, aucune noblesse d'âme. On sait comment il est mort.

Dès le premier jour que je le vis, il me déplut souverainement, tout autant que son compatriote le duc de Wellington; mais toutes les dames de la cour n'étaient pas aussi difficiles que moi. Le héros de Toulouse trouva des cœurs sensibles. A ce propos, une petite anecdote :

La comtesse de Bl..... n'avait pu voir lord Wellington sans l'aimer. La figure moitié aigle, moitié mouton, du noble lord, l'avait séduite. Le royalisme entrait bien pour quelque chose dans cet enthousiasme. Quoi qu'il en soit, elle l'aimait. Quand elle se rencontrait avec le duc, elle soupirait, lançait des œillades, et prenait des airs langoureux. La pauvre comtesse se figurait qu'il était bien glorieux à une femme d'avoir un héros pour amant. Elle plaça si bien les soupirs et les œillades, qu'elle parvint à se faire demander un rendez-vous. Il paraît qu'elle ne sortit pas de ce tête-à-tête très convaincue de l'amabilité présumée du

duc. Elle était furieuse. Elle ne parlait de lui, à ses amies, que dans les termes les plus méprisants. Il est des choses qu'une femme ne pardonne pas. Aussi, lorsqu'elle apprit qu'on avait donné au duc le bâton de maréchal de France, elle dit qu'il méritait le bâton tout court. Il faut se reporter à l'époque de 1814 et 1815 pour comprendre ce fanatisme politique, qui devint quelquefois de l'amour. L'histoire que je viens de raconter, je la sus par la vicomtesse de Vau...., mon amie depuis des siècles, qui était aussi très liée avec la comtesse de Bl..... J'en fis part au roi, qui s'en amusa beaucoup et long-temps.

Cependant de grands intérêts allaient se débattre à Vienne, où de hautes puissances devaient se réunir pour se partager les petits états.

Celui qu'on chargea de représenter notre cour au congrès de Vienne, fut le prince de Talleyrand. On ne pouvait faire un meilleur choix. Outre les talents véritables que possède cet homme d'État, il a pour lui la bonne opinion qu'on en a, et cela souvent décide le succès. Il est de fait que sa présence au congrès fut très utile aux Bourbons. S'il ne se fût pas

prononcé avec autant de véhémence qu'il le fit, la coalition n'aurait agi qu'avec lenteur, et peut-être se serait-elle rangée du parti de Marie-Louise. Le prince de Talleyrand n'allait pas au congrès avec plaisir; il se connaissait de nombreux ennemis, et il savait qu'ils profiteraient de son absence pour lui nuire. « Vous verrez, me dit-il, qu'à mon retour on m'aura volé le ministère et la présidence. » Le prince de Talleyrand est quelquefois bon prophète.

CHAPITRE II.

Ducis le poète. — Ducis le peintre. — Le comte Jules de Polignac, ambassadeur. — Voyage de *Monsieur*. — Le duc d'Orléans. — La duchesse d'Orléans. — La princesse de Galles. — Un mot sur la duchesse de Wellington. — Ma conversation avec la princesse de Galles. — Mon frère.

Ce fut à cette époque que l'on présenta à Sa Majesté, Ducis le poète, Ducis bon homme comme La Fontaine, et écrivant ses tragédies comme Corneille, moins les dédicaces. Lui seul et Delille, comme je l'ai déjà dit, n'avaient point fléchi devant la puissance de Bonaparte. Ducis même avait été jusqu'à refuser la croix de la Légion-d'Honneur que l'empereur lui offrait. Il l'accepta plus tard du roi, qui la lui donna plutôt pour ses talents que pour son royalisme. On sait que Louis XVIII l'accueillit en lui récitant des vers d'*Œdipe chez Admète*. Le Shakespeare français ne put

résister à cette bienveillance toute française, et dès ce moment le cœur généreux du vieux poète fut tout gagné aux Bourbons. Je disais bien que le roi était quelquefois charmant pour les hommes de lettres.

Le neveu de Ducis, qui porte son nom, est l'un de nos artistes les plus gracieux. Moi femme, je suis enthousiaste du talent de M. Ducis et j'aime mieux ses petits tableaux ingénieux que bien des grands tableaux à fracas. J'ai rêvé plus d'une fois en voyant le Tasse lisant sa Jérusalem à la belle Éléonore d'Est, et plus d'une fois je me suis prise à soupirer devant sa Marie Stuart, si mélancolique et si tendre, qui chante sa dernière romance peut-être avec l'amant de son cœur. Ducis, heureux par le choix de ses sujets, exploite admirablement le romanesque de l'histoire. Il est, dans la peinture de genre, ce qu'est M. Pierre Guérin dans la peinture historique. On pourrait lui reprocher sans doute d'être un peu mignard, de peindre un peu à l'eau rose ; mais il séduit, il plaît, sa cause est gagnée.

Mais, hélas! comme on l'a vu, la nouvelle cour s'occupait peu des poètes et des peintres; elle préférait l'intrigue aux beaux-arts.

On reçut avec une grande indifférence la nouvelle de la mort de la reine de Naples, Caroline ; on ne songeait pas encore à resserrer les nœuds de la parenté avec le royaume des Deux-Siciles.

C'était l'époque du voyage de *Monsieur* dans la Provence et le Bas-Languedoc, et de monseigneur le duc de Berry dans l'Alsace. Le midi et le nord de la France avaient le plus grand désir de voir nos princes. *Monsieur* excita dans le Midi la plus vive admiration. Partout l'on admirait son esprit et sa grâce. On le voyait à cinquante ans ce qu'il avait été à vingt, le cavalier le plus accompli de la France. Nul doute que son voyage n'eût eu les meilleurs effets, si la folie de nos ultras n'avait tout dérangé.

Sur ces entrefaites, arriva à Paris, le 7 ou le 8 octobre, un autre prince qui venait compléter la famille royale : c'était monseigneur le duc d'Orléans. Celui-ci, comme les autres, avait éprouvé de grands malheurs, et il avait lutté avec énergie contre l'adversité. Après avoir glorieusement combattu dans les rangs français, il s'était réfugié dans une paisible obscurité. Mettant à profit les talents qu'il avait acquis dans des temps meilleurs, il donnait des

leçons avec la même simplicité et la même sagesse d'esprit que s'il fût né pour cet état qu'il ennoblissait en l'exerçant. Plus tard, et dans une situation conforme à sa naissance, il montra une mesure et une dignité parfaites; il sut par sa loyauté et sa modestie dompter des répugnances et faire oublier un passé qui n'était pas tout-à-fait le sien. Quoique fort économe, il protège les arts de sa fortune, et, en encourageant les artistes, il s'environne de toutes les gloires nationales. Excellent fils, bon époux, bon père, il ne veut être qu'un sujet fidèle, et il ne fit jamais qu'une demi-opposition. Louis XVIII, quoi qu'on en ait pu dire, a reconnu en 1815 combien étaient fausses les préventions que des alarmistes ou des malveillants s'étaient plu à inspirer contre Son Altesse royale.

Le duc d'Orléans ne revint pas seul, il amenait avec lui sa noble sœur, qui avait toutes les vertus de sa mère, et qui aurait pu parvenir à se faire oublier, comme elle le voulait, si elle n'avait pas fait tant de bien. Il amenait aussi son épouse bien-aimée, cette noble fille d'un Roi, dont le haut mérite égale la naissance. Elle venait conduisant avec elle les pre-

miers nés d'un heureux hymen qui devait être plus fécond encore, ces deux jeunes princes, alors le plus doux espoir de la famille royale et de la France.

Les dates me font souvenir de la princesse de Galles, que j'aurais volontiers oubliée. Elle arriva à Paris le 9 octobre. Il est triste, après avoir parlé de la vertu la plus pure, de revenir à la princesse Caroline. N'ayant aucune retenue dans ses passions, méprisant l'opinion publique, et méprisée par elle, elle a cru, par sa vie vagabonde, exercer une sorte de chevalerie errante, en Asie et en Europe. Accompagnée de son écuyer favori, elle prétendait faire du *libéralisme* en amour; elle a poussé ce libéralisme jusqu'à la démagogie la plus cynique.

Sa venue à Paris contraria Louis XVIII, qu'elle mettait dans un singulier embarras. Il aurait voulu la traiter selon son rang, il en était empêché par le duc de Wellington. Celui-ci, au nom du prince régent, suppliait Sa Majesté de fermer les yeux sur la présence d'une femme qui avilissait en elle toutes les majestés royales. La duchesse de Wellington, nouvellement débarquée, criait en tous lieux

contre la princesse de Galles, au nom de la pudeur britannique.

Louis XVIII me dit :

« Vous devriez bien me rendre un service.

» —J'en rendrais mille à Votre Majesté. Mais quel est celui qu'elle demande ?

» — Que vous voyiez la princesse de Galles. Allez chez elle : dites-lui, comme par indiscrétion, ce qui se passe ici. Racontez-lui de quelle façon l'on intrigue contre elle, et, s'il le faut, accusez-moi de faiblesse, dites du mal de moi.

»—Prenez garde, sire, répliquai-je en riant, que je ne suive au pied de la lettre les instructions de Votre Majesté.

»—Qui sont ?

»—De dire du mal de vous.

»—Je m'en rapporte à votre malice pour en dire assez, et à votre bonté pour n'en pas dire trop. »

Dès que je fus rentrée chez moi, j'écrivis à la princesse de Galles, pour lui demander de m'accorder la faveur d'une audience. Je savais que j'étais connue d'elle par mon frère, qui l'avait beaucoup vue en Angleterre, et qui s'était déjà présenté chez elle depuis son ar-

rivée. A propos de mon frère, je m'aperçois que, dans ma continuelle étourderie, j'ai laissé passer la restauration sans parler de lui. Il mérite cependant un article à part : je le lui donnerai quand j'en aurai fini avec la princesse de Galles. Celle-ci répondit à ma lettre avec beaucoup de grâce et d'esprit. Elle se représentait comme une obscure voyageuse, battue par la tempête, qui venait chercher un asile à Paris. Elle se plaignait d'y être abandonnée par tous ceux qui, dans d'autres temps, avaient trouvé auprès d'elle, en Angleterre, un refuge honorable et de royales consolations. Du reste, elle m'accordait l'audience demandée.

Je fus exacte au rendez-vous. Son Altesse royale me mit d'abord sur le chapitre de mon frère.

« C'est un bien beau garçon, me dit-elle ; il a fait tourner à Londres plus d'une tête, mais sa conduite y a toujours été accomplie, car, excepté miss W..... et milady G....., il n'a déshonoré ni compromis aucune femme.

» — Eh ! madame, ajoutai-je, n'est-ce pas assez de deux ?

» — Bon ! répliqua la princesse, cela ne peut

compter. La femme mariée avait déjà sa réputation à moitié faite, et bonne envie de l'achever. Quant à la petite fille, sa peccadille ne l'a pas empêchée de faire un fort beau mariage. Mais, si vous voulez, changeons de conversation, parlons de la France. Eh bien! la voilà restaurée, vous êtes tous contents d'avoir retrouvé votre ancienne famille?

»—Je répondis qu'oui.

»—Il se peut, ajouta la princesse, que les Bourbons vous rendent heureux, mais ils ne vous procureront jamais de grands plaisirs. Ce sont d'honnêtes gens, mais fort peu amusants. *Madame* a tant de vertu qu'elle en est triste. Le duc d'Angoulême est un sage digne du grand dauphin. *Monsieur* n'a plus de sa jeunesse que d'aimables souvenirs. Votre roi est trop malade pour songer à danser ou à faire danser les autres: il n'est bon que pour la conversation.

»—Vous oubliez, dis-je enfin, après m'être remise de mon embarras, vous oubliez monseigneur le duc de Berry.

»—Ah! oui, celui-là est tout aux dames, avec peu de grâce, sans doute, mais avec un entier dévouement. Cependant il ne peut pas

a autant de grâce que de beauté, c'est une nymphe de taille et de figure.

» — Une nymphe, mais pas tout-à-fait une vestale?

» — Mon Dieu! madame, repartis-je, le monde est bien méchant. La princesse Pauline avait trop de mérite pour manquer d'adorateurs. Elle en aura distingué peut-être deux ou trois; on lui en aura supposé vingt ou trente. La princesse Élisa aime les arts et les fêtes; elle ne ménage point l'argent. On l'a déclarée la Sémiramis de la Toscane. Elle a du goût et de l'esprit. Quant à la reine de Naples, vous la verrez, elle est jolie encore.

» — Oh! je verrai tous ces gens-là, je m'en fais une fête, nous passerons ensemble le carnaval à Venise. C'est un bon emploi du temps pour des princes en réforme. »

La conversation avait duré une heure sur ce ton. Quoique la princesse ne me congédiât pas, je compris qu'il était temps de m'en aller.

« Je vous reverrai, me dit la princesse, vous m'avez charmée; revenez, nous causerons. » Je lui promis de la revoir et je n'y manquai pas.

Je racontai au roi cette conversation. Il s'a-

musa beaucoup de mon récit, il me dit ensuite :

« C'est une femme bien extraordinaire.

» — Au moins bien franche, repartis-je; d'ailleurs, il paraît que son mari s'est bien mal conduit envers elle.

» — Ils n'ont rien à se reprocher l'un l'autre, dans cette union malencontreuse. Jamais on n'aurait souffert en France un pareil scandale, il eût perdu la dignité du trône. En Angleterre cela n'a pas causé le moindre bruit. Il paraît qu'on y a plus de philosophie que chez nous.

»—Ne serait-ce pas, sire, qu'on y supporte mieux la honte?

» — Vous avez peut-être raison. Au reste, je vais envoyer quelqu'un complimenter la princesse de Galles. »

Je ne sais si le roi fit ce qu'il me disait. Quand je revis Son Altesse Royale, elle ne m'en parla pas et je n'osai lui en parler. Elle quitta bientôt Paris pour continuer sa vie vagabonde.

Mon frère (qu'on ne s'étonne pas si je passe à lui sans transition, il y en a une dans ma pensée), mon frère est un homme singulier. Il a tant couru le monde, qu'il se regarde comme citoyen de tous les pays, c'est-à-dire,

avec une colère vraiment comique, sans rencontrer sur son chemin ce prêtre défroqué; je voudrais redevenir évêque, et qu'il passât par mon diocèse, je vous l'excommunierais de la bonne façon. » Je ne sais si la menace effrayait beaucoup le prince de Bénévent, mais elle ne raccommodait pas les affaires de M. de Pradt. Cependant, pour se consoler un peu, l'évêque désappointé avait saisi la plume, et en deux tours de main, il nous donna : 1° une histoire de son ambassade en Pologne, ouvrage plein de verve, d'esprit, d'originalité, où il était prouvé trois choses : que Napoléon était un pauvre sire, que M. Bignon, le prédécesseur de M. de Pradt dans l'ambassade de Pologne, était un sot, que lui M. de Pradt était le premier diplomate de l'époque; 2° une histoire de la restauration, où il était démontré que c'était l'archevêque de Malines qui avait fait cette restauration, lui qui en avait conçu le projet, lui qui l'avait exécuté. Malgré ce livre, qui mettait si bien en lumière tous les services de M. l'abbé, peut-être même à cause de ce livre, une disgrâce nouvelle vint le frapper : on lui retira la surintendance de l'école militaire de Saint-Cyr. A ce dernier coup, sa colère ne connut plus de

bornes, il fallait se venger, il se vengea. Il avait placé les Bourbons sur le trône, il les y soutenait par sa puissante protection; il leur retira son appui, il les abandonna à leur malheureux sort : il partit pour l'Auvergne : c'était Achille qui se retirait pour bouder dans sa tente. Louis XVIII ne s'affligea pas beaucoup de cette retraite menaçante; cependant il lui laissa le titre de grand chancelier de la Légion-d'Honneur, qui ne lui fut retiré qu'après les cent jours.

Je vis M. de Pradt la veille de son départ, chez madame de Blacas, à laquelle il venait faire ses adieux; de ma vie je ne passai une soirée plus amusante. M. l'abbé est toujours en verve, toujours en pointe d'esprit : jugez ce qu'il était ce jour-là! la colère le rendait admirable. C'étaient des bons mots, des plaisanteries amères, des bouffonneries à mourir de rire; il se plaignait, il tempêtait, il raisonnait, il prédisait, et tout cela avec ces expressions bizarres et piquantes, ces tours de phrases singuliers qui n'appartiennent qu'à lui. Si j'avais pensé dans ce temps-là que j'écrirais un jour mes Mémoires, j'aurais, en rentrant chez moi, couché par écrit la conversation de l'abbé,

c'aurait été, sans contredit, la page la plus amusante de mon livre. « Ah! monseigneur, lui dis-je, on voudrait être traité avec la plus noire ingratitude, abreuvé de dégoût et d'injustices, seulement pour parler de son malheur aussi bien que vous faites depuis deux heures.

»—Riez, madame, me répondit-il, riez, si rire vous fait plaisir. Vous et vos amis ne rirez peut-être pas long-temps. Ils me chassent, avant six mois il me regretteront, avant une année ils me rappelleront. Je leur suis un homme indispensable, je réunis en moi l'ancien et le nouveau régime, j'ai vu les fautes du passé, je comprends les besoins du présent, je prévois les chances de l'avenir. »... Il ne prévoyait pas, l'excellent prophète, que six mois ne seraient pas écoulés, et qu'il dirait la messe au champ de Mars, qu'il bénirait les aigles impériales qui allaient prendre leur vol vers les plaines de Waterloo, et que, par cette honteuse défection, il justifierait trop bien ce qu'il appelait alors une noire ingratitude.

Nous perdions dans M. de Pradt un abbé fort spirituel; il nous arriva au même temps un abbé fort aimable et non moins célèbre. C'était monsignor Della Genga, depuis car-

dinal, et aujourd'hui pape, sous le nom de Léon XII. Monsignor était un homme charmant par sa figure régulière et douce, par des manières nobles et dégagées; enfin remarquable par sa finesse et sa galanterie, même parmi les Italiens. Il recherchait les bonnes grâces des dames et savait les obtenir. Il le fit bien voir en Bavière, où il fut envoyé comme nonce apostolique. Dans ce pays il s'attacha avec tant d'éclat au char d'une femme extrêmement belle et spirituelle, la comtesse de Cr....n, que S. M. le roi de Bavière, quand on lui annonça sa promotion au siége de Saint-Pierre, s'écria du premier mouvement et en présence de beaucoup de gens de la cour: «Ah! monsignor Della Genga est pape, tant mieux pour les enfants de madame la comtesse de Cr....n!»

Le légat venait à Paris pour féliciter Louis XVIII sur sa rentrée en France. Il plut beaucoup à la cour; il était si aimable, si gai, si bon convive, que dans ce pays où on n'aime personne, chacun l'avait pris en amitié. On en vit bien la preuve à une maladie qu'il fit alors: tout le monde en était affligé. De fait, pendant plusieurs jours on crut qu'il n'en re-

viendrait pas. Chacun le plaignait de mourir jeune encore, loin de sa patrie. Mais non, il devait vivre; il devait monter dans la chaire de saint Pierre, mourir dans le palais du Vatican. et ses cendres devaient reposer sous les marbres pompeux de la chapelle Sixtine (1). Je ne devinais guère tout cela, quand je voyais monsignor Della Genga, si empressé, si sémillant autour de moi, et je crois qu'il n'y songeait guère davantage. Ce n'était pas un Sixte-Quint jouant la vieillesse et s'avançant en sournois sur une béquille dans le chemin de la papauté. Il était un de mes plus assidus courtisans.

Ce fut, je crois, vers ce temps que sœur Marthe vint à Paris. Qui ne connaît pas sœur Marthe, cette fille comparable par sa charité à saint Vincent de Paul, qui, avec des moyens si faibles, a fait tant de bien, et dont le nom est béni dans toutes les parties du l'Europe? Pendant la guerre de l'invasion, sœur Marthe s'en allait parcourant les champs de batailles, visitant les hôpitaux, pour distribuer des secours aux blessés de toutes les nations; justifiant ainsi ces paroles vraiment sublimes, qu'elle

(1) Depuis que ces Mémoires ont été écrits, Sa Sainteté est morte d'une maladie cruelle qui la minait depuis long-temps.

avait prises pour devise : « Tous les malheureux sont mes amis. » Sœur Marthe avait vu monseigneur le comte d'Artois lorsqu'il se rendait à Paris, et elle avait été accueillie par ce prince avec une bienveillance particulière. Ayant désiré voir Louis XVIII, elle quitta Besançon, et vint à Paris. La voilà un dimanche matin, à dix heures, dans la salle des maréchaux, avec son habit de bure, son tablier de serge noire et son bonnet plat. Elle ne dit mot, tout le monde la regarde; et n'eussent été les huit ou dix croix et médailles dont les souverains l'avaient décorée et qu'elle portait sur la poitrine, je crois que messieurs de la cour se seraient permis de rire de cette vénérable fille. Ils n'osèrent pas manquer de respect à qui avait tant de cordons. Cependant les huissiers annoncent le roi, et le cortége de Sa Majesté s'avance : le comte d'Artois qui marchait à la tête, et qui, selon son habitude, promenait ses regards de tous côtés, aperçoit sœur Marthe. Il la reconnaît, va droit à elle, et la prenant par la main : « Ah ! vous voilà, sœur Marthe? je suis heureux de vous voir, vous êtes toujours fraîche et bien portante; la bienfaisance et la vertu donnent la santé. »

« On n'en peut douter, répondit la sœur avec un à-propos qui aurait fait honneur au plus fin courtisan, à voir comme votre altesse royale se porte bien. »

Le prince prend la pauvre Marthe par la main, l'entraîne vers le roi qui s'était arrêté, et regardait ce qui se passait : « Mon frère, lui dit-il, je vous présente la plus vertueuse fille de votre royaume. » Sœur Marthe se jette aux pieds du roi.

« Sire, lui dit-elle, j'ai demandé au ciel le bonheur de vous voir, il a exaucé ma prière, maintenant je mourrai contente. »

« Soit, ma sœur, répliqua Louis XVIII, mourez contente, mais auparavant vivez longtemps encore heureuse comme vous méritez de l'être. » Cette petite scène se passait au milieu des grands-officiers, des maréchaux, des ambassadeurs qui accompagnaient le roi à la messe. Tous étaient émus jusqu'aux larmes ; jamais la charité obscure n'obtint un plus touchant hommage sous les lambris dorés d'un palais.

Le mois de novembre de l'année 1814 fut fertile en évènements. Je dois mettre au nombre de ces évènements la réponse que fit à Carnot

le vicomte de Chateaubriand, intitulée : *Réflexions politiques sur quelques brochures du jour et sur les intérêts de tous les Français.* Cet éloquent écrit était destiné à prêcher la concorde, l'oubli du passé, le rapprochement de tous les partis. Jamais de plus généreuses pensées n'avaient été développées avec un plus admirable talent.

Pendant que l'auteur des *Réflexions politiques* cherchait à consolider la nouvelle monarchie par des paroles de paix et de conciliation, plusieurs ducs et pairs, réunis à quelques membres de l'ancien parlement de Paris, rédigèrent encore une nouvelle protestation contre la Charte, le gouvernement représentatif, les nouvelles lois civiles et criminelles, etc., etc., en un mot tous les avantages que la France avait conquis à si grand'peine. Tout-à-coup un bruit calomnieux se répand, que les princes du sang, ceux qui sont placés sur les premiers degrés du trône, ont apposé leur signature au bas de cette protestation. Ce bruit produit sur l'opinion publique un effet déplorable : telle fut l'émotion qui s'était emparée de tous les esprits, que le gouvernement royal fut obligé pour les calmer de démentir officiellement

dans tous les journaux l'existence de cette protestation.

Je savais que penser de ce démenti; j'avais vu la pièce originale, je l'avais tenue en main, je l'avais lue. Je pourrais dire presque tous les noms qui étaient au bas. Je m'en abstiendrai, parceque je ne veux pas causer un grand scandale et compromettre des hommes qui, après tout, pouvaient avoir de bonnes intentions.

Cependant, malgré le démenti publié par les gazettes, les esprits s'aigrissaient; les partis, un instant confondus par le grand bouleversement de 1814, se reformaient, se disciplinaient, se séparaient distinctement les uns des autres, et se mesuraient avec des regards menaçants. Les bonapartistes qui ne s'étaient pas ralliés à la royauté, et les jacobins, espèce turbulente qui ne peut se rallier à un gouvernement régulier, avaient repris courage; ils voulaient faire peur. Ils prétendaient à un égal partage avec les royalistes, mais ce n'était qu'un acheminement pour tout envahir. Afin de donner une idée de l'incroyable audace de ces gens-là, je raconterai un trait du général Vandamme, qui passait alors pour un de leurs principaux chefs.

Le général Vandamme s'était malheureusement montré terrible autre part que sur le champ de bataille. Comme ancien républicain, il avait une espèce d'horreur pour les émigrés. On devine comment il était vu à la cour, et il n'ignorait pas lui-même ce qu'on y pensait sur son compte. Néanmoins, peu de temps après son retour de Russie, où il était demeuré prisonnier depuis la campagne de 1813, il demanda à être présenté au roi. On le refusa nettement.

Le général fut étonné de la liberté grande que prenait Sa Majesté de lui fermer sa porte : mais il ne se déconcerta point, il avait une méthode toute cavalière d'obtenir audience. Un dimanche, avant l'heure de la messe, en grand uniforme, plumet en tête, et sabre au côté, il monte rapidement l'escalier du château, traverse la salle des gardes, et personne ne pensant à l'arrêter ou n'osant le faire, il pénètre jusqu'à l'antichambre de l'appartement du roi. Là, il s'arrête, et envoie dire à Sa Majesté, par l'huissier de la chambre, que le général Vandamme est là demandant à lui parler.

Le roi allait partir pour la chapelle. M. le prince de Poix, qui, je crois, était de service ce

jour-là, informé de ce qui se passait, vint, la mine tout effarée, l'annoncer à Sa Majesté. Tous les gens présents étaient indignés. Le roi répondit avec un calme parfait: «Que l'huissier aille dire à M. de Vandamme que je ne peux pas le recevoir aujourd'hui. » La commission fut exécutée: force fut au général de se retirer. Son signalement fut donné aux gardes-du-corps avec défense de le laisser passer s'il se représentait, mais il ne se représenta plus. Cette démarche, qui, dans le temps, nous irrita beaucoup, n'était après tout qu'un coup de tête, peut-être l'action d'un homme qui, se croyant calomnié, voulait se justifier d'une façon éclatante. Mais un évènement bien autrement grave vint porter la consternation et l'effroi dans nos cœurs, et surtout nous inspirer de sinistres pressentiments.

Nous étions sur la fin du mois de novembre. On avait annoncé que Sa Majesté, avec sa famille et les princes de la maison d'Orléans, honorerait de sa présence le théâtre de l'Odéon. Le jour fixé pour cette représentation extraordinaire, tout-à-coup le bruit se répand dans le château, du château au Palais-Royal, et de là dans tout Paris, qu'un complot a été

ourdi pour enlever le roi et sa famille. Le matin, les postes avaient été doublés, des ordres envoyés à toutes les troupes de se tenir sous les armes, dans les casernes. La police déployait toute son activité; les ministres étaient sortis un instant de l'imprudente sécurité où ils s'endormaient; ils s'étaient réunis le matin au château en conseil extraordinaire, et avaient vivement engagé le roi à ne point aller le soir à l'Odéon. Le roi n'écouta pas ces conseils, il alla au spectacle; il savait qu'il n'avait plus rien à craindre; le complot avait échoué.

On a voulu élever des doutes sur l'existence de ce complot; on a prétendu que le gouvernement avait été frappé d'une terreur panique; mais le gouvernement eut de légitimes motifs de s'effrayer; je puis, à cet égard, donner des renseignements exacts, car je me suis trouvée mêlée à cette affaire, et j'ai eu le bonheur de rendre à cette occasion quelque service à la famille royale.

Un jeune homme, nommé Borger, s'était présenté à M. le prince de Poix pour entrer dans les gardes-du-corps. Le prince l'avait refusé, sous prétexte qu'il n'était pas noble. Or il était de notoriété qu'on avait admis dans ce corps

tous ceux qui s'étaient présentés, gentilshommes ou roturiers. Le jeune Borger se retira furieux de ce qu'on le traitait plus mal que les autres; il exhala tout haut sa mauvaise humeur et son dépit.

Un de ses amis, ancien officier de la garde impériale, le voyant dans ces dispositions, lui proposa de s'affilier à une association qui lui fournirait les moyens de se venger; il accepta. On ne lui expliqua d'abord que très vaguement le but de l'entreprise; à la fin, on devint plus communicatif, on lui dit qu'il s'agissait de s'assurer par un coup de main de la famille royale, et de proclamer la république avec trois présidents à vie, lesquels seraient MM. Lafayette, Gohier, Carnot. Mais ce n'était là qu'un conte dont on amusait les jeunes conspirateurs amoureux de la liberté; le véritable projet, qui n'était connu que d'un petit nombre d'adeptes, était de replacer Bonaparte sur le trône, en exigeant de lui, comme conditions de son rétablissement, des institutions libérales. Sur ces entrefaites, la visite du roi et des princes à l'Odéon fut annoncée; les conspirateurs résolurent d'en profiter pour commencer l'exécution du complot.

Le jeune Borger fut épouvanté de cet affreux projet; cependant il ne voulait pas trahir ses complices. Il n'osait ni parler ni se taire : le jour fatal approchait. Borger passait toutes les soirées chez une demoiselle, nommée Derval, à laquelle il était fort attaché. Celle-ci remarqua l'air sombre et préoccupé de l'homme qu'elle aimait : elle le pressa si vivement, si tendrement, qu'il avoua tout. A peine la jeune fille connut-elle ce secret fatal, qu'elle en fut encore plus embarrassée que le conspirateur lui-même. Cependant elle se décida à tout conter à M. Marignié, qu'elle connaissait, et en qui elle avait grande confiance. Ce M. de Marignié, inspecteur des études de l'académie de Paris, était une espèce d'homme de lettres et le plus ardent royaliste de France. Ce n'était pas de l'amour qu'il avait pour les Bourbons, c'était une véritable idolâtrie; je le voyais assez souvent, et son enthousiasme me paraissait si exagéré, que je me demandais s'il était bien sincère, et si M. l'inspecteur des études ne jouait pas un peu la comédie.

A peine M. de Marignié eut-il reçu la confidence de M. Borger, qu'il accourut chez moi, m'exposa ce qu'il venait d'apprendre, et me

supplia d'obtenir pour lui une audience du roi. « Mais, mon bon monsieur Marignié, lui dis-je, il serait plus convenable, ce me semble, que Sa Majesté reçût M. Borger; car vous, vous ne savez les faits que de seconde main. » Cette réponse ne le satisfit point. Il se plaignit amèrement de ce que je ne lui donnais pas, comme je le pouvais, les moyens de faire éclater son zèle aux yeux du roi. Je le laissai se plaindre, et lui signifiai que je voulais avant tout qu'il m'amenât M. Borger. Force lui fut d'y consentir. Je trouvai dans M. Borger un jeune homme d'une humeur toute pacifique, et d'un esprit borné. Il me raconta les détails de cet abominable complot avec un calme qui me désola. Son récit me sembla porter l'empreinte de la vérité. Je l'engageai, ainsi que Marignié, à demeurer en repos, et je me rendis en toute hâte aux Tuileries. C'était, si je ne me trompe, le 28 novembre, la veille du jour où le roi devait aller à l'Odéon. Je racontai à Sa Majesté ce que je venais d'apprendre; il me répondit que depuis trois jours la police était instruite du projet des conspirateurs, qu'elle était sur le point de les arrêter, et que les mesures étaient prises pour prévenir leur criminelle tentative. Cependant

la police n'avait pas encore de renseignements aussi exacts que ceux que j'apportais. Le roi, auquel j'exposai la position embarrassante de M. Borger, me chargea de l'assurer que son nom ne serait jamais prononcé dans cette affaire. M. Marignié, qui voulait se faire valoir, n'imita pas la discrétion du roi. Il s'en alla racontant en tous lieux ce qu'il savait, et criant par-dessus les toits le nom de M. Borger. Ce jeune homme en fut désespéré, et, le 13 au matin, on le trouva mort dans son lit; s'était-il frappé lui-même, avait-il été frappé par les scélérats qu'il avait dénoncés? c'est un mystère que je n'ai jamais pu éclaircir.

Cependant ce complot manqué remplit le cœur de Louis XVIII d'inquiétudes; il pensait que des ennemis audacieux travaillaient sourdement à renverser le trône légitime à peine rétabli. Il n'avait pas tort; les mécontents ne manquèrent pas, les militaires surtout ne pouvaient s'accommoder des formes pacifiques du gouvernement royal; après avoir joué pendant quinze ans le rôle de maîtres chez l'étranger et même dans leur patrie, ils ne pouvaient devenir des sujets soumis; leurs vœux impatients rappelaient Bonaparte.

Au milieu de ces périlleuses circonstances, il aurait fallu, pour sauver la monarchie, une administration vigilante, et surtout vigoureuse; or jamais le sort d'un État n'avait été confié à des mains plus faibles et plus malhabiles; le plus incapable des ministres, je ne crains pas de le dire, fut M. de Blacas. S'imaginant qu'il suffit, pour écarter les périls, de les dédaigner, il croyait, dans sa sublime arrogance, que les révolutionnaires n'auraient pas l'insolence de conspirer, lui étant ministre. Si on lui exprimait quelques inquiétudes sur l'avenir, il souriait; on insistait, il haussait les épaules; on lui dénonçait les menées des bonapartistes, il vous tournait le dos, et s'en allait en disant « qu'il fallait être mauvais royaliste pour répéter de pareils traits; qu'on pouvait se tenir bien tranquille, et *dormir sur les deux oreilles.* » C'était là son expression favorite, et cependant un mouvement rapide emportait la restauration vers le 20 mars.

Le roi se déroba un instant à l'influence qu'exerçait sur lui M. de Blacas; il retira le portefeuille de la guerre au général Dupont, et se débarrassa ainsi d'une des principales nullités politiques dont il était environné.

Le général Dupont fut remplacé par le maréchal Soult, duc de Dalmatie. Celui-ci apportait au ministère de la guerre une illustration acquise sur vingt champs de bataille. Il s'était donné de bon cœur à la royauté; il ne haïssait pas l'ancienne noblesse, comme ses confrères les nobles de Bonaparte; l'armée l'estimait, la Vendée l'avait vu avec reconnaissance proposer l'érection d'un monument aux victimes de Quiberon. De plus, il possédait de grands talents en administration : il était intègre, prudent, laborieux. Le roi ne pouvait faire un meilleur choix. Cependant la cour en fut mécontente. Elle avait voulu porter au ministère le vieux duc de Coigny, ou le vieux marquis de Vioménil. Ces deux seigneurs, dont on estimait avec raison la loyauté et les manières élégantes, auraient sans doute quarante, ans plus tôt, occupé convenablement un pareil poste; mais l'heure du repos était venue pour eux, leur main affaiblie n'aurait pu tenir assez fortement les rênes d'une administration aussi malaisée à conduire que l'était celle de la guerre. Le roi les consola en leur promettant à chacun le bâton de maréchal de France, qu'ils reçurent en effet quelque temps après.

La cour avait encore un autre protégé qu'elle voulait élever au ministère; c'était M. le duc de Richelieu : cette fois la cour n'avait pas tout-à-fait tort. Le duc de Richelieu avait rapporté de Russie la réputation d'un grand homme d'Etat. Nommé par l'empereur Alexandre gouverneur de la Crimée, il avait, disait-on, civilisé, par son génie, cette province barbare. Quant à du génie, M. de Richelieu n'en pouvait pas plus déployer en Crimée qu'en France; ce n'était point un esprit de haute volée : il ne fallait lui demander ni idées neuves et grandes, ni fermeté, ni prévoyance; mais il avait de la sagesse, de la modération, le désir de tout concilier, et surtout du bon sens : c'était, comme on l'a dit, un homme supérieur dans sa médiocrité. Ce qu'on pourrait assez louer en lui, c'est sa loyauté chevaleresque et sa probité. Plus d'une fois les diplomates de l'Europe cédèrent malgré eux à l'influence de ces nobles qualités, qu'ils étaient loin de posséder eux-mêmes. Il est certain que l'estime dont il jouissait auprès de l'empereur Alexandre contribua puissamment à la libération du territoire français, en 1817. Dans la société, M. le duc de Richelieu était aimable et galant.

Jamais homme n'eut une figure plus belle, une tournure plus noble, des manières plus séduisantes. Au milieu du cercle le plus poli et le plus élégant, il se distinguait par son élégance et sa politesse, comme un grand seigneur au milieu d'une société de bourgeois. Il aimait la magnificence et le faste; il protégeait les arts et les artistes, et les encourageait quand il était ministre, avec les fonds de l'État; simple particulier, avec sa fortune privée. Faut-il s'étonner si une reine eût volontiers donné pour un de ses regards, toutes les pompes du diadème?

Je terminerai l'éloge de M. de Richelieu en disant que nul ne posséda à un plus haut degré l'estime, la confiance de Louis XVIII: sa mort prématurée laissa dans le cœur du roi d'éternels regrets, et je l'ai entendu bien souvent, dans des circonstances délicates, s'écrier: « Que n'ai-je encore le duc de Richelieu! »

CHAPITRE IV.

Conversation avec Louis XVIII sur Fouché. — Portrait de Fouché. — Il séduit les ultras. — La conspiration. — Le comte Ferrand. — Mots de M. de Fontanes et de l'abbé de Feletz. — Baron de Vincent. — Comte de Bruges. — Marquis d'Ecquevilly. — Maréchal Macdonald. — Le comte Lacépède. — Le 1er janvier 1814. — Le comte Boissy d'Anglas. — L'abbé Rocher.

Je voudrais n'avoir à tracer que des portraits comme celui de M. le duc de Richelieu. Cependant, quoiqu'en ma qualité de *mémoriographe*, je sois un peu indulgente, il m'en coûte d'être impartiale pour le duc d'Otrante. Son impénétrable masque de pierre m'a toujours fait peur ; il y avait cependant un charme dans sa voix, dans son regard même, mais c'était la fascination du serpent. Depuis le premier moment de la restauration, il cherchait à capter la confiance de Louis XVIII. Pour y arriver, il se faisait un titre de la manière un peu brutale dont Napoléon l'avait traité en dernier lieu.

Un jour le roi me dit: « J'ai vu le duc d'Otrante.

» — Qui, lui! sire, m'écriai-je avec un air d'humeur.» Le roi continua:

» C'est un homme qui a de grands torts; mais sous l'empire il a rendu des services signalés aux émigrés; il a plus d'une fois correspondu avec moi. D'ailleurs il est de fort bon conseil. Je n'entends ici que faire son éloge à chaque instant; tout le faubourg Saint-Germain est pour lui.

» — Vous me fermez la bouche. Je change désormais d'opinion sur son compte, c'est un saint homme que nous canoniserons un jour.

» — Ne plaisantez pas. Il a, je vous assure, d'excellentes intentions. J'ai causé avec lui pendant une heure; il a déjà vu mon frère et nous sommes très satisfaits de lui. »

Que pouvais-je répondre à cela? Rien. Je me contentai de faire la grimace, et nous changeâmes de conversation pour reprendre celle-là plus tard. Cinq ou six jours après, le roi me dit: « J'ai revu le duc d'Otrante (1), je lui ai

(1) Louis XVIII n'a jamais appelé le duc d'Otrante Fouché; on eût dit qu'il craignait de prononcer ce nom.

(*Note de l'Auteur.*)

parlé de vous, de vos préventions contre sa conversion.

» — Je m'en doutais, sire; car il est venu hier chez moi en propre personne, pour tâcher de m'enlacer dans ses filets.

» — Comment? il a été chez vous.

» — Oui, sire, il y est tombé comme une bombe, je ne savais plus où j'en étais en le voyant. Je le connais à peine; cependant il m'a parlé de ce qu'il appelle notre ancienne amitié. Il en est venu ensuite à une explication. Il a justifié sa conduite comme il a pu, il m'a surtout assuré de sa repentance et de l'extrême désir qu'il aurait de vous servir. Eh bien! sire, vous penserez de moi ce qu'il plaira à Votre Majesté; mais je ne crois d'aucune façon à la sincérité de ce bon apôtre. »

Le roi me répliqua encore que j'étais injuste, que les pires caractères pouvaient s'amender. Bref, je compris que Sa Majesté était sous le charme, et que Fouché profiterait de la première circonstance ou en ferait naître une pour arriver à la confiance royale. Je ne me trompais pas dans mes prévisions, Fouché se mit à travailler ardemment au retour de Napoléon, pour rentrer en grâce auprès de lui, s'il réussissait,

ou, en cas de non-succès, pour abuser encore de la simplicité des royalistes.

Fouché avait trop d'expérience du cœur humain pour n'avoir pas pressenti dès l'abord le parti qu'il pouvait tirer des ultras. Ceux-ci, dans leur vanité crédule, sont toujours portés à bien accueillir qui les flatte. Fouché les flatta, et, dès ce moment, mille voix s'élevèrent en faveur de *ce pauvre monsieur Fouché*. Il était si repentant de sa *faute!* D'ailleurs, s'il avait traité un grand nombre d'émigrés d'une manière un peu dure, il avait rendu service à quelques autres, et ceci lui méritait bien quelque indulgence. En outre, c'était un homme de bon conseil, qui pouvait être utile à la monarchie. Bref, on ne jurait plus au château que par ce pauvre monsieur Fouché. Seule, *Madame* gardait ses répugnances trop légitimes.

L'affaire de l'Odéon n'avait pas laissé le roi sans méfiance; il voyait que la plupart des hommes qui avaient figuré en France depuis vingt ans étaient opposés à sa cause, et il pensait qu'il lui serait bon d'en choisir un parmi ces hommes de la république ou de l'empire qui pût surveiller ses anciens confrères. De là vient que, après tout, croyant à la loyauté possible

du duc d'Otrante, il le consulta en 1814, et le nomma en 1815 ministre de la police générale.

Il était facile de s'apercevoir que jacobins et bonapartistes complotaient contre le gouvernement ; leur audace croissait chaque jour ; ils tenaient de tous côtés des conciliabules nombreux ; ils avaient des affiliés jusqu'aux extrémités du royaume. La poste même leur appartenait, quoique le roi y eût placé un homme tout à lui, M. de Ferrand.

M. de Ferrand, ancien conseiller au parlement de Paris, s'était fait connaître par des qualités solides et de véritables talents. Il avait publié *l'Esprit de l'histoire*, ouvrage estimable, dont la réputation se soutient. Ses vues étaient bonnes, son royalisme point exagéré mais sûr. Il aurait donné son sang pour le roi, mais il ne connaissait rien à son administration ; pour me servir d'une expression vulgaire, il n'y voyait que du feu. Il était si honnête et si loyal, que les conspirateurs ne craignaient pas de faire passer les pièces de leur conspiration par ses mains. Le bon M. Ferrand rappelle enfin un des mille bons mots qu'on prête à M. de Talleyrand, qui a fait lui aussi, à sa manière, l'*esprit de l'histoire* pendant la république,

l'empire et la restauration. Il a eu l'honneur (c'est M. Ferrand que je veux dire) d'être cité comme l'emblème de la monarchie, lorsque, ne pouvant presque plus se soutenir sur ses jambes, il n'allait à la chambre des pairs, à l'académie et à la société des bonnes lettres, qu'appuyé sur les bras de deux valets: M. de Talleyrand le rencontrant en cet état sur l'escalier du Luxembourg, dit, avec l'air de sympathie qu'un boiteux doit, en bon chrétien, à un impotent : « *Voyez ce cher collègue; c'est l'image du gouvernement, il croit marcher, on le porte.* » Au reste, les postes avaient encore pour chef secret, mais véritable, le comte de Lavalette, homme dévoué de cœur et d'âme à Napoléon; téméraire et actif, ses anciens subordonnés lui étaient encore soumis, et par eux il gouvernait la poste.

Avec ces éléments de succès, nul doute que si les conjurés s'étaient entendus entre eux, les choses n'eussent marché rapidement. Mais la division était là comme ailleurs. Les uns voulaient la république, les autres un gouvernement fédératif formé sur le modèle des États-Unis d'Amérique, ceux-ci Napoléon, ceux-là un prince de la famille royale. Au milieu de ce

conflit d'opinions, les chefs ne savaient à quoi se résoudre. Chaque soir ils changeaient le maître qu'ils voulaient se donner le lendemain. A ce sujet je raconterai qu'un jour M. de Fontanes rencontrant M. de Montalivet chez leur confrère commun le comte F..... lui dit : « Eh bien! mon cher seigneur, qui couronnerons-nous cette semaine? » Le mot était parfait. A peu de jours d'intervalle, M. de Feletz dit devant moi entre deux verres de Bordeaux : « Ils offriront le sceptre à tant de monde qu'il restera à celui qui le tient. »

Tandis que l'on travaillait ainsi à la perte de la famille royale, les puissances de l'Europe se mettaient en mesure de reconnaître son gouvernement en lui envoyant des ambassadeurs. L'Autriche seule était en retard. Cela étonnait tout le monde, et il y a tant d'obscurité dans la marche du cabinet de Vienne, qu'on n'était pas sans inquiétude sur la cause de sa négligence. Enfin on vit arriver le baron de Vincent, qui montra ses lettres de créance, et qui fut accrédité en titre auprès de Louis XVIII. Nous lui fîmes bon accueil. C'est un militaire de mérite, un diplomate raisonnable. Il a plus d'usage du monde que d'habitude des affaires, plus de

finesse que de talent. A tout prendre, on a été content de lui; et s'il n'a pas fait mieux, il n'a pas fait plus mal qu'un autre.

Le roi appela dans le mois de décembre M. d'André à la direction de la police. Je m'aperçois maintenant que par une distraction impardonnable je l'ai investi de ce poste dès le commencement de la restauration. C'est le comte Beugnot qui, au retour du roi, eut la direction de la police. C'est donc sur lui que doivent tomber en partie les reproches que j'ai adressés à M. d'André, qui, au reste, les a bien mérités, par l'inhabileté dont il a fait preuve à son tour, quand M. Beugnot, par la mort de M. Malouet, devint ministre de la marine. Il resta là jusqu'aux cent jours, et puis disparut. Je ne sais ce qu'il est devenu.

Les candidats ne manquaient pas pour les places vacantes et même pour celles qui ne vaquaient pas. L'abbé de Pradt ne s'était pas encore officiellement démis, et déjà on intriguait de tous côtés pour obtenir la charge dont le bon archevêque s'était lui-même revêtu. L'ancien régime y portait le comte de Bruges, honnête homme, plus recommandable peut-être par les qualités de son cœur que par celles de son es-

prit. Il faisait partie de la maison de *Monsieur*. M. d'Ecquevilly avait aussi des prétentions, et M. le duc d'Aumont aspirait de même à la grande chancellerie.

Mais la voix publique appelait à ce poste éminent, soit le vicomte de Chateaubriand, soit le maréchal duc de Tarente. M. de Chateaubriand avait pour y prétendre les plus beaux titres qu'un homme de génie puisse montrer. Dans une autre carrière, le maréchal Macdonald était lui aussi l'une des plus belles illustrations modernes. Il s'était battu avec courage, il avait commandé avec talent. Il possédait une âme généreuse et ferme, des vues sages, un grand amour de la justice et de la paix. Lors du retour du roi, il avait été l'un des premiers à proclamer la nécessité d'une union complète entre les deux partis, et c'était franchement et sans arrière-pensée qu'il avait prêté serment de fidélité. La seconde restauration lui rendit pleine justice.

Je ne sais pourquoi on avait ôté la grande chancellerie à M. le comte de Lacépède, qui en était titulaire sous l'empire. M. le comte de Lacépède était bien le savant le plus courtisan et le courtisan le plus savant du monde; quoi-

qu'il fût d'une taille démesurée, il se faisait petit devant les puissants du jour. Il faut avouer aussi que connaissant tout le pénible du métier, il traitait à merveille les solliciteurs qui auraient pu le croire faux aux civilités dont il les accablait. Il était poli, trop poli peut-être. On lui fit un ridicule de sa politesse, et en France le ridicule tue. Je voyais souvent M. le comte de Lacépède, et toujours avec plaisir; sa conversation était agréable. Il contait avec grâce, et quand il n'y songeait pas, avec malice. Il était bon parent, ami fidèle, homme sûr. Quant à ses ouvrages, il ne m'appartient pas de les juger. Le public connaît sa continuation de Buffon, et son *histoire générale,* qui contient des pages dignes de Bossuet.

L'année 1814 finie, nous entrâmes dans celle qui devait encore tout remettre en question et exposer la France aux chances fatales d'une invasion nouvelle. Nous n'y songions guère au premier janvier, nous étions tout au présent, persuadés que l'avenir ne nous manquerait pas. Le roi était fort gai, il me donna des étrennes superbes.

Parmi les membres de la Chambre des pairs qui furent admis le premier janvier à faire leur

cour à Sa Majesté; elle distingua le comte Boissy d'Anglas. Celui-ci était maître-d'hôtel du roi, alors *Monsieur*, comte de Provence, lorsque la révolution arriva; il adopta du nouvel ordre des choses ce qu'il avait de bon, sans jamais participer à aucun des excès qui en furent la suite. C'est presque une exception dans notre siècle, qu'un homme sorti pur d'un si grand bouleversement. Philosophe comme Socrate, dont il avait la simplicité, il brava la mort avec non moins de courage que lui, et une mort bien plus terrible; heureusement que les monstres qui l'en menacèrent n'osèrent point consommer un si grand crime · la vertu a quelquefois son triomphe. Lorsque, donc, au premier de l'an, Sa Majesté vit le comte de Boissy-d'Anglas, elle lui dit : « Je me reproche de ne vous avoir pas encore complimenté sur la conduite ferme et courageuse que vous avez tenue au 1[er] prairial.

» — J'ai fait mon devoir, sire, répondit l'honnête homme; Votre Majesté est bien bonne de s'en souvenir.

» — Comment! si je m'en souviens. Oui, avec toute la France, et l'histoire s'en souviendra également. »

Celui qui, avec le comte Boissy d'Anglas, eut les honneurs de la journée, fut l'abbé Rocher, confesseur du roi. Jamais je n'ai vu de plus digne prêtre; sa piété était douce et franche, sans hypocrisie, sans ostentation. Quoiqu'il eût beaucoup d'empire sur l'esprit du roi, il n'en usait d'aucune façon. Il ne se mêlait pas des affaires de l'État; il était bien convaincu que sa mission était d'éclairer la religion de son royal pénitent, et non pas de diriger sa politique. Aussi ne paraissait-il au château que lorsqu'on l'y faisait appeler. Cependant il y vint au premier de l'an; il se tenait à l'écart, Sa Majesté lui fit signe de s'approcher; quand l'abbé eut achevé le souhait d'usage. « Monsieur Rocher, lui dit le roi, l'année me sera heureuse par le secours de vos prières. » Puis s'adressant aux personnes qui l'entouraient : « J'ai un confesseur qui n'est pas courtisan, c'est aujourd'hui la première fois que je le vois hors du tribunal de la pénitence. » Ces paroles charmantes du roi pouvaient être une leçon pour bien des ecclésiastiques qui les entendirent.

CHAPITRE V.

Le congrès de Vienne. — Mort de la princesse de Léon. — Enterrement de mademoiselle Raucourt. — Mot du roi à ce sujet. — M. de Chateaubriand. — Translation du corps de Louis XVI à Saint-Denis. — Anecdote. — Procès du général Excelmans. — Mort du général Quesnel. — Le dernier jour de février.

Malgré les souhaits des courtisans, l'année 1815 ne s'annonçait pas sous d'heureux auspices. Le congrès de Vienne présentait l'affligeant spectacle d'une réunion de souverains, qui ayant fait, avant le péril, les plus belles protestations de désintéressement, montraient, le péril passé, l'avidité la plus honteuse. C'était parmi eux à qui se ferait la part la plus large, à qui foulerait le premier aux pieds les saints droits de cette légitimité qu'ils avaient proclamée. La Russie prit pour elle la Pologne, à la grande douleur de son peuple de chevaliers; la Saxe n'échappa que mutilée par l'ambition

prussienne; l'électorat de Hanovre devint royaume aux dépens de ses voisins; le stathouder des Pays-Bas s'élut roi de la Belgique; Gênes était libre, Gênes fut soumise à la Sardaigne; Venise et toute la Haute-Italie échurent au sceptre de l'Autriche; on consacra l'usurpation des États médiatisés; enfin chacun s'enrichit des dépouilles du faible; pour nous, nous en fûmes réduits à marchander nos pertes. On détacha du royaume les provinces du Rhin, la Belgique, la Savoie et une partie des colonies sans le moindre dédommagement. Louis XVIII, comme je l'ai dit, souffrait beaucoup de tout cela; son âme toute française en murmurait plus d'une fois. Il pensait en outre que le peuple ne devait pas voir d'un bon œil que, sous son gouvernement légitime, on humiliât ainsi cette gloire nationale à laquelle un usurpateur avait ajouté tant d'éclat. Il sentait d'ailleurs combien la conduite des rois, ses confrères, pouvait compromettre la royauté. Le congrès de Vienne en confondant le juste avec l'injuste, en mettant la mauvaise foi la plus insigne, là où devait régner la loyauté, le congrès de Vienne portà à la majesté des trônes un coup qui aurait pu être mortel.

Pendant qu'à l'extérieur la pauvre France était ainsi jouée; à l'intérieur, à la cour et à la ville, notre avenir ne s'annonçait pas sous de plus heureux auspices. Ce n'étaient que morts, que deuils, qu'enterrements.

Le 9 janvier, la princesse de Léon fut brûlée dans un bal; le 11 elle mourut. Ce trépas funeste d'une femme jeune et belle plongea la cour dans la consternation. C'était, en effet, un affligeant spectacle, que de voir une femme si aimable par ses qualités, si respectable par ses vertus, périr d'une mort aussi affreuse. Son mari, le prince de Léon et Rohan-Chabot, en son nom, ou plutôt Chabot-Rohan, car il n'appartient à la famille de Rohan que par les femmes, ne tarda pas à se dégoûter d'un monde, désormais vide pour lui; il se jeta dans les bras de la religion, qui seule pouvait le consoler de la perte irréparable qu'il avait faite.

Le 12 ou 13 du même mois, mademoiselle Raucourt, l'actrice tragique, mourut. Sa mort ne coûta pas autant de pleurs que celle de la princesse de Léon, mais elle causa un scandale qui, peu s'en fallut, risqua d'amener une véritable révolution. Aux derniers moments de sa

vie, elle avait refusé les secours de l'église et le pardon qu'elle lui offrait; on sait qu'en France les comédiens sont excommuniés par le seul fait de leur profession. Cet anathème est sans doute bizarre, lorsqu'à Rome, dans la capitale du monde chrétien, les comédiens catholiques jouissent de tous les droits des autres catholiques. Quoi qu'il en soit, en France ils sont excommuniés, rien de mieux; mais ce qu'il y a de mal, c'est que le clergé ne se conduit pas d'une manière égale et uniforme envers eux; dans une paroisse il oublie l'anathème qui les frappe, et dans l'autre il l'exécute à la rigueur. Il faut dire pour être juste, qu'il n'est pas bien non plus que les comédiens qui se sont passés de l'église pendant leur vie, veuillent y entrer après leur mort; qu'il est ridicule à eux de prétendre faire une dernière scène de leur enterrement. Je n'aime pas l'intolérance, mais les exigences libérales non plus. Je reviens à mademoiselle Raucourt.

A la mort de cette demoiselle, le curé de Saint-Roch, M. l'abbé Marduel, n'hésita pas à tenir dans cette circonstance la conduite qu'il avait tenue plusieurs années auparavant, lors du trépas de la demoiselle Chameroi, dan-

seuse de l'Opéra. Il refusa les dernières prières à la comédienne défunte. La police de Paris, toujours en défaut dans les occasions importantes et qui n'allait pas mieux depuis qu'elle était passée des ordres de M. Beugnot à ceux de M. d'André, la police de Paris n'avait pas prévu le tumulte que le refus de M. Marduel pouvait amener, ni disposé la force militaire nécessaire pour contenir le peuple toujours prêt à se mutiner.

Cependant le maître des cérémonies de la pompe funèbre, instruit de la volonté du curé, fit prendre au corbillard le chemin du champ du repos. Mais quelques turbulents se précipitent au-devant du char, saisissent les rênes des chevaux, et forcent le cortège à s'arrêter devant Saint Roch, dont les portes de face étaient fermées.

La foule des badauds s'amasse, des groupes se forment, on s'excite les uns les autres, on déclame contre l'intolérance du clergé, de tous côtés on fait l'éloge de mademoiselle Raucourt. « Hélas! la pauvre femme! Quelques jours auparavant, la fabrique lui avait demandé l'offrande du pain bénit. Elle en avait agi avec sa générosité ordinaire; et maintenant on lui re-

fusait les prières que l'on doit aux chrétiens! »

Au milieu de ces lamentations, on parvient à forcer une porte latérale, on ouvre celles de face, et le corps est introduit en triomphe dans l'église. Là les vociférations redoublent. On charge les prêtres d'imprécations, on rit, on chante, on parodie insolemment les cérémonies du culte : c'était une véritable fête de 93. Des clameurs contre la religion, on en vient aux cris contre le gouvernement. Des factieux qui se sont mêlés parmi les mécontents les poussent à la révolte. On parle de briser les chaînes du despotisme, et même déjà l'on s'aperçoit que la distance n'est pas grande qui sépare l'église Saint-Roch du château des Tuileries.

Cependant que faisions-nous de notre côté? Quelques hommes sages, mais fermes, que l'on convoqua sur-le-champ au château, voulaient que l'on prît une résolution vigoureuse; mais ils ne furent point écoutés. Les mesures énergiques répugnaient au cœur faible et bon de Louis XVIII. Il s'excusait en disant : « Rappelez-vous tous que c'est devant Saint-Roch que Bonaparte égorgea les Parisiens au 13 vendémiaire. Là commença la haine que le peuple

lui voua. N'imitons point son exemple dans le même lieu, il porte malheur. »

Le roi était aussi fort mécontent de la conduite du curé Marduel; et il exhalait sa mauvaise humeur en épigrammes contre les fanatiques qui, selon lui, nuisaient à la religion. Ceux-ci en conçurent un déplaisir extrême. Ils parlèrent à l'abbé Rocher, pour qu'il gourmandât son auguste pénitent; le bon abbé leur répondit : « On aurait mieux fait de dépêcher un *De profundis* sur cette pauvre Cananéenne que de causer tant de scandale. »

Enfin, le peuple eut les honneurs paisibles de cette journée; quand il eut bien ri, bien crié, bien chanté, quand il fut las de servir d'escorte à la tragédienne, il se dispersa de lui-même. Mais ce mouvement séditieux ne fut point favorable à la monarchie; on vit clairement qu'elle était sans énergie et sans force, et six semaines plus tard on ne fut pas étonné de sa chute.

Nous approchions du 21 janvier, de ce jour de douloureuse mémoire et de regrets éternels. on avait retrouvé les ossements des deux augustes victimes, et les vœux de tous les Français demandaient qu'une sépulture royale leur

fût donnée. On décida que leurs restes iraient prendre leur place sous les voûtes de Saint-Denis, et qu'une pompeuse cérémonie d'expiation aurait lieu le jour anniversaire de ce grand crime. M. de Chateaubriand, dont la plume est toujours prête quand il faut écrire dignement des Bourbons et de leurs vertus, rédigea dans les *Débats* un article admirable pour annoncer cette triste solennité. Cet article, imprimé à part, fut vendu à trente mille exemplaires : il faut avouer aussi que c'est un chef-d'œuvre d'éloquence et de sentiment. Le 20 janvier, la tombe des deux martyrs fut ouverte, les princes vinrent tous prier Dieu sur ces reliques vénérables. Le 21, la cérémonie eut lieu; je ne la décrirai pas, je ne ferai qu'une remarque : lorsque le cortége arriva sur le boulevard qui sépare les deux rues Montmartre, une couronne royale suspendue au-dessus du char funèbre s'accrocha, je ne sais comment, au réverbère qui était là, tomba sur la neige glacée, et s'y brisa. Deux mois après, au même jour, la couronne de Louis XVIII avait passé sur la tête de Napoléon.

Qu'on me permette de raconter ici une anec-

dote assez curieuse et peu connue; je la tiens du pair de France comte de Pere, qui me la donna par écrit pour la montrer au roi; je le laisse parler lui-même, me contentant d'abréger son récit.

« Je me trouvais chez Cambacérès la veille du 21 janvier, lorsqu'un conventionnel régicide, D......, y vint; il était pâle, défait, agité. Après les compliments d'usage, il me prit à part. — C'est donc demain le grand jour, me dit-il; c'est demain qu'on nous désignera au poignard des fanatiques! Est-ce là le pardon qu'on avait promis? Je ne voulais pas effrayer cet homme, qui était plus mort que vif; je me contentai de lui répondre qu'il n'y avait dans la Charte aucun article qui s'opposât à la translation de la dépouille mortelle du couple royal. — On veut exciter le peuple, me répliqua-t-il; mais quelque jour nous aurons la puissance à notre tour, et nous verrons. Cambacérès avait entendu cette conversation, il s'approcha de nous, et prenant la main de D...., qu'il serrait dans la sienne : — Que ne pouvons-nous, lui dit-il, marcher demain derrière le corbillard un flambeau à la main en habits de deuil! Nous devrions à la France et à nous-

mêmes cette preuve éclatante de nos remords, etc. »

Du temps de l'empire, Napoléon aimait à *taquiner* M. de Cambacérès, et à lui tirer l'oreille, en disant : « Mon cher Cambacérès, *si jamais les Bourbons reviennent*, vous serez pendu. »

Dans le même temps où l'on satisfaisait les royalistes par ces pompes expiatoires, les généraux de Bonaparte, voyant qu'ils ne pourraient jamais lutter sous la monarchie avec les émigrés, cherchaient à détruire le nouvel ordre des choses. De ce nombre était le général Excelmans. Il est brave, il a même des talents en administration ; mais la vivacité de son caractère le porte quelquefois à des actes peu réfléchis. Il le prouva bien en correspondant avec Murat. Sa correspondance fut interceptée, et lui arrêté. Il s'évada, ensuite il se représenta, et demanda instamment à passer devant un conseil de guerre; on lui désigna le conseil de guerre séant à Lille, présidé par le maréchal Mortier. Il s'y rendit, prouva son innocence, et fut sur-le-champ mis en liberté ; la nouvelle de l'issue de ce procès déplut singulièrement à la cour. Quand je dis à la cour, je veux dire aux courtisans ; car, pour le roi, il n'en éprouva au-

cun chagrin : au contraire; il y vit avec plaisir la preuve de l'indépendance des conseils de guerre.

Cependant il se passait des choses extraordinaires dont le roi lui-même ne pouvait pas se rendre compte; la paix était signée depuis plusieurs mois, la France était épuisée, ou, pour mieux dire, pressurée, et néanmoins les alliés, debout à la frontière, n'avaient pas encore déposé les armes; leur attitude menaçante effrayait ceux même dont ils avaient si bien servi la cause. On écrivait de Vienne que l'ambition autrichienne n'était pas satisfaite; que les quatre ou cinq provinces qu'on avait livrées à son avidité ne l'avaient point rassasiée. Sur ces entrefaites, le duc de Wellington fut tout-à-coup appelé au congrès; il prit congé précipitamment du roi; il ne dit rien d'alarmant, mais il y avait tant de mystère dans son départ, qu'on aurait bien pu soupçonner quelque chose. Et en effet, on travaillait sourdement contre ces Bourbons qu'on avait replacés sur le trône, cela, néanmoins, avec tant de secret, qu'il eût été difficile de saisir le premier fil de la trame fatale qui s'ourdissait.

Quoi qu'il en soit, un certain crime qui se

commit à cette époque aurait dû ouvrir les yeux au gouvernement. Un soir le général Quennel est conduit par un ami prétendu à une assemblée secrète, rue du faubourg Saint-Jacques. Le général croyait n'aller qu'à une réunion de francs-maçons : quelle fut sa surprise quand il se trouva au milieu de gens qui conspiraient et qui espéraient voir en lui un conspirateur ! Mais le général Quennel n'était pas leur homme. Aussitôt il voit où il était et à qui il avait affaire ; il témoigne hautement son indignation ; alors les conjurés ont peur ; ils tremblent d'avoir confié leur secret à un homme qui pouvait les trahir ; ils se concertent ensemble à voix basse, puis ils demandent au général de prêter serment de garder le plus profond silence : celui-ci prête le serment demandé. On lui offre une voiture pour s'en retourner, il accepte : plusieurs conjurés l'accompagnent, d'autres font l'office de cochers et de laquais. Il paraît que la voiture passa sur quelque pont, car, au bout de quelques jours, on retrouva le cadavre du général Quennel dans la rivière.

De pareils actes devaient avertir le gouvernement de se tenir sur ses gardes; la police, qui

ne savait point prévenir le mal, était confondue quand il était arrivé. L'excellent M. d'André, dont les intentions étaient pures, n'avait pas le sens commun. On citait de lui des naïvetés qui amusaient la cour et la ville et dont le roi riait de bon cœur : ce n'était pas pourtant le moment de rire, nous étions au dernier jour de février 1815.

CHAPITRE VI.

M. d'André. — Une anecdote. — Autre anecdote. — Départ du duc et de la duchesse d'Angoulême. — Le duc de Rovigo. — Sa visite. — Celle de Fouché. — Louis XVIII. — Le chevalier de Fleyre. — Le débarquement de Napoléon. — Le roi. — Les ministres. — Mesures que l'on prend. — Le baron de Vitrolles.

Nous entrions dans ce mois de mars qui, l'année précédente, avait été si heureux pour les amis de la monarchie, et qui, cette année, devait leur être si funeste. Pendant que l'orage se formait du côté du Midi, les ministres ne s'occupaient, dans leur sécurité, qu'à exercer leurs fonctions le plus agréablement du monde. Les bureaux étaient un peu négligés, peut-être ; mais les antichambres étaient pleines ; tout allait bien. J'étais, un soir, dans le salon de M. d'André ; un bon gentilhomme d'Avignon entre, et va droit au ministre pour lui parler d'affaires.

« Ah ! vous voilà ! lui dit le galant M. d'André ; eh bien ! les Avignonnaises sont-elles toujours aussi jolies ?

»—Monseigneur, répondit le gentilhomme du Comtat, qui était son contemporain, il me semble qu'elles étaient mieux autrefois !

» — Je comprends : elles nous trouvaient alors plus aimables, » répliqua M. d'André en souriant. Et là-dessus il quitta le gentilhomme, en ayant l'air de lui dire : A demain les affaires sérieuses.

Faut-il s'étonner si M. de Bourienne croyait pouvoir se proposer à la place de M. d'André, quand la nullité de celui-ci n'était plus supportable ! Je citerai encore une petite scène dont j'avais été témoin le 2 mars. Je me trouvais avec M. d'André en société nombreuse, chez madame de la F....., dans l'hôtel de qui, soit dit en passant, l'administration de la Banque avait établi une roulette, ainsi qu'une rouge et noire, tout cela au grand profit de la dame. M. de M....., qui revenait d'Italie, fit part à la société des craintes qu'inspiraient dans ce pays les complots qui se tramaient à Porto-Ferrajo. Il parlait des démarches actives des agents de Napoléon, et des préparatifs

hostiles de ce dernier. Quelques personnes du cercle partageaient les craintes de M. de M...., lorsque, tout-à-coup, M. d'André se lève de son fauteuil, s'approche de la cheminée, et commence à nous haranguer en ces termes :

« Il est très singulier que des personnes bien pensantes soient toujours les premières à critiquer le gouvernement. Pour Dieu! mesdames et messieurs, accordez-lui le sens commun : le croyez-vous indifférent sur ce qui se passe? ce serait vous abuser étrangement. Il voit tout, il veille à tout, et, qui mieux est, il est en mesure contre tout; ne soyez pas plus alarmés que lui, ne vous inquiétez pas de ce qui ne le tracasse guère. On parle de l'Ile d'Elbe : eh bien! Bonaparte n'y fait point un pas qu'on ne le note, pas un mouvement qu'on ne le surveille. De nombreuses croisières l'environnent, tout ce qui entre dans son île est visité; tout ce qui en sort, de même. Le ministère reçoit chaque jour un bulletin exact de tout ce qui a lieu là bas; celui qui nous est arrivé hier, et que je vais vous communiquer, vous montrera bien si vous devez craindre quelque chose. »

Après ce début, le directeur général sort de sa poche le bulletin officiel. On l'entoure pour

mieux l'entendre, il se prépare à lire, il lit :

« Monseigneur, depuis que je suis ici, j'ai utilement employé mon temps; sous prétexte des opérations de mon commerce, je me tiens au courant de tout ce qui se dit et se fait dans Porto-Ferrajo. Napoléon est loin de jouir d'une bonne santé; jeune encore, il ressent déjà toutes les infirmités de la vieillesse; la gale invétérée dont il est dévoré a fait ces jours derniers de nouveaux ravages sur son individu. Napoléon sort aussi plus rarement; il voit beaucoup moins les Anglais; en général, on se plaint qu'il devient moins accessible; il cherche à se distraire par tous les moyens possibles; il fait agrandir la mine de fer de Crio. Trois mille hommes travaillent à la grande route qui joindra cette ville à celle de Porto Longone. Il visite souvent les travaux; quelquefois on le voit se promener gaiement sur le rivage, et lancer pendant des quarts d'heure de petits cailloux sur la surface des flots, ce qui annonce tous les symptômes d'une prochaine folie. D'autres fois, il se renferme des journées entières dans son cabinet, veille toute la nuit, et brusque tout le monde. Deux lanciers polonais ont obtenu leur congé, une décoration, et trois francs

d'étape d'ici en Pologne. Le lieutenant Tal..., un de nos anciens, a épousé une jeune et riche héritière de Porto Longone; mais il y en a bien d'autres qui s'ennuient. Les communications avec le continent sont peu fréquentes, et tout le monde n'est pas reçu. Le général Fior.... et quelques officiers corses ayant quitté le royaume d'Italie, parceque l'empereur d'Autriche n'a pas tenu la capitulation, sont arrivés ici : mais est-ce pour y rester ou pour rentrer dans leur ville natale? Trois jeunes Français s'étant ces jours-ci présentés devant Napoléon, il leur a dit: « Allez-vous en servir votre bon roi; soyez-lui dévoués et fidèles. » Enfin, j'ose assurer à Votre Excellence que tous les bruits hostiles sont faux, que rien n'échappe à ma surveillance, et que je puis vous répondre de tout, etc., etc.»

Après cette lecture, M. d'André, triomphant, promena un regard orgueilleux sur tous ses auditeurs, en ayant l'air de leur dire: Hé bien! Quand il eut bien savouré son triomphe, au bout de quelques secondes, j'allai à M. d'André, je m'approchai de son oreille, et lui dis : « La lettre que vous venez de nous communiquer est une mystification qu'on vous a faite,

ou que vous voulez nous faire; la date réelle de cette pièce est de plusieurs mois antérieure au mois de mars; depuis long-temps, je l'ai vue imprimée dans un numéro du *Spectateur*; vous pouvez l'y voir comme moi. » Ce que je disais là était vrai, et il était bien ridicule à ce pauvre M. d'André de nous lire de pareilles nouvelles le 2 mars, lorsque la veille, 1er mars, Napoléon avait débarqué à Cannes.

Monseigneur le duc d'Angoulême et Madame royale venaient de partir pour Bordeaux, où ils allaient célébrer l'anniversaire de l'entrée du prince dans cette ville, lorsque je reçus coup sur coup deux visites, dont malheureusement je ne tardai pas à pouvoir m'expliquer le motif. Je n'avais pas vu depuis quelque temps le duc de Rovigo, lorsqu'il parut chez moi le 3 mars. Il y avait dans toute sa personne quelque chose de gêné que je ne compris pas d'abord; maintenant je vois bien qu'il avait peur que le complot, près d'éclater, ne réussît pas. Lorsqu'il entra :

« D'où sortez-vous donc, monsieur le duc? lui dis-je. Il y a un siècle qu'on vous a vu.

» — Je me résigne, me répondit-il. Puis-

qu'on ne veut pas utiliser mes services, je tâche de m'occuper dans l'intérieur de ma maison. »

Je fis mes sincères compliments à M. de Rovigo sur sa retraite.

«Quel pauvre homme que votre M. d'André ! reprit l'ancien ministre de la police; je le jouerais sous jambe.

» — Je vous crois, il est si niais! » Et, à cette malice, dont le duc de Rovigo ne sentit pas la portée, je me mis à rire comme une folle. Après ce début, il me fit mille et une questions, pour savoir de moi si l'on parlait à la cour du retour prochain de Napoléon. Il dut voir, à la franchise de mes réponses, qu'on l'ignorait de toute façon, et il se retira satisfait.

Le même jour, mais quelques heures plus tard, je vis apparaître le duc d'Otrante. Après les premiers compliments :

« Vous avez vu Savary ce matin ? me dit-il.

» — Est-ce que vous remplissez encore vos anciennes fonctions? lui répondis-je.

» — Non, mais je me tiens à son égard dans une réserve prudente; il vous aura dit des men-

songes, afin de ne pas vous laisser pénétrer la vérité.

» — Quelle vérité ?

» — Mais les machinations qui ont lieu. Nous sommes à la veille de grands évènements. On n'a voulu ni me croire ni m'employer; un mois sera écoulé à peine, que la chose que j'ai prévue arrivera.

» — Vous me faites peur.

» — Écoutez, reprit Fouché avec une tranquillité digne de sa fourberie; vous voyez souvent le roi, vous le verrez ce soir, conseillez-lui de se tenir sur ses gardes, on travaille à le renverser. Je ne sais pas tout, parceque les moyens me manquent; néamoins j'ai l'assurance qu'un grand péril le menace.

» — Un assassinat ? m'écriai-je.

» — Non, non, répondit Fouché en riant. Il ne court point risque d'être assassiné, mais seulement de perdre son trône.

» — On conspire donc ?

» — Probablement, et le voyage du frère de Bertrand n'a eu d'autre but que de rattacher l'armée à la cause de l'empereur. Je vous le répète, que le roi se tienne sur ses gardes; s'il veut être mieux instruit, qu'il m'appelle, je lui

révélerai tout ce qui est à ma connaissance; il verra que son Montesquiou, son Vitrolles, son Blacas et tous ses autres grands hommes d'État, ne sont que des ânes en politique. »

Je rapporte cette dernière phrase mot pour mot. Là-dessus Fouché me quitta; il ne m'avait pas confié, le tartufe, qu'il prenait lui-même une part active à la conspiration dont il me parlait; qu'il savait à point nommé le jour et l'heure où Napoléon débarquerait sur le territoire français. Quoi qu'il en soit, ses demi-confidences m'avaient effrayée, et je courus en toute hâte au château.

En voyant ma mine effarée, Louis XVIII me demanda ce qu'il y avait de nouveau. Je racontai ma conversation avec Fouché. Le roi m'écouta avec attention, réfléchit un moment, puis fit appeler le comte de Blacas, devant qui je recommençai mon récit. Quand j'eus fini :

« Sire, dit le comte, je trouve que le duc d'Otrante parle d'une façon bien mystérieuse. S'il sait des choses vraiment importantes pour la monarchie, pourquoi ne s'exprime-t-il pas plus clairement? Ce qu'il y a de plus vrai dans tout cela, c'est qu'il veut avoir votre confiance.

Quant à moi, je crois que c'est un homme plus nuisible qu'utile.

»—Mais le complot, monsieur, répliquai-je avec vivacité, le complot?

»—Eh! madame, reprit le comte de Blacas d'un air badin, voilà quelque chose de bien effrayant en vérité! Il y a complot toutes les fois que deux militaires mécontents s'abordent; partout où deux employés destitués se rencontrent, il y a complot. »

Puis s'adressant à Louis XVIII:

« Croyez-moi, sire, ne faites aucune attention à toutes ces niaiseries; dormez, dormez en paix *sur les deux oreilles*; vos sujets fidèles veillent pour vous. »

Le roi dit alors: « Il est donc inutile, selon vous, de faire venir le duc d'Otrante?

»—Oui, sire, c'est mon avis.

»—Eh bien! laissons-le tranquille. »

Tel fut, grâce à la bonhomie de M. de Blacas, le mauvais succès de mon conseil.

Le 4 mars, je reçus une autre visite de Fouché. Il me parla encore du complot de Napoléon. Mais je ne faisais guère attention à ce qu'il me disait, parceque j'étais fort occupée d'une parure nouvelle que je devais porter le lende-

main à un bal que donnait madame la comtesse de Da...; j'en dis deux mots au duc d'Otrante comme pour m'excuser.

«Amusez-vous bien, madame, me répondit-il; car, «ajouta-t-il, d'un ton sinistre,» demain on dansera pour la dernière fois.»

Ce propos me parut celui d'un homme mécontent et je ne m'en inquiétai guère. Aussi, le lendemain, vers les huit heures du soir, j'allais commencer ma toilette pour me rendre au bal, lorsque le chevalier de Fleyre, l'un de mes amis, entra chez moi.

«Il faut que je vous parle en toute hâte, me dit-il d'un air consterné.»

Je fis signe à mes femmes de passer dans une autre pièce, et demandai au chevalier ce qu'il avait, ce qu'il voulait.

«Ah! me dit-il, nous sommes perdus! Bonaparte est débarqué sur la côte de Provence, et il marche vers Paris.

» — Cela n'est pas possible; on vous a fait là un conte absurde.

» — Malheureusement c'est une vérité. Je tiens la chose de Cambacérès, qui en a reçu la nouvelle il y a dix minutes. Lui-même en est effrayé, et m'a prié de vous venir faire part de

ce qui se passe, pour que vous l'appreniez à Sa Majesté si elle l'ignore.

» — Comment? si le roi l'ignore! m'écriai-je; est-ce que les autres seraient mieux instruits que lui?

» — Oui, certes; la nouvelle ne sera sans doute connue du gouvernement que demain matin. »

Je fis encore une infinité de questions au chevalier; je craignais qu'on ne se moquât au château de moi et de ma nouvelle; mais quand moi-même je fus forcée d'y croire sur ce que me dit le chevalier, comptant que je convaincrais plus aisément les autres de sa vérité, je volai aux Tuileries.

Ma venue surprit le roi, qui me demanda pourquoi je n'étais pas au bal. Je lui racontai mon message; il se mit à rire de mes terreurs paniques. Il me plaisantait encore sur ma crédulité, lorsque MM. de Poix, de Blacas et de Montesquiou entrèrent, et confirmèrent au roi ce que j'avais eu le déplaisir de lui apprendre. En les entendant, Louis XVIII cacha son visage dans ses mains. Il resta ainsi quelques moments comme absorbé dans de profondes réflexions. Puis relevant sa noble tête à laquelle

la douleur prêtait quelque chose de solennel : « — Ainsi voilà la révolution qui recommence ! dit-il. Ah ! que de fautes nous y ont conduits ! » On voulut le consoler. « Messieurs, ajouta-t-il, ce que vous avez de mieux à faire c'est de convenir que vous vous êtes trompés. L'usurpateur a des partisans redoutables, et avant peu nous serons enveloppés par la trahison, que vos mesures inhabiles n'ont pas su prévoir. »

Le comte de Blacas essaya de plaisanter sur la folie de Bonaparte. « — Blacas, mon ami, lui dit le roi avec amertume, tu es un garçon fort aimable ; mais j'ai été bien dupe, moi, quand j'ai pris ton dévouement pour du génie. »

Sur ces entrefaites, arriva le ministre de la guerre, dont on se défiait à tort. Il voyait la grandeur du péril, et il apportait les meilleurs plans pour l'éviter. Il désirait que l'on réunît en divers corps d'armée toutes les troupes du Midi, afin qu'elles suivissent Bonaparte, de manière à lui couper la retraite. Mais il ne dissimula pas au roi qu'il fallait à la tête de cette armée des généraux capables, et non des hommes nouveaux. Ce sage conseil passa pour le conseil d'un traître.

On décida que *Monsieur*, accompagné du

duc d'Orléans et du maréchal Macdonald, partirait le lendemain matin pour Lyon, car la famille royale, trompée, se croyait adorée des Lyonnais. Elle le fut plus tard, mais elle ne l'était pas encore. On expédia au duc d'Angoulême, à Bordeaux, les pouvoirs les plus étendus. On le chargeait de créer, dans le Midi, un gouvernement provisoire, indépendant de celui de Paris. C'était sur le duc d'Angoulême principalement que reposaient les espérances de la famille royale. Le duc de Bourbon reçut l'autorité nécessaire pour opérer une levée en masse dans la Vendée. Tous les princes eurent leur mission. Le seul duc de Berry, dont on craignait peut-être la bravoure imprudente, demeura auprès du roi.

Le baron de Vitrolles, qui était pour les moyens extrêmes, proposa à Louis XVIII de partir sur-le-champ et d'aller, jusqu'à la fin des troubles, placer son trône dans le Midi. Ce projet parut fou; on aurait perdu, à l'exécuter, l'amitié de Paris. Le roi refusa nettement. « Il est singulier, dit-il à M. de Vitrolles, que vous me proposiez de commencer la lutte par ce qui, tout au plus, doit la finir. »

Le lendemain, comme on sentait la néces-

sité de se débarrasser d'un pareil conseiller, on l'envoya à Toulouse. M. de Vitrolles usa si bien de *cette marque de confiance*, qu'il finit par perdre le peu de crédit qui lui restait.

CHAPITRE VII.

Le château des Tuileries depuis le débarquement de Bonaparte. — Spectres ministériels. — Allées et venues de beaucoup de personnages. — La marquise de M. s'exerçant au tir du pistolet. — L'entrepreneur politique. — Comité militaire chez M. Roux-Laborie. Singulière soirée le 17 mars. — On y agite les divers moyens de résistance à Bonaparte.—MM. Lainé, de Chateaubriand, Benjamin Constant, madame de Staël. — M. de Salvandy, mousquetaire gris.

En voulant tracer ici une esquisse de la grande *Pankypocrisiade* du mois de mars, comme l'appellerait M. Népomucène Lemercier, je cherche moins à classer les scènes changeantes qu'amenait chaque jour, qu'à retrouver les sensations qu'elles faisaient naître. Mais tant de sensations nouvelles ont succédé à celles de ce temps-là, que, souvent, malgré moi, je ne vois plus aujourd'hui que le côté plaisant de tel évènement, qui alors me frappait de terreur comme les autres.

Une chose qui peint admirablement l'état de la France au commencement de 1815, c'est qu'après dix mois seulement de la réintallations d'une dynastie pendant vingt-cinq ans absente, le ministère épiménide de cette époque en était arrivé à oublier entièrement, comme on l'a vu, ce géant des tempêtes que les cabinets étrangers, en bons amis de cour, avaient placé presque sur les côtes de la Provence. *L'anarchie paternelle* de cette époque, comme l'appelait spirituellement M. le comte Beugnot, Excellence anarchique tout comme les autres, avait cessé de songer à Bonaparte, auquel, excepté les diplomates, tout le monde s'était remis à penser. Nos dirigeants vivaient tranquillement sur le brevet de force que leur avait assuré, dans son énergique réponse au mémoire de Carnot, le premier écrivain du siècle, qui était à lui seul tout l'esprit de notre pauvre parti. Le gouvernement est fort, il est indestructible, avait imprimé M. de Chateaubriand, et le bruit de cette affirmation plus poétique, hélas! que réelle, retentissait encore dans les salons du pouvoir, lorsqu'un autre bruit, partant de Cannes, vint le remplacer cruellement. . . . .

Quand je me rappelle les figures du lendemain de la fameuse dépêche télégraphique, je suis presque tentée de croire qu'au lieu d'envoyer une armée au-devant de Bonaparte, il eût peut-être suffi de lui dépêcher une collection des spectres ministériels. Il était superstitieux; qui sait ce qu'eût pu produire sur son imagination l'aspect bien concerté des fantômes? La mine de M. l'abbé de Montesquiou, par exemple, escortée de celle de M. Guizot, son secrétaire, avant qu'il fût celui de Shakespeare, eût peut-être sauvé la monarchie. Mais j'avoue que cette idée ne m'est venue que plus tard, et sans qu'elle exprime aucune rancune que j'aurais contre le secrétaire général du ministère de l'intérieur, qui, j'en conviens, dans le cercle de sa petite influence d'alors, ne daignait jamais me traiter en Gauloise.

Le premier coup de la fatale nouvelle une fois porté, ce fut chaque jour une oscillation entre la terreur et l'espoir; j'avais déjà vu cela vers la fin de l'empire, que, quand on est d'un parti, on tombe dans les crédulités les plus contradictoires, en sorte que, à force de peur la veille, on reprend quelquefois confiance le lendemain. Je n'aurais pas été appelée au châ-

teau par le plus tendre intérêt, que la curiosité des évènements m'aurait fait un devoir de m'y montrer. Sans doute ce dernier sentiment n'était pas non plus le seul qui y attirât l'affluence extraordinaire que j'y rencontrai. Les corridors étaient encombrés d'une circulation de personnes de tout rang et de toute mine. Ce n'étaient que gardes nationaux venant voir les appartements avec leurs femmes, que gardes-du-corps venant se mêler à leurs camarades de service, que galons militaires sur des habits bourgeois. Je remarquai à la porte de M. Hue, alors premier valet de chambre du roi, chargé tout à la fois du trésor de la maison militaire et de la cassette, un redoublement de l'audience ordinaire. J'entendis très distinctement ce propos plus financier que monarchique : Pourvu que *l'autre* n'entre au moins que quand nous serons payés !

Je passai chez M. d'Escars, maître de l'hôtel, pour le remercier d'une apostille qu'il avait bien voulu m'accorder quelques jours avant, et peut-être un peu plus pour savoir de cet excellent homme, que S. M. Louis XVIII honorait d'une amitié particulière, et qui était souvent de ses causeries intimes, quelque

chose de la pensée royale; car je n'avais pas la prétention de croire que Sa Majesté n'eût pas de secrets pour une femme dans cette grande crise de la monarchie.

« Vous ne pourrez pas voir monsieur, me dit le valet de chambre, car il a été fort malade, et par ma faute.

» — Comment cela ?

» — Eh ! mon Dieu ! madame, tout effaré de ce que vous savez bien, j'ai eu la maladresse de questionner là-dessus mon maître hier soir comme il se couchait : il ne savait rien. Cependant il avait vu le roi dans la soirée; mais, connaissant la sensibilité de monsieur après dîner; se souvenant en outre que, d'après une invitation supérieure, nous avions eu à la bouche un grand gala de barbistes et de professeurs de latin, Sa Majesté n'a pas voulu exposer son maître-d'hôtel à un coup de foudre qui eût pu le faire repentir en sa présence d'avoir trop bien rempli les devoirs de sa charge. Dieu merci ! la secousse est passée; le thé d'hier et les nouvelles de ce matin, qui sont un peu meilleures, permettront demain à monsieur de recevoir. Mais que tout cela a été rude pour un ami de la monarchie, qui,

par bonté d'âme envers les latinistes, avait abusé des crépinettes (1)! »

Malgré la tristesse des évènements, je ne pus m'empêcher de sourire de la mésaventure de M. d'Escars, et de réfléchir à la puissance encore si vivante du prisonnier de l'île d'Elbe, dont le premier pas sur le continent était une secousse pour toutes les fortunes, pour tous les trônes, et même pour quelques estomacs. Je pensai que je reviendrais plus facilement au sérieux des affaires si je parvenais jusqu'au secrétariat de la chambre du roi. Là tout était stupeur, poltronnerie chez les uns, ou jactance ridicule chez les autres. Un petit abbé, dont je n'ai pu retenir le nom, y parlait tactique et guerre à de pauvres commis, qui, ne demandant pas mieux que de ne pas croire à ce qui les affligeait, laissaient le guerrier en soutane leur démontrer que le vainqueur de Marengo devait au moins être traqué par la gendarmerie.

On ne peut se faire une idée du dévergondage de dévouement qui semblait occuper cer-

(1) Racontant plus tard cette anecdote, j'ai appris que c'était un mets fort compliqué, fruit des méditations de M. d'Escars dans l'exil.

taines têtes, pour sauver l'autel et le trône. En rentrant chez moi, je trouvai plusieurs lettres d'individus qui, connaissant mes relations, me suppliaient de présenter leurs plans infaillibles de conservation, sur lesquels, disaient-ils, ils ne pouvaient s'expliquer plus au long, mais dont ils répondaient sur leurs têtes. Dieu! que de têtes abattues, si on les eût pris au mot! Au surplus, ce petit ridicule de tant de sauveurs impuissants était au moins, chez les uns, la candide expression des plus nobles sentiments, s'il était chez quelques autres le prospectus un peu trop clair d'une industrie prête à changer le lendemain ses procédés. La maladie était générale; les hommes les plus distingués s'occupaient de résoudre le problème de la résistance à Bonaparte, comme les intelligences les plus vulgaires. Pour la première fois, dans nos salons, il y a eu confusion des sots et des gens d'esprit. On ne pouvait s'occuper de ses affaires privées sans retrouver partout les affaires publiques, avec le même caractère de prétentions guerrières dans les classes les plus civiles. Je pourrais citer le nom d'une grande dame que je trouvai un matin dans le jardin de son

hôtel, tirant le pistolet avec un jeune officier de la Maison Rouge, et qui me dit sans interrompre son exercice : « Vous devriez, chère amie, faire comme moi ; notre ennemi, l'ennemi des femmes est à nos portes ; on ne sait pas ce qui peut arriver : prenons nos précautions, et répétons ensemble le rôle de Jeanne d'Arc. »

En quittant, après quelques excuses ; la marquise militaire, je me rendis chez un avocat très fameux, quoiqu'il ne plaide pas, chez M. Roux-Laborie, chargé alors d'une affaire où j'avais les plus rudes intérêts à débattre avec un de ses clients. Je croyais venir à une consultation, et je trouvai là un conseil de guerre. M. Laborie est un personnage obligé de tous les drames politiques ; il fait le courtage des ambitions, la commission des portefeuilles, et quelquefois il s'est élevé jusqu'à l'entreprise des gouvernements. C'est l'homme de Paris qui pense, écrit, court, et agit le plus. Depuis vingt-cinq ans il a été le fidèle Achate de plus de cent Énée ministériels. Pourvu d'une sensibilité toujours égale, et d'une activité toujours pareille, dans la même matinée il pleure avec les vaincus, et rit avec les triomphateurs du pouvoir. Il assiste la disgrâce dans son déménagement, et accompa-

gne la faveur quand elle s'installe. C'est enfin à Paris une existence à part que celle de M. Roux-Laborie, car elle est *toute à tous*. Chose admirable! cette capacité qui s'est tant dépensée, ce dévouement qui n'a eu de refus pour personne, n'a jamais fait qu'une faute, et n'a jamais éprouvé qu'un désappointement : on m'a conté l'histoire de cette seule bévue, et c'est quelque chose de curieux que l'histoire d'une seule erreur dans une vie d'homme.

En ce temps-là, en 1809, le divorce de Napoléon était la secrète préoccupation des Tuileries. Le maître voulait se remarier ; on ne savait pas encore avec qui, et les grands dignitaires tenaient beaucoup à être instruits de leurs opinions respectives, dans tous les cas donnés. M. Roux-Laborie avait été chargé par le ministre des relations extérieures de pressentir quel serait, dans le conseil, l'avis du prince archichancelier, et le prince archichancelier ne désirait pas moins connaître quelle serait la manière de voir du ministre des affaires étrangères, craignant l'un et l'autre de penser autrement que n'aurait pensé le souverain, et ignorant encore tous les deux auquel il s'expliquerait. M. Roux-Laborie réussit à pénétrer la double pensée pour laquelle il avait commis-

sion. Hélas! par une inadvertance bien malheureuse, après un succès si difficile, il se hâta d'écrire à chacun des dignitaires le secret dont ils avaient besoin ; mais, dans le feu de son activité, il se trompa d'adresse sur les lettres : celle qui était destinée à Cambacérès parvint au ministre des relations extérieures, *et vice versâ;* tous les deux s'aperçurent que le négociateur, qu'ils croyaient à leur dévotion exclusive, était adorateur de tous les dieux. Du jour de ce paganisme patent, M. Roux-Laborie fut brouillé avec l'empire, et cette méprise en fit tout naturellement l'un des premiers protecteurs de la restauration. Voilà comme, par suite de son excessive obligeance, ce bon M. Laborie s'est donné une réputation de versatilité qui n'est au fond que l'extrême désir d'être utile à ses amis, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Je reviens à ma visite chez cet infatigable munitionnaire général de la politique. J'eus toutes les peines du monde à parvenir jusqu'à lui. On me dit qu'il était en conférence très pressée ; j'insistai : un petit mot écrit et remis à l'instant même fit ouvrir les battants de son cabinet, et j'aperçus une mine que les soucis de la politique semblaient avoir nourrie au lieu de l'avoir des-

séchée. «Madame, s'écria-t-il avec une émotion religieuse, excusez-moi au nom du trône de saint Louis; laissez-moi nous sauver tous aujourd'hui. Demain, après-demain, tous les jours, je serai à vos ordres; mais en ce moment je suis en train *de faire un ministre de la guerre.* » Je me retirai en recommandant bien à M. Roux-Laborie d'avoir la main heureuse. Ce qu'il y a de certain, c'est que, le lendemain, la nomination du duc de Feltre parut dans le Moniteur.

Au risque d'anticiper sur les dates, au milieu de toute cette confusion de souvenirs qui se brouillent quelquefois dans ma tête, sur cette époque si orageuse du 20 mars, il en est un autre encore que je ne puis omettre, car il touche de très près à la catastrophe du retour, et c'est à lui que ma mémoire est restée le plus fidèle. Je dînai et je passai la soirée dans une maison très amie, trois ou quatre jours seulement avant l'entrée de Bonaparte. Les personnages les plus distingués, et, depuis, les plus contraires d'opinions, s'y trouvèrent, et j'eus le spectacle du génie lui-même s'égarant, ou à peu près, dans les mêmes rêves que le vulgaire. Qu'on s'imagine réunis dans le même salon, avec les mêmes émotions de terreur patriotique et la même bonne volonté de salut

public, madame de Staël et M. Benjamin Constant, M. Lainé et M. de Chateaubriand, tout le salon autour de cette élite sublime, et attendant de ces bouches éloquentes la victoire, l'espérance, la vie enfin.

M. Benjamin Constant parla le premier; il dit quelque chose d'équivalent à ceci: « On ne résiste à une force que par une autre force. Bonaparte est armé de l'affection des soldats, il faut lui tenir tête par l'enthousiasme des citoyens. Son aspect est imposant comme le visage de César, qu'on lui oppose une aussi grande figure. Que M. de Lafayette soit nommé général en chef des armées françaises. »

M. de Chateaubriand, avec beaucoup de feu, s'écria que, la première force à donner au gouvernement était un exemple fait sur le ministère coupable de tant de fautes, et surtout de celle de l'imprévoyance. « Envoyez tous les secrétaires d'État à Vincennes, » ajouta une petite voix grêle partie de la foule des auditeurs; « punissez-les aujourd'hui, demain on vous craindra, et vous triompherez. » Je crus reconnaître la parole aigrelette de M. l'abbé de Pradt; mais comme il n'a pas l'habitude de

parler peu quand il parle, je crois bien m'être trompée dans ce moment.

M. Lainé, avec des larmes dans sa noble voix, et la mort peinte sur sa figure, déjà si plaintive et même si lugubre, déclara que tout était perdu ; qu'un seul moyen restait d'en imposer à la tyrannie, c'était de lui étaler le spectacle de l'effroi et de la douleur de toute la capitale, à son approche. Il proposa, en conséquence, que l'on fît sortir toute la population de Paris, toute la garde nationale, les mères, les jeunes filles, les enfants ; que près d'un million de Français, hors les murs, attendissent le passage de celui qui venait leur ravir la paix, et l'épouvantassent ou l'attendrissent, par le tableau de tout un peuple prêt à fuir à l'aspect d'un homme.

Cette soirée était solennelle, malgré le décousu des mille propositions qui se croisaient d'un bout du salon à l'autre. Madame de Staël fut magnifique d'imprécations, sinon de conseils. Mais, hélas! tout le monde se retira plus atterré ; car tant d'hommes puissants, en regardant les évènements sous tant de faces, n'avaient fait, en quelque sorte, qu'un procès-verbal de l'état du malade, et des blessures

incurables dont il était frappé. J'entendis clore, en quelque sorte, cette scène de désespoir politique, par une réflexion qui échappa à un jeune mousquetaire gris, et qui m'est restée : « Dans les temps de crise, et dans les révolutions militaires, tous les partis ont besoin d'un bras. Il faut que les hommes qui aspirent à opprimer ou à sauver leurs semblables cumulent le double caractère du génie civil et du génie guerrier ; voyez Cromwell, voyez César, voyez Washington, voyez Bonaparte. »

Ce mousquetaire gris est fier à bon droit de cumuler lui-même les talents du publiciste et du guerrier : je l'ai toujours trouvé trop galant pour ne pas espérer de le voir un jour ministre. S'il a un peu vivement crié haro sur les alliés dans une brochure, il a défendu, par compensation, les Suisses à la tribune. De mauvais plaisants l'ont surnommé *l'ombre de M. de Chateaubriand au clair de la lune* ; on ne meurt plus d'une épigramme, en France ; ce sont les mêmes railleurs qui auraient voulu comparer le soleil d'Austerlitz à une lanterne.

CHAPITRE VIII.

Attitude du roi. — Les ambassadeurs. — Ce que leur dit Louis XVIII. — Lettre. — M. D'Avaray. — Le comte de Gotz. — Le comte Pozzo di Borgo. — Conversation avec Fouché.

Seul, Louis XVIII, lorsque tout le monde tremblait ou déraisonnait autour de lui, semblait avoir conservé la force de son courage et les ressources de son esprit. Il comprenait bien que sa destinée dépendait de l'attitude qu'il allait prendre. A défaut d'épée dans la main, il voulut du moins s'armer de toute la dignité de son rang, et voir arriver les pires évènements avec un œil calme; tout ce qu'il était en son pouvoir de faire, il le fit. Il se hâta, par plusieurs ordonnances, signées du 6 mars, de convoquer la chambre des pairs et celle des députés; de déclarer Napoléon Bonaparte hors la loi des nations, et de prononcer la peine de mort, tant contre lui que contre ses satellites,

amis ou soutiens. Mais il s'en tint à ces mesures. Vainement on lui conseillait de faire arrêter vingt-quatre des conspirateurs les plus marquants, et de les traduire devant un tribunal militaire, où ils seraient condamnés sans désemparer ; il ne voulut point frapper ce coup d'État :

« Le sang, dit-il, ne coulera que malgré moi ; jamais, si je n'y suis forcé, je ne consentirai à verser le sang des Français. » C'était bien là le langage d'un frère de Louis XVI.

Dès le 5 mars, le corps diplomatique s'empressa de venir lui rendre ses devoirs, et lui témoigner la part qu'il prenait à l'évènement :

« Messieurs, leur dit Louis XVIII, vous me voyez inquiet et souffrant ; mais ne vous y trompez pas, c'est de la goutte. Rassurez vos souverains sur ce qui se passe en France. Le repos de l'Europe n'en sera pas plus troublé que celui de mon royaume. »

Il s'exprimait ainsi sans avoir lui-même foi à ses paroles. Il m'a dit depuis, à plusieurs reprises, qu'il craignit dès le début ce qui arriva plus tard. Seulement il ne croyait pas à une défection aussi complète et aussi prompte.

J'avais laissé passer toute la journée du 6,

non pas sans aller au château, car je n'en bougeais plus, mais sans me présenter devant le roi. Grande fut ma surprise, lorsque, le 7, et le matin de bonne heure, je reçus le billet suivant : « Est-ce au moment du danger que l'on abandonne ses amis? et vous aussi ne m'avez-vous pas prêté serment de fidélité? Que faites-vous depuis deux jours, chère comtesse? M'avez-vous oublié dans mes chagrins, ou craignez-vous qu'à cause d'eux je vous oublie? Pour ceci, n'y comptez pas ; jamais. Au contraire, je pense à vous plus encore que de coutume, par égoïsme peut-être : car j'ai besoin de vous voir, de vous parler ; votre compagnie seule peut donner une agréable distraction aux peines du corps et de l'esprit qui m'accablent. Ne tardez donc pas, je vous prie; arrivez promptement. Un roi qu'on n'a pas encore détrôné vous attend avec la plus vive impatience. »

A peine me fus-je donné le temps de lire ce billet, que je courus auprès du roi. En l'abordant, soit faiblesse de ma douleur, soit pour flatter son infortune, je tombai machinalement à ses genoux ; je pris sa main et la baisai en l'arrosant de pleurs. « Allons, allons! femmelette que vous êtes! me dit Louis XVIII,

pourquoi vous désoler? Tout n'est pas perdu. Le nom de cet homme n'a pas une magie telle, que rien ne lui puisse résister. J'ai pour moi la majesté de roi de France et la puissance armée des souverains. »

Après ce début, je me levai un peu remise, et demandai à Sa Majesté avec beaucoup de ménagement, si elle avait pris conseil d'hommes capables, c'est-à-dire, d'autres hommes que ses ministres. « Sire, lui dis-je, les bons médecins n'ont pas besoin de consultations.
» — Mais ils ne les craignent pas, » me répondit, en balbutiant, Louis XVIII.

Je vis bien, à son embarras, ce qu'il en était, et que les petites rivalités de l'amour-propre parlent toujours aussi haut dans les moments où l'on devrait le moins les écouter. Sur ces entrefaites, parut M. d'Avaray. C'était un homme doux et simple. Il savait bien qu'il n'avait pas assez de génie pour gouverner l'État. Mais avec beaucoup de bon sens et peu d'ambition, il aurait voulu que l'on mît à la tête des affaires des hommes en état de les conduire. Une pareille modestie est un phénomène à la cour. M. d'Avaray pensait comme moi sur le compte de M. de Chateaubriand, et,

de concert, nous prêchâmes si bien Sa Majesté, qu'il fut décidé que l'on appellerait au secours du ministère tout ce qu'il y avait de fortes têtes dans tous les partis et dans toutes les opinions.

Cependant un homme qui continuait à jouer le double jeu qu'il avait joué toute sa vie, un révolutionnaire, un régicide, Fouché, en un mot, était venu au château. On l'avait introduit avec beaucoup de mystère par le passage secret qui menait à l'appartement du roi. Louis XVIII me chargea de le recevoir, car, au même moment, le comte de Gotz, ambassadeur de Prusse, et l'ambassadeur de Russie, comte Pozzo di Borgo, étaient venus ensemble demander audience.

Le comte de Gotz, véritable Allemand, a la conception lente et difficile. Ses manières, qui ne sont pas sans prétention, n'en ont pas plus de légèreté ni de grâce. Il veut causer, il disserte; babiller, il discute; plaisanter, il raisonne. Malgré cela, il fait le galant, l'empressé auprès des dames. Il faut avouer que ce rôle ne va pas à sa taille, et, au besoin, je pourrais raconter quelque aventure qui prouverait ce que j'avance.

Le comte Pozzo di Borgo, né en Corse, possédait en esprit et en finesse tout ce qui manquait à son collègue; ses yeux étincelants de malice annonçaient le diplomate d'une lieue; sorti pauvre de son île, son mérite l'avait élevé à la plus haute faveur et à la plus grande fortune. Alexandre le regardait comme son meilleur conseiller, et lui accordait toute sa confiance. Le comte Pozzo di Borgo avait des manières aisées, et pour mieux *subtiliser* son monde, il faisait parade d'une espèce de franchise qu'il jouait à ravir. Il semblait toujours en dire plus qu'il ne voulait, et par ce moyen, il engageait les autres à en dire plus qu'ils n'auraient dû. Il se vantait même d'avoir obligé une fois M. de Talleyrand de lui parler vrai, mais pour cela c'est trop fort, c'est un prodige, je n'ose y croire.

Louis XVIII reçut ces deux ambassadeurs avec sa sérénité accoutumée; il leur assura que les mesures prises suffiraient pour arrêter Napoléon Bonaparte; il ajouta que, au besoin, il s'adresserait à leur cour respective pour demander les secours qu'on devait lui fournir en vertu du traité secret de Paris. Il ne se doutait pas alors que certaines puissances, l'Autriche

et la Prusse, par exemple, n'étaient pas étrangères à la démarche de Napoléon. Ce point, que l'on a laissé dans l'obscurité par une politique mal entendue, est démontré clairement pour moi; j'ai su, de science certaine, qu'un traité à ce sujet avait été conclu entre l'Autriche et Napoléon avant que celui-ci quittât l'Ile d'Elbe; l'original de ce traité est demeuré longtemps entre les mains de Regnault de Saint-Jean d'Angely. Tout mauvais cas est niable, et je suis sûre qu'on niera celui-ci, mais j'affirme qu'il est certain, et la conduite des troupes autrichiennes en 1815 vient à l'appui de ce que j'avance; d'ailleurs on verra!

Tandis que Louis XVIII était avec ces messieurs, moi, de mon côté, je causais politiquement avec le duc d'Otrante.

« On m'a fait appeler, me dit-il. Est-ce de votre part, madame, ou de celle du roi?

» — De ma part! quel compliment! non, monsieur, sans doute; je ne donne pas mes rendez-vous au château; mais je suis chargée de vous demander l'explication des paroles que vous prononçâtes hier devant moi, et si, dans la circonstance présente, vous pourriez fournir un bon avis.

» — Il n'est plus temps, madame, il n'est plus temps; lorsque tout est calme et tranquille, les conseils peuvent être utiles; ils ne le sont plus dans les moments de trouble comme ceux-ci; on ne doit rien espérer maintenant que du courage et du dévouement des troupes; si les troupes abandonnent la monarchie, elle est perdue. »

Je ne pus rien tirer de plus de Fouché; il me montra tant d'apathie, que je me décidai à aller trouver le roi pour l'instruire de ce qui se passait; il me chargea de congédier Fouché, en lui promettant que plus tard on l'appellerait. Celui-ci partit en me disant : « Assurez le roi que je lui suis dévoué à la vie et à la mort, et que ma seule ambition est de le servir. »

CHAPITRE IX.

De quelques maréchaux. — Les fidèles. — Les mécontents. — Le maréchal Ney. — Il vient au château. — Son audience. — Retour de *Monsieur*. — Proclamation du roi. — M. Lainé. — Le vicomte de Chateaubriand. — Le duc de Feltre. — Disgrâce du maréchal Soult.

Parmi ceux que le retour de Bonaparte menaçait plus particulièrement, il faut compter plusieurs de ses anciens maréchaux. Je citerai d'abord le prince de Wagram, son ami et l'un de ceux qui avait marchandé le moins sa désertion. Le maréchal Berthier, beaucoup trop vanté par Bonaparte, était un homme d'administration, un talent d'état-major. Devenu capitaine des gardes-du-corps du roi, il avait pris goût à cette espèce de sinécure. Il se dévouait franchement à la cause royale, et promettait d'être fidèle à la fortune de Louis XVIII. Il ne pensait pas que cette fidélité serait cause de sa mort.

Le duc de Raguse n'était pas tranquille; il devait redouter que Napoléon ne tirât une vengeance éclatante du tour qu'il lui avait joué la précédente année, et l'on pouvait compter que la crainte qu'il avait de son ancien maître l'attacherait à jamais aux Bourbons.

De même Augereau, soldat parvenu, brave et brutal, sans vertus, sans noblesse, qui, après avoir conspiré pour Bonaparte sans le savoir, lors du 18 fructidor, l'avait outragé en style de corps-de-garde, lors de la restauration ; Augereau nous était gagné pour toujours. Ce gladiateur politique, qui jusque là avait fait sa fortune dans les bouleversements de sa patrie, se voyait perdu cette fois, si un nouveau bouleversement arrivait.

Le maréchal Victor, duc de Bellune, s'était rallié franchement à la monarchie. Il désirait que la France fût libre et heureuse, et il croyait sincèrement qu'elle le serait sous le règne paternel des Bourbons. De soldat intrépide, il s'était montré général habile. D'ailleurs il avait prêté serment de fidélité à Louis XVIII, et sa loyauté aurait eu horreur d'un parjure.

Le maréchal Mortier, duc de Trévise, était dans le même cas. Chacun des grades par les-

quels il passa fut le prix d'une belle action. Sa bravoure était à toute épreuve; franc sans brusquerie, poli sans affectation, il était aimé des soldats, estimé de ses égaux. Le retour de Napoléon lui paraissait une calamité publique, on pouvait compter sur lui.

Le comte Gouvion-Saint-Cyr était encore un de ces hommes qui mettent leur honneur dans la gloire et la fortune de leur pays. Il avait fait ses preuves dans de grandes occasions. Il pensait que la force militaire avait assez régné sur la France, et qu'il était temps qu'elle se reposât à l'ombre de ses lauriers, sous l'égide d'un gouvernement conciliateur par qui tous les maux passés seraient réparés.

Je dois ajouter à cette liste de maréchaux fidèles, le duc de Dalmatie, toujours loyal quoiqu'on le soupçonnât de trahison; le duc de Conégliano, le comte Jourdan, aussi habile que les autres, mais moins heureux; le vieux duc de Valmy, qui l'un des premiers enseigna la victoire aux troupes de la république; le duc de Dantzick, homme intrépide et probe; le comte Pérignon, bon militaire et meilleur diplomate; et enfin le vénérable Serrurier, dont le sang à demi glacé par l'âge se réchauf-

fait encore aux mots d'honneur et de patrie.

Cependant tous les maréchaux de Napoléon ne tenaient pas pour nous; le maréchal Davoust, prince d'Eckmülh, n'avait pas oublié encore la réception qu'on lui fit en 1814. Accoutumé à commander, il ne pouvait se résigner à l'inaction où on le laissait languir. D'ailleurs il avait sur le cœur l'injustice dont il fut victime lorsqu'on l'accusa d'avoir trahi la France parcequ'il n'avait pas rendu la place qui lui était confiée dès les premières sommations de l'étranger. Le maréchal Davoust était, lui aussi, au nombre de ces hommes privilégiés également supérieurs dans le cabinet et sur le champ de bataille, aussi bon militaire que bon administrateur. Il aurait consenti sans doute à servir la monarchie, si elle eût su le traiter selon son mérite; mais, s'étant imaginé qu'on n'avait voulu voir en lui qu'un soldat révolté, il désirait l'occasion de se montrer à elle un grand capitaine.

Le maréchal Masséna, prince d'Essling, surnommé l'*Enfant chéri de la victoire*, n'avait vu arriver la restauration que comme une interruption fâcheuse du rêve de son ambition. Il était un de ces maréchaux qui s'attendaient

à *passer roi* un jour. La couronne de Portugal avait presque touché sa tête, et il se trouvait à l'étroit dans le pacifique commandement d'une division militaire.

Restait, parmi les anciens maréchaux, un homme de qui on ne savait pas trop ce que l'on pouvait craindre ou ce qu'il en fallait espérer : je veux parler de Ney, prince de la Moskowa. Ney était le brave des braves; l'épée de l'empire, comme Masséna en était le bouclier. L'Europe l'avait vu sur tous les champs de batailles, sinon toujours vainqueur, du moins toujours digne de l'être. Les soldats l'adoraient, parcequ'il était moins leur chef que leur ami, leur camarade. Quand il fallait charger l'ennemi, Ney marchait devant à la tête des colonnes; la retraite sonnait-elle? Ney marchait derrière, parceque là était le péril et la gloire. Enfin, on l'a surnommé le *Chevalier sans peur de la nouvelle France*; il lui a manqué un peu plus de force de caractère pour mériter tous les titres de Bayart. Mais on eût dit que ce brave des braves usait toute son énergie dans le tumulte de la guerre, de telle sorte qu'il ne lui en restait plus quand il était rendu au calme de la paix. Si faible, qu'on le faisait

tourner à tous vents, il s'enflammait pour ou contre sans raisonner, comme un enfant; il disait blanc, il disait noir, sans y penser; on n'aurait jamais pu soupçonner tant d'ignorance avec tant de génie, tant de mollesse avec tant de valeur.

Tel m'a paru *Michel Ney*, comme il se nomma lui-même dans un moment bien fatal. Je ne sais si mes contemporains trouveront fidèle le portrait que j'ai fait de lui; je l'ai tracé, j'espère, avec bonne foi, avec impartialité. Je voudrais qu'il me fût permis de passer sous silence ce qui me reste à dire de cet homme illustre et malheureux; mais je ne puis rien taire, je dois à la vérité, à la réputation du feu roi, dont la mémoire m'est chère, de m'armer de sévérité pour ne pas être injuste.

Le maréchal Ney n'était point à Paris lorsque la nouvelle du débarquement de Napoléon y arriva. Le ministre de la guerre lui envoya une dépêche, qui lui enjoignait de venir sur-le-champ; il vint. Le 6 mars, le duc de Dalmatie lui transmit l'ordre du roi, afin qu'il partît le soir même pour Besançon, chef-lieu de son gouvernement militaire. On voulait réunir dans cette ville une armée, qui, com-

mandée par le maréchal, pourrait combattre avec avantage celle de Napoléon.

Le prince de la Moskowa accepta sans difficulté le rôle qu'on lui proposait; tout entier à l'inspiration du moment, il ne réfléchit pas combien il lui serait difficile de se maintenir dans la ligne de son devoir; il crut qu'il demeurerait fidèle parcequ'il n'aimait plus Napoléon. Trompé sur ses sentiments, poussé par sa destinée, il se rendit au château; il alla d'abord chez le duc de Berry. S. A. R. le reçut fort bien. Dans le courant de la conversation, le duc de Berry demanda au prince de la Moskowa s'il connaissait le colonel Labédoyère; le maréchal répondit que ce jeune et brave militaire avait été l'un des aides-de-camp du prince Eugène, mais qu'il ne le connaissait pas personnellement. Après cela, le duc de Berry congédia le maréchal, non sans le combler de caresses et de compliments.

Le maréchal allait sortir des Tuileries, lorsque tout-à-coup il lui vint l'idée funeste de renouveler au roi de vive voix l'hommage de son respectueux dévouement; il confia cette idée à l'un de ses aides-de-camp, au baron Clouet. Celui-ci, qui savait son général par cœur, craignant

cet accès de royalisme, tenta de le dissuader de monter chez Sá Majesté; il alla jusqu'à lui dire : « Prince, réfléchissez que vous devez tout à Napoléon; malgré ses torts, je suis sûr que vous l'aimez encore; vous ne pourrez pas être long-temps son ennemi, et dans le cas où son bonheur vous obligerait à lui rendre les armes, ne pourrait-il pas vous accuser d'avoir juré à un autre une fidélité qu'on ne songeait pas à vous demander? » Le maréchal, qui était sous le charme, loin d'écouter de si sages représentations, tança sévèrement celui qui les lui faisait, et alla chez Sa Majesté; Louis XVIII fut enchanté de l'abord franc et ouvert du maréchal.

« Prince de la Moskowa, lui dit-il, vous êtes en mesure de rendre un service immense à ma couronne; je ne serai pas ingrat.

» — Sire, répondit Ney, je suis récompensé à l'avance par tout le bien que Votre Majesté a fait à l'armée, et par les bontés particulières dont elle m'a comblé. »

Après cela, le maréchal rassura le roi, qui doutait du dévouement de la troupe, et quitta Sa Majesté en protestant de sa fidélité éternelle. Cependant, toujours irrésolu, le maréchal ne

put s'empêcher de dire au baron Clouet en descendant le grand escalier : « Tu avais raison, mon ami ; j'aurais pu me dispenser de faire cette démarche. » Quant à nous, qui ne connaissions pas encore le caractère de Ney, nous étions ravis de sa conduite, et nous le proclamions déjà le sauveur de la monarchie ; nous croyions presque ceux qui prétendaient qu'il s'était vanté de ramener Bonaparte dans une cage de fer.

Quelques jours s'étaient écoulés ; on tâchait d'amuser le peuple de Paris par mille fausses nouvelles. Hélas ! souvent on se trompait soi-même ; tous les journaux répandaient officiellement le bruit de nos prétendues victoires. Le 11 mars même, un officier supérieur des gardes-du-corps ouvrant la fenêtre de la salle des Maréchaux qui donne sur le jardin des Tuileries, annonce au peuple d'une voix forte que l'usurpateur a péri dans un combat, que la royauté est sauvée...... A la même heure, *Monsieur* et le duc d'Orléans rentraient dans Paris fuyant devant Napoléon.

Ce retour de *Monsieur* consterna la ville et la cour ; on recommença à craindre une catastrophe prochaine ; dans cette circonstance, le

roi crut devoir parler à la nation. Il écrivit devant moi et sans rature la proclamation suivante, qui est pleine de dignité et de sagesse, et bien supérieure, à mon avis, aux proclamations ampoulées de Bonaparte.

« Au château des Tuileries, le 11 mars 1815.

» Après vingt-cinq ans de révolutions, nous » avions, par un bienfait signalé de la Providence, » ramené la France à un état de bonheur et de » tranquillité. Pour rendre cet état durable et » solide, nous avions donné à nos peuples une » Charte, qui, par une constitution sage, assu- » rait la liberté de chacun de nos sujets; cette » Charte était, depuis le mois de juin dernier, la » règle journalière de notre conduite, et nous » trouvions dans la Chambre des pairs et dans » celle des députés tous les secours nécessaires » pour concourir avec nous au maintien de la » gloire et de la prospérité nationale. L'amour » de nos peuples était la récompense de nos tra- » vaux et le meilleur garant de leurs heureux » succès, c'est cet amour que nous invoquons » avec confiance contre l'ennemi qui vient souil- » ler le territoire français, qui veut y renouve- » ler la guerre civile. C'est contre lui que toutes

»les opinions doivent se réunir. Tout ce qui aime »sincèrement la patrie, tout ce qui sent le prix »d'un gouvernement paternel et d'une sage li»berté, garantie par les lois, ne doit plus avoir »qu'une pensée, celle de détruire l'oppresseur »qui ne veut ni patrie, ni gouvernement, ni li»berté. Tous les Français, égaux par la constitu»tion, doivent l'être aussi pour la défendre; c'est »à eux tous que nous adressons l'appel qui doit »les sauver tous. Le moment est venu de donner »un grand exemple, nous l'attendons d'une na»tion libre et valeureuse; elle nous trouvera tou»jours prêt à la diriger dans cette entreprise, à »laquelle est attaché le salut de la France. Des »mesures sont prises pour arrêter l'ennemi »entre Lyon et Paris; nos moyens suffiront »si la nation lui oppose l'invincible obstacle »de son dévouement et de son courage. La »France ne sera point vaincue dans cette lutte »de la liberté contre la tyrannie de la fidé»lité, contre la trahison de Louis XVIII contre »Bonaparte. »

Cette proclamation, toute belle qu'elle était, annonçait cependant une vérité triste, celle que Napoléon avait trouvé des partisans, et que, depuis la mer jusqu'à Lyon, tout le pays

lui appartenait. Le roi devinait le dernier coup dont la fortune le frapperait; mais hélas! comme on l'a vu, le roi était le seul qui eût conservé sa tête dans cette fatale catastrophe! les plus *habiles* commençaient à répondre tous qu'on les consultait trop tard.

Sur ces entrefaites, M. Lainé se présenta. Il offrit le concours de la chambre des députés pour toutes les mesures à prendre. Il montra bien dans cette occasion qu'il était, ainsi qu'on l'a dit, le républicain le plus dévoué à la monarchie.

« Sire, dit-il les larmes aux yeux, votre cause nous est chère, comme celle de la liberté. Celui qui s'avance nous la promettra aussi, mais nous ne pouvons compter que sur sa tyrannie. Nous vous devons la Charte, et la Charte sera le salut de la France. »

Un homme de la cour, là présent, lequel avait de fort bonnes intentions, mais la vue fort courte, s'avisa de demander si ce ne serait pas, au contraire, le cas de suspendre la Charte.

« Suspendre la Charte! s'écria M. Lainé; ce serait immoler la monarchie. Il ne saurait y avoir en France de royauté sans ce pacte fon-

damental, comme il n'est plus de Charte sans la monarchie. »

C'était aussi l'avis de Louis XVIII.

Quant à moi, forte de la permission du roi, j'étais accourue chez le vicomte de Chateaubriand. Je le trouvai profondément affecté de la marche des affaires, mais non pas découragé par elle. Le noble écrivain se disposait à aller combattre en simple soldat pour cette famille des Bourbons que déjà une fois sa plume éloquente avait aidés à reconquérir le trône. Je lui dis que le roi voulait le voir: nous nous rendîmes ensemble au château. Louis XVIII reçut à merveille mon illustre ami, causa long-temps avec lui sur l'état actuel des choses, et finit par lui accorder une partie de cette confiance que M. de Chateaubriand méritait tout entière. Qui ne fut pas content de cela? M. de Blacas. Sa vanité était profondément blessée de voir un autre désormais plus avant dans les bonnes grâces du roi. M. de Blacas n'aurait-il pas dû savoir que les hommes médiocres ne peuvent avoir d'autorité que dans le calme; qu'au moment de la tempête, le gouvernail appartient au plus habile? Je passe à autre chose. Je me

pressé comme les évènements que je raconte.

Le retour de ***Monsieur*** devint funeste au maréchal Soult. Les envieux de ce ministre renouvelèrent leurs attaques contre lui. On voulait le rendre responsable de tout ce qui arrivait. A entendre tels et tels, c'était lui qui ramenait Napoléon. On disait que, pour conduire à bien ce complot, il avait cantonné sur la route toutes les troupes qui, mieux que les autres, reviendraient à leur ancien général. En conséquence, pour engager le roi à renvoyer ce ministre, on lui remplissait l'esprit d'inquiétudes, qui disparaissaient bientôt devant la noble assurance du duc de Dalmatie. « Non! s'écria un jour le roi en ma présence, non, la trahison n'a pas cette allure! »

Le parti qui voulait renverser le duc de Dalmatie du ministère y portait le général Clarke, duc de Feltre. Ce général-diplomate s'était bien battu; on citait de lui de beaux faits d'armes, mais aucune grande action. Il s'occupait minutieusement de petites choses : c'était le héros des riens. Jamais je n'ai vu de vanité plus extravagante. Il prétendait descendre de je ne sais quel roitelet d'Irlande, et l'on trouvait son écusson gravé ou peint dans tous les coins

de son hôtel, et jusque sur les meubles les plus secrets de sa garde-robe.

Tel était l'homme qu'on portait à la place du maréchal Soult, et qui y arriva. Grâces donc à une intrigue, le duc de Feltre obtint le porte-feuille de la guerre, et la pauvre monarchie continua à aller de mal en pis, à la grande mortification de M. Roux-Laborie qui, comme je l'ai dit par anticipation, se vantait d'avoir donné un fier coup d'épaule à ce nouveau ministre.

CHAPITRE X.

Revue de la garde nationale. — Deuxième proclamation du roi. — M. de Sémonville. — Conversation avec Fouché. — Mécontentement du roi.—Lettre curieuse du comte de M... — L'ambassadeur d'Autriche chez le roi. — Conversation avec M. Benjamin Constant. — Son article du 19 mars.

Louis XVIII n'avait malheureusement pas autant de santé que de courage. Sa goutte, que les inquiétudes de l'âme irritaient peut-être, ne lui laissait plus un instant de repos. Je voyais ses souffrances, je voyais avec quelle fermeté il luttait contre la violence du mal, et je l'engageais à ne se point fatiguer. C'était le matin du jour où il passa en revue la garde nationale; le père Élisée m'avait dit que cette course pourrait faire au roi le plus grand mal, et qu'il fallait le dissuader de sortir. J'insistai donc auprès de Sa Majesté pour qu'elle restât au château. Tout ce que je dis fut inutile, le roi alla à la revue. Mais

les douleurs de la goutte vainquirent la fermeté de Louis XVIII; il ne put achever de parcourir jusqu'au bout les rangs de la garde nationale; il fallut le ramener au château, presque mourant. L'épouvante fut aux Tuileries; on sentait que dans ce moment le roi seul pouvait sauver la France. Malgré son état, il put dicter la proclamation à l'armée que je joins ici.

« LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE » FRANCE ET DE NAVARRE, à nos braves ar- » mées, salut.

» Braves soldats, la gloire et la force de no- » tre royaume, c'est au nom de l'honneur que » votre roi vous ordonne d'être fidèles à vos » drapeaux; vous lui avez juré fidélité, vous ne » trahirez pas vos serments. Un général, que » vous auriez défendu jusqu'au dernier soupir » s'il ne vous avait pas déliés par une abdication » formelle, vous a rendus à votre roi légitime. » Confondus dans la grande famille dont il est » le père et dont vous ne vous distinguerez que » par les plus éclatants services, vous êtes re- » devenus mes enfants, je vous porte tous dans » mon cœur. Je m'associais à la gloire de vos » triomphes, alors même qu'ils n'étaient pas

» pour ma cause. Rappelé au trône de mes » pères, je me suis félicité de le voir défendu » par cette brave armée, si digne de le défendre. » Soldats, c'est votre amour que j'invoque, » c'est votre fidélité que je réclame. Vos aïeux » se rallièrent jadis au panache du grand » Henri; c'est son petit-fils que j'ai placé à » votre tête; suivez-le fidèlement dans les sen- » tiers de l'honneur et du devoir. Défendez » avec lui la liberté publique qu'on attaque, » la Charte constitutionnelle qu'on veut dé- » truire; défendez vos femmes, vos pères, vos » enfants, vos propriétés, contre la tyrannie qui » les menace. L'ennemi de la patrie n'est-il » pas aussi le vôtre? N'a-t-il pas spéculé sur » votre sang, trafiqué de vos fatigues et de vos » blessures? N'est-ce pas pour satisfaire son » insatiable ambition qu'il vous conduisit, » à travers mille dangers, à d'inutiles et à de » meurtrières victoires!

» Notre belle France ne lui suffisait plus. Il » épuiserait de nouveau la population pour » aller aux extrémités du monde payer de vo- » tre sang de nouvelles conquêtes. Défiez-vous » de ses perfides promesses. Votre roi vous » appelle, la patrie vous réclame. Que l'hon-

» neur vous fixe invariablement sous vos dra-
» peaux, c'est moi qui me charge de vous ré-
» compenser. C'est dans vos rangs, c'est
» parmi les soldats fidèles que je choisirai des
» officiers. La reconnaissance publique paiera
» tous vos services; encore un effort, et vous
» jouirez bientôt de la gloire et du repos glo-
» rieux que vous avez mérité.

» Marchez donc, braves soldats, à la voix de
» l'honneur; arrêtez vous-mêmes le premier
» traître qui voudra vous séduire. Si quelques
» uns d'entre vous avaient déjà prêté l'oreille
» aux perfides suggestions des rebelles, il en
» est encore temps, qu'ils rentrent dans les
» sentiers du devoir, la porte est ouverte au re-
» pentir. C'est ainsi que plusieurs escadrons
» qu'un coupable voulait égarer, près la Fère,
» l'ont eux-mêmes forcé à s'éloigner. Que cet
» exemple profite à toute l'armée; que ce grand
» nombre de corps qui sont restés purs, qui
» ont refusé de se réunir aux rebelles, serrent
» leurs bataillons pour attaquer et repousser
» les traîtres. Soldats! vous êtes Français, je
» suis votre roi : ce n'est pas en vain que je
» confie à votre courage et à votre fidélité le
» salut de notre chère patrie.

» LOUIS. »

C'était dans Paris même que Louis XVIII trouvait le moins de secours, malgré l'enthousiasme apparent qui régnait dans sa bonne ville. La chambre des députés, dont on espérait merveille, ne faisait pas grand' chose; car elle avait plus de crainte de l'empereur que de dévouement pour le roi. La chambre des pairs était aussi plus calme qu'on ne l'aurait souhaité; elle attendait les mesures qu'il fallait prendre, et ne les provoquait pas. M. Huguet, comte de Semonville, nommé grand-référendaire, était, lui particulièrement, très embarrassé. Il aimait la position heureuse où le roi l'avait mis, son bel appartement au Luxembourg, ses traitements énormes. Il désirait conserver ses petites commodités, et il aurait voulu que la monarchie restât en place pour que sa place lui restât. C'était un homme agréable et conciliant, toujours de l'avis du dernier venu, parcequ'il n'en avait pas à lui; faisant des politesses à tout le monde, touchant dans toutes les mains, s'accommodant de tous les partis. L'univers se bornait pour lui à son cher palais du Luxembourg, et, pour ne pas en sortir, il était capable parfois de prendre des mesures énergiques. Ce fut ainsi que, le 20 mars, il fit enregistrer

à la chambre des pairs la protestation de Louis XVIII contre l'usurpation à main armée de Napoléon. Il y avait à cela beaucoup de courage. En vérité, notre intérêt personnel nous conseille assez généreusement quelquefois.

Cependant les écoles de droit et de médecine partaient en masse pour combattre l'ennemi commun. Le jardin des Tuileries était encombré du matin au soir d'une population immense qui passait le temps à crier, Vive le roi! J'aurais voulu que tous ces gens-là prissent les armes; mais c'était bien assez pour eux de crier.

Le 12 mars au matin je rencontrai le duc d'Otrante qui allait à pied dans la rue Saint-Dominique. Il vint à moi d'un air empressé, et après les compliments d'usage :

« Tout va bien! me dit-il; Bonaparte en sera pour sa levée de boucliers. La Bourgogne et le Bourbonnais se sont levés en masse, et à l'heure où je vous parle l'affaire est faite.

» — Vous ne croyez pas ce que vous me dites, répliquai-je; vous savez qu'il n'en est rien.

— Si, si, la chose est certaine. La France ne veut plus de cet homme-là.

» — La France! c'est possible; mais, vous convenez que vous voudriez en tâter encore.

»—Voilà une supposition abominable. Non, jamais je ne serai de son parti, j'ai trop de raisons de le haïr. Mais, ajouta Fouché d'un ton patelin, on a donc bien peur au château ?

» — Qui vous le fait croire?

» — Une nouvelle qu'on vient de me donner. On prétend que l'on emballe les diamants de la couronne.

» — J'ignore ce qui se passe au garde-meuble. Dans tous les cas, je crois qu'on a raison de se précautionner à tout évènement.

» — Toujours vos craintes chimériques!

» — Et vous, toujours votre fausse sécurité.

» — Vous ne m'aimez pas.

» — Tenez-vous beaucoup à ce que je vous aime ?

» — Beaucoup, je vous jure. Ah! si vous vouliez avoir en moi plus de confiance, nous pourrions servir le roi utilement.

» — Prouvez-moi votre franchise.

» — Je ne puis aujourd'hui vous en donner aucune preuve; plus tard vous me rendrez justice. En attendant, certifiez au roi que

jamais je ne renoncerai à le servir. » Là finit notre conversation.

Quelques jours après, j'étais chez Sa Majesté, lorsqu'un personnage auguste y entra. Je n'avais eu que le temps de passer dans un cabinet voisin qui me servait de cachette lorsque le roi voulait être seul.

« Sire, dit le personnage, on répand les bruits les plus sinistres; on prétend que le maréchal Ney nous trahira : que devons-nous faire en cette circonstance?

» — Mourir à notre poste, répondit Louis XVIII; mourir avec honneur, si tout espoir nous est ravi.

»—Mais, sire, tant qu'une partie du royaume sera occupée par des troupes fidèles, il ne faut pas croire tout perdu. Ne serait-il pas bon que nous nous retirassions sur l'extrême frontière, dans une forteresse qui nous permît de communiquer avec les alliés?

» — Ce serait fuir que de sortir de Paris; ma place est ici, je ne la quitte pas.

» — Louis XVI est mort pour avoir quitté Paris trop tard. Croyez-moi, le courage est bon, mais la prudence est utile.

» — Courage et prudence, tout me retient à

Paris. Si chacun avait fait comme moi, nous ne serions pas dans la position pénible où nous sommes. »

J'entendis quelques mots qui ressemblaient à des excuses ; le personnage sortit, je rentrai chez le roi.

« Venez, venez, me dit-il ; il faut que je vous gronde, car, soyez-en persuadée, vous ne valez pas mieux que les autres.

» — Comment, sire ?

» — Vous ne m'avez pas prévenu que le gouvernement se faisait chaque jour des mécontents. Bonaparte tomba parcequ'il repoussait la vérité, et moi je tomberai parcequ'on n'a pas voulu me la dire. »

C'était l'idée qui depuis quelque temps tourmentait Louis XVIII.

Sur ces entrefaites on apporta au roi plusieurs lettres interceptées au cabinet noir de la poste. Une dans le nombre me parut mériter d'être conservée. En voici la copie. Je dois apprendre que celui qui l'écrivait était un homme de qualité, attaché d'abord à la maison de Bonaparte, et depuis à celle de Louis XVIII. Cette lettre était adressée à sa femme.

« MA CHÈRE AMIE,

» Les affaires vont toujours de mal en pis, nous ne savons plus maintenant sur quel pied danser; il faut tâcher de ne nous mettre mal avec personne, c'est là l'important. Ne craignez pas de bien vanter votre royalisme, mais que ce soit en bonne compagnie. A votre place, je garderais la chambre; dans les circonstances où nous nous trouvons, c'est le plus sage: de cette façon l'on ne risque pas de se compromettre.

» Faites savoir sous main à D...... qu'il est violemment soupçonné de bonapartisme, et qu'on pourrait bien l'arrêter un beau matin; je serais au désespoir qu'il lui arrivât un désagrément. Il conviendrait, je crois aussi, que l'on conseillât à son fils le chevalier de s'engager dans les volontaires royaux; le père se trouvant d'un côté, et le fils de l'autre, ils seraient en mesure à tout évènement: on ne sait pas ce qui peut arriver.

» Je n'ai pas un moment à moi. Je passai hier la soirée chez M. de Sèze, et ce matin, je ne sais comment, j'ai perdu trois bonnes heures à causer avec Carnot. Je vais au château

deux fois par jour ; on aurait tort de m'en vouloir, car enfin j'ai mon service à faire : d'ailleurs je suis tout dévoué au roi.

» Envoyez-moi courrier par courrier mon ancien costume de chambellan ; je crains de le laisser manger aux vers, et je ne serais pas fâché de l'avoir sous peu à Paris.

» Monseigneur le duc de Berry me comble de bontés ; je n'en serai jamais assez reconnaissant Faites-moi passer aussi les trois lettres du roi Joseph, ce sont des autographes d'un grand prix, il ne faut pas les perdre.

» Adieu. Ne craignez rien pour moi. Quels que soient les évènements, je ne quitterai pas les Tuileries. Adieu de nouveau, ma chère amie. *Le comte de M......* »

En lisant cette lettre, on croira sans doute qu'elle est faite à plaisir. Eh bien ! je puis assurer que l'original est entre mes mains. Combien d'autres preuves de la turpitude courtisane je pourrais montrer ! que de suppliques adressées au roi dont je pourrais parler, suppliques où l'avidité prenant à peine le voile de l'attachement, chacun cherchait à tirer profit d'une autorité qui se ruinait ! On demandait des places, des cordons, de l'argent ; la mo-

narchie était mise au pillage, c'était à qui aurait la meilleure part de ses débris.

Le baron de Vincent demanda une audience, elle lui fut accordée sur-le-champ; cette fois encore j'étais là, comme dit Agrippine, *invisible et présente.* Comme le baron de Vincent exprimait sa douleur sur ce qui arrivait : « Eh bien! monsieur l'ambassadeur, lui dit Louis XVIII d'un ton ferme, où voulez-vous en venir? » Le diplomate autrichien, d'abord un peu interdit à cette question, répondit ensuite que l'intention du roi son maître était de tout accommoder; que, renonçant désormais à la couronne de France, à laquelle il aurait pu prétendre pour et par sa fille, il demandait en dédommagement la couronne de Naples. « Je ne m'attendais pas, répondit Louis XVIII avec un redoublement de majesté, que votre maître espérât plus obtenir de moi seul que du congrès assemblé; je n'ai aucun pouvoir personnel sur le royaume de Naples; mais comme chef de ma famille, je ne consentirai jamais à diminuer ses droits; celui qui maintenant occupe le trône est un soldat parvenu, qui sans doute ne sera pas roi long-temps; mais j'aimerais mieux l'en laisser le maître que d'y renon-

cer par un traité. J'attends tout de la justice de ma cause; je ne reconnais aucun droit à l'archiduchesse Marie-Louise; c'est à votre maître à savoir s'il me fera la guerre dans l'intérêt de son gendre.

» — Ah! sire, dit M. de Vincent, ce n'est point son dessein.

» — Je me plais à le croire; cependant, s'il veut marcher d'accord avec les souverains alliés, pourquoi a-t-il fait un pacte caché avec l'homme qui vient porter la guerre au sein de mes États? » La réponse embrouillée de l'ambassadeur montra clairement au roi ce qu'il soupçonnait déjà, que l'Autriche, en cette circonstance, ne jouait pas de franc jeu. N'ayant rien de bon à dire, force fut au baron de Vincent de terminer l'audience.

Je trouvai chez moi, en arrivant, M. Benjamin Constant, le plus spirituel de tous les ambitieux, le plus logique de tous les tribuns, et le moins raisonnable des hommes, malgré sa haute raison. Je fus étonnée de le voir.

« Hé ! monsieur, lui dis-je, quelle nouvelle vous amène ?

» — Madame, le malheur de l'État. Au moment de la tempête, je viens offrir mes ser-

vices comme simple matelot; si le roi veut les agréer......

» — Sans doute, sans doute, il les agréera, et avec joie. Les gens comme vous sont rares, et si vous devenez royaliste cette semaine, vous nous serez d'un grand secours.

» — Est-ce une politesse, ou une raillerie? me demanda le baron de Rebecque en riant.

— « Non, je vous estime trop pour vous railler. »

Là-dessus, M. de Constant me parla de ce qu'il avait fait, de ce qu'il voulait faire. Il me montra quelques pages de sa composition qu'il voulait insérer dans les journaux, si elles avaient l'approbation de Sa Majesté. C'était ce fameux article qui parut dans les *Débats* du 19 mars. J'aime à le relire chaque anniversaire de ce jour fatal.

« Dimanche, 19 mars 1815.

» Les représentants de la nation ont porté au pied du trône l'expression de leur dévouement et de leur reconnaissance. Ils ont exprimé en même temps, et l'admiration du peuple pour le courage de son monarque, et le désir de voir associés aux destinées de la

France les hommes qui, depuis vingt-cinq années, ont, à diverses époques, défendu la patrie, la gloire et la liberté françaises; association salutaire qui réunit toutes les opinions, efface les derniers vestiges des partis opposés, et entoure le roi constitutionnel de ses véritables appuis; de ceux qui, en 1789, voulaient faire fleurir la liberté sous la monarchie, et qui, en 1815, voulaient consolider la monarchie par la liberté. Ils sont en effet le boulevard des gouvernements, ceux qui se rendent compte des motifs pour lesquels ils les défendent. Quand on ne demande qu'à servir le despotisme, on passe avec indifférence d'un gouvernement à l'autre, bien sûr qu'on retrouvera sa place d'instrument sous le nouveau despotisme; mais quand on chérit la liberté, on se fait tuer autour du trône qui la protége.

» Maintenant donc, rassurés sur toutes nos inquiétudes, heureux et fiers de la dignité, du courage, de la sincérité de notre monarque, redoublons d'efforts contre l'ennemi de la France, contre l'ennemi de l'humanité. Louis XVIII, par une confiance digne d'un roi de France envers des Français, loin de

s'entourer de précautions ombrageuses, saisit le moment du danger pour rendre plus libérale encore la constitution qui nous régit. Appuyé sur cette base inébranlable, la seule qui, de nos jours, puisse donner aux gouvernements de la force et de la durée, il se repose sur notre zèle, sur notre patriotisme, et sur ce courage éprouvé par l'Europe, et qui fera éternellement son admiration. Il s'agit de tous nos intérêts, de nos femmes, de nos enfants, de nos propriétés, de la liberté, de notre industrie, de nos opinions, de nos paroles et de nos pensées. L'homme qui nous menace avait tout envahi : il enlevait les bras à l'agriculture; il faisait croître l'herbe dans nos cités commerçantes; il traînait aux extrémités du monde l'élite de la nation, pour l'abandonner ensuite aux horreurs de la famine et aux rigueurs des frimas. Par sa volonté, douze cent mille braves ont péri sur la terre étrangère, sans secours, sans aliments, sans consolations, désertés par lui, après l'avoir défendu de leurs mains mourantes. Il revient aujourd'hui, pauvre et avide, pour nous arracher ce qui nous reste encore. Les richesses de l'univers ne sont plus à lui; ce sont les nôtres qu'il veut dévorer. Son appa-

rition, qui est pour nous le renouvellement de tous les malheurs, est pour l'Europe un signal de guerre. Les peuples s'inquiètent; les puissances s'étonnent; les souverains devenus nos alliés par son abdication sentent avec douleur la nécessité de redevenir nos ennemis. Aucune nation ne peut se fier à sa parole; aucune, s'il nous gouverne, ne peut rester en paix avec nous.

» Du côté du roi est la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix; du côté de Buonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre! Nous jouissons, sous Louis XVIII, d'un gouvernement représentatif, nous nous gouvernons nous-mêmes; nous subirions, sous Buonaparte, un gouvernement de mameloucks; son glaive seul nous gouvernerait. Et qu'il me soit permis de relever une erreur qui, sans doute, n'affaiblirait pas les cœurs intrépides et les résolutions courageuses; mais qui pourrait ébranler les esprits incertains et les âmes vulgaires. On a, dans nos journaux, parlé de la clémence que promettait Buonaparte, et l'on s'est indigné de cette clémence; mais cette promesse n'existe pas. J'ai lu ces proclamations d'un tyran déchu qui veut ressaisir le sceptre;

les mots de clémence ou d'amnistie ne s'y trouvent pas plus que ceux de constitution ou de liberté. Quelques paroles, jetées dédaigneusement sur les écrits qui ont paru depuis le 31 mars, semblent, il est vrai, offrir à ceux qui ont attaqué la tyrannie renversée la garantie du mépris; mais les paroles ne contiennent aucun engagement : elles laissent le champ libre à toutes les vengeances.

» Les proclamations de Buonaparte ne sont point celles d'un prince qui se croit des droits au trône : elles ne sont pas même celles d'un factieux qui s'efforce de tenter le peuple par l'appât de la liberté; ce sont les proclamations d'un chef armé qui fait briller son sabre pour exciter l'avidité des satellites, et les lancer sur les citoyens comme sur une proie. C'est Attila, c'est Gengis-Kan, plus terrible et plus odieux, parceque les ressources de la civilisation sont à son usage; on voit qu'il les prépare, pour régulariser le massacre et pour administrer le pillage : il ne déguise pas ses projets, il nous méprise trop pour daigner nous séduire.

» Et quel peuple, en effet, serait plus digne que nous d'être méprisé, si nous tendions nos bras à ses fers! Après avoir été la terreur de

l'Europe, nous en deviendrions la risée; nous reprendrions un maître que nous avons nous-mêmes couvert d'opprobre. Il y a un an, nous pouvions nous dire entraînés par l'enthousiasme, ou trompés par la ruse; aujourd'hui, nous avons proclamé que nos yeux étaient ouverts, que nous détestions le joug de cet homme : c'est contre notre vœu connu, déclaré, répété mille fois, que nous reprendrions ce joug effroyable; nous nous reconnaîtrions nous-mêmes pour une nation d'esclaves; notre esclavage n'aurait plus d'excuse, notre abjection plus de bornes.

» Et du sein de cette abjection profonde, qu'oserions-nous dire à ce roi que nous aurions pu ne pas rappeler? car les puissances voulaient respecter l'indépendance du vœu national; à ce roi que nous avons attiré par des résolutions spontanées sur la terre où déjà sa famille avait tant souffert? Lui dirions-nous : « Vous avez cru aux Français; nous vous avons » entouré d'hommages, et, rassuré par nos ser» ments, vous avez quitté votre asile, vous êtes » venu au milieu de nous, seul et désarmé. » Tant que nul danger n'existait, tant que » vous disposiez des faveurs et de la puissance,

» un peuple immense vous a étourdi par des » acclamations bruyantes; vous n'avez pas » abusé de son enthousiasme. Si vos ministres » ont commis beaucoup de fautes, vous avez » été noble, bon, sensible; une année de » votre règne n'a pas fait répandre autant de » larmes qu'un seul jour du règne de Buo- » naparte.

» Mais il reparaît sur l'extrémité de notre » territoire, il reparaît, cet homme teint de » notre sang, et poursuivi naguère par nos » malédictions unanimes. Il se montre, il » menace, et ni les serments ne nous retien- » nent, ni vos vertus ne nous imposent, ni » votre confiance ne nous attendrit, ni la » vieillesse ne nous frappe de respect. Vous » avez cru trouver une nation, vous n'avez » trouvé qu'un troupeau d'esclaves parjures. »

» Non, tel ne sera pas notre langage. Tel ne sera du moins pas le mien; je le dis aujourd'hui sans crainte d'être méconnu : j'ai voulu la liberté sous diverses formes; j'ai vu qu'elle était possible sous la monarchie; je vois le roi se rallier à la nation; je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme,

et balbutier des mots profanes pour racheter une vie honteuse.

» Mais ce n'est point le sort qui nous attend. Les guerriers qui durant vingt-cinq années ont couvert la France d'une immense gloire ne seront pas les instruments de la honte nationale ; ils ne vendront pas leur patrie, qui les a admirés et qui les chérit. Trompés un instant, ils reviendront aux drapeaux français. Affligés de quelques erreurs dont ils furent victimes, ils voient ces erreurs réparées. Ils ont pour guides leurs anciens chefs, leurs frères d'armes ; ceux qui les conduisirent si souvent à la victoire, ceux qui connaissent leurs services aideront le monarque à les récompenser. L'égarement d'un jour doit être oublié : ils ont peut-être ignoré leurs propres fautes ; la nation les ignorera comme eux, pour se rappeler leur valeur admirable et leur immortelle renommée.

» BENJAMIN DE CONSTANT. »

Un mois après, le 20 avril, le signataire avait accepté de Napoléon le titre de conseiller d'État. En vérité, M. Benjamin Constant est le plus inconstant des hommes.

CHAPITRE XI.

Séance royale. — Discours du roi. — Serment de *Monsieur*. — Défection de Ney. — Fouché. — Carnot. — Ma visite à ce dernier. —Notre conversation. — Le 19 mars. — Tristes nouvelles. — Mon désespoir.

Cependant, on cherchait au château tous les moyens de rattacher le peuple à la cause royale. Mais on doutait que *Monsieur* partageât les sentiments constitutionnels du roi, et on l'accusait de peu aimer cette charte que son auguste frère avait octroyée. En effet, les alentours de *Monsieur* parlaient légèrement de ce pacte fondamental, et leur conduite avait été d'accord avec leurs discours en maintes occasions. Mais *Monsieur* ignorait ces menées; il était attaché sincèrement aux nouvelles institutions du pays; il l'a prouvé, lorsque, en montant sur le trône, il nous a rendu, comme disent les orateurs du côté gauche, la plus vitale de nos libertés.

Louis XVIII sentait le besoin de détromper la nation, et de la convaincre que *Monsieur*, ainsi que le duc de Berry, n'avaient point des opinions contraires aux siennes. De là vint cette séance royale dont on fit tant de bruit, dont on espéra tant, et qui, en définitive, produisit tant de larmes sentimentales et si peu d'effets. Le 16 mars, les deux chambres furent convoquées en séance solennelle dans le palais du Corps-Législatif. Le roi se rendit à l'assemblée en grande pompe. Le cortége était précédé et suivi de plusieurs détachements de la garde nationale, des troupes de ligne, d'autres corps de l'armée et de la maison militaire. La haie, sur la route, était formée de bataillons de toutes armes. Malgré une pluie épouvantable, une foule immense se pressait sur le passage du roi.

L'affluence n'était pas moindre dans la salle. Non seulement les tribunes, mais les quatre premières rangées des bancs étaient garnies de monde. A la droite du trône, sur les gradins inférieurs, étaient les pairs, à la gauche les députés; de chaque coté du trône, un garde national, un garde-du-corps, un soldat de la igne. Vers les quatre heures, le son des tam-

bours, la musique des divers régiments, le bruit du canon et des acclamations réitérées annoncèrent le roi. Une députation des deux chambres, les huissiers, les messagers d'État, les hérauts d'armes, les officiers de la maison et les princes de la famille royale précédaient Sa Majesté. Elle s'avançait, soutenue par le duc de Duras et le comte de Blacas, comme si en ces jours de crise, elle n'eût pu trouver de plus dignes et de plus fermes appuis. Tandis que les femmes agitaient leurs mouchoirs blancs en signe d'amour et de fidélité; tandis que les pairs et les députés faisaient éclater leurs tranports par mille cris de joie, le roi prit place sur son trône. Selon le cérémonial d'usage, Sa Majesté invita les pairs à s'asseoir, et le chancelier transmit la même invitation aux députés. A la droite du roi s'assirent *Monsieur* et le duc d'Orléans : à la gauche, le duc de Berry et le prince de Condé. On fit un grand silence : le roi se couvrit d'abord, salua ensuite, puis, s'étant couvert une seconde fois, prononça d'une voix ferme et sonore le discours suivant :

« MESSIEURS,

« Dans le moment de crise qui, ayant pris » naissance dans une partie de mon royaume, » menace la liberté de tout le reste, je viens » au milieu de vous resserrer ces liens qui, » vous unissant à moi, sont la force de l'État; » je viens, en m'adressant à vous, exposer à la » France les sentiments qui m'animent.

» J'ai revu ma patrie, je l'ai réconciliée avec » toutes les puissances étrangères, qui seront, » n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous » ont rendu la paix.

» J'ai travaillé au bonheur de mon peuple; » j'ai recueilli, je recueille tous les jours les » marques les plus touchantes de son amour. » Pourrais-je, à soixante ans, mieux termi- » ner ma carrière qu'en mourant pour sa dé- » fense? »

A ces mots, Sa Majesté fut interrompue par d'unanimes acclamations. Touché de ces transports, le roi reprit la parole avec plus d'émotion :

« Je ne crains donc rien pour moi; je crains » pour la France. Celui qui vient parmi nous » rallumer la torche de la guerre civile, y ap-

» porte aussi les fléaux de la guerre étrangère.
» Il vient pour mettre notre patrie sous son
» joug de fer; il vient enfin détruire cette
» charte constitutionnelle que je vous ai don-
» née; cette charte, mon plus beau titre de
» gloire aux yeux de la postérité; cette charte
» que tous les Français chérissent, et que je
» jure de maintenir.

» Rallions-nous donc autour d'elle, et qu'elle
» soit notre étendard sacré. Les descendants de
» Henri IV s'y rangeront les premiers; ils se-
» ront suivis de tous les bons Français. Enfin,
» messieurs, que le concours des deux cham-
» bres donne à l'autorité toute la force qui lui
» est nécessaire, et cette guerre, vraiment na-
» tionale, prouvera par son heureuse issue ce
» que peut un grand peuple uni par l'amour de
» son roi et par la loi fondamentale de l'État. »

L'impression que produisit ce discours surpassa toutes nos espérances. On pensait à se retirer, lorsque l'on vit *Monsieur* quitter sa place, s'avancer vers le roi, comme pour lui parler. Le silence se rétablit. *Monsieur*, après avoir salué profondément son frère, lui dit à peu près ces mots :

« Sire, je sais que je m'écarte des règles

ordinaires, en parlant devant Votre Majesté; mais je la supplie de m'excuser, et de trouver bon que j'exprime ici, en mon nom et en celui de ma famille, combien nous partageons du fond du cœur les sentiments qui animent Votre Majesté. »

Monsieur alors, se tournant vers l'assemblée, ajouta en élevant la main :

« Jurons, sur l'honneur, de vivre et de mourir fidèles à notre roi et à la charte constitutionnelle, qui assure le bonheur de la France. »

En entendant ces paroles, l'assemblée, par un mouvement spontané, se leva, et répéta avec le noble prince le serment de mourir pour le roi et pour la charte. Louis XVIII attendri présenta sa main à *Monsieur*, qui la saisit et la baisa avec transport. Le roi même, ne pouvant commander à sa sensibilité, serra Son Altesse Royale dans ses bras, avec la dignité d'un monarque et la tendresse d'un frère. A ce noble et touchant spectacle, une émotion soudaine saisit tous les assistants; tous les yeux s'emplirent de larmes, et ce ne fut qu'au moment où le cortége se disposa à se remettre en marche, que les acclamations, suspendues

par cette charmante tristesse, recommencèrent avec une nouvelle force.

Le même soir, dès que Louis XVIII me vit, il me demanda des nouvelles de l'effet que son discours avait produit : je lui répondis qu'il était prodigieux; j'ajoutai que l'on espérait le meilleur résultat de cette séance, et surtout de la déclaration solennelle de son auguste frère.

« Dieu veuille, dit le roi, qu'elle n'ait pas été faite trop tard ! Mon frère a trop accordé de sa confiance à des gens qui n'ont pas d'aussi bonnes intentions que lui. S'il avait voulu m'en croire d'abord, il n'aurait pas été obligé aujourd'hui de prêter ce serment. »

Je demandai ensuite des nouvelles de l'armée : elles étaient mauvaises.

«Toute notre ressource, me dit Louis XVIII, est dans le maréchal Ney. C'est lui qui tient en ses mains la destinée de la France. Il joue un grand jeu, il peut perdre ou gagner une belle partie.

» — Il sera fidèle, sire, il le sera ! m'écriai-je.

» — Je l'espère, ajouta le roi. S'il ne l'était point, il n'y aurait plus d'honneur sur la terre.»

C'était le 16 au soir que Louis XVIII me

parlait ainsi. Le 17, au matin, comme je me trouvais là encore, le ministre de la guerre entra chez le roi, tenant à la main les dépêches fatales. Sa figure était pâle, ses yeux gros de larmes : « Sire, dit-il, si tout dépend d'un seul homme, ce qui certainement n'est pas, tout est perdu. Le maréchal Ney a enfreint son serment : il a lui-même proclamé Napoléon empereur aux acclamations de son armée.

» — Ah ! le misérable ! s'écria le roi en joignant les mains. Voilà qui dégoûte de l'humanité. »

Louis XVIII était consterné ; moi aussi, j'étouffais de douleur ; mais je dissimulais ma peine, pour ne pas augmenter celle du roi. Bientôt quelques paroles d'espoir que le duc de Feltre prononça, sans y croire sans doute, l'enthousiasme de la foule qui se pressait dans le jardin des Tuileries, ces cris d'amour mille fois répétés, firent distraction aux pressentiments que nous inspirait cette fâcheuse, cette terrible nouvelle.

Plus la révolution faisait de progrès, plus quelques hommes avaient le désir de la combattre à l'aide des révolutionnaires. On s'imagina que deux hommes qui croyaient avoir

jadis tué la monarchie en la personne de Louis XVI, que Carnot et Fouché pouvaient seuls arrêter le torrent dévastateur qui menaçait de détruire à jamais les fils de Henri IV. Ce fut un de nos princes qui se chargea de voir le duc d'Otrante, non pas au château, Fouché n'osait plus y mettre le pied, mais chez une personne tierce, chez madame la princesse de Vaudemont. Son Altesse Royale, surmontant l'horreur qu'un pareil homme lui inspirait, alla jusqu'à le prier de se dévouer franchement à la cause royale. Fouché se renferma toujours dans ce qu'il appelait son manque de puissance. Du reste, il promit de s'employer utilement plus tard pour le roi.

Louis XVIII me chargea de voir Carnot. J'avais de pleins pouvoirs. J'écrivis donc à Carnot pour lui demander un rendez-vous chez lui : il me l'accorda sur-le-champ avec sa galanterie ordinaire. Quoiqu'il m'attendît, ma visite parut le surprendre : je lui dis que s'il voulait se rallier franchement à la cause royale, on l'emploierait tout de suite.

« Et à quel titre? me répondit-il; sera-ce comme conventionnel, comme membre du directoire, ou comme général de l'empire? De

quel œil la cour verra-t-elle celui qu'elle appelle un régicide?

» — On oubliera le passé : on ne fera attention qu'à vos grands talents, à votre amour de la patrie. La liberté vous est chère : la charte vous garantit toute celle qui est possible. Préféreriez-vous servir le despote Napoléon ? Le républicain Carnot consentirait-il à devenir le chambellan de l'empereur ?

» — Non, non, me répondit Carnot en souriant ; soyez assurée que jamais je ne serai chambellan de qui que ce soit. Ce rôle ne va pas à ma taille. Mais, d'un autre côté, les Bourbons me répugnent. Jamais je ne me trouverais volontiers en face de la duchesse d'Angoulême. »

Je compris à ces paroles que si Carnot ne voulait point se rapprocher des Bourbons, c'était sans doute, sinon par remords, du moins par sentiment des convenances. Je tâchai d'ébranler sa résolution : toutes mes instances furent inutiles. Je le quittai avec le regret d'avoir fait inutilement une démarche qui avait son côté honteux. Ceci se passa le 18 mars au soir.

Le lendemain 19, jour de douleur, veille d'un

jour funeste, j'allai chez le roi ; il revenait de passer une revue au Champ-de-Mars. Il paraissait content ; je lui fis part de l'inutilité de ma démarche, il n'en fut pas inquiet ; je ne comprenais rien à cette joie : « J'ai de bonnes nouvelles, me dit Louis XVIII ; Ney abandonne Bonaparte, notre cause est gagnée. » A peine le roi achevait-il, que le comte de Blacas entra suivi de quelques courtisans ; il était blême, et ses lèvres étaient même livides ; il ne marchait pas, il chancelait comme un homme ivre. Quoique je ne l'aimasse pas, en cet état il me fit pitié. « Sire, dit-il d'une voix étouffée, tout est perdu ; l'armée trahit Votre Majesté, il faut qu'elle se décide à quitter Paris. » A ces paroles, le roi promenant sur tous ceux qui étaient là des regards contristés : « Eh bien ! dit-il, l'arbre porte son fruit ; vous avez voulu me faire régner pour vous, désormais je ne règnerai pour personne. Si je reviens une seconde fois sur le trône de mes pères, je vous en réponds, vous m'aurez donné de l'expérience. »

Tout le monde se taisait ; pour moi je pleurais, je sanglotais.

« Allons, me dit le roi, allons ! adieu. Il faut vous éloigner. Ne vous affligez pas ainsi ; mon

amitié vous est acquise, elle ne vous manquera pas. » Je voulus me précipiter aux genoux de Sa Majesté, mais il paraît que je m'évanouis en ce moment ; lorsque je repris connaissance, je me trouvai chez moi, dans ma chambre, dans mon lit, et il me semblait qu'il y avait un siècle que j'avais quitté Louis XVIII.

CHAPITRE XII.

Le duc d'Orléans au château. — Conseil. — Départ. — Naïveté de M. de Bourienne. — Insolence de Fouché. — Le 20 mars. — Le feu au château. — M. de Lavalette. — Danses dans le Carrousel. — Le général Excelmans. — Arrivée de Napoléon.

J'ai lu, dans les Relations des naufrages, qu'en se voyant sur le point de périr, quelquefois les matelots épuisent un reste d'énergie à se reprocher les uns aux autres la perte du navire : telle fut, dans ce moment critique, la conduite de ceux qui avaient compromis le salut du vaisseau de l'État. Les ministres, voyant maintenant où avait abouti leur folle présomption, se rejetaient les uns aux autres leurs fautes et leurs sottises. Il y eut même entre eux des propos qui, échappés à la terreur, contenaient des révélations effrayantes. Au milieu de ces débats, le roi, absorbé dans sa douleur, gardait un profond silence. A la

fin il envoya chercher monseigneur le duc d'Orléans, pour lui faire part de ses intentions. Les injustes soupçons de la cour contre ce prince durent alors tomber devant sa noble franchise. Dès que Louis XVIII eut communiqué son projet au duc d'Orléans, celui-ci lui déclara qu'il était prêt à partager avec lui sa mauvaise comme sa bonne fortune.

Un conseil fut tenu pour décider de quel côté on effectuerait la retraite. On avait deux routes à suivre : ou de s'enfoncer dans le midi, afin de pouvoir s'appuyer sur l'Espagne ; ou d'aller à La Rochelle, place forte, protégée par la ceinture formidable de la Vendée. D'un côté, on ne doutait pas de la fidélité des Languedociens, des Gascons et des Provençaux ; on était persuadé que ces trois grandes provinces confinant, soit à l'Espagne, soit au Piémont, feraient les plus grands efforts pour répondre à la confiance du monarque, et que, renforcées des secours étrangers, elles pourraient lutter avec avantage contre les partisans de Napoléon. D'un autre côté, la ville de La Rochelle présentait d'immenses ressources : son port donnait toute facilité de communiquer avec l'Angleterre, et il était certain que l'apparition du roi

dans ce pays amènerait la levée en masse de la Bretagne, du Poitou et de la Vendée. Mais, pour exécuter celui de ces deux partis que l'on prendrait, quel qu'il fût, il fallait se résigner à jeter le fourreau de l'épée, à cesser d'être courtisan pour devenir soldat. Si Louis XVIII avait eu la jeunesse et la santé de Henri IV, nul doute qu'il aurait pu inspirer aux autres le courage dont il était animé; mais il était vieux, il était malade. Ses alentours, tous gens inaccoutumés à la guerre, que la guerre effrayait, aimaient mieux qu'elle fût faite par les étrangers que par eux. Comme le roi ne disait rien, il fut résolu que l'on prendrait la route, non de la Bretagne ou du Languedoc, mais des Pays-Bas.

Pendant toute cette soirée d'angoisses, mon frère ne fit qu'aller et venir du château chez moi. Il me tenait au courant de tout ce qui se passait aux Tuileries. Il m'avait quittée la dernière fois à neuf heures moins un quart; à dix heures il n'était pas encore de retour. Enfin il revint à dix heures et demie. La nouvelle qu'il m'apportait maintenant était la plus triste. Après avoir signé une protestation admirable, et l'ordonnance de dissolution des deux Cham-

bres, le roi venait de partir, escorté de *Monsieur* et du duc de Berry, qui le suivaient à cheval. Mon frère ne l'accompagnait pas, parceque, dans les Pays-Bas, la monarchie n'avait que faire de ses conseils, tandis que dans le Languedoc elle pouvait avoir besoin de son épée. Il partit donc tout de suite, à franc étrier, pour Toulouse, où monseigneur le duc d'Angoulême avait établi son quartier général. Quant à moi, je me hâtai de faire aussi mes préparatifs, non pas pour aller combattre, je ne suis pas une amazone, mais pour suivre le roi dans son exil.

Hélas! dès avant son départ, le roi avait été cruellement abandonné des gens qu'il avait honorés de sa confiance; c'était déjà un ridicule de l'aimer, de lui être fidèle. Je n'exagère pas. Qui croira, par exemple, que, le 19 mars, M. de Bourrienne étant préfet de police, on ait osé afficher, par forme de mesure administrative, la pièce suivante: « En conformité de l'ordre du jour que nous avons publié le 15 de ce mois, une patrouille de la garde nationale a arrêté hier au soir, dans le jardin du Palais-Royal, deux hommes qui ont crié Vive le roi à plusieurs reprises, et dont le but était de pro-

duire cette exaltation dangereuse qui conduit aux excès, et commence la guerre civile. »

Voilà quelques lignes qui en apprennent plus sur les fonctionnaires de l'époque, que de gros volumes. Elles prouvent aussi que Bonaparte, qui faisait des solécismes en grammaire, mais qui se connaissait en hommes, avait quelque droit de dire à son secrétaire : « Mon ami Bourrienne, *tu n'es qu'un nigaud* (1). »

On se rappelle comment la peur fit *déménager*, en 1814, la régence impériale : il semblerait que le même système fût employé par les bonapartistes pour débarrasser les Tuileries de la famille royale.

Croira-t-on, en effet, que le départ du roi fut hâté par le billet suivant, que Fouché adressa, le 19 mars, au duc d'Aumont : « Il n'y a plus un moment à perdre. Bonaparte sera demain à Paris. Son projet est de retenir en otages Louis XVIII, les princes et les princesses de la famille royale, pour répondre des mouvements

(1) Voyez le second volume des Mémoires de cet homme d'État, où M. de Bourrienne prouve franchement que Napoléon ne suivait pas rigoureusement avec lui le code de la politesse. Je viens de parcourir ces deux premiers volumes, et j'en fais compliment à M. de Bourrienne. Je ne le croyais pas capable de nous donner un ouvrage aussi intéressant.

de l'intérieur et des craintes que le dehors inspire. *Je tiens ceci de bonne part.* Ne vous endormez pas dans l'espoir d'une résistance impossible. Toutes les mesures sont prises pour paralyser vos efforts: sauvez le roi, je réponds de la monarchie. »

Ces derniers mots, non moins coupables qu'insolents, furent trouvés parfaits par la tourbe des courtisans, qui, dès ce moment, augmenta encore d'estime pour le régicide Fouché, protecteur de la monarchie. Je reviens à moi.

Que cette nuit du 19 au 20 mars s'écoula lentement! De même que les ténèbres rendent la vue plus vague et plus incertaine, elles jettent dans l'âme quelque chose de triste et de noir qui la trouble! J'attendais le jour impatiemment, regardant à chaque instant à ma fenêtre comme pour l'appeler. Et cependant je tenais le portrait du roi, je le pressais sur mon cœur et je le couvrais de baisers, avec un sentiment qui ressemblait à de l'amour... Enfin, le jour tant désiré arriva. J'étais habillée depuis la veille. Je sortis pour voir Paris au 20 mars.

Je me figurais qu'il y aurait de la foule, du bruit ; poin du tout, les rues étaient silencieu-

ses, presque désertes, les quais de même. Il y avait sur le pont Royal, comme c'est l'ordinaire, quelques personnes qui allaient et qui venaient. On pense bien que je dirigeai d'abord mes pas du côté du château : arrivée dans la cour, je regardai machinalement vers la place où le drapeau blanc flottait encore la veille ; il n'y était plus, cette bannière de la monarchie avait disparu avec elle. J'allai vers la porte des Tuileries ; à travers les barreaux, j'interrogeai les soldats de la garde nationale qui étaient alors de service, je leur fis raconter comment, la veille au soir, le roi s'était décidé à quitter Paris ; comment il était sorti de son appartement, précédé d'un seul huissier portant des flambeaux, et soutenu par MM. de Blacas et de Duras ; comment, à son vénérable aspect, deux gardes nationaux s'étaient précipités à ses pieds, saisis d'admiration devant une si grande infortune ; et enfin, comment le roi leur avait exprimé la reconnaissance qu'il éprouvait de leur fidélité. Tous ces détails si tristes me plaisaient peut-être par leur tristesse même : je m'abreuvais de ma douleur.

La matinée s'avançait, le Carrousel se rem-

plissait peu à peu de curieux, de partisans de Bonaparte et de serviteurs des Bourbons. La foule errait de côté et d'autre, on se regardait avec inquiétude, on s'abordait avec défiance, on osait à peine se parler à voix basse : c'était un silence universel. Tout-à-coup des cris se font entendre; on disait que le feu était aux Tuileries, et en effet une épaisse fumée s'élevait au-dessus du château. Je regardais ce spectacle dans un morne stupeur; j'eus la pensée, un moment, que de fidèles serviteurs du roi avaient mis le feu à cette demeure royale pour qu'elle ne fût point profanée encore une fois par l'hôte impérial qui l'avait déjà occupée trop long-temps; je sus bientôt la vérité; le feu avait pris à une seule cheminée, où, par l'ordre de Louis XVIII, on avait brûlé des papiers importants qui ne devaient point être vus. Cette espèce d'incendie fut éteint en peu d'instants.

J'avais quitté le Carrousel, je me trouvais, je ne sais comment, dans la rue Saint-Honoré, je regardais les boutiques qui étaient à moitié ouvertes, et devant lesquelles l'on n'avait point mis d'étalage, comme si c'eût été un jour de fête ou de deuil. Vers les neuf heures, voyant

la foule qui courait dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré, en se dirigeant vers celle de Jean-Jacques Rousseau, j'allai aussi de ce côté, et je marchai d'un pas rapide vers l'hôtel des Postes; là une voiture s'arrêtait; j'en vis descendre un monsieur superbement paré; c'était le comte de Lavalette, revêtu de son ancien costume, qui venait, au nom de l'empereur, reprendre possession des Postes. On sait qu'en cette circonstance il dit poliment au comte Ferrand, qu'il venait le remplacer, et non le chasser; on sait que celui-ci lui répondit: « Je ne tarderai pas, monsieur, à vous laisser le champ libre; il me suffira d'emporter avec moi le portrait du roi, le reste regarde mes gens. » Après cette expédition, le comte Lavalette se hâta d'écrire à son maître pour lui en donner connaissance; il fit retirer de la boîte tous les journaux où se trouvaient des actes du roi, et il expédia aux directeurs des postes dans les départements une circulaire conçue en ces termes:

« Paris ce 20 mars 1815, à huit heures et demie du soir.

« L'empereur sera à Paris dans deux heures,
» et peut-être avant; la capitale est dans le

» plus grand enthousiasme; tout est tranquille,
» et quoi qu'on puisse faire, la guerre civile
» n'aura lieu nulle part:

» Vive l'empereur! »

J'étais retournée chez moi pour me reposer quelques heures, et j'étais revenue sur cette place du Carrousel dont je ne pouvais m'arracher; elle était remplie d'une foule d'hommes et de femmes de mauvaise vie, qui, en chantant des chansons des premiers jours de la révolution, dansaient des rondes en l'honneur de l'empereur. Dégoûtée de ces saturnales de l'empire renaissant, je reprenais le chemin du pont Royal, lorsque je vis un cavalier portant en main un drapeau tricolore, qui courait à bride abattue vers les Tuileries; c'était le général Excelmans, suivi de quelques officiers. Arrivé au château, il demanda à la garde qu'on le laissât monter, en reçut la permission, et alla poser lui-même son drapeau tricolore sur la plate-forme de la salle des maréchaux. Plusieurs, parmi les vieux républicains qui se trouvaient là, attendaient cet instant pour voir proclamer la république; mais leurs chefs n'osèrent pas donner le funeste signal. La

fortune de l'empereur l'emporta. J'entendis un jacobin à côté de moi, dire au comte Dubois-Dubourg, en son langage de 93 : « Les lâches! ils ont peur! eh bien! ils avaleront jusqu'à la garde le sabre du despotisme. »

Le groupe délirant des danseurs se grossissait à chaque instant; on leur apporta, par l'ordre de la duchesse de Saint-Leu, du vin et des liqueurs; il n'est rien de tel pour entretenir l'enthousiasme. Néanmoins l'empereur ne paraissait pas encore; quelques corps de son armée étaient entrés dans Paris; les grands-dignitaires de l'empire, les grands-officiers de la couronne se succédaient à chaque instant. Enfin Bonaparte arriva sur les huit heures du soir.

Il entrait comme un voleur ou comme un oiseau de nuit dans le palais de Louis XVIII; mais les allusions de ce genre étaient désormais tournées contre l'infortune, et déjà, quelques jours après, paraissait chez Martinet une lâche caricature où l'on voyait des dindons sortir épouvantés par les portes des Tuileries, dont les fenêtres s'ouvraient au vol de l'oiseau symbole de la gloire.

CHAPITRE XIII.

Résumé de la révolution militaire du 20 mars. — Débarquement de Napoléon à Cannes. — Allocution aux soldats. — Entrée à Grenoble. — M. de Béranger. — Le duc d'Angoulême dans le midi. — Gouvernement provisoire à Toulouse. — Comte de Damas-Crux. — M. de Villeneuve et autres gentilshommes toulousains. — Le comte de Castellane. — Le maréchal Pérignon. — Le général Laborde. — Le comte Saint-Aulaire. — Note curieuse sur M. de Villèle. — Madame Royale à Bordeaux.

C'est ainsi que, pendant qu'au congrès de Vienne les rois de l'Europe se partageaient les dépouilles de la France, Napoléon, assis sur son rocher de l'île d'Elbe, épiait le moment favorable pour ressaisir le sceptre qu'il avait laissé échapper de ses mains. L'abdication de Fontainebleau avait trompé tout le monde, on s'imaginait que cet homme extraordinaire, fatigué de tant de gloire et dégoûté de l'empire, voulait se reposer, et qu'après avoir remué le monde, il voulait vivre et mourir tranquille;

c'est ainsi que les hommes se plaisaient à ajouter une merveille de plus à une destinée déjà si merveilleuse. Il n'en était point ainsi; Bonaparte n'avait point une de ces âmes hautes et calmes qui se détachent sans efforts des grandeurs, et perdent sans regret une couronne. Il lui fallait une cour, un palais, des millions d'hommes à gouverner, des armées à commander, des souverains à faire trembler. Cette petite royauté bourgeoise de l'île d'Elbe ne pouvait satisfaire l'activité inquiète de son esprit; du fond de sa retraite, il avait su profiter des imprudences de la restauration pour ranimer l'ancien amour des soldats pour sa personne, et ébranler la fidélité des fonctionnaires publics.

Cependant les républicains se réunissaient aux bonapartistes. Ces hommes incorrigibles, qui depuis vingt ans poursuivaient avec une opiniâtreté inconcevable leur chimère de liberté, ont pris part à toutes les conspirations contre les gouvernements établis, espérant que dans une révolution il pourrait se présenter quelque heureuse chance pour leur chère république. Cette fois encore, ils ne se ralliaient aux bonapartistes que pour renver-

ser avec eux la monarchie des Bourbons. Ceux-ci acceptaient avec joie les services de ces nouveaux alliés, et ainsi nous avions deux ennemis également redoutables à combattre, sans compter nos propres fautes.

Les choses étaient dans cet état, lorsque, dans la nuit du 25 au 26 février, par un temps beau, mais calme, l'empereur Napoléon mit à la voile. Comme à son retour d'Égypte, il échappa avec un bonheur inconcevable aux croisières anglaises stationnées près de son île; et le 1er mars, à trois heures du matin, ce fragile navire qui apportait à la France tant de désastres et de calamités, à l'Europe entière tant de craintes et de troubles, toucha la plage de Cannes, dans le golfe de Juan, sur la côte de Provence. Napoléon descendit le premier à terre. J'ai entendu raconter par un de ses compagnons de voyage, qu'en posant le pied sur le sol de son ancien empire, saisi d'un mouvement d'effroi, il avait brusquement mis l'épée à la main.

Le premier évènement qui signala l'arrivée de Bonaparte fut la prise de M. le prince de Monaco, qui tomba, je ne sais comment, dans les avant-postes de sa petite armée. Cependant

la ville d'Antibes avait fermé ses portes; Bonaparte se dirigea en toute hâte sur le Dauphiné. Il marchait depuis cinq jours, inquiet du morne silence qui régnait partout sur son passage. Aucun renfort ne s'était encore joint aux huit cents hommes qu'il avait amenés avec lui. Ce fut le 7 mars, qu'auprès d'un petit village nommé la Frète, un détachement royal voulut s'opposer à son passage. A cette nouvelle : «On m'a trompé, dit-il à Bertrand; n'importe, en avant!» Puis s'avançant tout seul : « Mes amis, est-ce que vous ne me reconnaissez pas? je suis votre empereur. S'il est parmi vous un soldat qui veuille tuer son général, il le peut, me voilà!» La multitude ne résiste point à de telles paroles: à cet instant la cause royale était perdue, et l'exilé de l'île d'Elbe redevenait le maître de la France.

Le soir, Bonaparte était dans Grenoble. Là, il reprit le ton d'un empereur : il rétablit autour de sa personne l'étiquette des Tuileries; les fonctionnaires ne manquèrent pas à cette cour improvisée. L'évêque, en habits pontificaux, suivi de tout son clergé, la cour royale, le tribunal de première instance, vinrent baiser les genoux de Napoléon; courtisans de la

peur, plutôt que de la gloire. Un seul homme osa parler au maître avec courage et franchise. La nouvelle majesté engageait les membres de *son* tribunal de première instance à employer l'influence que leur donnaient leurs fonctions de magistrats, pour attirer le peuple au gouvernement impérial. Alors M. de Béranger, prenant la parole au moment où on ne s'y attendait pas, osa dire :

« Sire, cette influence est nulle.

»—Pourquoi, monsieur?

»—Parceque, dans le système impérial, l'autorité judiciaire est subordonnée à l'autorité administrative, et que le crédit des magistrats naît de l'indépendance et de l'étendue du pouvoir que leur laisse le gouvernement.»

Grand fut l'embarras du nouveau monarque, grande fut sa colère; cependant il n'osa pas la faire paraître : il ne fallait pas compromettre son caractère de despote converti et de souverain libéral.

De Grenoble, Bonaparte se dirigea sur Lyon : ses proclamations, répandues avec profusion dans les pays qu'il allait traverser, avaient rempli tous les cœurs d'enthousiasme pour sa cause. Ces proclamations étaient de véritables

chefs-d'œuvre d'éloquence populaire. On y trouvait rassemblés avec un art infini, des promesses de liberté pour l'avenir, des critiques amères du gouvernement royal, et les souvenirs, si chers au peuple, de notre ancienne gloire militaire. Et puis c'était ce style hardi, vigoureux, plein d'images, avec lequel le général de l'armée d'Égypte s'adressait à ses soldats aux pieds des Pyramides. Certes, je ne suis pas suspecte d'amour pour ce Bonaparte, mais je n'ai jamais lu sans admiration ce manifeste adressé par lui à son ancienne armée, où, flétrissant la déloyauté de deux traîtres (Augereau et Marmont), comme pour justifier sa fortune, il montrait la victoire, marchant au pas de charge, et l'aigle, avec les couleurs nationales, volant de clocher en clocher jusque sur les tours de Notre-Dame. . . . .

Monsieur, monseigneur le duc d'Orléans, secondés par le maréchal Macdonald, avaient mis Lyon en état de défense : mais le peuple, la troupe, la garde nationale, tout se précipita avec une ardeur incroyable vers Bonaparte. Nos princes restèrent seuls; deux heures avant son entrée, ils partirent, le dés-

espoir dans l'âme, et vinrent annoncer au roi que son royaume était perdu. Un seul garde national servait d'escorte à *Monsieur*.

Maître de la seconde ville du royaume, Napoléon publia une douzaine de décrets, pour anéantir tout ce que Louis XVIII avait fait depuis son rétablissement sur le trône. La Charte, la chambre des pairs, celle des députés, les nominations aux ordres royaux, la maison militaire du roi, rien ne fut épargné. Il joignit à cela un décret de proscription contre treize personnes. A la tête des proscrits figuraient M. le prince Bénévent, ce qui était de toute justice; et Marmont, duc de Raguse, qui méritait bien cette marque de souvenir de la part de son ancien maître. Les autres proscrits étaient le duc de Dalberg, l'abbé de Montesquiou, les comtes de Jaucourt et de Beurnonville, qui avaient formé avec M. de Talleyrand le gouvernement provisoire; le comte Lynch, maire de Bordeaux; le comte Alexis de Noailles, le baron de Vitrolles, l'héroïque marquis de La Rochejaquelein; M. Bellart; M. de Bourrienne, qu'on récompensait bien mal de la petite ordonnance que j'ai citée, et mon pauvre Sosthène de La Rochefoucauld,

qui fut encore plus étonné que nous de ce qu'on prenait la peine de le proscrire.

Enfin Bonaparte entra dans Paris sans qu'un coup de fusil eût été tiré pour la défense de la royauté.

La Vendée, surprise par cette incroyable révolution, protesta avec son dévouement ordinaire contre le retour de l'usurpateur ; mais le général Canuel (1) n'était ni un Charette, ni un Cathelineau, ni un Lescure, ni un La Rochejaquelein. Une suspension d'armes fut conclue, avant la bataille de Waterloo, entre les Vendéens de 1815 et le général Travot.

Le Midi, excité par la présence du duc d'Angoulême et par celle de son héroïque épouse, se préparait à défendre courageusement la royauté, si indignement trahie.

Monseigneur le duc d'Angoulême et son auguste épouse étaient à Bordeaux, lorsqu'ils apprirent la nouvelle du débarquement de Bonaparte. Il reçut en même temps du roi son oncle l'ordre de se rendre en toute hâte à Toulouse, et d'y établir un gouvernement provi-

(1) M. Canuel a au moins donné à M. le général Lamarque, l'occasion d'écrire, sur cette campagne, un pamphlet digne des Mémoires de Beaumarchais. (*Éd.*)

soire, qui devait comprendre la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, les provinces situées entre la Loire, la mer, la Garonne et la Guyenne. Son Altesse Royale quitta donc brusquement les fêtes magnifiques que lui offrait la ville de Bordeaux, et arriva à Toulouse, accompagnée du comte de Damas-Crux, du baron de Damas, du vicomte de Bruges.

Le prince se reposa, en grande partie, sur M. de Damas-Crux de l'organisation de l'espèce de gouvernement provisoire qu'il fallut établir à Toulouse. Malheureusement, le pauvre M. de Damas-Crux avait plus de bonne volonté que de talent. Son noble nom fut parodié sans respect, par un changement de désinence. Cette plaisanterie impertinente fit rire le public, et chagrina grandement le comte, qui ne se sentait pas assez fort pour pouvoir la dédaigner.

Cependant les conseils ne manquaient pas au chef du gouvernement provisoire : autour de lui se pressaient une foule de gentilshommes du pays, qui venaient lui offrir leur dévouement, espérant bien faire leurs affaires en faisant celles de la royauté. Toulouse est la patrie des gens de cette espèce-là, et il faut

qu'elle en produise beaucoup; car elle en fournit un bon nombre à Paris, et cependant il en reste encore dans leur ville natale. Parmi les officieux conseillers de M. de Damas-Crux, figurait en première ligne le marquis François Villeneuve de Villeneuve. C'était un de ces génies de province, qui jouissent d'une certaine gloire dans leur arrondissement. M. le marquis parlait depuis si long-temps, et d'un ton si assuré, de sa noblesse et de ses talents politiques, que personne ne doutait qu'il ne fût très noble, et très grand homme d'état. L'expérience a bien fait voir que, sur le second point au moins, on avait grand tort de croire sur parole M. le marquis François Villeneuve de Villeneuve. Le comte de Damas-Crux lui-même s'aperçut bientôt que le marquis n'était bon à rien, et cette vérité est devenue plus évidente à mesure qu'il a pris aux affaires politiques une part plus active. Après les cent jours, on lui donna une place; mais le gouvernement qui certes, à cette époque, ne se montrait pas trop exigeant pour la capacité des gens qu'il employait, fut obligé de le révoquer.

Après le marquis de Villeneuve, venaient le chevalier de Rigaud, militaire intrépide, qui

se serait fait tuer avec joie pour les Bourbons; mais que tout son dévouement ne rendait pas capable d'ouvrir un avis raisonnable; M. de Limayrac, sous-préfet de Toulouse, qui n'avait de remarquable, en toute sa personne, que la plus belle voix du monde. S'il avait eu de l'esprit, du raisonnement, de la chaleur, c'aurait été un excellent orateur. Le marquis de Chalvet était un fort honnête gentilhomme, qui n'eût pas mieux demandé que de rester tranquille; mais qui se mettait en avant parceque telle était la volonté de sa cousine, la marquise d'Hargicourt. Cette dame, qui voulait absolument pousser aux honneurs un membre de sa famille, à défaut de son mari, qu'elle croyait trop vieux pour la politique, avait jeté les yeux sur le bon M. Chalvet, qui s'en serait passé. La garde nationale était commandée par M. le comte d'Hargicourt, beau parleur et galant chevalier auprès des dames. La famille Mac-Karti fournissait au parti royaliste quelques hommes capables, résolus et surtout ambitieux. Mais le plus sage et le plus spirituel de toute la troupe était le marquis de Castellane. Malheureusement, il se tenait à l'écart, et tout en souhaitant le succès de la

cause royale, il ne se donnait pas grand'-peine pour la faire triompher. Le journal de M. de Bar, auquel j'emprunte tous ces détails, contient, à la date du 27 mars, les lignes suivantes, que je transcris littéralement, parcequ'elles concernent un personnage qui, depuis, a joué un si grand rôle sur la scène politique :

« J'ai vu aujourd'hui M. de Villèle, qui m'a fait présent de la brochure qu'il a publiée il y a quelque temps. Cette brochure n'est ni bien écrite, ni bien pensée; elle est consacrée à attaquer la nouvelle forme de gouvernement que S. M. Louis XVIII a établie, en rentrant dans ses états. Il me semble qu'on pourrait trouver de meilleurs arguments que ceux de M. de Villèle, et surtout les faire valoir avec plus d'esprit et de modération. La lecture de cet ouvrage diminue beaucoup la bonne opinion que je m'étais faite de M. de Villèle; cependant je persiste encore à le regarder comme un homme adroit, fin et rusé, qui n'est point apprécié à sa juste valeur dans ce pays-ci. Je soupçonne qu'il a deviné la cause de mon séjour à Toulouse, et que c'est pour cela qu'il me fait tant d'avances et de politesses. En me

quittant, il m'a lâché quelques mots qui semblaient annoncer des projets d'ambition pour lesquels, sans doute, il voudrait s'assurer mon appui. Mais cela n'est guère probable. Il vit depuis long-temps dans la retraite, s'occupant beaucoup de sa maison de campagne, où il a fait de grandes améliorations agricoles. Il m'a invité à passer une journée chez lui : j'ai accepté, quoique j'aie une véritable antipathie contre madame de Villèle dont la morgue provinciale est pourtant le seul défaut. »

Mais revenons à M. de Damas-Crux. Au milieu de tous ces Toulousains, dont le dévouement à la cause royale augmentait encore la pétulance naturelle, et qui tous aspiraient à diriger à leur gré le gouvernement provisoire, le pauvre gouverneur serait mort à la peine, s'il n'avait eu, pour le soutenir et le rassurer, le baron de Vitrolles, que le prince avait trouvé à Toulouse. Celui-ci promettait de conduire les choses à bon port, pourvu qu'on le laissât faire. M. de Damas-Crux ne demandait pas mieux ; aussi il lui disait avec une naïveté charmante : « Arrangez tout cela, M. le baron; rédigez les ordres, moi, je les signerai. »

Il y avait encore à Toulouse quelques

hommes attachés au parti royaliste, mais qui, soit à cause de la gravité de leur caractère, soit à cause de la tiédeur de leur attachement pour les Bourbons, se mettaient bien moins en évidence que les premiers, et que, pour cette raison, je n'ai pas confondus avec eux: c'étaient le maréchal Pérignon, dont l'âge avait glacé l'ancienne ardeur, mais qu'on respectait encore comme un glorieux souvenir du passé; le général de Laborde, militaire distingué, et surtout consommé diplomate, qui venait de recevoir de Paris le brevet d'une pension de 10,000 francs, et qui désirait se mettre bien avec le gouvernement qui pourrait la lui payer; c'était encore le général Cassagne, vieux soldat qui, pour le moment, était fidèle serviteur de Louis XVIII, et qui devait être bientôt serviteur fidèle de Bonaparte, parceque, à ses yeux, le prince légitime était celui qui logeait à Paris, au château des Tuileries; véritable modèle de ces militaires dociles que nous avons vus, de 1813 à 1815, changer quatre fois de sentiments politiques, comme de cocarde à leurs chapeaux et de boutons à leurs uniformes. Enfin c'était le préfet du département, M. de Saint-Aulaire. M. de Saint-Aulaire était

de ces anciens nobles qui s'étaient laissé séduire par l'éclat du régime impérial, et qui s'étaient ralliés à Bonaparte. Préfet de Louis XVIII, il ne pensait pas à trahir son nouveau maître, mais son ancien maître avait encore un peu de son affection; il servait la cause royale comme un homme qui n'en désire pas le succès; au fond du cœur, ses vœux étaient pour Napoléon, on en vit bien la preuve dans la proclamation qu'il adressa aux Toulousains en quittant la préfecture. Depuis la seconde rentrée du roi, M. de Saint-Aulaire s'est mis de nouveau au service du gouvernement royal, et, malgré ses sentiments bonapartistes en 1815, je le crois aujourd'hui sincèrement dévoué à la famille des Bourbons. C'est un homme qui, dans les grandes choses comme dans les petites, se conduit toujours avec tant d'esprit, de tact, et d'à propos, qu'il a marché comme le siècle, et qu'après la dernière chute de Bonaparte a complètement oublié les traditions de l'empire.

Tels étaient donc les hommes habiles, sans dévouement ou dévoués sans habileté, auxquels étaient confiées les dernières espérances de la royauté, et qui devaient réunir autour du dra-

peau blanc, ce qui restait à nos princes de fidèles serviteurs dans le Midi. Il était bien difficile, je le sais, de faire triompher cette noble cause; mais on pouvait au moins se montrer digne de la défendre. Mais non! Hélas! des rivalités misérables vinrent encore embarrasser la marche chancelante du gouvernement provisoire. Cet affligeant spectacle contrista le cœur de tous les bons royalistes du Midi; leur seule consolation fut de penser que les efforts les mieux combinés et les plus énergiques auraient encore été inutiles. Cette merveilleuse étoile de Bonaparte, devant laquelle l'Europe entière avait courbé la tête, venait de reprendre son irrésistible ascendant, et pour quelques jours encore tout devait s'incliner devant elle. Madame Royale elle-même, l'héroïque petite-fille de Marie-Thérèse, essaya vainement de la combattre : elle ne put contenir dans le devoir les habitants de Bordeaux, et faire entendre à l'armée la voix de l'honneur et de la fidélité. Ce fut en vain que cette admirable princesse déploya dans cette circonstance le courage intrépide, la grande âme de son aïeule. Mais non ! ce ne fut point en vain, car la France apprit à connaître la noble princesse qu'elle

perdait; elle apprit combien elle était digne du trône qu'elle devait un jour occuper; en quittant Bordeaux, elle emporta l'admiration des Français, et quand elle nous fut rendue, notre enthousiasme et notre joie ont assez fait voir que nous savions enfin rendre hommage à ses nobles vertus, dont, pour un moment, nous nous étions montrés indignes.

CHAPITRE XIV.

Dissolution du gouvernement provisoire. — Arrestation de M. de Vitrolles. — Le duc de Damas-Crux. — Noble conduite du maréchal Pérignon. — Trahison du général Gilly. — Arrestation du duc d'Angoulême. — Le comte Grouchy. — Anecdote. — Carnot et Fouché. — Le duc de Gaëte. — Le duc Decrès. — Le comte Mollien. — Le duc de Bassano. — Le duc de Vicence. — Désappointement du duc de Rovigo. — Sa visite. — Mon projet. — Excellente idée dramatique.

J'ai laissé, dans mon dernier chapitre, le gouvernement provisoire du Midi déjà si faible par l'impéritie de ses chefs, encore affaibli par leurs dissensions intestines, et j'en ai fait pressentir la dissolution prochaine. Je me hâte de conduire mon lecteur à ce triste dénouement. Je serai brève, car mon excursion en province est un peu longue, et je suis pressée de revenir à Paris.

Le départ du roi et l'entrée de Napoléon furent connus à Toulouse dans la soirée du

23 mars. Cette nouvelle ne changea en rien la superbe assurance de M. de Vitrolles et la folle confiance du comte de Damas dans celui-ci. Cependant le général de Laborde réfléchissait, à part lui, que décidément c'était Bonaparte qui pourrait lui payer sa pension de 10,000 fr., et d'ailleurs, il avait, comme tous les militaires, un fonds d'affection pour l'homme qui avait fait sa fortune. Il conçut donc le projet de renverser le gouvernement royaliste, et de faire reconnaître à Toulouse l'autorité de l'empereur; projet facile, si on pense à la profonde nullité des deux chefs royalistes, mais périlleux et difficile, si on considère l'exaltation avec laquelle la garde nationale, et surtout la populace de Toulouse, s'étaient déclarées pour le parti des Bourbons. Le général communiqua son dessein à quelques officiers, gens résolus, et qui, comme lui, ne demandaient pas mieux que de relever leur ancien drapeau tricolore. Voici comment la chose fut exécutée.

Plusieurs compagnies de canonniers avaient été dirigées, et par le maréchal Pérignon, commandant en chef de toutes les forces militaires dans le Midi, vers le Bas-Languedoc. Le général de Laborde, de son autorité privée, et à

l'insu du maréchal, expédie aux canonniers l'ordre de revenir à marches forcées sur Toulouse. Cet ordre, tout irrégulier qu'il était, est exécuté. Les compagnies reviennent, on les attendait pour porter le grand coup.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, le général de Laborde enjoint au colonel Noël Girard, de prendre avec lui cent hommes, de se transporter à l'hôtel de la préfecture, et là, de dissoudre le gouvernement provisoire, et d'arrêter M. de Vitrolles. Personne ne convenait mieux à une pareille entreprise que le colonel Girard, militaire intrépide et d'un sang-froid incroyable. Il part donc avec sa petite troupe. Deux fois, pendant la route, contre-ordre lui est expédié; enfin on lui fait savoir qu'il faut marcher: alors, pour prévenir un troisième contre-ordre, il se précipite au pas de course vers l'hôtel de la préfecture. En deux minutes la garde nationale qui était de faction est désarmée par le colonel, et le reste du poste par ses canonniers. Les portes de l'hôtel sont ouvertes de force; et l'on pénètre dans la cour. Qu'y trouve-t-on? deux voitures attelées, les postillons à cheval, et tous les apprêts d'un départ: c'étaient les voitures du

comte de Damas et du baron de Vitrolles, qu'un moment plus tard on aurait trouvés décampés. Ces messieurs, à ce qu'il paraît, par un effet de leur rare vigilance, avaient été instruits de ce qui se passait, et se disposaient à quitter la place. Cependant, le colonel pensa qu'il n'en devait pas moins accomplir sa commission; c'était sa consigne, et puis il lui était particulièrement agréable de s'en acquitter en ce qui concernait le baron de Vitrolles.

Il monte donc à l'appartement de ce baron; il le trouve tout botté, en habit de voyage, comme un grand homme qui va quitter son poste. A la nouvelle qu'il est arrêté, le baron pâlit; on le rassure, on lui dit qu'on n'en veut point à sa vie, mais tout simplement le faire partir, dans sa chaise de poste, pour Paris. Quant à M. de Damas, on le regardait comme un homme si paisible, qu'on ne voulait pas même le faire prisonnier.

« Quel ordre vous a-t-on donné à mon égard? demanda-t-il au colonel.

» — Celui de vous prévenir que le gouvernement provisoire est fini.

» — Mais que prétendez-vous faire de ma personne.

» — Rien, Monseigneur.

» — Encore! où serai-je conduit?

» — Nulle part, Votre Excellence peut rester à Toulouse, ou en sortir, passer à l'étranger, ou demeurer en France, selon qu'il lui plaira. »

Le comte prit donc son chapeau, et quitta la préfecture. Je ne sais si, malgré toute sa bonhomie naturelle, il ne devina pas la cause de cette indulgence insolente dont on usait à son égard.

Quant à M. de Vitrolles, il partit pour Paris, accompagné du colonel Girard, mais sans aucune autre escorte, et libre, sur sa parole d'honneur qu'il ne tenterait point de s'échapper. L'ex-membre du gouvernement provisoire, qui, comme tous les royalistes exaltés de cette époque, avait beaucoup de mauvaise humeur contre Louis XVIII, eut assez peu d'esprit et de délicatesse pour l'exhaler en présence d'un serviteur de Bonaparte. Celui-ci ne se fit pas faute de raconter ensuite tous les propos de son compagnon de voyage. M. de Vitrolles, comme ses amis, gardait à Louis XVIII rancune de la conduite un peu libérale qu'il avait tenue au début de la révolution, et surtout il

ne pouvait lui pardonner la Charte; selon lui, c'était cette Charte maudite, et l'indulgence du roi pour les idées de la révolution, qui ramenaient Bonaparte en France. Enfin, on sait qu'arrivé à Paris, on daigna enfermer M. le baron à Vincennes, où il resta prisonnier d'État jusqu'à la seconde restauration.

Le 5 avril, au matin, les Toulousains, en se réveillant, apprirent que le gouvernement provisoire n'était plus. Cette population, si dévouée aux Bourbons la veille au soir, demeura bien tranquille : vingt mille gardes nationaux ou volontaires royalistes qui avaient parlé quelques jours avant de mourir pour Louis XVIII, se laissèrent désarmer sans résistance par quatre compagnies de canonniers.

Au milieu de tout cela, le général de Laborde se rendit chez le maréchal Pérignon. « Monseigneur, lui dit-il, le drapeau tricolore flotte sur tous les clochers de la ville, l'autorité de l'empereur est reconnue à Toulouse comme dans toute la France, c'est mon ouvrage ; mais voulez-vous en accepter l'honneur? je suis prêt à vous le céder. Dites que tout a été fait par vos ordres, je ne vous démentirai pas.

» — Monsieur, répliqua le vieux maréchal,

si le coup que vous venez de faire vous semble glorieux, gardez-en la gloire pour vous : quant à moi, je ne m'attribue point les actions des autres, surtout quand elles ressemblent si fort à la trahison et au parjure ; car, pour moi, je me regarde comme engagé par le serment que j'ai prêté à Sa Majesté Louis XVIII, et je mourrai plutôt que de servir un autre souverain. Maintenant, vous pouvez, si vous voulez, me faire arrêter. » Cette noble réponse dépita fort le général Laborde, qui avait espéré que l'adhésion du maréchal donnerait de l'éclat à la nouvelle cause. Le préfet du département, le spirituel M. de Saint-Aulaire, et le maire de Toulouse, M. le baron de Malaret, se montrèrent moins entêtés ; tous deux reconnurent le gouvernement impérial.

Telle fut la triste fin du gouvernement provisoire. Cependant que devenait monseigneur le duc d'Angoulême dans le Bas-Languedoc ? S. A. R. avait été accueillie avec enthousiasme par les habitants de cette province et par les troupes qui y tenaient garnison, et déjà elle se disposait à marcher à la tête de ces troupes, sur Lyon, par la route de Provence, lorsque des émissaires de Bona-

parte vinrent ébranler la fidélité des soldats, et surtout corrompre celle des chefs. Le général Gilly donna l'exemple de la défection ; les autres généraux l'imitèrent ; un seul régiment resta fidèle à l'honneur et à son drapeau blanc, c'était le 10e de ligne, commandé par le brave comte d'Ambrugeac, aujourd'hui lieutenant-général et pair de France. Cependant le prince, abandonné par le reste de son armée, était le captif des généraux qui servaient la veille sous ses ordres. On lui offrit de le laisser échapper, et même de le conduire en sûreté jusqu'aux frontières de Piémont ; mais plutôt que de se séparer des courageux serviteurs qui lui étaient restés fidèles, il préféra demeurer prisonnier, et être livré à Bonaparte. Pendant ce temps-là, un homme s'avançait contre le duc d'Angoulême, un homme qui avait servi Louis XVIII, et qui allait donner l'ordre d'arrêter son neveu : c'était le comte Grouchy. Il commença donc par s'opposer à la capitulation que le prince venait de faire avec le général Gilly, et qui lui assurait la liberté de sortir de France avec ses compagnons ; puis l'ordre d'exécuter cette capitulation étant arrivé de Paris, il fit reconduire, avec tous

les égards imaginables, S. A. R. jusqu'au port de Cette, où elle devait s'embarquer. Le comte de Grouchy réussit à contenter Bonaparte, qui le nomma maréchal de France; jamais bâton de maréchal n'avait été ainsi gagné depuis Thémines, qui le reçut du cardinal Mazarin, pour avoir arrêté le prince de Condé; mais quand Louis XVIII revint, il se montra médiocrement satisfait de M. de Grouchy, celui-ci en fut désolé, et pour remettre quelquefois le pied à la cour, qu'il aimait tant, il employait de singuliers moyens : en 1823 ou 1824, il obtint du roi une audience particulière; cela surprit et intrigua toute la cour; on se perdait en conjectures sur ce qui s'était passé dans cette audience. Je me hasardai à dire à Louis XVIII :

« M. le comte Grouchy avait sans doute à entretenir Votre Majesté de quelque grande affaire politique ou militaire?

» — Non, madame, répondit le roi en riant, mais d'une affaire ecclésiastique.

» — Comment, sire?

» — Il est venu me prier de changer le curé de sa paroisse. Cela vous surprend, je le vois; mais ce n'est pas la première fois que le

comte Grouchy demande des audiences particulières pour me parler d'affaires aussi importantes. On prétend que son bonheur est de passer un quart d'heure dans mon cabinet, et si sa présence est ici fort indifférente, il veut que le public croie le contraire. »

Je reviens au duc d'Angoulême, qu'un vaisseau suédois transporta de Cette en Espagne, où il établit son quartier-général, et où vinrent le rejoindre le comte de Damas et quelques autres royalistes que leur affection ou leur intérêt appelaient autour de sa personne.

Marseille fut la dernière ville de France à reconnaître l'autorité de Bonaparte. Cependant, la retraite du duc d'Angoulême connue, elle se soumit. Aussitôt que la nouvelle en fut arrivée à Paris, cent coups de canon tirés des Invalides, annoncèrent à la capitale, qu'une fois encore la France entière était retombée sous le joug de Napoléon. Lui-même crut un instant qu'il avait retrouvé son ancienne puissance; mais il n'en était rien, et des yeux que la haine rendait clairvoyants ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Il découvrit lui-même sa faiblesse, en appelant à son secours Carnot,

qu'il détestait, et Fouché, qui l'avait indignement trahi. La France vit avec horreur deux régicides placés à la tête des affaires; mais les royalistes éprouvèrent une secrète joie en voyant le duc d'Otrante chargé de nouveau de la direction générale de la police, persuadés qu'ils étaient qu'avant peu il recommencerait à tramer quelque chose contre son nouveau maître.

Quant au reste du ministère, le duc de Gaëte reprit le portefeuille des finances, qu'il avait avant la restauration. C'était un honnête homme et grand travailleur. Poudré à blanc, et coiffé à l'oiseau royal, il avait la tournure d'un bourgeois d'avant la révolution; aussi allait-il rarement à la cour, où il faisait pauvre figure. Le duc de Bassano rentra donc à la secrétairerie d'État; il connaissait la place, mais n'était pas capable de la remplir. Ce diplomate boursouflé, qui se croyait tous les talents du monde, n'a jamais eu que celui d'écrire dix heures de suite sous la dictée de Bonaparte. L'empereur avait un faible pour lui. Le caprice du maître tint lieu de génie à M. de Bassano. Le duc Decrès, personnage célèbre par la vivacité de son esprit, et son

adresse à cacher l'adulation sous l'apparence de la brusquerie, fut appelé au ministère de la marine. Celui du trésor fut rendu à M. Mollien, financier d'un rare talent, qui joignait à l'exactitude de M. de Gaëte, des vues étendues, et une rare souplesse d'esprit : c'est ainsi que Louis XVIII jugeait M. Mollien. Je l'ai souvent entendu regretter que des circonstances ne lui permissent pas de tirer parti des talents de cet homme habile.

Le comte de Montalivet fut nommé intendant des domaines de la couronne ; le prince de Parme occupa provisoirement le ministère de la justice. Le ministère de la guerre, que Carnot aurait préféré à celui de l'intérieur, fut donné au maréchal Davoust. Enfin, M. de Caulaincourt, duc de Vicence, reprit le portefeuille des affaires étrangères. Celui-ci avait des formes élégantes, un esprit souple et facile, des connaissances étendues, et une grande probité. Bonaparte lui témoignait une confiance qui ressemblait à l'amitié. Je me hâte de certifier ici que jamais Louis XVIII n'a voulu croire que le duc de Vicence eût trempé dans l'assassinat du duc d'Enghien.

Pendant que l'administration impériale s'or-

ganisait ainsi sur les ruines de la monarchie, que faisais-je moi-même ?

Ma première pensée avait été de partir pour Gand, où Sa Majesté m'avait dit qu'elle comptait se retirer, mais je n'étais pas maîtresse absolue de ma personne. Plusieurs membres de ma famille qui avaient jadis servi Bonaparte étaient bien décidés à le servir encore. L'un avait endossé son uniforme de chambellan, et l'autre son habit de conseiller d'État; c'était maintenant leur tour de se montrer aux Tuileries et de se réjouir; c'était le mien de me cacher dans mon hôtel et de me désoler. La personne qui, depuis la mort récente de mon père, était mon plus proche parent, et qui avait sur moi l'autorité la plus légitime, me signifia, dans la journée du 20 mars, que je devais renoncer à mon amour pour les Bourbons fugitifs, ou au moins ne rien entreprendre en leur faveur qui pût me compromettre. Je la laissai dire, d'abord parceque je n'avais pas coutume de me conformer à son autorité, quelque respectable qu'elle fût, et surtout parceque je ne voulais pas éveiller ses soupçons, afin d'être plus en liberté de faire ce que m'inspireraient ma tête et mon cœur.

Le 22 mars, sur les dix heures du matin, j'étais dans mon lit, malade de chagrin et m'abandonnant aux plus tristes pensées. Ma porte était défendue pour tout le monde; quel fut mon étonnement d'entendre un grand bruit dans le salon attenant à ma chambre! Je sonne, et l'on vient m'apprendre que tout ce bruit était du fait de M. de Rovigo, lequel s'était introduit dans l'hôtel malgré le suisse, et voulait, malgré mes femmes, pénétrer chez moi; je donne ordre de le faire entrer. « Ah! lui dis-je, en l'apercevant, votre visite m'effraie, je n'attends rien de bon du ministre de la police impériale.

» — Ministre de la police impériale! reprit-il d'un air chagrin, gardez ce titre là pour ce coquin de Fouché, c'est lui qui m'a volé ma place; cependant elle m'appartenait tout aussi bien que le trône à l'empereur. Aussi, quand il a été rentré dans les Tuileries, je me suis installé dans mon hôtel de la police. Eh bien! il a mal pris mon empressement à le servir; le malheur aigrit l'humeur des hommes.

» — Est-ce que votre ancien maître aurait conçu quelques soupçons sur votre dévouement à sa personne?

» — Croiriez-vous, madame, qu'il m'a reproché de l'avoir abandonné l'an passé, et de l'avoir laissé partir sans l'aller voir? comme si l'on pouvait prévoir à cette époque qu'il reviendrait! Enfin, au lieu d'un ministère, il me donne une place d'inspecteur de la gendarmerie.

» — Vous la remplirez très bien, puisque vous l'avez déjà occupée.

» — Voyez la belle manière de faire son chemin! Mais ce qui me fâche le plus, c'est d'être supplanté par ce misérable duc d'Otrante, un faiseur d'embarras, qui se fait passer pour un homme d'esprit, et qui n'est qu'un sot.

» — Comment! le duc d'Otrante un sot?

» — Oui, madame, je vous le dis, et je m'y connais. » Je ne pus m'empêcher de sourire; il continua: « Je veux lui jouer un tour de ma façon, et le perdre dans l'esprit de l'empereur; la chose me sera facile si vous voulez m'aider.

» — Et en quoi pourrais-je vous servir?

» — Il faut, dit le duc continuant la plaisanterie, que vous entreteniez avec Louis XVIII une correspondance dans laquelle vous impliquerez le ministre de la police; moi, je serai

censé avoir découvert le complot par mes gens, je dénoncerai Fouché à l'empereur, qui ne pourra que le faire pendre comme il le mérite.

» — Mais il pourrait bien aussi m'envoyer dormir dans quelque prison d'État.

» — Je vous donne ma parole d'honneur non seulement qu'il ne nous arrivera aucun mal, mais que vous serez indemnisée par le gouvernement, de la manière que vous voudrez, des services que vous lui aurez rendus. » L'idée me vient tout-à-coup que je pourrais tirer parti de la proposition que le duc me faisait en riant, pour mes projets particuliers. Je lui fis donc quelques objections, comme si je le croyais sérieusement, et puis je feignis de me ranger à son avis.

« Mais, lui dis-je, ne vaudrait-il pas mieux que je me rendisse auprès du roi, comme chargée de traiter avec lui par Fouché. Je reviendrais les mains pleines de pièces, qui compromettraient le duc d'Otrante ; avec cela vous le perdrez aisément, surtout si, avant de partir, j'avais eu une audience de lui ; chose qui sera très facile.

» — Ah ! vous êtes une femme admirable !

s'écria-t-il, votre plan vaut mieux que le mien; hâtez-vous donc de voir Fouché et de partir. » J'entrai avec le duc dans une foule de détails sur l'exécution de notre projet. Il fut convenu qu'il me recommanderait aux chefs de la gendarmerie, qui se trouveraient sur mon passage, comme chargée par le gouvernement d'une mission secrète; quand il fut sorti, je méditai sur ce que je devais faire; et il me sembla prudent de rester à Paris, jusqu'à l'instant où je serais positivement informée de l'arrivée du roi à Gand, car Louis XVIII pouvait être forcé par les circonstances ou par le désir des souverains alliés de choisir une autre résidence, et de me mettre aussitôt en route pour aller trouver Sa Majesté.

Cette résolution une fois arrêtée, je sortis de mon abattement, et retrouvai mon activité et mon courage au moment où ils allaient me devenir si nécessaires. J'employai les derniers jours que je devais passer à Paris, à des visites, encourageant les timides, retenant les impétueux; j'avoue que je trouvais plus de gens à encourager qu'à contenir. Je remarquai que les plus tranquilles et les plus relevés étaient ceux qui avant le départ du roi avaient été les

plus bruyants et les plus emportés ; la conclusion qu'il fallait tirer de là n'était point favorable aux enthousiastes et aux faiseurs de grandes protestations. Je me rappelle entre autres ce M. de Marignié, dont j'ai parlé à l'occasion de la conspiration du 30 novembre, personnage qui à cette époque nous assourdissait les oreilles par ses criailleries royalistes. Je le rencontrai, le 23 ou 24 mars au soir, chez madame de Chemineau : il n'y avait là que des gens bien pensants, et nous parlions tous en pleine liberté; mais ce pauvre M. de Marignié était dans un effroi, dans une inquiétude qui nous faisaient rire, quoique nous n'en eussions guère envie. Il allait voir si la porte était bien fermée, si les fenêtres qui donnaient sur la rue étaient bien closes; frappait-on à la porte de l'hôtel, il pâlissait, il voyait déjà entrer dans le salon un agent de Fouché, et se voyait lui-même au château de Vincennes. Madame de Chemineau, qui avait quelquefois de l'esprit, s'amusa fort gaiement à ses dépens. Je regrette que le nom de cette dame de Chemineau se trouve sous ma plume dans un moment où je n'ai pas le temps de m'occuper d'elle, j'aurais pris plaisir à la faire

connaître à mes lecteurs : c'était un Harpagon femelle digne du pinceau d'un Molière. Ce n'était point une vieille bourgeoise, vivant dans la crasse, et se livrant sans contrainte à sa sordidité, c'était au contraire une femme du grand monde, faisant grande figure, recevant beaucoup et la meilleure compagnie : des laquais, des voitures, des chevaux à l'écurie, grande réception tous les samedis. De sorte que plus les motifs de dépense étaient multipliés autour d'elle, plus son ingénieuse parcimonie avait d'occasions de s'exercer, et, comme elle ne voulait point manquer aux usages de la bonne société, qu'elle connaissait à fond, à chaque instant il y avait chez elle les plus piquants débats entre la crainte de dépenser et la crainte de paraître ridicule en ne dépensant pas. Mais je laisse là cette brave dame, me contentant de former le souhait que quelque auteur comique la traduise sur la scène. Il n'y a pas trop de prétention à former un pareil vœu, car maintenant qu'on prend des sujets de pièces partout, pourquoi n'en prendrait-on pas aussi dans mes Mémoires ?

CHAPITRE XV.

L'empereur se ressouvient de moi. — Invitation de la reine Hortense. — Conversation avec cette princesse. — Entrevue avec Bonaparte. — Ses questions. — Mes réponses. — Impression que produit sur moi l'empereur. — Souvenirs des bals de l'empire. — Le duc d'Otrante. — Sa visite. — Le duc de Rovigo. — Service que me rend Fouché. — Mon exil. — Mon arrivée à Gand. — M. Alissan de Chazet. — Je vais chez le roi. — Je rencontre le duc de Richelieu. — Conversation politique. — M. Decazes.

Mes parents étaient donc accourus autour de leur ancien maître; ils en avaient été fort bien accueillis. Je ne sais si la vue de ces messieurs me rappela au souvenir de Bonaparte, ou si quelqu'un parla à l'empereur de moi, et de la confiance dont Louis XVIII m'avait honorée, toujours est-il que, vers cette époque, j'eus la preuve que Sa Majesté daignait penser à moi. Je reçus en effet un billet de la reine Hortense, que je n'avais pas vue depuis la restauration, bien qu'elle fût restée constamment

à Paris. Elle m'engageait, dans les termes les plus aimables, à venir passer la soirée en tête-à-tête avec elle. Ces mots, qui étaient soulignés, me firent bien comprendre qu'il y avait sous cette invitation quelque chose de mystérieux. J'avais trop d'expérience en politique pour ne pas me rendre chez la reine.

La reine Hortense possède les qualités aimables qui faisaient chérir sa mère Joséphine, avec un goût plus éclairé pour les arts. Elle les cultive elle-même avec beaucoup de succès. Elle dessine le paysage et les fleurs; elle chante d'une voix agréable et pure des romances dont elle a composé les paroles et la musique, et qui paraîtraient délicieuses, quand même elles ne seraient pas d'une princesse. On a fait grand bruit de la beauté de la reine Hortense; quoique mon témoignage puisse paraître suspect en pareille matière, je dirai que la reine Hortense n'était point belle: c'était tout au plus une jolie femme. Elle avait des dents horribles, et cela suffit pour défigurer le plus charmant visage du monde; mais elle avait tant de grâce, de gentillesse, une tournure si noble, si dégagée, et puis elle se mettait avec tant de goût, qu'elle faisait illusion, et pa-

raissait belle, quand elle n'était que passable.

Hortense était une excellente mère : malheureusement elle ne fut point aussi fidèle à ses devoirs d'épouse. Elle n'avait jamais aimé que Duroc. Ayant épousé Louis sans inclination, elle s'éloigna de son mari sans scrupule. Elle fut coquette, légère, étourdie : on a beaucoup parlé de sa passion pour le comte de Flahaut. Cela fit scandale à la cour, et mit Bonaparte en colère. Il fit à ce propos plusieurs scènes à la reine. La plus violente eut lieu un jour qu'à la parade il avait reconnu sur le cheval de l'heureux comte de Flahaut une magnifique fourrure que lui, Bonaparte, avait reçue en présent de l'empereur de Russie, qu'il avait donnée à sa belle-sœur, et que celle-ci avait donnée à son amant. Hortense osait tenir tête à l'empereur; aussi résulta-t-il de cela une querelle affreuse qui troubla toute la famille impériale.

J'ai dit que la reine Hortense n'avait point quitté Paris pendant la première restauration. Sa Majesté suivait, contre le roi son mari, un procès passablement scandaleux au sujet des princes leurs enfants dont les deux époux se disputaient la tutelle. Ce fut donc elle qui, au

20 mars, reçut l'empereur aux Tuileries. Elle faisait les honneurs de la cour impériale, et tenait provisoirement la place de Marie-Louise, dont Bonaparte annonçait le retour aux Parisiens, qui ne le croyaient pas.

J'arrivai à l'heure fixée chez la reine; je la trouvai seule, s'amusant à regarder des gravures avec une dame d'honneur, dont le nom ne me revient pas. Elle m'accueillit gracieusement, me fit asseoir près d'elle, et après quelques compliments : « Vous avez été heureuse, me dit-elle; vous avez passé de la cour de l'empereur à celle de Louis XVIII.

» — Il est vrai, répondis-je, que j'allais quelquefois offrir mon hommage aux princes de la famille royale.

» — Très bien ! je ne veux pas en savoir davantage, mais avouez que vous regrettez les Bourbons.

» — Je serais ingrate, répondis-je, je serais ingrate si je perdais le souvenir des bontés dont ils m'ont honorée. »

Nous en étions là, quand, dans la pièce voisine, j'entendis fermer brusquement une porte, et puis des bottes retentir sur le parquet. Tous ceux qui ont vu Bonaparte peuvent dire qu'il y

avait dans ses gestes et sa démarche quelque chose de singulier, d'extraordinaire, qui n'était chez aucun autre homme. Aussi à l'instant même je devinai qu'il était dans le salon voisin. A cette pensée, un trouble inexprimable s'empara de moi; j'étais près de m'évanouir, lorsque nous entendîmes comme le bruit d'une sonnette qu'on agitait vivement. La duchesse de Saint-Leu se leva. « Il faut, me dit-elle, que nous passions dans cette pièce, vous y trouverez quelqu'un qui désire vous parler. » Cette manière de nous appeler comme en nous sonnant me parut d'une grossièreté si inconvenante, que je retrouvai mon sang-froid. Je savais, du reste, que Bonaparte n'en usait guère autrement avec les membres de sa famille; dans les grandes réceptions, il ne permettait jamais aux rois ses frères de s'asseoir en sa présence, et l'on vit un jour Lucien, qui relevait de maladie, chancelant et obligé de s'appuyer contre le mur; son frère l'aurait laissé tomber par terre plutôt que de lui octroyer la permission de prendre un fauteuil. Cependant je m'étais levée, j'avais suivi la reine, et j'étais en présence de l'empereur. Il était venu au-devant de moi, avec sa pétulance ordinaire, et,

sans me faire le moindre salut, m'avait pris la main et m'avait conduite à un fauteuil. « Asseyez-vous, me dit-il. » Puis, au lieu de s'asseoir lui-même, il s'en alla à grands pas, jusqu'au bout du salon. Quand il fut revenu : « Il y a long-temps que je ne vous ai vue, madame : vous êtes toujours jolie.

» — Mais, sire, reprit la reine, madame est de mon âge. »

Cette réplique était singulière, car la reine avait bien cinq ou six ans de plus que moi; cependant, je pris la parole pour féliciter l'empereur de l'heureuse santé dont il paraissait jouir.

« — Et de mon retour, répliqua-t-il, vous ne m'en félicitez pas? » Cette repartie, et surtout le regard qui l'accompagna, me confondirent. Bonaparte s'en aperçut. « Eh bien! continua-t-il, madame, Louis XVIII était-il bien galant? » Je recueillis tout mon courage, et je lui répondis : « Je n'en sais rien, sire : mais je puis assurer Votre Majesté que jamais il n'abusa de la supériorité que lui donnait son rang, pour tourmenter une femme admise en sa présence.

» — Ah! je vous ai fâchée, reprit-il en riant,

Tant mieux, cela me vengera un peu de ce que vous avez fait contre moi; et cependant ni vous ni les vôtres n'aviez sujet de vous plaindre de moi.

» — Aussi ne me suis-je jamais plainte de Votre Majesté.

» — Non; mais vous avez intrigué, conspiré, cabalé avec des gens de toute couleur, des émigrés, des idéologues, des républicains. Voyez le beau service que vous avez rendu à la France! car enfin, malgré vous, me voilà revenu, et pour long-temps, j'espère. » Il avait prononcé ces derniers mots avec un accent que je n'oublierai de ma vie; il l'interrompit, fit un tour de la chambre, et se mit tout-à-coup à me faire mille questions sur le roi, ***Monsieur***, le duc d'Angoulême, Madame royale et le duc de Berry; il voulait tout savoir, leurs habitudes privées, leurs relations avec telles et telles personnes de l'ancienne cour impériale; particulièrement avec M. de Talleyrand, l'abbé de Pradt, etc.; les correspondances qu'ils avaient sans doute laissées en France, etc. On pense bien que, de ces questions, je répondis à quelques unes, j'en éludai un grand nombre, et me déclarai hors d'état de satisfaire Sa Ma-

jesté impériale sur les autres. Enfin je me tirai assez bien de ce périlleux interrogatoire. L'empereur remit souvent la conversation sur Madame la duchesse, pour laquelle il m'exprima une admiration que, je l'avoue, il était loin d'étendre aux autres membres de la famille royale. Il me demanda ensuite si je voyais la duchesse douairière d'Orléans, qui était retenue à Paris, s'étant cassé la jambe au moment où elle montait en voiture pour quitter la France; sur ma réponse que j'étais assez fréquemment admise à l'honneur de lui faire ma cour : « Eh bien ! assurez-la de ma part que je ne mettrai aucun obstacle à son séjour à Paris : dites-lui aussi que je lui donne cent mille francs de rente sur ma cassette. Maret lui en enverra demain la nouvelle officielle; si cette somme ne suffit pas, la duchesse n'a qu'à me l'écrire. » Cela dit, il prit ses gants, qu'il avait déposés sur une console, peut-être pour me laisser voir ses mains aristocratiques, et sans nous dire adieu, il sortit. J'avais pensé que notre entretien ne se passerait pas ainsi en conversations frivoles et assez inutiles pour l'empereur ; je croyais qu'il voulait ouvrir, par mon intermédiaire, quelque négocia-

tion avec les princes fugitifs ; peut-être changea-t-il d'idée en causant avec moi ; cela lui arrivait très souvent.

Cette conférence avec l'empereur avait duré trois quarts d'heure. J'eus le temps de bien observer mon illustre interlocuteur, et je n'y manquai pas. Voici le résultat de mes observations.

Bonaparte avait ce jour-là un uniforme vert : on m'a assuré que c'est le même qu'il portait à Waterloo, et qu'ensuite il porta, usé et presque en lambeaux, pendant sa captivité à Sainte-Hélène. Il avait, le matin, passé une revue au Champ-de-Mars ; son habit, son chapeau et ses bottes étaient encore poudreux. Cette circonstance ajoutait à l'impression que produisait la vue de cet homme extraordinaire. Cependant je cherchais en vain dans ses yeux ce feu vif et pénétrant qui y brillait jadis. Son corps était plus voûté que de coutume, sa tête s'inclinait sur sa poitrine, sa figure était jaune, triste et rêveuse, et son petit chapeau enfoncé presque jusqu'aux yeux, en augmentait encore l'expression mélancolique. Ses mouvements étaient encore brusques, mais par habitude, et non par chaleur, par impétuo-

sité, comme autrefois. Enfin il y avait dans toute sa personne quelque chose de fatigué, d'affaissé, qui semblait indiquer un grand homme éteint. Il était visible qu'accoutumé à tant de prospérités et de victoires, il avait senti les froides atteintes du malheur, et qu'il avait perdu cette superbe confiance en lui-même qu'il savait si bien inspirer aux autres. Il se sentait aussi humilié d'avoir accepté pour auxiliaires et pour défenseurs de son trône, les jacobins, qui lui inspiraient autant d'horreur que de dégoût, et qu'il regardait comme la plus belle gloire d'avoir fait rentrer sous terre.

La reine Hortense me retint encore quelques instants pour me parler de la cour de Louis XVIII. « Vos Bourbons, me disait-elle, ne savaient pas représenter comme nous ; leur cour était d'un mesquin à faire pitié. Pas une femme un peu élégante : et la duchesse d'Angoulême, comme elle se mettait mal ! » J'avais envie de répondre à mademoiselle de Beauharnais, que Madame Royale, parée de ses vertus et de l'éclat de son illustre naissance, pouvait sans inconvénient dédaigner le soin de sa parure. Cependant je me retins, et, avec l'adresse d'une femme de cour, je saisis l'occasion pour

vanter le goût exquis qui présidait toujours à la toilette de la princesse. Jamais compliment ne fut mieux mérité, et aucun ne pouvait être plus agréable à la reine; car, par une singularité peu commune chez notre sexe, elle était moins fière de sa beauté, que de l'art avec lequel elle la faisait valoir. Une fois lancée sur ce sujet, la reine ne s'arrêta pas; elle me rappelait les fêtes auxquelles nous avions assisté l'une et l'autre dans les beaux jours de l'empire. Elle savait encore, comme si tout cela eût été de la veille, la robe, la coiffure, les pierreries que chaque femme un peu remarquable portait à chacune de ces fêtes. Elle louait le bon goût des unes, censurait le mauvais goût des autres. J'avoue que je ne pus me défendre d'un certain plaisir en l'entendant me citer avec une mention très honorable, au sujet d'un bal chez l'ambassadeur d'Autriche. J'avais un peu perdu la mémoire de tout cela, mais je ne demandais pas mieux que de me le rappeler. La duchesse de Saint-Leu, qui ne s'oubliait pas non plus, tout en distribuant des éloges aux unes et aux autres, se promettait bien de recommencer encore cette existence dont le souvenir l'enchantait, et que personne ne goûtait avec plus

de charme et d'entraînement que cette femme si vive et si passionnée. Elle ne pensait guère que ces espérances brillantes comme de beaux songes, ne dureraient pas davantage, qu'il lui faudrait quitter Paris, et aller s'ennuyer six mois en Allemagne, six mois à Rome, ce rendez-vous des grandeurs déchues. Enfin, l'heure de me retirer arriva, et nous nous séparâmes fort contentes l'une de l'autre.

En rentrant le soir chez moi, je trouvai un billet du duc d'Otrante, auquel j'avais écrit pour lui demander une audience. Il me répondait qu'il ne voulait pas me laisser prendre la peine de passer à son hôtel, et que le lendemain il viendrait causer avec moi à sept heures du matin. Il s'excusait sur le choix de cette heure; mais sa journée était prise tout entière par des occupations indispensables, et il n'avait pas voulu, disait-il, remettre au lendemain le plaisir de me voir. Il était fort tard, je me couchai, je me dépêchai de dormir, et le lendemain avant sept heures j'attendais mon homme, bien sûre qu'il ne se ferait point attendre. En effet, à l'heure dite, il arriva enveloppé d'une grosse redingote, un large chapeau rabattu sur les yeux, des lunettes vertes. En-

fin, son déguisement était si complet que j'eus peine à le reconnaître.

« En vérité, madame, me dit-il en se débarrassant de sa redingote, si on savait que je viens chez vous à cette heure, on me croirait plus heureux que je ne le suis ; quant à mon costume, il était nécessaire : il y a tant de gens qui ne veulent pas croire qu'un ministre de la police sorte à sept heures du matin pour prendre l'air ou faire des visites à ses amis ! »

Il continua à plaisanter ainsi avec un ton gracieux et dégagé, que je ne lui aurais pas supposé. Il voulait me laisser entamer la conversation sérieuse, c'est ce que je fis :

« M. le duc, lui dis-je, je souhaiterais obtenir de vous un passe-port pour me rendre en Hollande, où j'ai à terminer certaines affaires....

» — Et comptez-vous aller bien loin en Hollande? reprit-il en m'interrompant.

» — Tenez, lui répondis-je, je ne sais pourquoi j'use de détours avec vous ; je veux aller rejoindre le roi, en quelque lieu de la Hollande qu'il soit.

» — Eh! bien, madame, c'est à Gand qu'il faut que vous alliez.

» — Eh bien! j'irai à Gand.

» — C'est un projet très généreux, qui pourra vous nuire, qui peut-être aussi pourra vous faire grand bien; car tout est possible dans ce monde.

» — Mais m'accorderez-vous le passe-port que je vous demande?

» — Sans doute; pourquoi vous le refuserais-je!

» — Me chargerez-vous de quelque commission?

»—Si on m'avait fait dire quelque chose, je vous aurais chargé de la réponse; mais comme on ne m'a rien fait dire... Enfin, vous assurerez le roi de mon respectueux dévouement.

» — Vous lui en donnez une belle preuve en vous faisant le ministre de la police de Bonaparte!

» — Ma foi, madame, les Bourbons ne peuvent s'en plaindre; ils ne m'avaient attaché à leur gouvernement par aucune place, aucun honneur.

» — Eh! monsieur, répliquai-je avec une vivacité dont je ne fus pas maîtresse, quel honneur, quelle place pouviez-vous obtenir sous le gouvernement des Bourbons!!

» — Bien, madame, très bien, répondit-il d'un air goguenard ; voilà ce que nous appelons de la politique de sentiment. Mais dans le siècle où nous sommes, elle n'est guère de mise. Pour régner après une révolution, il faut n'avoir ni cœur, ni mémoire, et appeler autour de soi non les plus sensibles, mais les plus habiles. Ce qui se passe maintenant le prouve bien. »

Il continua sur ce ton ; mais comme je ne lui répondais pas un mot, il quitta la partie.

« Vous avez passé la soirée hier au soir avec l'empereur et la reine Hortense : avez-vous été contente de Leurs Majestés ?

» — Il m'a semblé que votre Napoléon est fini.

» — Ne vous y fiez pas dans ce moment-ci; il est mal à l'aise, parceque les circonstances et deux ou trois hommes comme Carnot et moi entravent un peu son despotisme. Mais qu'il gagne deux ou trois de ces batailles comme il en sait gagner, et vous le verrez aussi terrible que par le passé. »

Le duc d'Otrante me quitta. Il ne m'avait dit aucune parole positive que je pusse répéter au roi ; cependant je pouvais assurer Sa Majesté

que la fidélité du duc d'Otrante pour Bonaparte n'était pas bien effrayante. M. de Rovigo revint dans la soirée.

« — Eh! bien, me dit-il, comment va notre projet?

» — Je travaille à l'exécuter, répondis-je; le ministre de la police m'a accordé un passeport pour l'étranger.

» — Comment! sans investigation, sans mesure de prudence! Voilà un homme bien fin, en vérité. Quand je vous disais hier que ce n'était qu'un sot. »

Et là-dessus M. le duc se frottait les mains, comme s'il eût déjà ressaisi son cher portefeuille; ce qui était sa plus chère envie, quoi qu'il en ait dit ou plutôt qu'on en ait dit dans ses Mémoires.

J'étais donc libre de courir à Gand, auprès du prince infortuné à qui j'avais consacré toute mon affection. Un seul obstable me retenait: comment échapper à mes parents, qui surveillaient avec inquiétude toutes mes démarches?

J'écrivis au duc d'Otrante, et lui fis part de mon embarras. On est heureux d'avoir affaire à des gens d'esprit. Le lendemain je reçus, en

réponse à mon billet, une grande lettre du ministre de la police, qui m'enjoignait de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, et de me rendre à Péronne. Mes parents furent foudroyés de ce coup inattendu. Tendres consolations, recommandations instantes d'être plus circonspecte à l'avenir, promesse de parler à l'empereur aussitôt que sa première colère serait refroidie, rien ne me manqua. Je me dépêchai d'entendre tout cela, et me mis en route pour Péronne, d'où je voulais écrire à ma chère famille, pour prolonger un peu son erreur. Je reçus dans cette ville l'hospitalité la plus gracieuse de M. le baron de Haussez - Robecourt, président du tribunal civil, homme aussi recommandable par ses vertus que par son esprit, et de son aimable épouse, madame la baronne de Robecourt. Après un séjour de vingt-quatre heures, je m'élançai sur la route de la Belgique. Le passeport de Fouché, et la lettre du duc de Rovigo, me sauvèrent de mille embarras. Nous n'étions pas encore en guerre avec les Pays-Bas, mais nous n'étions plus en paix; partout, sur la frontière, on prenait une attitude hostile, qui démentait les espérances pacifique

dont Bonaparte berçait encore les Parisiens.

Je ne pourrais peindre l'émotion que j'éprouvai en entrant dans la ville de Gand : je me rappelai naturellement ma visite au château d'Hartwell, et ma première entrevue avec Louis XVIII.

A peine fus-je descendue de ma chaise de poste, que je fus entourée de gens de connaissance, empressés de me revoir, et plus encore de savoir des nouvelles de Paris.

Mon premier soin fut de faire prévenir le roi de mon arrivée ; il m'écrivit aussitôt qu'il était impatient de me voir, et me priait de me rendre sur-le-champ auprès de lui. En allant chez Sa Majesté, je rencontrai dans la rue le chansonnier Alissan de Chazet, qui, cette fois, n'était pas resté à Paris pour chanter le vainqueur. Je le félicitai de son dévouement à la bonne cause, et le saluai du nom de Tyrtée de la restauration. La plaisanterie ne lui déplut pas. Je fus entendue de M. Guizot, qui était à quelques pas de là, et qui m'aborda avec beaucoup de grâce ; mais j'étais pressée de parvenir jusqu'au roi.

Je ne fus pourtant pas fâchée d'être arrêtée par monsieur le duc de Richelieu, qui me fé-

licta de mon arrivée à Gand, avec sa galanterie ordinaire. Il avait l'air triste et rêveur ; je lui en fis la remarque, il me répondit :

« Oui, je suis triste, et ce n'est pas sans raison : les évènements tournent mal ; il n'y a aucune franchise dans la politique des cabinets étrangers.

» — Avez-vous jamais espéré de la franchise des cabinets de Londres et de Vienne ?

» — C'est surtout ce dernier qui m'inquiète ; il agit avec tant de nonchalance, qu'on le soupçonnerait de quelque accord secret avec l'ennemi de l'Europe.

» — Sa Majesté connaît-elle vos inquiétudes à ce sujet ?

» — Oui, et elle les partage.

» — Mais enfin, quelle est votre opinion sur l'avenir ?

» — Que nous reviendrons à Paris, si Bonaparte est vaincu à la première bataille ; mais que s'il est victorieux, l'Autriche se déclarera pour lui et que nous mourrons en exil. »

Cette confidence de M. de Richelieu m'attrista : « Cependant, il ne faut pas désespérer encore de l'avenir, lui dis-je ; j'espère, monsieur le duc, que Sa Majesté, avec la prudence

que nous lui connaissons et de bon conseils, parviendra à mener toutes choses à bien.

» — Quant aux bons conseils, répliqua le duc, pour qu'ils fussent écoutés, il faudrait qu'ils sortissent de la bouche du favori.

» — Comment! lui demandai-je, est-ce que M. de Blacas a conservé tout son crédit sur Sa Majesté, après une si triste expérience de ce qu'il sait faire?

» — Son crédit est plus grand que jamais; mais il a un rival; c'est un jeune homme dont les manières gracieuses et dont l'esprit facile ont séduit Sa Majesté : il se nomme Decazes. On dit qu'il était secrétaire des commandements de madame Lætitia Bonaparte. Vous devez le connaître. »

» — Je répondis que je n'avais pas cet honneur. »

C'est ainsi que commençait à la cour la fortune de M. Decazes, fortune qui devait croître sous les auspices du duc de Richelieu, et bientôt éclipser la sienne.

CHAPITRE XVI.

Ma conversation avec le duc de Blacas. — Ma visite au roi. — Ce qu'il me dit. — Mon entrevue avec le vicomte de Chateaubriand. — Seconde visite au roi. — Un mot de Madame Royale. — Anecdote. — Mot du prince de Ligne. — M. Dambray.

En montant l'escalier pour me rendre dans l'appartement du roi, je rencontrai sur mon passage le duc de Blacas : il me sembla qu'il ne se trouvait pas là par hasard ; il m'aborda avec l'air d'un homme enchanté de me revoir, et me prit la main, qu'il baisa galamment. Je ne concevais rien à tout cela, car M. de Blacas et moi nous n'étions point amis ; le duc savait que, plus d'une fois, j'avais dit à Louis XVIII ma façon de penser sur son compte, et que j'avais, dans l'occasion, franchement appuyé de mon petit crédit la candidature ministérielle de M. de Chateaubriand, et M. de Chateaubriand était sa bête noire :

il le détestait comme un favori sans talents déteste un homme d'État qui lui semble redoutable par son génie ; c'était même pour lui un crève-cœur de trouver M. de Chateaubriand assez généreux pour accepter du roi dans l'exil un porte-feuille dont tant d'ambitions, naguère ardentes, semblaient ne plus se soucier.

Quand le duc eut terminé toutes ses politesses : « Madame, me dit-il, Sa Majesté travaille dans ce moment avec son ministre de l'intérieur : en attendant votre audience, seriez-vous assez bonne pour m'accorder l'honneur de vous entretenir ? J'ai à vous parler d'intérêts qui nous sont chers à tous deux.

» — Cela étant, monsieur le duc, je suis prête à vous entendre. »

M. le duc me conduisit dans une petite pièce gothiquement meublée, et attenante au cabinet du roi, si bien que nous entendions distinctement la voix de Sa Majesté qui parlait très haut, du ton d'un homme irrité.

Je pris un siége, M. de Blacas resta debout auprès de moi ; il commença par me faire une apologie détaillée de tous les actes qu'on lui reprochait, ce qui ne fut pas court ; il

passa à la critique de tous les gens qui approchaient le roi, des ducs de Damas, de La Châtre, de Richelieu, du père Elysée ; il n'oublia pas M. Decazes, dont la faveur naissante l'alarmait. Il conclut en me proposant de m'unir à lui, de l'appuyer de toutes mes forces auprès du roi, me promettant la pareille, en me faisant entendre que si nous revenions à Paris, et que le ministère lui fût conservé, il userait de son pouvoir pour s'acquitter envers moi.

Je ne vis dans cette proposition que l'embarras d'un homme effrayé de sa propre incapacité, qui cherchait un appui dont il sentait le besoin, au moment du péril, d'un ennemi qui lui semblait à craindre. Pareille chose arrive tous les jours parmi les courtisans ; je ne fais pas un crime à M. de Blacas d'avoir fait comme les autres ; mais ces petites réconciliations, dont on n'est jamais la dupe, doivent être préparées, et filées avec art ; c'est ce que ne sut pas faire M. de Blacas ; cependant, je n'eus pas l'air de concevoir le moindre doute sur la sincérité des nouveaux sentiments qu'il avait conçus pour ma personne. Sans trop m'engager, je lui en dis assez

pour le rendre fort content de moi : j'avais mes raisons pour en agir ainsi. M. de Richelieu venait de m'apprendre que le duc avait, comme par le passé, la confiance du roi ; je voulais user de son crédit de favori, pour faire valoir auprès de Sa Majesté les bons conseils que le favori n'aurait pas su donner lui-même.

Cependant, je fis remarquer à M. de Blacas que nous n'entendions plus aucun bruit dans le cabinet du roi, et que je pourrais sans doute être admise chez Sa Majesté. « Ce sera moi, me dit-il, qui vous introduirai ; je veux être témoin du plaisir que Sa Majesté éprouvera en vous revoyant. »

Aussitôt que Louis XVIII m'aperçut, il tendit vers moi les mains avec une vivacité qui m'émut profondément ; je me précipitai aux pieds de ce prince infortuné, en pleurant à la fois de joie et de douleur.

Le roi me releva, je demeurai quelques minutes sans pouvoir lui adresser une parole ; M. de Blacas profita de mon silence pour faire mon éloge ; le roi, qui n'était pas habitué à m'entendre louer par son favori, comprit ce qui s'était passé entre nous : il me lança un

regard malin, qui semblait me demander si ma réconciliation avec mon ancien ennemi était bien sincère.

Sa Majesté me questionna sur tout ce qui s'était passé à Paris depuis son départ, sur l'accueil fait à Napoléon, sur l'état des esprits, etc., etc. Je satisfis de mon mieux à la curiosité du roi. Je lui racontai ma conversation avec Fouché. Elle lui suggéra la pensée que le duc d'Otrante s'attendait à recevoir des propositions de la part des Bourbons, et qu'il ne les repousserait pas. « C'est, s'écria-t-il, une bien cruelle nécessité, que d'en être réduit à accepter les services d'un régicide! on renoncerait presque à une couronne, plutôt que de la recouvrer à ce prix. » Le roi s'intéressa beaucoup au récit de mon entrevue avec Bonaparte ; la curiosité de Napoléon sur la vie privée et les habitudes de la famille royale l'étonna. Quand j'essayai de dépeindre la tristesse sombre et le morne abattement que j'avais remarqué chez l'usurpateur, je m'aperçus que mes paroles faisaient naître dans le cœur de Sa Majesté un sentiment de joie et d'espérance.

« Vous devez, me dit ensuite le roi, vous devez être contente de moi, madame ; votre

ami, M. de Chateaubriand, a le ministère que vous avez si souvent demandé pour lui. »

Je répondis que je m'en réjouissais, surtout pour le bien de la cause royale, et que mon illustre ami justifierait par ses talents et sa loyauté tout ce que j'avais dit en sa faveur.

Ces paroles ne furent point du goût de M. de Blacas; mais je n'étais point femme à abandonner un homme comme M. de Chateaubriand, pour plaire à un homme comme M. de Blacas. Sa Majesté avait épuisé tout ce qu'elle avait à me dire relativement aux affaires et à la politique, cependant elle ne me congédiait pas. Il était visible qu'elle désirait s'entretenir avec moi sans témoins. M. de Blacas n'avait pas assez d'esprit pour s'en apercevoir. Enfin, Sa Majesté l'engagea à nous laisser seuls; ce qu'il fit avec une mauvaise grâce évidente.

Louis XVIII se mit alors à me parler avec cet abandon, avec cette aimable familiarité qui rendaient si doux pour mon cœur les moments que je passais seule auprès de lui. Il daigna m'assurer que, depuis son départ, bien des fois mon souvenir l'avait occupé, et qu'il

regardait comme une précieuse consolation, au milieu de ses infortunes, de m'avoir auprès de lui. Nous causâmes long-temps ensemble, et je m'en allai convaincue maintenant que les sentiments de Sa Majesté pour moi n'avaient jamais été plus vifs et plus affectueux. Je puis dire aussi que jamais je n'avais éprouvé pour ce noble prince un plus sincère attachement. Il était roi et malheureux ; j'étais femme et royaliste.

Cependant j'étais sortie de chez le roi, plongée dans cette douce mélancolie que laisse dans le cœur une scène d'attendrissement; je suivais les longues rues de la ville de Gand : ses édifices gothiques avaient pour moi un charme particulier. Les souvenirs historiques qui se rattachent à cette antique cité se retraçaient les uns après les autres à mon esprit; je comparais les évènements dont elle avait jadis été témoin avec ceux qui se passaient aujourd'hui dans ses murs. Je me rappelais que Charles-Quint était né à Gand; que c'était là qu'il avait été élevé, de là qu'il s'était élancé pour conquérir le monde par la double puissance des armes et du génie, et je me demandais si le berceau de ce terrible ennemi de Fran-

çois Ier devait être le tombeau de la monarchie des Bourbons. Tout serait - il perdu pour nous, *fors l'honneur*? me disais-je; serions-nous dans une autre Coblentz, et faudrait-il encore passer par l'épreuve de vingt-cinq ans de révolutions, avant de saluer une restauration nouvelle? » A cette pensée, Gand ne me paraissait plus qu'une prison odieuse; le mouvement de ses rues m'importunait. Hélas! si cette vaste cité avait acquis une importance et une affluence de capitale, elle le devait à la cour du roi fugitif et à la population accidentelle des exilés.

A peine rentrée chez moi, je reçus la visite de M. de Chateaubriand. J'éprouvai d'abord, en le revoyant, une joie bien vive. Quel fut mon désappointement de trouver M. de Chateaubriand triste, et déjà fatigué de sa nouvelle grandeur! Il me raconta que, depuis sa nomination, les jalousies de cour qui l'avaient poursuivi se ranimaient avec plus de violence. Sa gloire littéraire faisait ombrage à tous les courtisans; on le contrariait, ou le tourmentait, on le tracassait, et de peur qu'il ne parût tout faire, on ne lui laissait rien faire en liberté.

« Si l'on pouvait abandonner son poste sans déshonneur au moment du danger, je vous assure, me disait-il, que je me retirerais. Les grandeurs plaisent aux yeux, vues de loin; si vous en approchez, vous ne voyez que misère et qu'ennuis. Je n'ai pas gagné à me faire homme d'État, d'homme de lettres que j'étais. J'aurais dû passer la fin de ma vie comme je l'avais commencée, courant le monde ou enfermé dans mon cabinet avec mes livres et mon chat. »

Après cette confidence de ses chagrins particuliers, M. de Chateaubriand me fit part des inquiétudes plus cruelles encore que lui inspiraient la politique déloyale des cours étrangères, et surtout la mauvaise volonté de l'une d'elles. Comme M. de Richelieu, il croyait que l'empereur d'Autriche se rappellerait que Napoléon était son gendre, si Napoléon était victorieux dans un premier combat.

J'oubliais les heures dans la conversation de M. de Chateaubriand, et il les oubliait comme moi, car M. Bertin vint le chercher pour un rendez-vous dont l'heure était déjà passée depuis long-temps. Je revis avec plaisir M. Bertin; c'est un homme dont on a loué le ca-

ractère, l'esprit et le royalisme, quand on a dit qu'il est le plus intime ami de M. de Châteaubriand; il rédigeait à Gand le Moniteur royal, que l'on opposait au Moniteur de Paris, et qui soutenait aisément la concurrence, grâces à des articles vigoureux et pleins de logique. Chacun sait tout ce que M. Bertin a fait pour la cause royaliste avant et depuis la restauration. C'est par un trait d'activité sans pareille qu'en 1814 il avait reconquis le Journal des Débats, dont il avait été dépouillé par Bonaparte. Le jour où il apprit la restauration prochaine des Bourbons, il rédigea un Journal des Débats royaliste, le fit imprimer, tirer à 18,000 exemplaires, distribuer le lendemain matin à tous les abonnés de Paris, et expédier le soir à tous ceux de la province. Les hommes qui avaient reçu de Bonaparte les dépouilles de M. Bertin n'osèrent pas soutenir la concurrence avec lui; ils renoncèrent dès le lendemain à faire paraître leur feuille, et celui-ci se trouva, comme par le passé, propriétaire du Journal des Débats. Mais je reviens à Gand, où M. Bertin était alors comme moi.

Le surlendemain, le roi me pria, par un billet, de me rendre auprès de lui; je le trouvai

souffrant, je voulus prendre avec lui un ton vif et léger : « Ma chère amie, me dit-il, tout votre esprit ne saurait m'égayer en ce moment: jamais je n'ai été aussi malheureux; je me trouve dans de cruels embarras, et les consolations qui m'ont toujours soutenu dans mes infortunes me manquent aujourd'hui. »

Je m'efforçai de consoler Sa Majesté : j'appris d'elle que la tristesse où je la voyais avait deux causes différentes : je n'ai aucun embarras à expliquer la première. Une conjuration s'était formée à Gand contre la Charte; les chefs étaient des personnages qui avaient donné au roi des preuves de leur dévouement pendant son exil, et qui maintenant usaient des droits que ce dévouement leur donnait, pour faire au roi des remontrances contre cette Charte qui, à les entendre, avait causé les nouveaux malheurs de la famille royale. Cette intrigue, soutenue par l'autorité si imposante de deux puissances étrangères, l'Autriche et la Prusse, faisait craindre à Louis XVIII qu'on ne le laissât rentrer dans ses États qu'après une révocation solennelle de toutes ses précédentes concessions; le roi avait pour la Charte l'amour de la paternité, et il ne se reprochait

que de ne pas l'avoir fait assez respecter par ses courtisans.

Rétablir l'ancienne monarchie lui semblait impossible, et l'essayer, c'était, selon lui, engager entre la France et la famille des Bourbons une lutte dans laquelle celle-ci serait vaincue. Quant au second sujet qui chagrinait Sa Majesté, j'ose à peine en parler : c'était un mécontentement que le roi éprouvait contre son auguste nièce, la duchesse d'Angoulême.

Cette princesse, à son arrivée de Bordeaux, avait donné à son oncle des conseils dont l'énergie lui avait déplu ; elle avait insisté, et il l'avait soupçonnée de vouloir prendre la place de son oncle dans l'admiration et l'amour des peuples ; ce désir était bien loin du cœur de Madame Royale. Mais Louis XVIII, comme tous les princes malheureux, se montrait d'autant plus jaloux de son autorité, qu'elle semblait plus près de lui échapper ; dans cette douloureuse circonstance, la duchesse demanda au roi son oncle la permission de se rendre en Angleterre, et elle demeura dans ce pays jusqu'à la seconde restauration.

Les revers du duc d'Angoulême, en Lan-

guedoc, et son arrestation, que j'ai déjà racontée, furent pour Louis XVIII un nouveau motif d'inquiétude. Il craignait d'apprendre bientôt que la sanglante tragédie du duc d'Enghien eût été renouvelée; mais Bonaparte n'était pas assez sûr de sa puissance nouvelle pour s'exposer une seconde fois à l'horreur que l'assassinat d'un Bourbon avait déjà attirée sur lui. Les sinistres appréhensions du roi furent dissipées par une lettre du prince, qui lui annonçait qu'il était heureusement arrivé en Espagne. J'appris au roi que Napoléon faisait imprimer dans les journaux de Paris, que le duc d'Angoulême s'était engagé, par la capitulation qu'il avait signée, de procurer à Bonaparte la restitution des diamants de la couronne, lesquels diamants Bonaparte réclamait comme lui appartenants depuis qu'il était remonté sur le trône. « Ceci, me dit Louis XVIII, me rappelle un trait singulier que j'ai lu jadis dans les journaux anglais. Un voleur s'introduisit dans l'appartement d'une dame de la cour, et lui déroba ses pierreries, qui étaient d'un prix infini; mais, s'étant rappelé qu'il avait oublié sur la cheminée un collier de rubis, il écrivit à la dame volée, la priant

de faire remettre ce collier au lieu qu'il indiquait, attendu qu'il lui appartenait comme tous les autres bijoux de milady, qu'il avait entre les mains. Je pense bien, ajouta-t-il, que milady ne tint pas compte de la réclamation de son voleur, et je ne me propose pas d'avoir plus d'égard pour celle du mien. »

Cette petite anecdote, que je répétai, fit beaucoup rire; et en vérité, la gaieté n'était pas chose commune à la cour de Gand; bien des gens, qui, en suivant le roi, avaient consulté leur dévouement plus que leurs facultés pécuniaires, commençaient déjà à sentir l'embarras de se trouver sans argent en pays étranger. On avait cru que le roi emportait avec lui des millions, et qu'il en ferait part à tous ses amis; mais le roi n'avait que ce qui lui était exactement nécessaire; quant aux joyaux de la couronne, il ne croyait pas qu'il lui fût permis de les aliéner. Sa Majesté voyait donc avec douleur la pénurie qui menaçait beaucoup de ses fidèles serviteurs. Il se rappelait tout ce que la pauvreté leur avait fait souffrir d'humiliations, vingt ans auparavant; et à ce sujet, il me citait un mot du prince de Ligne : « J'aimerais mieux, disait ce prince,

être un chien de la meute d'un baron allemand, qu'un émigré admis à sa table.»

Aussi, tout le monde n'était pas bienvenu à Gand. Je vis arriver M. de La Ferté, chez M. de Blacas, et il s'attendait à un accueil au moins gracieux : « Que venez-vous faire? dit M. de Blacas au nouveau venu; croyez-vous que nous avons apporté ici tout l'argent de France ?

» — Monsieur, le comte, dit M. de La Ferté, quand un homme comme moi a une épée au côté et soixante mille francs en or dans sa valise, il n'est importun nulle part! » Qui fut sot? ce fut alors M. de Blacas, qui se hâta de réparer sa rudesse envers une fidélité aussi bien approvisionnée.

Mais, d'autre part, Louis XVIII ne pouvait pardonner à ceux dont le devoir était de le suivre, et qui l'avaient abandonné, au moment où, plus que jamais, il aurait eu besoin de les trouver à ses côtés. Par exemple, il ne se passait pas de jour qu'il ne se plaignît de l'absence de monseigneur Dambray, chancelier de France, qui, au lieu de le suivre, était allé tout bonnement philosopher dans ses terres de Normandie. Il paraît que ces plaintes du roi arrivèrent à M. Dambray, car il se dé-

cida à venir à Gand ; mais comme il n'avait pas fait preuve de fidélité assez tôt, on ne lui sut aucun gré de sa bonne volonté un peu tardive . il fut accueilli froidement, voulut excuser sa conduite, se vit en complète disgrâce, mais il n'y avait plus moyen de retourner dans ses terres de Normandie.

CHAPITRE XVII.

Intrigues à Gand. — M. de Chateaubriand. — Le comte Jules de Polignac. — La cabale me renvoie. — Mes adieux à Louis XVIII. — Le duc de Raguse. — J'arrive à Paris. — Visite que me fait le duc de Rovigo. — Ma visite à Fouché.

Je n'eus pas besoin d'un long séjour à Gand pour voir ce qui s'y passait, les petites intrigues, les petites cabales qui agitaient cette cour de procrits. C'était vraiment pis qu'à Paris. Le roi, toujours aveuglé sur le prétendu mérite de M. de Blacas, son favori, ne pouvait reconnaître ses vrais et bons conseillers. M. le vicomte de Chateaubriand était ministre de Louis XVIII, sans pour cela s'être acquis l'amitié de Sa Majesté. Il fallait être M. de Chateaubriand pour remplir avec honneur les fonctions délicates qu'on lui avait confiées. Il devait sans cesse négocier avec les alliés, obtenir d'eux

par la persuasion les secours qu'ils ne voulaient pas donner, contenir les émigrés sans froisser leur amour-propre, et faire bien voir à tous que l'on sollicitait ce que l'on commandait au nom d'un roi. Tout cela n'était qu'un jeu pour M. de Chateaubriand. On aurait dû lui savoir gré de son admirable conduite. Mais M. de Blacas était là. Vainement je l'appuyais de mon crédit auprès de Sa Majesté; le favori, plus puissant que moi, défaisait le matin mon ouvrage de la veille, et même un beau jour il parvint à me nuire à moi-même dans l'esprit de Sa Majesté. Je parlerai tout à l'heure de cela. Je dirai d'abord un autre mot d'une autre intrigue.

Il y avait à Gand quelqu'un que la cour particulière de *Monsieur* ne cessait de mettre en avant. C'était le comte Jules de Polignac. Dès 1815, on s'imagina que ce jeune homme devait être ministre, et, qu'il eût ou non la capacité nécessaire, on ne songeait qu'à lui faire faire son chemin. Le roi n'entendait pas de cette oreille; il me disait souvent en parlant du comte Jules :

« J'apprécie son dévouement, j'estime ses vertus; mais il faut autre chose que des vertus

et du dévouement pour diriger avec succès les affaires actuelles de la France. »

Cependant le parti de *Monsieur* ne cessait de travailler pour son protégé. Mais M. de Blacas, qui avait peur du crédit autant que du talent, et en cela il prouvait qu'il savait du moins son métier de favori; M. de Blacas ne se donna ni repos, ni sommeil, qu'il n'eût forcé le comte Jules à quitter Gand, en lui donnant la mission d'aller faire de l'insurrection dans les provinces de France où l'on pouvait espérer que le feu sacré du royalisme n'était pas éteint par les évènements du 20 mars. Je partis moi-même de Gand avant ce noble chevalier de la bonne cause.

Je me flattais de suivre jusqu'au bout la fortune de mon auguste protecteur, la providence en ordonna autrement; quand je dis la providence je me trompe, c'est M. de Blacas que je veux dire, car la providence ne cabale pas. Du reste, on me congédia fort honnêtement. M. de Poix, que je voyais souvent, me parla le premier de ce que l'on tramait contre moi. Je sus ensuite que le bon M. de Blacas tourmentait le roi sur mon séjour à Gand, qu'il se plaignait de petites intrigues; tout cela me

parut singulier. Je crus convenable de m'en expliquer avec Louis XVIII; il m'écouta avec son attention ordinaire, et lorsque j'eus fini :

« Il y a, me dit-il, de bien méchantes langues autour de moi ! soyez assurée que personne ne songe à vous nuire dans mon amitié, et si je suis obligé de vous éloigner de ma personne, ne croyez pas que ce soit par aucune prévention contre vous; mes affaires le veulent ainsi. Je reçois chaque jour les assurances les plus positives que le duc d'Otrante travaille activement à mon retour; il convient que j'aie auprès de lui quelqu'un dont la fidélité me soit connue, et qui, d'une autre part, n'inspire aucune méfiance au gouvernement de Bonaparte. Votre sexe éloignera de vous les soupçons; je sais que le duc d'Otrante vous aime et vous estime, il sera charmé de négocier avec vous, parcequ'il se flattera que plus tard vous le servirez dans mon esprit. Ainsi ne regardez point comme un exil, comme une disgrâce, la mission importante dont je veux vous charger; si elle réussit, vous en aurez la gloire et l'avantage; si elle échoue, alors je m'empresserai de vous rappeler auprès de moi. »

Malgré ces belles paroles, j'étais piquée, et je

ne pus m'empêcher de répondre un peu lestement :

» Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule.

» — Non, non, reprit le roi, c'est le seul intérêt de ma couronne qui me décide à une fâcheuse séparation.

» — Ah! sire, puisque vous mettez les grands mots en avant, je me vois déjà courant la poste; mais, en vérité, j'aurais préféré que vous la fissiez courir à M. de Blacas. »

Quand j'eus ainsi plaisanté quelque temps pour me consoler, nous reprîmes la conversation au sérieux. Le roi me remit mes instructions, et me donna un moyen sûr pour correspondre directement avec lui; il me recommanda de chercher à avoir des intelligences dans la cour de Napoléon, de ne pas négliger la duchesse de Saint-Leu, et surtout de voir si je ne pourrais pas ramener quelques maréchaux. Il comptait sur Brune et sur Augereau, je ne sais trop pourquoi; le comte Jourdan était aussi sur mes notes secrètes, mais je ne le trouvai pas à Paris quand j'y arrivai. Le roi me dit ensuite : « Il y a encore deux hommes que vous ne négligerez pas, ils peuvent tous

deux me servir très utilement, ils ont beaucoup d'influence, et s'ils se déclaraient contre Bonaparte, leur accord hâterait mon retour; ce sont les deux anciens directeurs MM. Barras et Carnot. Celui-ci n'est-peut-être pas fort bien disposé pour moi, mais aussi sa conduite en 1814 a été par trop imprudente; quant à l'autre, nous nous connaissons de longue main, voyez-le, causez avec lui, et décidez-le à se déclarer franchement, il pourra compter sur ma reconnaissance. »

Je promis au roi de me conformer à ses intentions, il m'assura de nouveau de son amitié et de la confiance qu'il avait en moi. Je feignis d'y croire, mais au fond j'étais bien persuadée désormais que toujours, avec lui, le favori l'emporterait sur la simple amie; sa faiblesse était de se laisser mener par des hommes: à un marquis de Montesquiou-Fezensac avait succédé M. d'Avaray, et à M. d'Avaray M. de Blacas; le dernier favori fut M. Decazes. Quant à M. de Villèle, il a été ministre et pas autre chose: c'était bien assez comme cela.

Le comte de Blacas, à mon départ, me combla de marques d'amitié et d'attachement. Je

lui rendis caresses pour caresses, en bonne *courtisane*. Je n'étais pas sa dupe, et je me promettais bien de prendre, en temps et lieu, ma revanche du tour qu'il me jouait. Je quittai M. de Chateaubriand avec plus de regret; j'étais au désespoir de le laisser dans une position embarrassante. Je me fiais à son génie pour l'en tirer, et en même temps je le connaissais trop chevaleresque pour croire qu'il sortirait de tant d'intrigues avec les honneurs de la guerre.

Je fis encore mes adieux à M. le maréchal Marmont, duc de Raguse. Je l'avais vu beaucoup pendant mon séjour à Gand. Je m'étais convaincue que, malgré quelques défauts, le maréchal possédait les plus belles qualités. Je ne parle pas de sa bravoure et de ses talents militaires, tout le monde les connaît, mais je crois qu'il aurait été fort bon diplomate. Il est fin, adroit, spirituel, il conte avec grâce, il se présente à merveille. La monarchie aurait pu tirer parti de lui, si, en 1814, elle ne l'avait pas laissé accabler par ses ennemis. Il fut pour moi d'une obligeance extrême, d'une galanterie parfaite; et à cette époque, nous jetâmes entre nous les fondements d'une amitié qui

existe encore avec toute sa première vivacité.

Le roi s'attendrit presque à l'heure de mon départ : il joua la sensibilité avec une grâce infinie, dont je lui sus bon gré ; il passa à mon cou un superbe collier de diamants, et dans la boîte qui contenait mes dépêches je trouvai cent mille francs en billets de banque : c'étaient assurément des adieux très magnifiques ; j'aurais voulu moins de générosité et plus d'amitié véritable. Quoi qu'il en soit, je me résignai à mon destin, et je partis pour cette France, où je n'aurais voulu reparaître qu'avec le roi.

On me laissa passer sans difficulté la frontière : je poursuivis rapidement ma route jusqu'à Paris. Ici je trouvai ma famille qui était redevenue toute fidèle à Napoléon. Elle me reçut avec une surprise mêlée de frayeur. Mon absence n'avait pas été longue, mais on savait où j'étais allée, et un pareil voyage suffisait pour épouvanter de vrais courtisans. On me gronda outre mesure, on me recommanda une prudence à toute épreuve, et, comme je vais le faire voir tout à l'heure, on ne s'en tint pas là.

J'étais rentrée chez moi vers les deux heures de l'après-midi ; ce ne fut que le lendemain

matin que j'écrivis au duc d'Otrante, pour le prévenir de mon retour. Il se hâta de me répondre, et voici son billet :

« Madame la comtesse,

» Je suis charmé d'apprendre que vous êtes » revenue en bonne santé. J'étais instruit de » votre retour dès hier au soir, et cela par des » personnes qui vous touchent de près. Le mi- » nistre de la police reçoit des preuves in- » croyables de l'amour que l'on porte au chef » de l'empire. Je brûle du désir de me mettre » à vos pieds; si vous voulez me voir officielle- » ment, je vous enverrai tantôt une invitation » de venir à mon audience. Je vous quitte pour » commander un rapport sur votre personne » et sur vos projets, car il faut bien que l'em » pereur soit instruit de ce qui se passe.

» J'ai l'honneur d'être, avec un profond res- » pect, madame la comtesse, etc. »

Je demeurai étonnée du rôle peu honnête que jouait ma famille; néanmoins j'écrivis au duc d'Otrante pour lui demander l'audience en question.

Je voulais également me rapprocher de ce

pauvre duc de Rovigo, qui devait m'attendre comme le Messie. Je lui fis donc savoir sur un joli papier bien plié, bien parfumé, que j'étais prête à recevoir ses hommages. Il était si impatient de me parler, que le soir même je le vis arriver avec une mine rayonnante. A peine se donna-t-il le loisir de me complimenter.

« Eh bien! madame, me dît-il, nous apportez-vous quelque chose qui puisse compromettre notre ennemi?

» — Hélas! lui dis-je en faisant la dolente, le roi n'a voulu entrer dans aucune intrigue relative à cet homme; et ceux qui ne m'aiment point, dans cette cour, ont agi si bien contre moi qu'ils m'ont forcée de la quitter. »

Cette réponse désappointa le duc.

« Diable! me dit-il, ces gens-là sont devenus bien méfiants. Mais peut-être aussi que vous n'avez pas su vous y prendre.

» — Allons, répliquai-je, allons, grondez-moi; en vérité vous aurez bonne grâce! D'ailleurs pensez-vous que je me sois plus occupée de vos intérêts que des miens? je vous tromperais si je vous le laissais croire; non sans doute, et quand j'ai vu que je ne pouvais rien

moi, j'ai songé que je ne pourrais pas plus pour les autres. »

J'avais mon projet en parlant ainsi; je ne doutais pas que le duc de Rovigo ne racontât ma mésaventure à Napoléon. Il importait que celui-ci crût ma disgrâce complète, et fût persuadé que, rentrée en France, je ne conservais plus de liaisons avec la famille royale.

M. de Rovigo me crut sur parole; il chercha à me consoler, et plus que jamais il essaya auprès de moi le langage de la galanterie, mais ne réussit pas, car ses manières peu gracieuses m'ont toujours déplu. Il était encore chez moi, lorsque je reçus, du ministre de la police générale, l'invitation de me présenter le lendemain à onze heures, à son audience: je la montrai au duc.

« Allons, me dit-il, cet enragé sait tout, il me met au supplice; peut-être va-t-il lui prendre l'envie de vous persécuter. Voulez-vous que je dise un mot à l'empereur pour qu'il fasse cesser les tracasseries du duc d'Otrante?

»—Je ne demande pas mieux, vous me rendrez un vrai service. J'ai pu céder à un sentiment particulier, en allant trouver le roi; mais je ne suis point une conspiratrice, quoi-

que j'aie fait ce que vous appelez le voyage sentimental.

» — Eh! mon Dieu! me répondit le duc avec cette naïveté qui lui est naturelle, personne ne sait mieux que moi que vous n'avez pas été à Gand pour cabaler. C'est ce coquin de duc d'Otrante qui suppose toujours le mal. Mais je vous assure que la vérité dite à l'empereur, empêchera qu'il vous nuise.

» — Vous direz donc la vérité ? »

Là-dessus le bon duc me souhaita le bonsoir et partit, sans répondre directement à ma dernière question.

Je ne manquai pas le lendemain mon rendez-vous chez Fouché.

« Savez-vous, lui dis-je en l'abordant, que votre imprudence est grande? Je ne vous reconnais plus. Vous m'avez adressé hier un billet qui....

» — Oh ! je ne me donne plus la peine de finasser. Les choses marchent de telle manière que l'on peut presque jouer à jeu découvert. Cependant je sais connaître mes correspondants et mes messagers. »

A la suite de ce début, nous parlâmes d'autre chose ; Fouché me demanda des détails sur ce

qui se passait à Gand. Je ne lui cachai rien de ce que je ne devais pas lui cacher; je lui montrai le comte de Blacas toujours en possession de la faveur du roi, et je me plaignis de lui avec un dépit plein de franchise.

« C'est un gaillard réellement incommode, reprit Fouché. Mais je me charge de le battre en ruine, pourvu qu'il n'escamote point le Mémoire que j'adresserai au roi.

» — Soyez tranquille, dis-je à mon tour. Le prince de Poix, qui n'aime guère M. de Blacas, m'a promis d'être mon intermédiaire chaque fois que je voudrais que le roi vît quelque chose à l'insu de son Pylade.

» — Eh bien! je vais travailler à le perdre d'ici à peu, et surtout à l'empêcher de revenir en France. Pour cela la peur me sera d'un grand secours; avec la peur, on fait de certaines gens ce que l'on veut.

» — Ah! m'écriai-je en riant, maintenant je connais le grand secret de la politique. »

Après avoir ri un peu de cette folie, le duc me prévint qu'il avait fait son rapport à l'empereur sur moi et sur mon voyage. Il ajouta:

« Je lui ai mandé que je vous ferais appe-

ler et que je l'informerais du résultat de notre conférence.

» — Eh bien! demandai-je avec vivacité, que lui direz-vous?

» — Tout, du moins tout ce qu'il faut lui dire; que vous avez été à Gand pour jouir auprès du roi de votre faveur; que vous avez voulu l'appuyer sur le mérite de M. de Chateaubriand; que M. de Blacas voyant cela, vous a desservie dans l'esprit de Sa Majesté, et qu'enfin vous êtes en disgrâce complète.

» — Bien obligée, répliquai-je, vous me ferez jouer un beau rôle! mon amour-propre en souffrira.

» — Que vous importe? pourvu qu'on vous laisse tranquille, c'est là l'essentiel. Je veux aussi vous mettre en surveillance à Paris. De cette façon vous aurez chaque jour un prétexte pour venir me voir; ne vous inquiétez point, vous ne serez point prisonnière. Si vos affaires ou vos plaisirs vous appelaient ailleurs, vous n'aurez qu'à me prévenir, et je vous laisserai vous envoler. »

Après cela Fouché me demanda si Louis XVIII ne m'avait point donné quelque commission pour des hommes marquants; je lui répondis,

sans nommer personne, que je devais voir beaucoup de monde.

« Prenez garde, me dit Fouché, il y a des gens bien imprudents. D'ailleurs, on vous surveillera, ma police n'est pas la seule de l'empire. »

Il me prévint encore que peut-être Napoléon me ferait appeler, et que je devais redouter sa perspicacité.

« Oh! répliquai-je, il est homme, je suis femme, j'ai beau jeu contre lui.

» — Ne vous y fiez pas, reprit modestement Fouché; l'empereur est habile, j'ai moi-même grand'peine à le tromper. »

Après cette conversation je quittai Fouché.

CHAPITRE XVIII.

Quelques mots sur Barras. — Ma conversation avec lui. — Le comte Carnot. — Ma conversation avec lui. — Ma visite à la reine Hortense. — Le comte et la comtesse Regnault. — Conversation politique en voiture.

Puisqu'on avait fait de moi un agent de la royauté, je voulais exécuter les ordres que l'on m'avait donnés, et prouver à Sa Majesté que je pouvais lui être plus utile que l'homme à qui elle m'avait sacrifiée : c'était un commencement de vengeance qui souriait singulièrement à mon cœur de femme. Je n'oubliai pas que mes instructions m'enjoignaient de voir les deux ex-directeurs Barras et Carnot : depuis longues années, le roi était en correspondance avec le premier ; ce rapprochement, bizarre sans doute, datait de l'époque du directoire ; qu'on ne s'en étonne pas cependant : la plupart des hommes qui avaient figuré dans la révolution s'y étaient jetés sans

principes bien arrêtés d'avance; ils n'avaient proscrit la royauté que par dépit ou par intérêt; d'ailleurs ils conservaient au fond du cœur le sentiment de ses droits et de leur faiblesse. De là vient qu'on a su rallier au parti de la légitimité la plupart de ces farouches républicains qu'on a essayé de gagner. Plus que tout autre, Barras éprouvait pour la famille des Bourbons un respect involontaire; même au fort de son sans-culottisme, il se rappelait qu'il était noble, et il aimait à faire l'homme de qualité avec les roturiers ses collègues. Il écouta sans trop de dédain les propositions que Fauche-Borel lui fit de la part de Sa Majesté, et tout porte à croire que, sans les évènements du 18 brumaire, il aurait tenté de ramener sur le trône la famille auguste qui nous gouverne aujourd'hui.

Voilà ce que tout le monde sait; mais voici quelques détails parfaitement inconnus, et dont je puis garantir la vérité, à moins que Barras n'ait trompé le personnage de qui je les tiens.

Barras, séduit par les agents de Louis XVIII, et voulant rendre la couronne à ce prince, songea que, pour y réussir, il fallait rallier à la

cause royale le général Bonaparte, qui était pour lors en Egypte; il s'en ouvrit à madame Bonaparte; il lui offrit, au nom de Louis XVIII, pour son mari, le titre de prince de Lodi, l'épée de connétable, six cent mille francs de rente en terres, et six cent autres mille en tiers consolidé; un duché pour le jeune Eugène Beauharnais; un million de dot pour Hortense, sa fille, et un duché pour celui qui l'épouserait; enfin des titres, des honneurs et de l'argent pour tous les frères de Bonaparte. A ces propositions, Joséphine pleura de joie; elle était royaliste dévouée; plus tard, dans la splendeur de son rang, elle n'avait pas cessé de l'être : elle en parla à ses beaux-frères; ceux-ci, soit de bonne foi, soit avec une arrière-pensée contre Joséphine, convinrent qu'il fallait d'abord faire revenir Bonaparte. Pour cela, ils rédigèrent un mémoire qui lui fut envoyé; Barras lui écrivit de son côté; il s'établit entre eux une correspondance très active. Bonaparte écrivit au directeur qu'il était prêt à entreprendre la contre-révolution, mais que de l'Egypte il ne pouvait rien pour la cause royale, qu'il fallait donc le rappeler en France, et surtout lui faciliter

les moyens de faire la traversée sans péril.

Cela parut raisonnable à Barras ainsi qu'à Sa Majesté. Louis XVIII s'adressa directement au ministère anglais, et Bonaparte revint sain et sauf à Paris; là, il amusa Barras de pour-parlers, de belles propositions : celui-ci, malgré sa finesse, crut à la bonne foi du Corse; il ne fut détrompé qu'au moment où Bonaparte, maître de la révolution, au 18 brumaire, le traita si durement; aussi le haïssait-il de tout son cœur, et Louis XVIII comptait beaucoup sur cette haine pour les intérêts de sa politique.

Je devais donc voir l'ex-directeur. Le troisième jour de mon arrivée, je sortis de bon matin, vêtue fort simplement. Je fus, sans domestique, prendre une voiture de remise, que j'avais louée, la veille, au passage Cendrier. Cette voiture me conduisit chez Barras. Il ne m'attendait pas; mais, conservant sa galanterie d'autrefois, il ne refusa pas de recevoir une dame.

Le regard de Barras, à demi éteint, conservait encore je ne sais quel feu sinistre qui ne me plut pas. Ses gestes étaient ceux d'un homme hautain, habitué à commander. D'ail-

leurs, pour dire la vérité, son sourire était gracieux et sa voix d'une douceur charmante. Il avait joué un rôle trop fort pour lui ; né gentilhomme, il s'était cru obligé de verser le sang de son roi pour garantir son attachement à la liberté. Jacobin par nécessité, quand il fut élevé au premier rang de la république, il se hâta de redevenir gentilhomme. Alors il montra toute la débauche de l'ancien régime, jointe à toute l'impudence du nouveau. Son règne fut celui de la plus effrontée concussion. Il ne croyait pas à la vertu, il se conduisit en conséquence. Il en fut bien puni ; car, selon moi, on doit plutôt attribuer sa chute au scandale de sa vie privée, qu'à l'importance de ses fautes politiques. Barras aimait les arts, honorait la science, mais il n'apparaîtra à la postérité que comme un homme ordinaire, qui fut élevé par les circonstances, et qui ne sut ni profiter d'elles ni les diriger.

Nous causâmes d'abord de ma famille, que le vicomte de Barras avait beaucoup connue. Il n'ignorait point mes rapports avec Louis XVIII; je m'en aperçus à sa manière de sourire lorsque je lui parlai du roi et de la mission dont il m'avait chargée.

« Voilà qui est parfait ! me dit-il ; nous revenons au temps où les dames conduisaient la politique. Il n'y a pas de diplomates plus sûrs de réussir que les dames, surtout lorsqu'elles joignent aux séductions de l'esprit celles de la jeunesse et de la beauté. Tels sont vos avantages, madame, et je regrette que les glaces de l'âge ne me permettent que de recevoir avec respect un aussi gracieux ambassadeur. »

Je ne m'arrêtai point à relever ce qu'il y avait d'impertinent dans le respect de la fin de cette phrase. Je me contentai de dire que j'étais toute dévouée au roi, et que le soin de son service m'occupait entièrement.

« Sa Majesté est heureuse, reprit Barras, d'avoir des serviteurs aussi zélés ; mais en quoi puis-je les seconder, et serais-je mieux traité que je ne l'ai déjà été ?

» — Auriez-vous à vous plaindre, monsieur, de notre excellent roi ?

» — Non, pas du roi précisément, mais de ses alentours. On ne m'a tenu aucun compte de mes bonnes intentions : on aurait voulu ne me récompenser qu'en cas de succès, et l'an dernier, on a souffert que je fusse insulté de toutes les manières.

» — Il était difficile au roi, dans ce moment d'enthousiasme, de contenir tout le monde dans les bornes de la modération; mais ses intentions sont bien connues : il ne veut que l'union et l'oubli.

» — L'oubli ! Ah ! madame, il est impossible. Quant à moi, je suis encore tout troublé du passé, comme s'il était d'hier. »

Barras prononça ces mots d'un ton pénétré. Je ne crus pas devoir le laisser à de pareilles idées; et je détournai la conversation. Je lui dis que Louis XVIII comptait beaucoup sur les services qu'il pourrait lui rendre en se faisant nommer à la chambre des représentants, que l'on allait instituer pour consolider la nouvelle usurpation.

«Hé bien ! me dit-il, c'est là ce que je ne puis faire. J'ai été trop long-temps le premier magistrat de la république, pour consentir à jouer un rôle obscur. D'ailleurs, à aucun prix, je ne voudrais accepter des fonctions qui me mettraient dans la nécessité de prêter un serment à Bonaparte. Je le méprise, et je serais trop avili si je pouvais le reconnaître pour mon souverain. »

Vainement je conjurai Barras de dissimuler.

Toutes mes instances furent inutiles. Il me promit de parler à des généraux, à des membres influents du gouvernement; puis il me dit :

« Avez-vous vu Fouché ? »

Je répondis que oui.

« C'est l'homme qui vous peut être le plus utile : il n'a ni conscience ni vertu. Il vendrait son maître à deniers comptants. Et Carnot est-il aussi sur vos tablettes?

» — Oui, monsieur.

» — Oh! le jacobin sauvage s'est un peu apprivoisé. J'avais toujours pensé qu'il finirait par là; je le connaissais bien lorsque je le jetai à bas du directoire au 18 fructidor. Je devinais l'ambition dont il était dévoré. Et pourtant tout le monde le croit désintéressé, et on le vante comme tel. En vérité, l'opinion publique se trompe parfois bien grossièrement. »

Cette sortie du vicomte de Barras contre le comte Carnot me divertit; je reconnus combien les plus légers dissentiments peuvent amener, entre gens du même parti, de violentes haines. Ces deux hommes se haïssaient plus l'un l'autre qu'ils ne haïssaient les roya-

listes. L'ex-directeur me complimenta encore, en galant suranné, et je le quittai.

Il me sembla plaisant d'aller, en sortant de chez lui, à l'audience du ministre de l'intérieur. Je n'attendis pas long-temps dans le salon. Je fus bientôt introduite chez Son Excellence, qui me reçut avec tant de froideur, avec tant de dignité, que, persuadée qu'elle ne me reconnaissait pas, je crus devoir me nommer :

« Hé bien? madame, me dit-il sèchement, que désirez-vous?

» — Ce que je désire, monsieur (je ne pus me décider à lui donner son titre de comte, de peur qu'il ne pensât que je me moquais de lui), je viens me recommander à vous, et tâcher de vous déterminer à obtenir de l'empereur la levée de ma mise en surveillance.

» — Vous, madame, en surveillance! Eh quoi! va-t-on recommencer le règne du despotisme et des lettres de cachet? Que l'on s'arrange de manière à ne pas laisser des hommes conspirer, à la bonne heure; mais des femmes! en vérité, c'est trop de prudence. Et pourquoi êtes-vous en surveillance?

» — Pour avoir fait le voyage de Gand.

» — Ah! vous avez été à Gand. On doit y

être de mauvaise humeur ; on vous y aura mal accueillie, vous vous serez fâchée, et vous les aurez quittés. N'est-ce pas, madame ?

» — A peu près, j'ai eu des rivaux.

» —Ah ! oui, dit Carnot avec un triste sourire, auprès du roi, les rivaux ont plus d'influence que les rivales. »

Je ne relevai point cette autre impertinence; je parlai du roi, je le montrai fort fâché des fautes qu'on lui avait fait commettre, et très décidé à les réparer, si jamais il remontait sur le trône.

« Je ne crois pas que nous y soyons pris une seconde fois, répliqua Carnot ; nous avons reconquis notre empereur, nous nous y tiendrons. »

Ce langage m'étonna dans la bouche de Carnot; cependant je me hâtai de répondre :

« Le roi vous avait donné la charte, et Napoléon vous rend les constitutions de l'empire. Si cela vous semble de la liberté, ce n'est pas du moins celle que vous vouliez autrefois.

» — Non, madame, mais l'essentiel était de nous débarrasser des Bourbons; maintenant qu'ils sont partis, nous sommes heureux. »

Je vis qu'il n'y avait rien à faire avec un

pareil homme, et je le quittai pour ne plus le revoir. Je ne doute pas que le rapport que je fis au roi de cette visite n'ait contribué beaucoup dans la suite à la rigueur dont on usa envers Carnot. Mais celui-ci s'était conduit si hostilement envers la famille royale, qu'elle était bien dispensée d'avoir pour lui la moindre pitié.

Je ne tardai pas pas à recevoir une invitation de la reine Hortense; j'allai chez elle le matin : dès qu'elle me sut là, elle me fit entrer.

« Je ne sais, madame, lui dis-je, si je dois me présenter devant vous au moment où je suis accablée des rigueurs du gouvernement.

» — Que vous est-il donc arrivé ?

» — La police a l'œil ouvert sur moi; le duc d'Otrante m'a mise en surveillance.

» — Vous avez donc conspiré ?

» — Non, madame, je ne suis coupable que d'avoir été à Gand présenter mes hommages au roi malheureux.

» — Et l'on vous punit pour cela? en vérité c'est affreux, je m'en expliquerai ce soir avec le duc d'Otrante. S'y amuse-t-on, y forme-

t-on de grands projets ? je suis sûre qu'on y prépare quelque chose contre nous.

» — Il est vrai, madame, le roi ne paraît pas disposé à céder sa couronne à l'empereur; et il attend beaucoup de la coopération des puissances étrangères.

» — Allons, on va encore faire la guerre ; pourquoi ne peut-on pas s'arranger à l'amiable : après tout, ce sont les peuples qui sont toujours les victimes.

» — Et les rois aussi, » répliquai-je.

Sur ces entrefaites, on annonça le comte et la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angély ; en entendant annoncer en même temps le mari et la femme, la reine poussa un cri de surprise ; puis elle me dit : « Voilà une des merveilles de la restauration impériale, de voir ces deux époux aller ensemble, il n'y a rien de plus édifiant. » Ils entrèrent, la reine continua sa plaisanterie; M. Regnault déclara qu'il était trop heureux de paraître mériter les éloges de Sa Majesté; que cependant sa franchise l'obligeait d'avouer qu'il avait rencontré la comtesse sur l'escalier du palais. Il partit de là pour débiter les galanteries les plus aimables, pour lancer les traits les plus spi-

rituels du monde. Après quelques moments, je me levai dans l'intention de me retirer; le comte se leva aussi en prétextant des affaires de service; il m'accompagna et me donna la main jusqu'à ma voiture, dans laquelle il me demanda la permission d'entrer avec moi; je la lui accordai sans peine, je n'étais pas fâchée de causer avec lui.

« Savez-vous, me dit-il, qu'il a éte question de vous, hier au soir, chez l'empereur? le duc de Rovigo et le comte Carnot se plaignaient que l'on vous eût mise en surveillance; le duc d'Otrante a soutenu la nécessité de cette mesure: l'empereur pense comme lui; il croit que vous n'êtes revenue en France que pour intriguer.

» — Si ses espions, à Gand, le servaient mieux, il saurait mieux la vérité; il saurait que l'animosité que me porte M. de Blacas a été la cause unique de mon retour.

» — Il a donc un grand crédit sur l'esprit du roi?

» — Un crédit inimaginable; Louis XVIII ne voit et n'agit que par lui.

» — Vous pourriez être fort utile à l'empereur, si vous vouliez être sincère.

» — Et de quelle façon ?

» — En l'instruisant de ce qui se passe là-bas, en lui faisant connaître ce que l'on machine contre lui.

» — C'est-à-dire que vous me demandez une bonne et franche trahison.

» — Comme vous venez vite aux grands mots ! Servez-nous, et l'on vous servira. »

Le comte Regnault aurait bien voulu m'escamoter mon secret au profit de son maître ; lorsqu'il vit qu'il n'obtenait rien de moi avec ses belles promesses, il essaya de me réduire par la peur ; il me dit : « Je crains que Sa Majesté n'écoute le duc d'Otrante, et que l'on ne vous loge à Vincennes ou dans quelque autre prison d'État.

» — Cela ne m'amuserait pas, répondis-je, mais quelques semaines sont bientôt passées.

» — Que voulez-vous dire par là ?

» — Je veux dire qu'il ne reste pas longtemps à Napoléon à faire l'empereur.

» — Comment, madame ! vous tenez là un propos abominable.

» — C'est mon avis ; Napoléon a trop d'ennemis au dedans et au dehors pour qu'on ne

renverse pas bientôt votre échafaudage d'empire. »

Tout en causant ainsi, nous arrivâmes chez moi ; là, le comte Regnault me quitta en me demandant la permission de me revoir

---

CHAPITRE XIX.

Mémoire de Fouché au roi. — Le maréchal Augereau. — Anecdote sur lui. — De quelle manière il est traité par Bonaparte. — Le comte Fabre de l'Aude. —Le baron de La Rochefoucauld.—Lettre que le roi m'écrit. — Je la communique à Fouché. — Traité de paix entre l'empereur d'Autriche et Napoléon.

Je ne tardai pas à revenir chez Fouché. Il me dit que tout allait bien, me recommanda d'agir avec prudence pour ne point confirmer les soupçons de Napoléon, et ajouta que les nominations à la chambre des représentants, dont on s'occupait, ne répondaient pas aux espérances de l'empereur. Suivant Fouché, presque tous les députés seraient choisis parmi les vieux républicains; je témoignai des craintes sur ce choix, Fouché me dit qu'il fallait au contraire espérer beaucoup des sottises qu'ils ne manqueraient pas de faire.

Après cela il me remit le mémoire qu'il

adressait au roi; il était très étendu. Fouché dictait un plan de conduite que la monarchie ne pourrait pas accepter; il voulait des garanties que l'on n'acorderait jamais; il demandait que l'on ôtât au clergé toute son influence, que l'on contînt par la force la noblesse turbulente des provinces, et que les places fussent données aux anciens fonctionnaires; l'armée serait conservée sur le pied de guerre, et les officiers à la demi-solde remis en activité de service. Pour faire face à cette dépense, on lèverait sur les capitalistes un emprunt extraordinaire; les grands seigneurs n'auraient que des entrées fort rares à la cour; l'ordre de Saint-Louis et celui du Saint-Esprit seraient ou demeureraient supprimés; on choisirait les ministres parmi les hommes du nouveau régime; les drapeaux seraient tricolores, chargés de fleurs de lis d'or, et sur le bâton s'élèverait un aigle; ainsi l'on réunirait, à la satisfaction générale, les emblèmes de la royauté et de l'empire; la cocarde aux trois couleurs serait la cocarde nationale; on consoliderait l'établissement des gardes urbaines; les séances de la chambre des pairs seraient publiques; la chambre des députés s'augmen-

terait de deux ou trois cents membres, etc. Presque toutes les propositions de Fouché étaient de cette force. Venait ensuite un petit paragraphe ainsi conçu :

« Tous ces sacrifices que Votre Majesté ferait aux circonstances ne seraient d'aucun avantage et ne lui profiteraient pas, si elle n'éloignait de sa personne auguste un homme que la France moderne ne voit qu'avec défiance. On ne peut vous dissimuler, sire, que la présence de M. de Blacas, toujours investi de la faveur de Votre Majesté, apporterait un obstacle invincible à tout accommodement; à tort ou à raison, on ne l'aime point. De plus on le croit tout-à-fait incapable de conduire l'État, et l'on sait qu'il se vante d'en tenir seul les rênes. De là vient que chacun accuse M. de Blacas de toutes les fautes commises, et l'on en redouterait de nouvelles si ce seigneur revenait avec vous. L'intérêt de l'État, la dignité du trône ne permettent plus qu'un homme s'interpose entre vous et la nation. Il convient que celle-ci soit assurée que ce ne sera point M. de Blacas qui la gouvernera. Veuillez, sire, interroger vos habiles serviteurs, sur ce que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté; tous

vous tiendront le même langage que moi. »

Il y avait dans ce paragraphe autant d'adresse que de vérité ; je me fis une fête d'envoyer au roi un mémoire dont certains endroits allaient si bien au gré de mes désirs, et qui servait en même temps la monarchie et moi. J'envoyai donc le mémoire de Fouché au prince de Poix, qui m'avait promis de remettre au roi ce que je voudrais ne pas être vu de M. de Blacas, et certes c'était le cas ou jamais.

Je ne négligeai rien de ce qui pouvait être utile à notre cause ; je voulus entrer en pourparler avec le maréchal Augereau, que je savais très mécontent de Bonaparte. Le maréchal avait tenu envers son ancien maître, en 1814, une conduite insolente ; non content de l'outrager dans une proclamation, il s'était permis de le tutoyer à son passage à Valence. Au retour de Napoléon, le colonel de gendarmerie Lecronier, homme d'esprit et fort gaant, quoique ceci ne fasse rien à l'affaire ; le colonel Lecronier reçut la mission d'aller à Rouen sonder les dispositions du maréchal Augereau ; dès que celui-ci le vit paraître. « Venez vous pour m'arrêter ?

« Non, monseigneur, mais pour savoir de

vous s'il vous convient de revenir à votre ancien ami, à celui à qui vous devez votre fortune.

» — Il ne me pardonnera jamais mes f..... sottises (Augereau parlait toujours de cette façon). Je ne demande pas mieux que de mériter ma grâce, je me suis donné aux Bourbons comme une bête; des gens de ma trempe ne doivent servir que leurs égaux; je vais me rendre à Paris, vous pouvez assurer l'empereur de ma fidélité. »

M. Lecronier, de qui je tiens ces détails, souriant de pitié aux paroles du maréchal, lui répliqua qu'il était chargé de l'accompagner dans son voyage.

« Eh bien! dit Augereau, partons le plus tôt possible. »

Après avoir fait contre les Bourbons une proclamation aussi violente que celle qu'il avait faite l'année précédente contre l'empereur, Augereau quitte Rouen, il vient à Paris, et se présente devant Napoléon qui lui dit :

« Vous voilà, homme sans caractère et sans dignité, toujours prêt à servir le pouvoir qui domine! Je vous connais maintenant : je n'ai que faire de vos services. »

Là-dessus, l'empereur tourna le dos au maréchal consterné. Celui-ci essaya de faire parler à Bonaparte par plusieurs de ses camarades, mais Bonaparte fut inflexible.

On doit penser qu'Augereau supportait impatiemment sa disgrâce; néanmoins une vengeance courageuse n'allait pas à un cœur comme le sien; je le vis chez un ami commun, où je l'avais engagé à venir me joindre: je le questionnai sur ses projets, sur ses espérances, mais je le trouvai tout renfermé en lui-même; il craignait le roi, il avait peur de Bonaparte, il n'y avait rien à faire d'un pareil homme.

Je vis aussi le comte Fabre de l'Aude; il était impérialiste en apparence, et royaliste au fond du cœur; il me parut chagrin d'avoir accepté la pairie de Napoléon, et disposé à servir sous main la cause du roi. Il avait traversé la révolution sans prendre part à aucun de ses excès; attaché à tous les comités de finance, quand chacun pillait, volait autour de lui, le comte Fabre se fit remarquer par sa probité irréprochable. L'empereur engloutit ses talents dans le sénat, le roi l'appela à la chambre des pairs; l'empereur à son retour lui ren-

dit ses titres. Le comte Fabre eut tort sans doute de les accepter, mais on ne peut pas être sévère envers un homme aussi probe et aussi loyal. . . . .

Disposé à tout tenter pour la cause du roi, il se lia dans ce dessein avec le baron de La Rochefoucauld. M. le baron de La Rochefoucauld est l'un des hommes les moins connus de cette illustre famille, mais non pas l'un des moins distingués; c'était un homme du meilleur esprit, des meilleures mœurs et d'une fidélité à toute épreuve. Il avait une femme digne de lui, bonne, aimante, charitable, faisant le bien, non seulement sans bruit, mais comme craignant qu'on ne la surprît en flagrant délit de bienfaisance. Il suffisait de la connaître pour l'aimer, et je la connaissais depuis long-temps; au reste, toute cette famille de La Rochefoucauld m'inspire les mêmes sentiments: qu'elle reçoive ici l'hommage du parfait dévouement que je lui porte. . . . .

Tandis que le baron et le comte Fabre travaillaient tous deux au retour de nos princes légitimes, je reçus vers la fin d'avril une lettre de Sa Majesté, de laquelle, j'espère, le lecteur ne sera pas fâché d'avoir connaissance.

« Grand merci, madame et parfaite amie, » des soins que vous vous donnez pour ma cause. » Dieu veuille qu'ils ne soient pas inutiles et » que je puisse bientôt faire le bonheur des » Français et jouir du mien dans votre aimable » société. Mais pour cela, il faut que mes servi- » teurs redoublent de zèle là-bas à Paris ; il faut » que la nation soit soulevée par eux contre l'u- » surpateur de ma couronne; car je fais peu de » fond sur les souverains mes alliés. Ils me pa- » raissent tous avoir plus d'avidité que de bonne » envie de me servir.

» Voyez souvent, aussi souvent que vous » pourrez, le duc d'Otrante. Engagez-le à faire » les plus grands efforts pour hâter mon retour. » Dites-lui bien qu'il est en mesure de me » montrer son dévouement, en me rendant à la » France, et assurez-le que ma reconnaissance » n'aura point de bornes.

» Je consentirai à toutes les conditions que » je trouverai équitables. Je sacrifierai, s'il le » faut, une amitié particulière au bonheur pu- » blic. Donnez cette lettre au duc d'Otrante. Je » veux qu'elle reste entre ses mains comme une garantie de l'exécution de ma parole.

» Bonjour, ma chère comtesse ; malgré la

» nécessité où je me trouve d'abandonner l'un
» de mes plus fidèles amis, rendez-moi la jus-
» tice de croire que je le suis dans mes affec-
» tions. J'espère vous le prouver.

» Sur ce, je prie Dieu, madame la comtesse,
» qu'il vous ait en sa digne et sainte garde, etc. »

Je lus avec un chagrin extrême cette lettre. Je voyais les étrangers risquant, par leur conduite, de rendre odieuse à la France la famille de nos rois. Je n'avais pas moins de peine de voir le roi se livrer à Fouché, pieds et poings liés, pour ainsi dire, et lui sacrifier solennellement les convenances les plus sacrées. La disgrâce même de M. de Blacas, cette disgrâce tant désirée ne me refaisait pas de ces malheurs.

Cependant, pour me conformer aux ordres du roi, je me rendis chez le duc d'Otrante. Je lui remis la lettre dont j'avais gardé une copie. Il la lut une fois, deux fois. Je le regardais lire. Sa physionomie, malgré la joie qu'il devait éprouver, était froide, impassible comme un marbre. A la fin :

« C'est à merveille! dit-il; le roi s'exécute franchement, et désormais je ne crains pas d'assurer le succès de notre affaire. Ce pauvre M. de Blacas! le voilà perdu! que va-t-il devenir? »

Après quelques plaisanteries, Fouché se leva, alla vers son secrétaire, et en tira une feuille de papier :

« Voilà, me dit-il, ce que je vous prie de faire passer au roi en échange de sa lettre. Ceci achèvera de le convaincre de la bonne foi de certains alliés.

» — Qu'est-ce donc, monsieur le duc ?

» — Rien que le traité fait entre l'empereur d'Autriche et Napoléon, lorsque ce dernier était encore à l'île d'Elbe.

» — Vous plaisantez ! m'écriai-je, cela n'est pas possible !

» — Pardon, madame ; cette copie est prise sur l'original qui est entre les mains du comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély. Cette pièce curieuse vaut la peine qu'on la mette sous les yeux du roi de France. »

Je demeurai confondue, et apparemment que Fouché s'aperçut du chagrin que me donnait cette confidence.

« Soyez tranquille ! me dit-il ; j'attends beaucoup de la division qui éclatera, sans nul doute, entre Bonaparte et la chambre des représentants. Ceux-ci y viennent, comme je vous l'ai dit, avec des idées toutes républicaines.

Napoléon voudra les réduire, et il s'engagera une lutte qui finira par perdre l'empire. Je travaille à donner pour president à cette chambre le Breton Lanjuinais. Cet homme-là est ferme comme un roc, et il pourra faire de l'opposition par entêtement. »

Je quittai Fouché impatiente de lire à mon aise le papier qu'il m'avait remis. C'était un traité en bonne forme conclu entre le général Koller, au service de la cour d'Autriche, et le général B..., au service de Napoléon. Cette pièce était ainsi conçue :

1° Leurs Majestés les empereurs d'Autriche et de France (je supprime tout le protocole), désirant renouer des liens de famille que rien n'aurait dû rompre, se promettent dorénavant paix et amitié, et s'engagent à ne plus séparer leurs intérêts.

2° L'empereur Napoléon ayant manifesté le dessein de déclarer la guerre au roi Louis XVIII, il n'y sera mis aucun obstacle de la part de S. M. François II.

3° S. M. Apostolique fera avancer ses armées, qui prendront position sur les frontières de la France dès que S. M. l'empereur Napoléon sera débarquée. Ce mouvement, fait en appa-

rence dans le but de concourir aux mesures que les alliés pourraient prendre, ne sera fait, en résultat, que pour garantir la France d'une invasion étrangère.

4° S. M. Apostolique fournira cent mille hommes à S. M. l'empereur Napoléon; mais ce dernier ne pourra réclamer l'exécution de cette clause du traité qu'après les hostilités commencées et la première bataille livrée.

5° Immédiatement après la paix générale, S. M. l'empereur François II autorisera le départ de S. A. I. l'archiduchesse Marie-Louise et celui de S. M. le roi de Rome son auguste petit-fils.

6° Ce jeune prince conservera le titre de roi de Rome, qui ne passera pas à ses enfants.

7° S. M. l'empereur Napoléon renonce pour lui et pour les siens au titre de roi d'Italie et à toutes prétentions sur les contrées, états et duchés, situés au-delà des Alpes. Il s'engage à garantir à Sa Majesté Apostolique la libre et paisible jouissance du duché de Milan, de celui de Parme et des états de terre-ferme de Venise.

8° Il renonce pareillement à la possession de la Toscane, qui demeurera la propriété de son souverain actuel, l'archiduc Ferdinand-Joseph-

Baptiste-Charles. Il renonce au duché de Lucques, qui restera l'apanage du prince d'Espagne, ancien roi de Toscane et duc de Parme par son père.

9° Il renonce à la souveraineté du Piémont, qui restera dans la maison de Savoie, et en cas d'extinction de celle-ci, la succession de ce royaume sera réglée d'après les droits de chacun.

10° Il renonce à la Belgique, mais il pourra étendre ses frontières jusqu'à la ligne du Rhin.

11° Il s'engagera à payer à Sa Majesté Apostolique deux cents millions de francs pour frais de guerre, à raison de cent millions par année, et de telle sorte que le premier paiement soit effectué avant le 5 juillet 1815.

12° Sa Majesté Apostolique s'engage, dès que la guerre aura été déclarée, à ne poser les armes qu'après la reconnaissance faite par tous les monarques de l'Europe de la légitimité des droits de l'empereur Napoléon à la couronne de France.

13° S. M. l'empereur Napoléon s'engage, dans les six mois qui suivront sa réunion avec S. M. l'impératrice sa femme, à faire couron-

ner cette princesse avec toute la solennité requise en semblable occasion. Il fera rendre une loi d'État qui, en cas de son décès (ce qu'à Dieu ne plaise), donnera de plein droit la régence à S. M. l'impératrice Marie-Louise.

14° Le présent traité sera échangé, etc.

Tel était le traité secret qui, dès le mois d'octobre, liait l'empereur d'Autriche et Napoléon. Tout d'ailleurs prouve la réalité de cette alliance, et j'aurai occasion de la faire remarquer dans la suite de ces Mémoires.

CHAPITRE XX.

L'acte additionnel. — Votes d'adhésion. — Vote en faveur de Franconi. — Le Champ-de-Mai. — La chambre des pairs. — La chambre des représentants. — Napoléon à Cambacérès. — Waterloo. — Ses suites. — Fouché vient me voir. — Ma lettre au roi. — Le comte Fabre de l'Aude. — Lettre que m'écrit le prince de Poix.

J'avais envoyé au roi le papier dont j'ai donné plus haut le contenu, et en même temps j'avais écrit à Sa Majesté pour lui mander ce que je faisais pour elle. Les évènements n'allaient pas au gré de mes désirs. La Vendée, soulevée encore une fois, se battait toujours comme elle avait fait vingt ans auparavant, avec courage, mais non plus avec enthousiasme. C'était partout dans notre parti une indécision, une mollesse qui ne me permettaient guère d'espérer le triomphe de notre cause : quelques énergiques résistances se brisèrent contre la force d'inertie des masses et les baïonnettes de l'armée.

Sur ces entrefaites, on préparait le fameux Champ-de-Mai, cette solennité où l'on devait proclamer les libertés de la France, c'est-à-dire prêter serment aux vieilles constitutions, enrichies d'un acte additionnel dont tout le secret était dans le dernier article, *l'exclusion de la famille légitime*.

Il était convenu que le peuple, auquel on voulait à toute force donner un rôle actif, approuverait l'acte de Napoléon, par des votes individuels, comme jadis il avait voté l'avènement de Bonaparte à l'empire. On ouvrit des registres dans toutes les préfectures, mairies et administrations publiques. Les journaux proclamèrent l'empressement des adhésions; on parla peu des votes négatifs; il y en eut, toutefois, bien qu'en petit nombre. Le soir du 1er mai, un ami vint me montrer le vote suivant, qui avait été inscrit le matin, à la préfecture de la Seine :

« Je soussigné, en vertu de la part de souveraineté qui m'a été promise en 1792, qui m'a été escroquée en 1800, qui m'a été solennellement ôtée par un sénatus-consulte en 1804, qui m'a été rendue par une proclamation du 1er mars 1815, qui m'a été reprise par un

acte additionnel du 22 avril dernier, et que je reprendrai quand je serai le plus fort, si je trouve qu'elle en vaille la peine.

» Refuse l'acte additionnel à l'acte constitutionnel, jusqu'audit acte additionnel, et tout ce qui s'ensuivra.

» 1° Parceque Napoléon reconnaît lui-même qu'il n'a qu'une dictature imposée par la force, et que le droit de conquérant n'est pas celui de législateur ;

» 2° Parceque la liberté de Bonaparte est une plaisanterie de mauvais goût ;

» 3° Parceque l'égalité de Bonaparte est celle des ilotes et des forçats ;

» 4° Parceque la pairie de Bonaparte est une saturnale qui soulève le cœur ;

» 5° Parce que l'hérédité de la pairie de Bonaparte est une grossièreté gratuite aux siècles à venir ;

» 6° Parceque l'exercice du droit de penser, de parler et d'écrire, ne peut être, sous Bonaparte, qu'un guet-apens ;

» 7° Parceque le vote du peuple sera illusoire ;

» 8° Parceque le vote des fonctionnaires publics sera dérisoire ;

» 9° Parceque le vote de l'armée sera contradictoire avec toutes les idées morales, et attentatoire à tous principes institutifs des nations;

» 10° Parceque la restriction impertinente de l'article 67 est la précaution grossièrement maladroite d'une tyrannie ombrageuse, et ne peut recevoir d'adhésion que de ses complices;

» Reconnaissant toutefois que les inclinations martiales de la nation, et le rôle alternativement héroïque et bouffon qu'elle a joué depuis vingt-cinq ans sur le théâtre de l'Europe exigent qu'elle ait un roi qui monte bien à cheval, je propose FRANCONI.

» Paris, 1er mai 1815. »

Je crus avoir deviné l'auteur de ce vote ironique, et je ne me trompais pas: c'était bien la pensée tout entière du poète de cette *Napoleone* dont les vers accusateurs avaient dénoncé l'ambition de Bonaparte premier consul. Je ne pus résister à l'envie de le voir, et un billet de ma main lui fut porté le lendemain, par un messager fidèle, qui devait me l'amener mort ou vif. Il vint; pouvais-je reconnaître encore le hardi conspirateur, le frère d'Oudet,

à son abord timide? Peu à peu il s'anima, et me consola de toutes nos disgrâces royalistes par la verve de son indignation. Mais, singulière fidélité d'amitié, toute cette colère politique attaquait exclusivement Bonaparte! Quand il m'échappa quelques paroles dures contre certains séides de l'empire, je m'aperçus qu'ils avaient là un avocat dévoué, qui avait des excuses pour toutes les fautes; l'un était son ami, l'autre son bienfaiteur, un troisième l'ami de son ami, un quatrième, l'ami de son bienfaiteur. Bonaparte même ne lui était odieux que comme une personnification du despotisme et de l'usurpation. Enfin, proscrit lui-même ou à la veille de l'être, il méditait déjà sa généreuse réclamation en faveur des futurs proscrits du parti alors victorieux et menaçant. Cependant, quelques jours après, sa verve royaliste s'était ranimée, et c'est à lui que nous dûmes une philippique que nous fîmes imprimer et répandre à plus de quarante mille exemplaires (1).

Si nous eûmes nos protestations en prose, nous ne manquâmes pas non plus de chan-

(1) Bonaparte au 4 mai.

sonniers pour lancer contre Bonaparte les traits de ridicule qui vinrent faire contraste avec les hymnes du Champ-de-Mai.

Le grand jour arriva où le grand capitaine devait être de nouveau porté sur le pavois. Ce ne fut qu'une cérémonie sans dignité, sans grandeur. J'assistai avec tout Paris à cette dernière parade de l'empire : j'avais voulu juger par moi-même de l'effet qu'elle produirait sur le peuple. Il y resta impassible et froid. Cette masse jadis si impétueuse, si bruyante, était retombée dans l'apathie de la servitude. Comme elle n'était plus maîtresse maintenant, mais redescendue au rôle de l'âne de la fable, elle semblait peu s'inquiéter de quel maître elle porterait le bât, et ce jour-là, plus que jamais, je reconnus l'exactitude du joli mot du marquis de Chauvelin : « Le peuple a donné sa démission. »

Cependant, à la suite de cette comédie et avant de partir, Napoléon voulut installer les deux chambres. Ce soin ne lui fut guère agréable ; il nomma à la chambre des pairs plusieurs personnages qu'il savait lui être peu favorables, mais il fallait faire des concessions à tous les partis dans la crise où l'on se trouvait. Du reste,

sa reconnaissance y appela quelques uns de ceux qui l'avaient le mieux servi depuis son retour; c'est ainsi qu'il accorda les honneurs de la pairie à Charles de Labédoyère, qui le premier avait abandonné la cause royale. Hélas! pauvre Charles! ce nom avait encore je ne sais quel charme pour moi; en y pensant je ne pouvais me figurer à mon émotion que ce ne fût pas un nom royaliste, ou j'avais peur d'être un peu moins royaliste moi-même. Je gémissais de sa désertion, et cependant je n'en prévoyais pas toutes les funestes conséquences.......... .

Dès son installation, la chambre des représentants donna beaucoup de chagrin à Napoléon. Elle commença par lui faire signifier qu'elle n'entendait point que des chambellans fussent les intermédiaires entre elle et le trône; des valets, fit-elle dire, ne pouvaient dignement parler au nom de l'empereur à l'assemblée des représentants de la nation : il fallut promettre que l'on enverrait dorénavant les ministres. On proposa ensuite dans la chambre l'abolition des titres, ce qui était déjà un commencement d'opposition à l'acte additionnel. La motion ne passa point; il fut convenu seulement que dans les séances on ne désignerait les députés que

par leur seul nom de famille. Fouché, derrière la toile, encourageait toute cette mutinerie, et suscitait chaque jour quelque nouveau tracas à Napoléon; celui-ci était furieux, il s'écria devant Cambacérès : « Allons, allons, il faut partir : une victoire, et ces tribuns se tairont; deux victoires, et je les chasse. Duc de Parme, à mon retour, je vous taillerai de la besogne. » En s'exprimant ainsi, le feu sortait de ses yeux et sa parole grondait comme un tonnerre.

Il partit : je ne m'amuserai pas à raconter les évènements de cette grande guerre de quelques jours; je ne dirai pas comment Napoléon perdit la bataille de Waterloo, d'abord par la défection du comte de Bourmont, qui la veille de l'affaire passa aux ennemis, et puis, a-t-on dit dans le temps, par le fait du général Grouchy qui, oubliant l'habileté dont il avait fait preuve tant de fois, entraîna par une faute la perte de la bataille et par suite la chute de l'Empire. O quelles diverses et profondes émotions j'éprouvai quand je reçus la nouvelle de cette journée à jamais célèbre! bien des mères sans doute y avaient perdu leur fils, bien des sœurs avaient à y

pleurer leur frère mort; mais la monarchie était victorieuse, rien ne s'opposait à la rentrée de Louis XVIII, et j'étais obligée de me réjouir de ce qui faisait le malheur de tant de monde. La veille j'aurais donné ma vie pour cette défaite, le lendemain ma joie était mêlée de tristesse.

Dès que l'on sut à Paris le résultat de la bataille de Waterloo, je vis arriver chez moi Fouché : « Eh bien! me dit-il, tout est fini, notre homme est perdu, perdu sans ressource, il ne peut plus rester en France.

» — Où va-t-il se réfugier?

» — Où il voudra; peu nous importe; après tout on pourrait le laisser ici; il est sans influence, il n'est plus à craindre. Je vais envoyer un courrier au roi, écrivez-lui de votre côté, conseillez-lui de la prudence et de l'activité. Qu'il se hâte d'arriver; car s'il perd du temps, je ne réponds pas qu'on le laisse revenir. Mais, au nom de son intérêt, qu'il se garde de nous ramener son Blacas, on ne veut plus des gens de l'ancien régime; s'il veut régner, il faut qu'il règne par les gens du nouveau. Ceux-là seuls qui ont eu la force de le faire tomber auront assez de force pour le soutenir;

voilà ce qu'il est bon que vous lui mandiez. »

Je n'étais pas sur tous les points de l'avis de Fouché; néanmoins je ne lui en dis rien. J'ose publier ici la lettre que j'écrivis au roi; les sentiments qu'elle renferme sont ceux que j'ai sincèrement professés et que je professerai toute ma vie.

« SIRE,

» Le moment approche où Votre Majesté re-
» montera sur le trône de ses pères. Comme je
» n'ai pas été la moins sensible à vos infortu-
» nes, je ne veux pas être la dernière à vous fé-
» liciter de pouvoir faire enfin notre bonheur.
» Vous me reprochâtes dans une circonstance
» funeste de vous avoir, ainsi que tout le
» monde, caché la vérité; mais aujourd'hui
» que les temps redeviennent heureux, dussé-
» je encourir votre disgrâce, je vous dirai la
» vérité tout entière. Je parlerai sans détour;
» car votre gloire m'est plus chère que mon
» intérêt, et je ne craindrai pas de me sacri-
» fier pour elle.

» On va vous proposer une alliance avec les
» hommes de la révolution. Songez-y bien,
» sire; cette alliance serait non seulement inu-

» tile à la monarchie, mais dangereuse pour
» elle. Ces gens-là n'ont plus aucun crédit en
» France; vous n'avez aucun besoin de vous
» appuyer sur eux pour régner. N'avez-vous
» pas assez de vos droits, de vos vertus, de vos
» talents? Et s'il faut à Votre Majesté un
» homme en qui elle puisse mettre sa con-
» fiance, daignez, sire, jeter les yeux autour
» de vous, et vous verrez l'homme qui la mé-
» rite le mieux par son dévouement et son gé-
» nie. Les gens avec lesquels on vous proposera
» de faire alliance ne pourraient que compro-
» mettre la dignité de Votre Majesté. Votre
» bonté infinie a déjà donné trop beau jeu aux
» calomniateurs; il faut maintenant les réduire
» en silence par la fermeté de votre conduite.
» C'est ce que la France attend de vous; la
» France, sur laquelle ces gens-là ont pesé assez
» long-temps, ne les verrait qu'avec défiance à
» la tête des affaires.

» Voilà, sire, la vérité que je vous ai pro-
» mise; maintenant je vous demande pardon
» de vous avoir parlé si audacieusement. Ex-
» cusez mes conseils en faveur du motif qui me
» les a dictés. Je ne suis pas, je le sais, une
» grande politique; mais mon cœur m'inspire

» assez bien quelquefois en diplomatie. Du » reste, malgré la bonne opinion que j'ai de ce » cœur qui est tout à vous, j'aime mieux en» core m'en rapporter à votre sagesse.

» Je suis, sire, avec le plus profond » respect, etc.»

La déroute de Waterloo se fit sentir à Paris, le désordre était à la ville comme au camp. Les plus habiles ne savaient où donner de la tête : chacun faisait un gouvernement à sa guise, un maître à sa fantaisie. On proposait, on discutait, on s'étourdissait, et l'on ne s'entendait pas. Le comte Fabre de l'Aude, désormais tout dévoué au roi, dit en cette circonstance à quelqu'un qui me le répéta : « Mes collègues sont fous : les uns veulent le duc d'Orléans (1), les autres le prince d'Orange, ceux-ci le prince Eugène, ceux-là Marie-Louise et son fils. On va cherchant un souverain, comme si on oubliait que nous en avons un lé-

(1) « Les qualités personnelles de ce prince, » a dit Fouché, dans sa lettre à lord Wellington, « les souvenirs de Jemmapes, la *possibilité* de » faire un traité qui concilierait tous les intérêts, ce nom de *Bourbon* » qui pouvait servir au dehors sans qu'on le prononçât au dedans, tous » ces motifs, et d'autres encore, offrent dans ce dernier choix une » perspective de repos et de sérénité à ceux mêmes qui ne pourraient y » voir le présage du bonheur. »

gitime. Quant à moi, je suis prêt à proposer que nous proclamions S. M. Louis XVIII.» Ney lui-même osa prononcer le nom des Bourbons à la tribune.

Ce projet, le meilleur sans doute, le plus raisonnable sans contredit, ne fut pas cependant goûté de tout le monde. Fouché, oui, Fouché, celui qui en apparence avait si bien servi le roi dans ces derniers temps, voulant se faire croire plus nécessaire, eut l'air un moment de repousser Louis XVIII du trône. A cet effet, il fit nommer une commission de gouvernement, composée d'abord de lui Fouché, de Quinette, de Carnot, du duc de Vicence et du général comte Grenier. On voyait bien que cette espèce de gouvernement, composé d'hommes d'opinions si différentes, ne pourrait jamais agir de concert; mais peu importait à Fouché, il ne songeait qu'à ses intérêts, et il faut avouer qu'il les servit bien.

Je reçus à cette époque une lettre, non de Louis XVIII, qui me garda le silence, je ne sais pourquoi, mais du prince de Poix. Elle était datée de Cambray, et du 24 juin.

« Dieu soit loué, madame ! enfin nous voilà » en France. On aurait bien voulu détourner

» le roi de rentrer en ce pays; mais on n'a pas
» réussi. Vainement les ambassadeurs de cer-
» tains souverains que vous connaissez, ont es-
» sayé sur l'esprit du roi la crainte et la me-
» nace. La fermeté de Sa Majesté n'a rien
» voulu entendre. Je ne dois pas oublier de
» vous dire que *Monsieur* a montré aussi dans
» cette circonstance une énergie digne de lui.
» Il n'a pas peu contribué à affermir le roi dans
» le projet qu'il avait de rentrer en France.

» Arrivée à Cambray, Sa Majesté, heureuse, de
» se trouver au milieu de son peuple, a montré
» une joie que mes compagnons d'exil et moi
» avons bien partagée. Il y avait parmi nous une
» personne qui se flattait de revenir ici avec le
» même crédit que par le passé; mais cette
» personne a été bien détrompée. Le roi s'ex-
» pliquant avec elle lui a fait connaître que des
» raisons majeures s'opposaient à ce qu'il conti-
» nuât à lui montrer la même amitié. Je vous
» laisse à penser quel a été l'étonnement de M. de
» Blacas à cette singulière confidence. Il a voulu
» parler, se justifier : Mon cher Blacas, lui a
» dit Louis XVIII en l'interrompant, vous n'a-
» vez pas besoin de justification : je ne suis pas
» fâché contre vous, je ne vous accuse de rien,

» je vous aime toujours de tout mon cœur;
» mais la France ne veut pas que je vous mon-
» tre mon amitié. Je compte assez sur la vôtre
» pour penser que vous ne m'obligerez pas,
» dans les conjonctures actuelles, à lutter
» pour vous contre mon peuple. Je ne souffre
» pas moins que vous de cette séparation; mais
» elle est nécessaire. Il faut nous y soumettre.
» M. de Blacas a compris que sa disgrâce était
» décidée : il a consenti à cette espèce d'exil où
» la France le condamne, et maintenant il
» a pris sa volée vers l'Angleterre. Dieu lui ac-
» corde bon voyage !

» Le départ de M. de Blacas ne dérangera
» pas les affaires, et nous songeons à revenir
» le plus tôt possible à Paris. M. de Château-
» briand revient avec nous; mais il me semble
» que son horizon se rembrunit chaque jour :
» on dirait qu'il perd son crédit à mesure qu'il
» mérite le plus d'en avoir. Soit dit entre nous,
» je crois qu'il y a un peu d'ingratitude dans le
» monde. J'espère que, quand on sera là-bas,
» vous travaillerez pour notre ami. Je vous en
» dis assez, trop peut-être; mais je sais que
» votre discrétion ne me manquera pas. Encore
» deux mots,,,,,,,, »

Je supprime les deux mots de M. le prince de Poix, parcequ'il a compté sur ma discrétion ; du reste ils sont tout politiques, je supplie le lecteur de m'en croire. M. le prince de Poix ne jouissait pas d'une grande réputation d'esprit ; néanmoins il écrivait avec beaucoup de grâce et de finesse. On lui reprocha, au commencement de la révolution, des opinions démocratiques, parcequ'il ne rejetait pas le nouvel ordre de choses en ce qu'il avait de bon ; à la restauration, les libéraux le traitèrent d'*ultra*, parcequ'il était franchement royaliste. Dans des temps d'exagération, l'homme modéré a toujours tort. C'est ce que l'honorable M. Viennet appelle faire la chouette à tous les partis.

CHAPITRE XXI.

Le roi à Saint-Ouen. — L'officier du poste. — Les demoiselles de Sal....t maltraitées par les Prussiens. — Ma visite au roi. — Entrevue du roi et de Fouché. — Le roi et M. de..... — La chambre des représentants. — Seconde rentrée. — Carnot et Fouché.

Tandis que de toutes parts on mettait des obstacles au retour du roi, Sa Majesté, ne prenant conseil que de sa sagesse et de son courage, continuait à s'avancer vers Paris. Ceux des alliés à qui la rentrée de Louis XVIII ne plaisait pas, n'osèrent point en montrer leur mécontentement, car ils voyaient bien que l'Angleterre et la Russie ne consentiraient jamais à l'abandonner. Le roi revint donc une seconde fois à Saint-Ouen. Là, il attendait que les portes de sa capitale lui fussent ouvertes par son peuple. Déjà il s'était annoncé par une proclamation dans laquelle il avouait avec une no-

ble franchise, que son gouvernement avait fait des fautes et qu'il saurait les réparer

Cependant les portes de Paris restaient fermées. Fouché ne voulait pas que le roi rentrât dans sa bonne ville, avant d'avoir dicté lui-même les conditions de sa rentrée. Le maréchal Davoust, nommé général en chef des troupes françaises, traitait de la reddition de Paris, et son armée se repliait sur la Loire où elle resterait menaçante jusqu'au dernier moment. La garde nationale parisienne conservait une attitude hostile, et le duc de Choiseul, son commandant, déclarait en son nom qu'elle n'abandonnerait pas la cocarde tricolore.

Je peindrais mal la peine que tout cela me causait. Sur ces entrefaites, un de mes amis, M. de Lamelle, arriva chez moi.

« Savez-vous ce qui se passe? me dit-il, la famille royale est déshonorée; Fouché, au retour du roi, va être proclamé premier ministre.

» — Vous me contez là, répliquai-je, une chose incroyable. Il faudrait pour cela que Louis XVIII ne fût pas le frère de Louis XVI, et que Madame Royale ne fût pas la fille de Marie-Antoinette.

» — Eh bien ! me répondit M. de Lamelle, ce qui vous indigne avec raison, est précisément ce qui aura lieu. Je le sais d'une manière certaine. Vous verrez, vous verrez. »

Je ne pus contenir mon impatience, et prenant M. de Lamelle par le bras ;

« Allons trouver le roi, il ne me refusera pas une entrevue, et, certes, ou j'encourrai sa disgrâce, ou je le détournerai d'une mesure pareille. »

Tout en parlant ainsi, j'avoue que je ne croyais guère au ministériat de Fouché. Il est de ces choses qu'on ne croit pas aisément. Nous partons cependant. Nous arrivons à la barrière. Le garde national qui était de faction ne voulut pas nous laisser passer, je fus obligée de m'adresser à l'officier du poste, qui était sans doute quelque honnête marchand de la rue Saint-Denis, car il avait bien en vérité toutes les grâces de la boutique et toute la politesse du comptoir. Il me demanda où j'allais avec mon *compagnon*. Je lui répondis que j'allais à Saint-Ouen, avec monsieur, qui était mon ami.

« A Saint-Ouen, madame ! s'écria-t-il, savez-vous qui vous y trouverez ?

» — Le roi votre maître et le mien. J'espère, monsieur, que vous ne mettrez plus d'obstacle à ma sortie. »

A ces mots, mon grenadier de la rue Saint-Denis me salua profondément, m'assura de son dévouement au roi, tout en me donnant, je crois, son adresse, et me laissa continuer ma route : de quoi mon *compagnon* et moi fûmes enchantés.

Nous rencontrâmes hors des barrières plusieurs personnes de notre connaissance, qui étaient parvenues elles aussi à sortir de Paris pour aller porter leur hommage au roi. Je pris dans ma voiture le bon Marignié, qui cheminait à pied, s'égosillant à crier vive le roi. La route était encombrée de soldats alliés. Nous n'eûmes pas d'insolences à essuyer de leur part, et nous gagnâmes Saint-Ouen sans accident fâcheux. En vérité, ce fut jouer de bonheur ; car, le matin même, il était arrivé à des personnes que je voyais dans le monde une petite mauvaise aventure qui me fit frémir quand on me la raconta.

Ce matin dont je parle, madame de Sal....t, royaliste par excellence, avait entrepris avec ses deux filles le pèlerinage de Saint-Ouen ;

elles étaient à peine à une demi-lieue de la barrière qu'elles furent enveloppées par un parti prussien. Les officiers se saisissent des pauvres demoiselles comme de deux coupables. Vainement la mère crie à ces bandits que ses filles ne tiennent point pour l'empereur, qu'elles sont royalistes de cœur et d'âme : on ne l'écoute point, on emmène les jeunes personnes et on les traite à la prussienne.

Dès mon arrivée, j'allai trouver le prince de Poix ; il parut charmé de me revoir.

« Dieu veuille, me dit-il, que vous soyez venue à temps ! j'ai le plus vif désir que vous parliez au roi avant la visite fatale qu'il va recevoir.

» — Laquelle? demandai-je.

» — Vous ne devinez pas? celle de Fouché ; nous la craignons tous : vous seule pouvez la rendre sans effet. Suivez-moi : je vais vous faire annoncer. »

Nous voilà à la porte du cabinet de Sa Majesté. L'huissier qui était là, qui me devait sa place, me demanda ce qu'il pouvait faire pour mon service. Je lui répondis que je désirais seulement qu'il entr'ouvrît cette porte ; il le fit.

Tandis que le prince de Poix hésitait encore à entrer, je m'avançai. Sa Majesté regarda par hasard de mon côté, m'aperçut, sourit, et me fit signe de la main d'aller à elle. Je ne marchai pas, je bondis, et en un clin d'œil j'étais à ses pieds.

« Ah! vous voilà, rebelle! me dit le roi; femme félone, qui vous révoltez contre ma volonté absolue!

» — Sire! répondis-je en riant, un roi constitutionnel ne doit régner que selon la loi et non selon sa fantaisie. »

Le roi ajouta: « Je vous dois des remerciements. Vous m'avez servi avec un zèle parfait. C'est d'autant plus méritoire à vous, que vous n'étiez pas contente de votre mission.

» — Sire, songez que cette mission m'éloignait de vous. D'ailleurs, il m'était pénible d'être immolée pour un homme...

» — Chut! il n'est plus ici: ne disons pas de mal des absents.

» — Ah! sire, je ne vous en dirai pas de mal, car, après tout, il vaudrait encore mieux que celui dont on vous menace. Quand je pense au duc d'Otrante, j'adore M. de Blacas. »

Le roi ne put s'empêcher de rire de cette boutade. Puis :

« Écoutez, me dit-il avec une douceur maligne dont je ne fus pas la dupe. Je suis charmé de causer avec vous : votre société me fait le plus grand plaisir; mais vous seriez bien plus aimable, si vous consentiez à ne point vous mêler des affaires de l'État. Vous avez vos amis qui vous conseillent dans leurs intérêts; moi j'ai les *intérêts* de la France à ménager. Soyez prudente, et ne me forcez pas à vous quereller une seconde fois. »

Malgré le courage dont je m'étais armée, en voyant le ton que prenait Louis XVIII, je n'osai pas continuer. Il me parla de l'embarras de sa position à l'égard des alliés. Il me parut très animé contre la Prusse et l'Autriche, et, dans un moment de franchise, m'avoua qu'il avait lu avec indignation le traité secret que je lui avais envoyé. Nous causions encore, lorsque l'on annonça le duc d'Otrante. A ce nom le roi pâlit, et moi je sentis le sang qui me montait au visage. Je me hâtai de sortir; néanmoins je puis donner les détails de cette entrevue célèbre. Louis XVIII daigna plus tard

me la rapporter, et l'on peut se fier à l'excellence de sa mémoire.

Après avoir présenté ses respects au roi et fait connaître l'état des choses à Paris, Fouché demanda à Sa Majesté si elle avait lu avec attention son dernier Mémoire.

« Oui, monsieur, reprit Louis XVIII, je l'ai bien médité. Il présente de grandes difficultés.

» — Sire, jugez les circonstances, vous devez les trouver dangereuses. Vous ne pouvez régner qu'en satisfaisant ceux qui vous ont renversé.

» — C'est là une étrange nécessité; il semblerait plus naturel de les punir.

» — Ce serait certainement, sire, ce qu'il y aurait de mieux à faire s'ils étaient en petit nombre; mais la chose, par malheur, n'est pas ainsi; il faut compter pour eux d'abord l'armée, puis une grande partie des fonctionnaires publics, ensuite les acquéreurs des biens nationaux, les notabilités de toutes les villes, les avocats, les négociants. qui appartiennent essentiellement aux nouvelles idées. Votre Majesté ne doit pas faire de fond sur l'ancienne noblesse, elle est sans pouvoir et sans force;

sur le clergé, pas davantage; il pourrait être plus nuisible qu'utile à la monarchie; vous avez vu, sire, quel mal il lui a déjà fait en 1814. »

A la suite de cela, Fouché déroula à Sa Majesté le plus effrayant tableau de l'état des affaires, si bien que Louis XVIII, déjà prévenu en sa faveur, et convaincu de ses grandes connaissances en politique, crut qu'il fallait pour le salut de la monarchie se confier à un pareil homme. Il promit donc à Fouché de le nommer, non pas président du ministère, mais ministre de la police générale; du reste, lui faisant espérer qu'il aurait toujours la suprématie dans le conseil. Fouché n'en demandait pas davantage. Avant de quitter le roi, il lui dit qu'il allait dissoudre la commission de gouvernement; que pour les représentants, il les empêcherait de tenir leurs séances en faisant investir de troupes les approches du Palais-Bourbon. Cela dit, il se retira.

Pendant cette longue conférence, j'étais dans une salle voisine, cherchant à en deviner le résultat, et je ne pouvais m'accoutumer à l'idée que je verrais peut-être un régicide ministre d'un roi de France; je souffrais de penser que

la monarchie consentît à une pareille honte, et j'en étais toute honteuse pour elle. Je venais même de me surprendre à pleurer, lorsque je vis arriver à moi un des hommes les plus illustres de notre époque; il s'aperçut de mon chagrin, m'en demanda la cause, je la lui contai, il partagea mon indignation, et voulut me quitter sur-le-champ pour aller parler au roi. Tout en approuvant cette démarche généreuse, je lui en montrai l'inutilité; il me répondit : « N'importe, je dois parler : c'est ici le cas, ou jamais, de suivre la devise, *fais ce que dois, advienne que pourra*. Je me croirais coupable si je laissais prendre une mesure pareille sans m'y être opposé de toutes mes forces. » Là-dessus, ce loyal serviteur du roi me quitta.

Ses fonctions lui donnaient l'entrée dans la chambre de Sa Majesté; il arriva sans peine à Louis XVIII. Alors commença entre le roi et lui une scène dont je ne perdrai jamais le souvenir; il conjura Sa Majesté au nom de tout ce qu'il y a de plus respectable et sacré parmi les hommes; il ne craignit pas de peindre la consternation qu'éprouveraient les vrais Français en voyant un homme souillé de sang à la tête

des affaires, un assassin de Louis XVI dans le conseil de Louis XVIII, un assassin de Marie-Antoinette au milieu de ses beaux-frères et de sa fille; et lorsque le roi lui eut répondu que la nécessité le voulait ainsi, il s'écria « qu'il convenait à un prince comme lui de sacrifier un trône à la vertu. » A la fin, le roi, fatigué d'une résistance qui l'humiliait, termina la conversation en disant : « Sortez, monsieur. — Oui, sire, je vais sortir, mais non plus comme ministre, seulement comme sujet fidèle; je supplie Votre Majesté de trouver bon que je renonce au portefeuille que je tiens de sa confiance. » Là-dessus finit l'entrevue de mon illustre ami avec Louis XVIII.

Ce ne fut point la seule opposition que le roi trouva autour de lui; la famille royale elle-même résista tant qu'elle put à l'élévation de Fouché; on m'a conté qu'un personnage auguste alla jusqu'à dire à Louis XVIII : « Vous ne pouvez, sire, signer la nomination de Fouché que sur la place Louis XV, et en face du monument expiatoire. »

Madame Royale ne cacha point l'horreur qu'elle éprouvait de ce choix; elle déclara au roi son oncle que si Fouché s'offrait à ses yeux,

ce moment contre ses anciens complices, pour détourner les soupçons de sa personne; on sait que Carnot lui ayant écrit : « Où veux-tu que j'aille, traître ? » Fouché lui répondit impudemment : « Où tu voudras, imbécile. » C'était un mot qui dévoilait toute la tartuferie politique de Fouché, parvenu à ses fins.

---

le courage qu'ils avaient voulu avoir, ces représentants romains s'en retournèrent tranquillement chacun chez soi. Quand je dis chacun chez soi, je me trompe : ils allèrent chez l'un d'entre eux signer une protestation que les curieux de ces sortes de pièces ont conservée soigneusement avec celles des anciens parlements.

Ce même 8 juillet vit la seconde rentrée du roi. Ce fut un singulier contraste, pendant la marche triomphale de Sa Majesté, que celui que présentaient, d'un côté, les fidèles serviteurs de la monarchie, le visage rayonnant de gloire et de bonheur; et de l'autre côté, les militaires naguère rebelles, marchant la tête basse, la contenance embarrassée, comme des coupables qui font amende honorable. Malgré la joie officielle dont leurs chefs faisaient encore parade, on découvrait bien la tristesse et la peur d'une conscience agitée par les remords. Seul parmi les traitres, Fouché était franchement content; son ambition réalisée ressemblait à la joie de la fidélité. Il ne prévoyait pas, le misérable! que son règne ne serait pas long. Sa présence à la tête des affaires était vraiment un miracle. On sait avec quelle vigueur il agit en

ce moment contre ses anciens complices, pour détourner les soupçons de sa personne; on sait que Carnot lui ayant écrit : « Où veux-tu que j'aille, traître ? » Fouché lui répondit impudemment : « Où tu voudras, imbécile. » C'était un mot qui dévoilait toute la tartuferie politique de Fouché, parvenu à ses fins.

CHAPITRE XXII.

Les alliés mécontents de l'entrée du roi à Paris. — Dissolution de l'armée demandée avec instance. — Pont d'Iéna. — Blücher. — Conversation avec le roi. — Lettre au roi de Prusse. — L'empereur Alexandre. — La duchesse de Saint-Leu. — Négociation avec l'empereur de Russie. — Audience. — Réussite.

L'entrée du roi dans Paris déconcerta bien des projets. Fouché aurait voulu représenter le roi dans la capitale, et régner à sa place, tandis qu'il l'aurait tenu dans un véritable exil. Les alliés surtout, qui, cette fois, voulaient fouler aux pieds la France vaincue, et la réduire à un état de faiblesse dont elle ne pût se relever de long-temps, souffraient avec impatience que Louis XVIII fût accouru se placer entre eux et ses sujets, pour les forcer ainsi à des ménagements importuns et à des égards qui contrariaient leur politique.

La démarche habile de Louis XVIII avait

donc fait disparaître bien des difficultés. Mais ne lui en restait-il pas d'assez grandes encore à surmonter! Il se trouvait placé entre trois partis intérieurs, dont les deux principaux, sans vouloir compter ici leurs rangs, les libéraux et les *ultra*, semblaient décidés à se combattre. Les modérés, qui formaient le troisième, étaient inutiles par leur faiblesse, et étaient successivement poussés par la peur dans l'un des deux camps ennemis, qui restaient ainsi en présence. Le roi ne pouvait plus, d'ailleurs, comme à sa première rentrée, se renfermer dans des mesures de conciliation. Tous ceux qui l'entouraient poussaient des cris de vengeance. « Il fallait, répétait-on sans cesse, punir la trahison et la félonie; il fallait frapper les masses de terreur, et profiter de la circonstance pour purger le royaume des restes impurs de la révolution; il fallait surtout mettre un frein à l'esprit militaire de l'empire et effacer jusqu'au dernier vestige de cette vieille armée qu'on devait considérer comme ennemie et complice de la seconde usurpation de son ancien chef.» Les courtisans et les hommes d'État étaient unanimes et également pressants sur ce point. C'était la mesure sur

laquelle nous insistions le plus; c'était celle que les alliés réclamaient sans cesse avec les sollicitations les plus vives, qui prenaient l'apparence d'ordres formels. Rien ne leur importait plus que l'anéantissement de ces bandes héroïques qui avaient planté le drapeau tricolore sur toutes les capitales de l'Europe; ils espéraient qu'après leur licenciement la France cesserait de compter dans la balance politique. En vain ceux qui respectaient encore la vieille gloire de nos bandes prétoriennes essayaient-ils de demander leur grâce, il leur fallait éluder la véritable question, et se rejeter sur de vagues généralités. « Qu'on ne prétende pas, disaient-ils, former bientôt une nouvelle armée avec ces débris dispersés; chacun de ces vieux soldats considère son régiment comme son pays natal, et ses camarades comme des frères. Autant vaudrait, rompant tous les liens de cité, arracher de leurs foyers, et confondre pêle-mêle les habitants de Paris, de Lille, de Strasbourg, de Bordeaux et de tous les points de la France, pour les renvoyer ensuite au hasard habiter ces villes diverses. »

Le roi lui-même était loin de rester insensi-

ble à ces considérations, et ne cachait pas la répugnance que lui inspirait le licenciement projeté. Je saisis une occasion de le questionner à ce sujet.

« Le licenciement total de l'armée, me dit-il, peut jeter la France hors de son rang.

» — Mais, sire, cette armée, essentiellement rebelle, ne peut-elle faire encore dans six mois ce qu'elle a déjà fait?

» — Non, sans doute; car la question va changer de face; ce n'est plus entre son ancien chef et moi que la lutte existe, mais entre les ennemis et le roi de France. Sur qui m'appuyer s'il fallait combattre sur le sol même pour la conservation du sol? Que serai-je sans l'armée? un captif, livré à de prétendus alliés! Voyez la conduite des puissances coalisées, aujourd'hui que les soldats sur les bords de la Loire conservent une attitude encore menaçante, et jugez de ce qu'ils feront, quand je n'aurai plus la possibilité de me jeter dans des rangs qui s'ouvriraient toujours pour moi, si je parlais au nom de la patrie! »

En effet, la conduite des alliés en 1815 était bien faite pour exciter des alarmes. A peine le roi fut-il entré aux Tuileries, que les Prussiens

s'emparèrent de toutes les issues du château, tournèrent contre ses murailles des pièces d'artillerie, et garnirent le jardin de leurs postes. Louis XVIII était donc véritablement prisonnier dans sa demeure royale.

Bientôt l'outrage fut porté à son comble. On vint avertir le roi que les Prussiens allaient faire sauter le pont d'Iéna, et que déjà ils chargeaient une mine à cet effet. A la nouvelle de ce projet insolent, Louis XVIII envoya chercher le feld-maréchal Blücher. Ce guerrier, sans véritables talents militaires, se croyait un grand homme parceque le maréchal Grouchy avait fait une faute, et cherchait, à force de jactance et de forfanterie, à remplacer la dignité qui lui manquait. Surpris de se voir appelé par Louis XVIII, il parut devant Sa Majesté avec un air de raideur et d'importance, non seulement sans aucune marque de respect, mais même en se dispensant de toute espèce d'égards. Le roi feignit de ne pas s'apercevoir de la rudesse de ce soldat à demi sauvage, et lui dit avec une grande douceur:

« Monsieur le maréchal, des ennemis du roi votre maître prétendent que vous allez, par ses ordres, détruire un monument de ma capi-

tale dont le nom semble vous porter ombrage, je n'en veux rien croire; mais comme je désire être agréable à tous mes alliés, je viens de donner l'ordre que le pont d'Iéna reçût le nom de Pont de l'École-Militaire, et j'ai voulu vous le dire moi-même pour que vous puissiez l'apprendre à votre souverain. »

Blücher, au lieu de se rendre aux paroles conciliantes de Louis XVIII, répondit avec toute la grossièreté de son caractère :

« Sire, je ne puis laisser subsister dans Paris un monument qui est une insulte pour ma nation. Le pont d'Iéna disparaîtra, et ses débris attesteront à la postérité que la Prusse n'a pas tardé à prendre sa revanche.

» — Vous êtes bien sévère! monsieur le maréchal. Ne vous suffit-il pas d'être entré deux fois dans Paris à main armée, et faut-il punir des pierres insensibles du nom qu'on leur a imposé?

» — Bonaparte a emporté les chevaux de bronze de la porte triomphale de Berlin : il faut une représaille.

» — Il vaudrait mieux alors, reprit le roi avec un sourire ironique, emporter le pont que le jeter dans la rivière. »

Blücher, malgré son écorce rustique, sentit l'ironie ; il en rougit ; mais il répéta que rien ne le détournerait de prendre cette vengeance éclatante de toutes les insultes que sa patrie avait souffertes.

« Ainsi, dit le roi, vous faites retomber sur ma tête l'outrage que vous pouvez avoir à reprocher à un autre. Je vous conseille cependant, maréchal, d'y regarder à deux fois avant de me pousser à bout. Je puis prendre une résolution désespérée, qui rendra sur-le-champ toute la dignité à ma couronne, et qui placera les prétendus vainqueurs dans une situation difficile. »

Le roi n'avait pu retenir ce mouvement d'indignation, qui l'emporta sur sa politique, et il réparait ainsi spontanément sa lettre fâcheuse au prince régent.

Blücher, qui dut comprendre combien le roi était profondément blessé de son refus, salua froidement Sa Majesté sans rien répondre, et se retira. J'arrivai sur ces entrefaites ; le roi me raconta ce qui venait de se passer, et s'anima de plus en plus pendant son récit.

« Sire, lui dis-je, votre honneur est attaché à rendre votre opposition aussi éclatante

que possible afin de prouver aux Français qu'un tel affront, s'il est consommé, n'aura pas eu votre consentement!

» —Non, de par Dieu; reprit le roi avec vivacité; je ne laisserai pas tranquillement égorger mon honneur, et je prouverai à ceux qui en douteraient qu'il y a encore du courage dans ce corps affaibli par la douleur. Je lutterai contre ces barbares, et du moins, si l'insulte est commise, mon peuple ne dira pas que j'y ai pris part. Voyons si le roi de Prusse n'aura pas plus d'urbanité que son sot et insolent maréchal. » Il prit une plume, et traça avec rapidité le billet suivant, dont les expressions restèrent exactement gravées dans ma mémoire :

« Monsieur mon frère,

» Le feld-maréchal Blücher abuse de vos or-
» dres pour commander la destruction du
» pont d'Iéna, dont j'ai changé le nom en celui
» de pont de l'École-Militaire. Cet acte inconve-
» nant peut me mettre mal avec mes sujets,
» qui croiront que je l'ai approuvé. Il décon-
» sidèrera ma couronne; car, enfin, je suis à
» Paris, et je présume que Paris est encore ma

»capitale. Je prie Votre Majesté d'interposer »son autorité; c'est une grâce que je lui de- »mande. Si, toutefois, vous ne vouliez pas »me l'accorder, je me bornerai à vous invi- »ter à me faire savoir l'heure où l'on fera sau- »ter le pont, pour que j'aille me placer au »milieu.

» *Signé* LOUIS. »

Le roi cacheta lui-même ce billet, y mit l'adresse de sa main, et l'envoya en toute hâte au roi de Prusse. Il écrivit en même temps une lettre non moins énergique à l'empereur de Russie, qui venait d'arriver. Celle-ci produisit bientôt son effet. Une heure après, un aide-de-camp d'Alexandre apporta sa réponse. Il assurait le roi que le pont d'Iéna serait respecté. « Je viens, ajoutait-il, de faire dire à »Blücher, que, sous peine d'encourir mon indi- »gnation personnelle, il ait à se garder de con- »sommer l'acte de vandalisme qu'il a com- »mencé, et que s'il osait, malgré ma défense, »persister dans cette insulte grossière au roi »de France, il me restait assez de puissance »pour l'obliger à faire reconstruire le monu- »ment à ses frais et par des ouvriers prus-

» siens. » Blücher frémit de rage à la réception de ce message; il s'emporta d'abord, mais il n'osa passer outre. Il assura l'envoyé d'Alexandre que, par respect pour l'empereur, il allait contremander le travail de la mine. « Monsieur, lui dit le messager russe, j'ai ordre d'envoyer sur le pont un détachement de nos troupes pour en faire la garde conjointement avec les vôtres. » Blücher, pour éviter cette mesure désagréable, s'engagea solennellement à se conformer en tous points à la volonté de l'empereur de Russie. Le pont fut conservé. Mais le roi de Prusse fut loin d'imiter la conduite d'Alexandre. La sienne fut mesquine et embarrassée. Il retarda d'abord sa réponse à la lettre du roi de France, espérant qu'on aurait dans l'intervalle le temps de faire sauter le pont; et quand il connut ensuite la franchise et la fermeté que son allié venait de montrer dans cette circonstance, il en témoigna une humeur ridicule. Déjà aussi Blücher avait annoncé le dessein de procéder au désarmement de la garde nationale; il voulait que Paris, qui ne lui avait ouvert ses portes qu'en vertu d'une capitulation, fût traité en ville conquise. Mais Alexandre interposa encore son

pouvoir et décida que la garde nationale serait conservée et traitée avec les égards qu'elle méritait.

Aussitôt après la rentrée du roi, j'avais reçu un billet de la duchesse de Saint-Leu, qui me priait de passer chez elle. Je devinai facilement ce qu'elle désirait de moi, et j'éprouvai un regret sincère de ne pouvoir lui rendre service. Elle me reçut tout en larmes : « Ah! madame, me dit-elle, que vais-je devenir! Je suis ici sans protections, exposée à des humiliations journalières. Les agents de la police m'entourent sans relâche, comme si à moi seule j'avais rappelé l'empereur. Et cependant je puis vous assurer que, loin d'être dans ses bonnes grâces au moment de son retour, il m'a fallu détruire les préventions défavorables qu'il rapportait contre moi.

» — Comment? m'écriai-je avec surprise.

» — Il me reprochait d'être restée à Paris, au lieu de l'avoir suivi ou de m'être retirée auprès de son frère, de m'être présentée à l'audience du roi de France, d'avoir accepté le titre de duchesse de Saint-Leu, que sais-je? Il m'accusait presque d'avoir pris parti contre

lui. Il a reconnu son erreur, il m'a rendu son amitié; mais, trahi par la fortune, tombé au pouvoir de ses ennemis, il n'est plus là pour me protéger. Je ne doute pas que son frère ne réclame mon enfant, et qu'on ne me sépare du seul être qui me fait supporter la vie. Madame, vous avez du crédit auprès du roi : obtenez, je vous en supplie, que je puisse rester en France; je vivrai dans la retraite la plus sévère, j'éviterai scrupuleusement de donner le moindre sujet de plainte.

» — Je suis vivement affligée, répondis-je, de ne pouvoir vous servir en rien dans ce dernier désir; mais déjà la résolution est prise de vous faire quitter la France. Le roi vous y aurait volontiers laissé vivre tranquille; mais on s'y est opposé avec force; le duc d'Otrante surtout s'est déclaré contre vous.

» — Le misérable! s'écria Hortense, que l'empereur n'a-t-il suivi son premier mouvement, lorsque, il y a seulement quelques jours, dans un accès de colère, il voulait se défaire de ce traître, pour ne pas quitter la France sans l'avoir mis hors d'état de profiter de sa perfidie. »

Je repris la parole, pour dire à la duchesse

que tout ce que je pouvais, c'était de faire décider en sa faveur la question de son enfant, que, du moins, je me faisais fort de réussir sur ce point. Mais, malgré l'affection exclusive qu'elle venait d'exprimer à l'instant même pour son fils, elle continua à gémir sur sa destinée. Je compris que le chagrin de sa chute avait dû redoubler, après avoir retrouvé dans les cent jours l'espoir qu'elle avait perdu en 1814.

Je la quittai pour me rendre chez le roi, à qui je racontai mon entrevue avec Hortense; il me parut fort peu sensible au chagrin de cette princesse; il était absorbé par les embarras que lui causaient les prétentions exagérées de la Prusse et de l'Autriche; il se plaignait de la nullité ou de la paresse de ses agents. Enfin, il me demanda si j'aurais de la répugnance à me présenter chez l'empereur Alexandre, pour lui transmettre de vive voix et de sa part des choses qu'il ne voulait ni écrire ni dire de sa propre bouche; j'assurai le roi que j'étais prête à faire tout ce qui lui serait agréable. « Eh bien! me dit-il, nous allons causer ensemble des divers points que vous traiterez avec mon frère de Russie. Il ne peut convenir à une po-

litique bien entendue de réduire la France au désespoir ; c'est une grande nation, plus redoutable encore que ne peuvent le croire ses ennemis.

» — Mais, sire, l'empereur Alexandre ne trouvera-t-il pas étrange que vous chargiez une femme de ces graves intérêts ? Je n'ai pas, je le crains, la mine d'un grave diplomate.

» — Ah ! mesdames, vous ne manquez ni de finesse ni d'habileté, votre influence a souvent pesé dans la balance des négociations ; plus d'une de vous jouerait facilement lord Castlereagh, et vous pourriez concourir avec succès pour les ambassades les plus importantes. »

Je me promis de faire tous mes efforts pour mériter ma part de ce compliment, et j'écoutai le roi avec une attention religieuse. Il me donna ses instructions, en revenant plusieurs fois sur ce qu'il croyait le plus important : et, quand il eut achevé, je lui répétai presque mot à mot ses propres paroles.

« Vous justifiez mon espérance, me dit-il, et vous réussirez mieux que le prince de Talleyrand, qui passe pour le plus habile de nos hommes d'État.

» — J'ose espérer quelque succès, sire, si, pour l'obtenir, il suffit d'un dévouement sans bornes, du zèle le plus ardent pour votre ser vice. » Le roi me prit la main, la serra dans les siennes, et la porta à ses lèvres avec l'expression la plus vive si son cœur ne battit pas en ce moment, je fus étrangement trompée.

Je fis demander le soir même à l'empereur Alexandre une audience pour le lendemain matin à neuf heures, il me l'accorda aussitôt; il connaissait mes rapports d'amitié avec le roi, et peut-être se douta-t-il que ma visite aurait quelque caractère officiel.

J'étais chez l'empereur avant l'heure fixée, et Alexandre, qui pensait sans doute, avec Louis XVIII, que *l'exactitude est la politesse des rois*, ne me fit pas attendre une minute. Il me reçut avec une bienveillance gracieuse, et, après m'avoir fait asseoir dans un fauteuil malgré ma résistance, me demanda ce qui lui procurait l'honneur de me voir.

« Sire, lui dis-je, je viens à vous avec confiance comme au plus honnête homme de la coalition. Ne me demandez pas si j'ai suivi mon propre mouvement en me présentant devant vous, ou si je vous suis envoyée. Daignez

seulement m'écouter et peser mes paroles. Sire, on veut démembrer la France, on croit tout possible parceque la fortune de la guerre semble avoir tourné contre elle. Permettez-nous de penser qu'on se trompe. Mais, en supposant même un instant le succès d'une pareille tentative, qu'y gagneront les alliés? Tout au plus quelques avantages présents qui ne tarderaient pas à leur être arrachés. On déconsidérera le roi, on le rendra odieux à son peuple, et l'on perdra ainsi le gage d'une paix solide. Mais vous, sire, quel intérêt pouvez-vous trouver dans l'agrandissement des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Prusse? car c'est là leur but à tous. Il n'y a pas jusqu'à l'Espagne qui ne réclame le Roussillon, et ne demande le reste de la Navarre. »

L'empereur sourit, à l'idée qu'il eut sans doute de mon caractère diplomatique, mais continua à garder le silence.

« Je vous le répète, sire, peut-il vous convenir qu'un royaume qui sert de contre-poids en Europe soit ainsi affaibli? L'Angleterre ne deviendra-t-elle pas trop menaçante, quand la France ne sera plus là pour maintenir l'équilibre? Y consentirez-vous? Votre générosité,

votre politique souffriront-elles que l'on abaisse, que l'on réduise à rien le trône de Louis XVIII?

» — Ce serait un grand tort, répondit enfin Alexandre, ce serait une faute bien grave. Mais le roi a-t-il donc des craintes sur les intentions de mes alliés?

» — Des craintes, sire, non; mais de tristes certitudes. Votre Majesté doit le savoir aussi bien que nous.

» — Vous êtes dans l'erreur, madame: on se cache de moi; il est des choses qu'on ne veut pas me laisser connaître. Chaque cabinet a ses secrets particuliers qu'il ne dévoile qu'à la dernière extrémité.

» — Ce projet funeste est donc un de ces secrets, repris-je; mais, sire, votre appui nous manquera-t-il?

» — Mon appui, dit l'empereur avec une modestie assez hors de saison, mon appui est peu de chose.

» — Qu'il nous soit acquis, et nous n'en chercherons point d'autre.

» — Je suis, répondit-il aussitôt, tout disposé à servir le roi; je n'ai pas fait la guerre par ambition, mais seulement pour conquérir la paix. Bonaparte, tant que son règne eût

duré, l'aurait bannie du monde. C'est pour l'affermir à jamais que j'ai pris une seconde fois les armes. Puisse Dieu m'en tenir compte, ajouta-t-il dans une exaltation de ferveur religieuse, et m'en accorder la récompense! »

J'écoutai ces paroles avec une vénération profonde, et je restai silencieuse à mon tour.

« Madame, reprit-il, assurez Sa Majesté que je m'opposerai à tout morcellement de la France. Dites-lui que je veux être son bon et sincère allié, et qu'il ne pouvait m'envoyer un plénipotentiaire plus agréable. »

Je rougis à ces derniers mots; l'empereur tira de son doigt une bague magnifique:

« Notre usage, dit-il, est d'offrir une marque de satisfaction aux négociateurs habiles. Permettez-moi donc, madame, de vous prier de porter cette bague en mémoire de moi. »

Je me jetai à ses pieds en pleurant de joie; il me releva en m'adressant un bienveillant reproche.

« Sire, m'écriai-je, mon cœur gardera éternellement le souvenir de votre bonté magnanime.

» — Le roi de France est heureux, ma-

dame, s'il peut compter un grand nombre de fidèles sujets qui vous ressemblent.

» — Il en a par milliers, sire, qui tous s'armeraient pour sa cause, si sa voix les appelait à défendre l'honneur de sa couronne.

» — Retournez vers le roi, madame : qu'il se tranquillise, j'irai le voir dans la journée. Dites-lui qu'il m'envoie le duc de Richelieu. Celui-là aussi est un modèle de dévouement. »

Je renouvelai à l'empereur la vive expression de ma reconnaissance, et je sortis avec une promptitude qui dut étonner la foule nombreuse que contenaient les salons d'attente. Je brûlais d'impatience d'aller apprendre au roi que j'avais réussi.

CHAPITRE XXIII.

Mon retour auprès du roi. — Liste de proscription. — Fouché. — Révélation du roi. — Nouveau ministère. — Le baron Louis. — Le baron Pasquier. — Le maréchal Gouvion Saint-Cyr. — Chagrin du roi dans son intérieur. — Son portrait. — Son compliment à Wellington. — Journaux lus par le roi. — Ses méfiances et ses précautions à ce sujet. — Conjuration dans le Midi. — Plan d'un royaume d'Aquitaine.—Lettre d'un jésuite, dénonciation et détails.

Quelques lecteurs me demanderont peut-être compte de tout ce que je n'ai pas mis dans ces Mémoires. Vous avez oublié, me dira-t-on, de nous raconter tel ou tel incident, vous négligez tel fait historique, vous effleurez à peine tel autre. Pourquoi ne pas nous parler des derniers jours que Napoléon passa en France? pourquoi ne nous rien dire de l'empereur d'Autriche, qui arriva à Paris en même temps qu'Alexandre? pourquoi ne pas nous tenir au courant des évènements politiques? pourquoi?....

pourquoi?.... parceque, Dieu merci, je ne suis pas chargée d'écrire l'histoire de France. Je l'ai déjà dit : j'écris *des Mémoires;* je suis donc libre d'aller et de venir, de prendre ou de laisser les choses suivant ma fantaisie; je travaille sans livres, avec mes seuls souvenirs, sans m'occuper ni de suivre l'ordre chronologique, ni de faire concorder mes récits avec le dire de ceux qui m'ont précédées ; il me suffit de rapporter ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu ; je ne songe guère au reste ; j'ai cru toutefois devoir dire quelques mots pour expliquer la manière leste dont j'ai traversé la grande époque de 1815. On a tant écrit sur les cent jours, que j'ai jugé convenable de n'en parler qu'en courant, et d'insister seulement sur les épisodes et les intrigues secrètes que le public ne connaissait pas encore. C'est ainsi que j'ai conçu le plan de mon ouvrage ; c'est ainsi que je le continuerai, si l'accueil fait à ces deux premiers volumes me fait penser qu'on ne serait pas fâché de lire les autres. Je reviens à mon entrée triomphante aux Tuileries. Le roi, dès qu'il m'aperçut, vit que ma négociation avait été heureuse : « Victoire sans doute, me dit-il, aux grâces et à la beauté !

» — Victoire! du moins, répondis-je, à la chaleur d'un dévouement sincère. Oui, sire, l'empereur Alexandre comprend parfaitement combien il importe de ne pas permettre à des puissances déjà redoutables de satisfaire leur avidité dangereuse.

» — Que vous a-t-il dit?

» — Il m'a donné les assurances les plus favorables; il viendra lui-même vous renouveler la promesse de son appui, et vous prie de lui envoyer le duc de Richelieu.

» — Le duc de Richelieu? reprit le roi avec gaieté; il est donc vraiment sincère: qu'il me donne franchement la main, et à nous deux nous imposerons silence aux autres. »

Le roi, devenu alors plus tranquille, me montra les listes fatales qu'on venait de dresser pour les proscriptions jugées absolument nécessaires. Mes yeux y rencontrèrent d'abord un nom qui bouleversa mon âme : j'eus assez de force pour dissimuler ma douleur; mais je me promis de tout faire, dussé-je tromper la confiance du roi, pour sauver un homme qui m'avait été bien cher, et dont le souvenir vivait encore en moi, malgré le nombre d'années qui me séparaient alors de mon imprudente

jeunesse. Je trouvai là encore le nom de Savary; il était le dernier. Le roi le savait, et, quand j'eus achevé cette pénible lecture, il me demanda avec malice si je ne dirais rien en faveur de ce cher ami. « Ah! le duc de Rovigo! » dis-je, en sortant de la rêverie douloureuse où m'avait jetée, dès le commencement de la liste, cet autre nom qui bientôt va occuper tristement ma plume.

« Est-ce qu'il vous paraît redoutable?

» — Redoutable! non, le terme serait trop fort; mais il ne laisse pas peut-être d'être dangereux. Au reste, il s'exécute de lui-même; car il est parti avec Bonaparte, et je ne pense pas qu'il revienne de si tôt. Vous perdez là un homme qui vous était tout dévoué.

» — Il est vrai, sire, qu'il ne m'a jamais mal traitée, et je serais ingrate de lui souhaiter aucun mal : mais il n'est plus assez aimable pour faire naître des regrets personnels; et quant aux craintes qu'il semble inspirer, je ne crois pas que seul il puisse rien faire pour les justifier; car, réduit à ses propres moyens, le pauvre duc sera bien peu de chose. »

Je voulais, par ce discours, servir le duc de Rovigo, en faisant croire au roi que le peu d'im-

portance du personnage devait le mettre à l'abri de sa colère, et je préparais ainsi une ouverture à la requête que je me proposais de présenter plus tard en sa faveur. Cependant, pour achever d'écarter l'impression profonde qui troublait mon cœur, en dépit de mes efforts pour la cacher, je repris la liste, que je plaçai sur la table d'Hartwell, je saisis une plume, et me mis en position d'écrire. « Qu'allez-vous faire? étourdie! s'écria le roi; auriez-vous assez de rancune politique pour vouloir augmenter cette liste terrible? Ah! ce serait indigne de vous. Croyez-moi, je suis assez malheureux d'être contraint à me montrer aussi sévère.

» — N'importe, sire! il est un nom qui manque à cette liste, celui du duc d'Otrante; ni moi, ni personne en France ne frémirait en prononçant son arrêt.

» — Taisez-vous, dit le roi, vous abusez de ma bonté. Il y a des temps bien difficiles, où il ne nous est pas permis d'écouter les mouvements de notre cœur; vous ne vous doutez pas des obstacles qui s'opposaient à ma rentrée; le duc d'Otrante les a tous levés en se dévouant pour moi.

» — Lui! se dévouer, sire! il en est incapable; sacrifier les autres à son intérêt, voilà ce qu'il sait faire. Mais cette noble fidélité qui porte le sujet à s'immoler pour son souverain, jamais le duc d'Otrante ne la connaîtra. » . . . . . .

Le roi, cédant alors à ce désir si naturel au cœur de l'homme, de repousser le blâme qu'on lui impute, ou de justifier une opinion qu'on attaque, me raconta des circonstances antérieures que j'ignorais encore, et que peut-être, sans cet incident, j'aurais toujours ignorées.

Les troupes cantonnées derrière la Loire ou sur ses bords refusaient obstinément de se soumettre; le maréchal Davoust, qui les commandait en chef, jugeant le moment favorable pour pousser loin son ambition, élevait auprès du roi les prétentions les plus exagérées. Il voulait pour lui une principauté formée d'un département sur les côtes de la mer, douze cent mille francs de rentes payées par le receveur-général le plus voisin, et le titre de connétable de France; il demandait en outre la solde entière pour tout le corps d'officiers alors en activité à l'armée de la Loire, avec l'autorisation d'établir leur résidence dans sa nouvelle principauté; enfin une haute paie

22.

pour le corps des sous-officiers qui devaient également l'accompagner. Si ces propositions étaient refusées, il proclamerait Napoléon II, et continuerait la guerre avec toutes ses chances.

Le roi savait, d'un autre côté, que le cabinet autrichien avait des rapports journaliers avec le maréchal Davoust; des courriers fréquents étaient échangés avec son quartier général. Certain maintenant que Napoléon était perdu sans retour, le cabinet de Vienne n'était pas éloigné de consentir à rendre le roi de Rome aux vœux des impérialistes, sous la condition que la régence, confiée à Marie-Louise, serait dirigée par l'ambassadeur d'Autriche, et protégée par une armée d'occupation qui s'établirait sur toute la ligne de l'est.

Fouché avait été le premier à découvrir ces dispositions secrètes, et n'avait pas craint de prendre sur lui de donner au maréchal Davoust une déclaration où l'écriture du roi était contrefaite, et qui portait l'engagement de souscrire plus tard à toutes les conditions proposées. Cette pièce apocryphe, prise d'abord pour authentique, produisit le meilleur effet, calma l'impétuosité militaire, et donna le

temps de former la négociation qui eut lieu entre la Russie et la France. Une fois sûr d'un pareil appui, le roi put démentir les promesses faussément données en son nom, tenir un langage convenable à sa dignité, ramener à l'obéissance le prince d'Eckmülh et ses généraux, et les faire renoncer à leurs conditions menaçantes. Voilà l'important service qui parlait si hautement dans l'esprit de Louis XVIII en faveur de Fouché.

Le prince de Talleyrand, de retour avec le roi, ne devait guère être satisfait de la tournure des affaires. Il ne pouvait voir d'un œil content l'élévation étonnante de Fouché au moment de la chute totale des hommes de la révolution, et le crédit que ce personnage obtenait. Je ne me suis jamais bien rendu compte de la conduite du prince dans cette circonstance; mais il est positif que toutes ses démonstrations extérieures furent en faveur du duc d'Otrante; il approuva son entrée au conseil, il la déclara même nécessaire. M. de Chateaubriand, au contraire, sacrifia ses avantages personnels plutôt que de transiger avec un homme comme Fouché, et refusa le porte-feuille que le roi voulait lui confier. Sa Majesté, loin de lui savoir

gré de ce sacrifice, parut charmée d'avoir un prétexte de se plaindre de lui, et ne cacha plus dès lors l'éloignement qu'il lui inspirait. M. de Chateaubriand fut nommé ministre d'État; il prit place au conseil privé; mais, par le fait, il cessa d'être employé dans les affaires.

Je vis le roi fort occupé à composer son nouveau ministère. La *triste* conduite de l'abbé de Montesquiou et de M. Dambray, pour ne pas lui appliquer une autre épithète, n'engageait pas ce prince à les rappeler au conseil. Le premier fut congédié avec la promesse d'un duché qu'on lui donna plus tard; le second fut réduit à la seule présidence de la chambre des pairs, fardeau bien lourd encore pour sa tête affaiblie. Le prince de Talleyrand conserva les affaires étrangères, et eut le titre de président du conseil. Le baron Louis, ex-abbé, bon calculateur, et grand amateur du jeu de la Bourse, prit pour sa part les finances. L'inévitable duc d'Otrante resta à la police; et le baron Pasquier devint garde-des-sceaux. C'était un grand travailleur, un homme constitué pour le despotisme, et qui devait plus tard le renforcer d'une teinte libérale dont les niais seraient seuls les dupes. Il

lui faut du pouvoir, n'importe à quel prix; qu'il lui vienne de la gauche ou de la droite; des libéraux ou des ultras, il le prendra, quelle que soit la main qui le lui présente. Tel est aujourd'hui M. Pasquier, tel il était alors. Nous criâmes après lui, parceque nous le soupçonnions de n'être pas royaliste; il se trouva qu'il l'était plus que nous. Comme ministre orateur, c'est le Castlereagh de la tribune française, l'homme le plus habile à éluder une question et une réponse.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr remplaça le duc de Feltre à la guerre. Il y apporta de la loyauté, un ardent désir de réédifier la grandeur de la France, et de la tirer complètement des mains de la coalition. Les alliés n'ayant pu le gagner, conspirèrent à sa chute. Un tel personnage ne pouvait leur convenir; il leur fallait un homme plus souple et plus docile, ils le trouvèrent.

Le comte de Jaucourt entra au ministère de la marine; celui de l'intérieur resta provisoirement vacant, et M. Pasquier, dès son début, en prit l'*interim*.

Le baron de Vitrolles désirait vivement, mais ne put obtenir ce porte-feuille, que le roi desti-

nait à M. de Vaublanc, et qui, avant de lui être remis, passa dans les mains de M. de Barante.

La préfecture de police fut donnée à un homme que nous avons entrevu à Gand, et destiné à jouer bientôt un grand rôle dans l'État, M. Decazes. Il marquait peu alors; mais, à défaut de talent réel, il avait celui de l'intrigue, et il l'employa avec habileté pour élever rapidement sa fortune; j'aurai plus tard l'occasion de faire son portrait.

Mais que servait-il à Louis XVIII d'organiser son ministère? Était-il véritablement roi de France? Les souverains coalisés ne régnaient-ils pas plus que lui par l'intermédiaire de leurs généraux et de leurs ministres? Lord Wellington, Blücher, le comte Capo d'Istria, M. de Metternich, nous dictaient de dures lois, et leurs exactions consumaient jusqu'à nos dernières ressources. Il fallait que Sa Majesté dévorât des affronts, souvent mal déguisés, sous des formes à demipolies; qu'elle accueillît avec une joie apparente des alliés armés, qui, tout en lui laissant le titre de souverain, s'arrogeaient la plus grande part de l'exercice de sa puissance. Il y avait des moments où le roi, dans son intérieur,

cessait de se contraindre, et s'abandonnait à des accès de douleur morale qui minaient ses forces physiques. Il aurait voulu pouvoir, comme Henri IV, prendre les armes pour reconquérir son royaume sur les étrangers, ses prétendus amis. Mais la nécessité impérieuse de la politique le contraignait à cacher le désespoir qui accablait son âme, sous un sourire forcé, dont l'expression inquiétante n'échappait pas à l'observateur attentif.

Il y avait du roi dans Louis XVIII; il sacrifiait même quelques vertus à son *métier de roi;* mais on a exagéré ses défauts, et on n'a rendu qu'une justice imparfaite à ses bonnes qualités. On prétend qu'indifférent, égoïste même par nature, il manquait de sensibilité; que, peu touché des services personnels qu'on lui rendait, il les oubliait assez vite. Il voyait d'un œil trop égal les hommes qui l'avaient suivi dans le malheur, et ceux qui venaient à lui dans la prospérité. Il est vrai encore qu'il serait difficile de vanter sa générosité ou sa franchise. Il ne donnait pas avec plaisir, et il ne fallait se fier à sa parole qu'autant que l'exécution de ses promesses se trouvait d'accord avec la charte; mais il avait

une raison supérieure, de la sagesse, de la prudence, et au plus haut degré le talent de la temporisation. Il savait à merveille que gagner du temps, c'est avoir surmonté les plus grands obstacles. S'il avait mauvaise opinion des hommes, s'il les méprisait, c'est qu'il les connaissait bien. Il possédait une majesté naturelle qui commandait le respect. Il sentait les besoins de la France; et, quant à la charte qu'il nous avait donnée, il l'aurait maintenue envers et contre tous, parcequ'il la savait nécessaire. Il aurait volontiers payé de sa personne, et se serait montré sans crainte sur le champ de bataille, s'il avait pu y paraître à cheval et non en litière. Jamais les étrangers n'auraient obtenu de lui rien d'incompatible avec la dignité de sa couronne, s'il avait vu la France unie ne former avec lui qu'un seul faisceau. S'il cédait, c'était par conviction, et non par faiblesse; mais il craignait sans cesse que, s'il prenait des mesures extrêmes et propres à se faire redouter de l'ennemi, les républicains et les impérialistes ne profitassent de l'embarras où le jetterait une guerre étrangère pour chercher à lui arracher le pouvoir dans l'intérieur. La catastrophe des cent jours de-

meura constamment présente à son esprit, et coûta ainsi bien cher encore à la France par ses conséquences funestes.

Le roi était donc souvent obligé de faire des démarches, de prononcer des paroles qui étaient loin d'exprimer ses véritables sentiments. Rien ne le contrariait plus vivement que de voir les journaux s'emparer d'un mot, ainsi commandé par les circonstances, qui avait pu lui échapper. Au mois de juillet 1815, il se mit fort en colère contre le Journal des Débats; voici à quelle occasion. Sa Majesté, causant un jour avec le duc de Wellington, et ne sachant trop que dire d'indifférent à un personnage qui ne brille pas par l'étendue de son esprit, s'avisa de lui demander quel âge il avait.

« Sire, je suis né en 1768, répondit le général anglais.

» — Et Bonaparte aussi, reprit aussitôt le roi; la Providence nous devait cette compensation. »

Cette phrase de pure politesse aurait dû naturellement tomber, mais Wellington, qu'elle flattait, ne manqua pas de la prendre au sérieux et de la répéter. Elle parvint aux oreilles de l'un des rédacteurs du Journal des Débats,

qui s'empressa de l'enregistrer dans sa feuille. Mille bouches vinrent complimenter le roi sur son ingénieuse repartie. Il s'obstinait à la nier; mais on lui présenta la feuille accusatrice, et, à sa vue, il s'emporta contre le journaliste en termes assez peu mesurés pour que je me dispense de les rapporter ici. Le roi lisait assidûment le Constitutionnel dès sa création, le Nain Jaune en 1814, et la vieille Gazette de France, en reconnaissance, sans doute, du plaisir qu'elle lui avait procuré dans sa jeunesse autant que par sa sympathie littéraire pour M. de Jouy.

Il se méfiait de ses alentours, et craignait qu'on n'osât faire imprimer des gazettes exprès pour lui. Aussi, dans plusieurs circonstances, envoya-t-il chercher directement des journaux par un valet de pied qu'il affectionnait, au Palais-Royal ou dans le jardin des Tuileries, et il les confrontait alors avec ceux qu'on lui apportait dans la matinée. Il les trouva toujours conformes. Une fois seulement, sous le ministère de M. Decazes, on avait voulu lui donner une impression fâcheuse contre ce favori, et on avait composé un numéro du Constitutionnel où le ministre

était compromis de main de maître. Le roi, ayant découvert la ruse, s'en montra très mécontent; mais nous trouvâmes au château que c'était un excellent tour, et nous regrettâmes seulement qu'il n'eût pas mieux réussi.

La duchesse d'Angoulême arriva à Paris le 27 juillet; le roi lui témoigna une vive amitié, et les souverains alliés s'empressèrent de lui présenter leurs hommages.

Il y avait des gens qui, à cette époque, s'occupaient de donner à Madame et au duc d'Angoulême un royaume formé d'une portion de celui de leur oncle. Ce n'est peut-être pas ici la place la plus convenable pour les détails de cette affaire; mais puisque je viens d'en parler, je vais en faire le récit. Pour cela, je dois commencer par dire quelques mots des jésuites. Le roi ne les avait jamais aimés. Dès son premier retour, ils essayèrent en vain de s'insinuer dans son esprit; tous les ressorts qu'ils mirent en œuvre furent inutiles, et Louis XVIII leur demeura contraire tant que ses forces morales n'eurent pas été affaiblies par la maladie.

Les jésuites eurent leur part dans la catastrophe des cent jours; mais à la seconde ren-

trée du roi, ils se remirent à cabaler avec un succès toujours croissant. Ils comprirent que pour gagner les bonnes grâces du roi, ils devaient lui être utiles, ou au moins lui faire croire qu'ils le servaient. Cela leur était facile. Ces bons pères avaient de grandes ressources pour parvenir à leurs fins. Aussi furent-ils les premiers à donner connaissance au roi du plan formé par certains personnages du Midi, pour former un royaume d'Aquitaine, dont le duc d'Angoulême serait le souverain, jusqu'à ce que l'ordre de la nature l'appelât à la succession du trône de France, après son oncle et son père.

En arrivant un jour chez le roi, je reconnus dans ses traits cette inquiétude extraordinaire qui les obscurcissait quand il avait quelque nouveau chagrin. C'était le moment de lui témoigner un vif intérêt ; il aimait qu'on lui arrachât presque de force la connaissance du secret qui pesait sur son cœur; il éprouvait le besoin de se soulager en le communiquant; et comme son caractère le portait toujours à se tenir en garde, même contre le ministre à qui il témoignait le plus de confiance, il préférait révéler son tourment à une femme ou à

un simple officier de sa maison, qui l'écoutait sans pouvoir profiter de sa confidence pour le trahir. Je le questionnai donc du ton le plus affectueux; je le pressai de verser ses inquiétudes dans mon sein; il ne demandait pas mieux : et après quelques instants de résistance, il se décida à parler, et me dit, en secouant la tête : « Mes amis sont de cruels amis; mes fidèles sujets ont une loyauté toute particulière. Savez-vous ce que trame en ce moment une poignée de royalistes du Midi? rien moins que de mettre en pièces ma couronne, pour en détacher un des plus beaux fleurons, dont ils veulent gratifier mon neveu, le duc d'Angoulême.

» — Sire! m'écriai-je, c'est une fausseté abominable dont on a souillé vos oreilles.

» — Non, c'est une triste et grosse vérité; c'est une conspiration sentimentale d'un nouveau genre, dont les preuves ne sont que trop évidentes. »

Il ouvrit alors un tiroir fermé avec soin, et choisit, parmi plusieurs papiers, la lettre suivante, qu'il me mit entre les mains.

« SIRE,

» Un humble Français perdu dans la foule,

» mais dévoué de cœur et d'âme à Votre Ma-
» jesté, ayant eu connaissance d'une intrigue coupable qui compromet la dignité de votre couronne, a pris le parti d'en mettre le détail sous vos yeux, et d'y joindre les actes irrécusables, qui témoigneront de la vérité de son récit.

» Lors des évènements des cent jours, monseigneur le duc d'Angoulême vint établir à Toulouse le gouvernement provisoire du Midi. Quelques habitants de cette ville, plus à portée que les autres d'approcher Son Altesse Royale, formèrent, dès ce moment, le projet de prolonger un état de choses qui servait si bien leurs intérêts. Profitant du peu de connaissance des hommes et des choses que manifestèrent les deux personnages auxquels Son Altesse Royale avait confié le pouvoir, ils cherchèrent à tromper, et trompèrent facilement des cœurs honnêtes, mais sans expérience des affaires. A la suite de plusieurs conciliabules, où le nombre des assistants augmentait à mesure que le cercle des dupes pouvait s'étendre, on arrêta que :

» Vu la gravité des circonstances, attendu

» que le roi, dans la séance du 16 mars et par
» ses proclamations postérieures, s'était, plus
» que jamais, engagé au maintien de la charte
» constitutionnelle; attendu que ceux dont Sa
» Majesté était entourée, ou auxquels elle ac-
» cordait à tort sa confiance, professaient des
» principes antimonarchiques, puisqu'ils ne
» songeaient pas à ramener l'ancien régime
» dans toute sa pureté; attendu que la nomi-
» nation des ministres, avec le prince de Talley-
» rand et le duc d'Otrante à leur tête, annon-
» çait dans quelle voie de perdition on allait
» s'engager;

» Tout le Midi, comprenant l'espace ren-
» fermé entre l'Océan, le Poitou, l'Auvergne,
» le Lyonnais, les Alpes, la Méditerranée et les
» Pyrénées, serait distrait provisoirement du
» royaume de France pour former un royaume
» d'Aquitaine, dont LL. AA. RR. le duc et la
» duchesse d'Angoulême prendraient l'admi-
» nistration, jusqu'à l'époque, grâces à Dieu
» encore éloignée, où, par le droit de leur
» naissance, ils poseraient légitimement sur
» leur tête la couronne de France.»

» Ce projet extravagant ne pouvait appar-
» tenir qu'à des hommes ignorants, des politi-

» ques de province, incapables de rien juger
» au-delà de leur étroite sphère, ou de calculer
» aucune chance de succès, et séduits par le
» seul appât de se partager les emplois, char-
» ges et dignités de ce nouveau royaume.

» Cependant l'impossibilité de réussir, le
» crime positif du démembrement de la
» France, l'acte patent de rébellion contre la
» majesté royale, les malheurs qui devaient
» être la conséquence d'un tel déchirement,
» rien n'a pu effrayer les meneurs. Ils ont osé
» compter sur la participation des personnes
» les plus éminentes du royaume; et certes ils
» n'avaient pu en recevoir la moindre assu-
» rance; ils n'avaient fait aucune ouverture à
» Son Altesse Royale, qui les aurait repoussés
» avec horreur. Eh bien! égarés par une am-
» bition aveugle, ils ont mis la main à l'œuvre,
» sans hésiter même à compromettre Son Al-
» tesse Royale.

» Si jamais une pareille idée avait pu être
» formée par quelque grand génie, il aurait
» cherché à en amener la réussite par ces
» moyens extraordinaires, par ces puissantes
» conceptions qui, exécutées par une fort
» volonté, parviennent quelquefois à chan-

» ger la face des États. Mais ici, au lieu d'es-
» prits supérieurs, on ne trouve que des
» hommes sans capacité et sans ressources
» morales. Une ambition avide qui ne s'appuie
» sur rien, le besoin pour quelques uns d'é-
» chapper à la poursuite de leurs créanciers,
» l'orgueil extravagant de quelques autres,
» voilà les seuls stimulants qui les poussent
» dans cette carrière périlleuse. Tout leur
» manque pour réussir; ils n'ont pas même
» l'audace de factieux dignes de ce nom. Aussi
» les moyens d'exécution répondent-ils à la
» conception du plan. Au lieu de décider le
» succès de la conspiration en frappant un
» grand coup par une prise d'armes géné-
» rale, ils ne songent qu'aux obstacles qu'ils
» pourraient rencontrer dans un petit nombre
» de concitoyens ou de magistrats animés d'un
» véritable esprit de dévouement, et ils se con-
» tentent de dresser des tables de proscrip-
» tion bourgeoise, où ils mettent les noms de
» quelques ennemis personnels, et de quelques
» administrateurs qu'il faut tuer, parcequ'on
» ne peut les gagner. On a inscrit en tête de
» ces listes le comte de Remusat, préfet de la
» Haute-Garonne; le général Ramel, comman-

» dant le département dont il vient de pren-
» dre possession au nom du roi ; le receveur-
» général Randon ; M. de Malaret, maire de
» Toulouse ; l'avocat Romiguière, membre de
» la chambre des représentants ; le procureur
» La Rigaudère, pour qui c'était en vérité trop
» d'honneur, et une foule d'individus que leur
» obscurité du moins aurait dû sauver de ce
» sanglant ostracisme.

» Les chefs ne comprirent pas l'étendue du
» complot dans lequel ils s'engageaient ; leur
» nonchalance naturelle les porta même à en
» abandonner l'exécution à des subalternes,
» aux C..., aux A..., aux S..., aux D..., qui
» crurent ne pouvoir mieux y procéder qu'en
» tendant un guet-apens à chacune des victi-
» mes désignées. Le préfet Remusat devait être
» le premier frappé, et voici le piége qui lui
» était destiné. On députerait vers lui deux in-
» dividus, les sieurs Seg... et Bar..., tous deux
» faisant partie des Verdets, ces compagnies
» secrètes, organisées dans l'intérêt de la cause
» royale, que leur mauvaise composition a de-
» puis si fort décriées. Ils dénonceraient au
» comte un rassemblement de fédérés formé
» derrière l'hôtel de la préfecture, dans la petite

» rue du Cloître Sainte-Anne, et l'engageraient
» à venir lui-même, à l'aide d'un déguisement,
» s'assurer de la vérité de leur dénonciation.
» D'un autre côté, usant de la plus perfide des
» ruses, on aurait décidé quelques malheureux
» bonapartistes de la lie du peuple, et par con-
» séquent plus faciles à tromper, à se réunir
» dans le même lieu où M. de Remusat les au-
» rait trouvés.

» Mais, au même instant, une patrouille de
» Verdets passant comme par hasard dans cette
» rue, aurait cerné le rassemblement, et aurait
» ramené en masse vers la place du Capitole, et
» les fédérés, et le préfet confondu au milieu
» d'eux. Là un autre rassemblement formé de
» la plus vile populace, dont on aurait excité
» l'enthousiasme fanatique, aurait égorgé les
» prisonniers et le comte de Remusat avec eux.
» Sa chute devenait alors le signal de la mort
» de tous ceux qu'on avait dévoués au poignard
» des assassins, et quand la ville aurait été com-
» promise par ces excès, on espérait l'entraîner
» dans une révolte à main armée, qui, se pro-
» pageant dans le Midi par chacune des villes
» principales, où de pareils massacres, organi-
» sés d'avance, devaient être commis, aurait

» ainsi servi de fondement à ce chimérique » royaume d'Aquitaine.

» Ce complot atroce était heureusement d'une » exécution impossible. Mais il n'en a pas moins » été tramé. L'assassinat du préfet n'a manqué » que par trop d'empressement à frapper le » général Ramel, objet particulier de la haine » des compagnies secrètes. L'histoire de cette » tragédie serait trop longue à raconter dans » cette lettre. Mais que Votre Majesté se fasse re» présenter les pièces de ce procès fameux; elle » y verra, dans la partie secrète, combien tout » ce que j'avance est exact, et avec quel achar» nement on a commis cet horrible attentat. »

CHAPITRE XXIV.

Composition de ce royaume d'Aquitaine. — Le vicomte de Combette-Caumont. — Nouveaux détails sur la conspiration des ultras. — Suppression des deux dernières compagnies des gardes-du-corps. — Le duc de Raguse. — Mot du roi. — Mariage de Fouché avec mademoiselle de Castellane. — Spoliation du Musée. — Opinion d'Alexandre. — M. Casimir Delavigne apprécié par Louis XVIII. — M. Fiévée. — Madame de Rippert. — Le mot de la Médée de Corneille. — Le colonel Labédoyère.

Cette lettre qui, comme on voit, ne brillait pas par le style, donnait ensuite des détails circonstanciés sur la division territoriale du royaume d'Aquitaine. On rétablissait les noms des anciennes provinces, leurs limites et leurs privilèges; chaque pays retrouvait ses États composés des trois ordres. La noblesse rentrait dans ses droits; le clergé, dont on voulait s'assurer la faveur en lui accordant bien plus que la restauration ne lui avait d'abord rendu, reprenait la dîme et relevait tous les évêchés sup-

primés par l'assemblée constituante ou par le concordat de 1801. Les ordres monastiques, les collégiales détruites sortaient de leurs ruines; on n'avait pas manqué de chercher à gagner les villes en leur restituant tous les avantages que la révolution avait pu leur enlever. Enfin, c'était bien là de l'ancien régime dans toute sa pureté, ou une seconde Espagne de ce côté-ci des Pyrénées.

De nombreuses pièces à l'appui corroboraient la révélation du jésuite; elles portaient la signature des chefs et des agents secondaires de cette folle conspiration; il y avait dans tous ces documents un caractère de vérité qui me frappa dès le premier moment autant que S. M. Le roi se plaignit que M. de Bau..., mon parent, ne lui eût rien fait savoir d'une affaire aussi grave. Je reçus l'ordre de lui écrire pour qu'il expliquât son silence; sa réponse ne se fit pas attendre, et vint encore confirmer la lettre du jésuite. Il avouait avoir connu les détails du complot, mais il l'avait jugé, disait-il, tellement extravagant, qu'il n'avait pas cru devoir lui accorder une attention sérieuse; d'ailleurs l'assassinat précipité du général Ramel ayant déconcerté les projets ultérieurs, la conjura-

tion lui avait paru dès lors complètement avortée, et les têtes faibles qui l'avaient formée n'avaient plus songé, en effet, à y donner aucune suite.

Enfin, pour achever de convaincre le roi, il arriva que le conseiller à la cour royale M. de Combette-Caumont, chargé d'instruire le procès des assassins de Ramel, fut conduit, dans le cours de son investigation judiciaire, à surprendre, dans plusieurs de ses ramifications, ce même complot du royaume d'Aquitaine. Etonne des révélations inattendues qui échappèrent à un grand nombre des accusés, il se hâta d'en faire part au garde-des-sceaux baron Pasquier. Il reçut, en réponse, l'ordre de distraire ce fait du procès Ramel, et d'en faire l'objet d'une instruction particulière. Il obéit, et bientôt mille preuves s'accumulèrent; une foule de témoins furent entendus, et quand M. de Caumont eut conduit la procédure jusqu'au point où tout était prêt pour lancer les mandats d'arrêt, il en donna connaissance à M. Pasquier.

Il fut alors mandé à Paris, où il apporta les pièces de l'instruction. Louis XVIII, auquel le garde-des-sceaux avait fait un rapport sur

cette affaire, voulut voir et questionner lui-même M. de Caumont, qui fut admis deux fois en sa présence. Le roi examina de ses propres yeux toutes les dépositions, les compara avec les actes qui étaient en son pouvoir, et se convainquit que le premier dénonciateur et ensuite M. de Bau.... ne l'avaient pas trompé.

Il éprouva un vif chagrin de cette triste conviction, et me dit à ce sujet :

« Voilà donc où en sont les choses ! les libéraux me détrôneraient en faveur du premier venu, et les royalistes, imitant l'exemple donné par Ferdinand VII, m'arracheraient la couronne pour la placer sur la tête de mon frère ! ne dois-je donc pas me méfier d'eux autant que des autres ? »

Cette malheureuse affaire lui inspira pendant quelque temps des craintes chimériques ; dans la seconde audience qu'il accorda à M. de Caumont, il lui demanda s'il croyait que son neveu eût eu quelque connaissance de la conspiration. « Ah ! sire, s'écria vivement le magistrat, les traîtres qui ont ourdi cette coupable trame se seraient bien gardé d'en rien laisser soupçonner à S. A. R. Ils ne tardèrent pas à s'assurer que, s'ils avaient osé lui en dire un

seul mot, elle les aurait chassés avec indignation de sa présence. »

M. de Caumont reçut, en témoignage de la satisfaction du roi, le titre de vicomte. Il avait déployé dans l'instruction de ce complot toulousain et dans la procédure Ramel un courage remarquable; les assassins et leurs complices en voulaient à sa vie, qui fut plus d'une fois en danger; rien n'ébranla sa fermeté. Sujet fidèle, magistrat intègre, il ne se laissa ni intimider par les menaces ni séduire par les promesses; il fit son devoir, et acheva sa tâche périlleuse sans démentir son noble caractère.

Les pièces de cette affaire, laissées entre les mains de M. Pasquier, demeurèrent, tant que Louis XVIII a vécu, déposées aux archives de la chancellerie. Je ne sais pas ce qu'elles sont devenues depuis; mais il existe encore plusieurs témoins du fait que j'avance, et je pense qu'ils ne me démentiront pas. S'ils osaient le faire, il me reste telle pièce qu'ils ne pourraient récuser; car elle est écrite et signée de leur main. Je l'avais d'abord gardée par hasard; mais j'ai eu grand soin de la conserver, dès que je me suis décidée à publier ces Mémoires. J'ai interverti l'ordre chronologique

pour présenter au lecteur dans leur ensemble les détails de ces menées, qui ne tendaient à rien moins qu'à déchirer la France au profit d'une douzaine d'individus obscurs. Avant de revenir à 1815, j'ajouterai seulement que le jésuite, premier révélateur du complot, reçut de Louis XVIII une récompense proportionnée au service qu'il avait rendu. Mais il ne réussit pas à obtenir celle que son ordre aurait le plus vivement ambitionnée, c'est-à-dire à gagner l'oreille et la confiance de Sa Majesté. Certes, les enfants de Loyola auraient bien trouvé quelque intérêt à l'établissement du royaume d'Aquitaine; mais, comme ils ne tardèrent pas à se convaincre que le succès de cette conjuration était impossible, ils s'empressèrent de la dévoiler, espérant tirer de cette dénonciation le grand avantage qu'ils souhaitaient si ardemment, mais qui leur échappa encore cette fois.

A la seconde rentrée du roi, les courtisans, que la présence des hommes nouveaux dans les hautes charges de la cour importunait excessivement, parvinrent à faire cesser ce qu'ils appelaient un grand scandale; c'est-à-dire, ils obtinrent le licenciement des deux compagnies

de gardes-du-corps ajoutées aux quatre anciennes, qui avaient eu pour capitaines le prince de Wagram et le duc de Raguse. Berthier était mort dans les cent jours ; sa fin est restée couverte d'un voile mystérieux. S'il a été, comme on l'a dit, lâchement assassiné par des soldats de la coalition, les gazettes du temps déguisèrent ce meurtre sous le nom d'apoplexie foudroyante. Mais le maréchal Marmont avait accompagné Sa Majesté à Gand, et était revenu avec lui. Il avait fait assez de sacrifices à la cause royale pour qu'on ne lui montrât pas d'ingratitude. Ce fut sur lui cependant que tomba la suppression ; il fut privé de sa compagnie : on lui donna en dédommagement l'une des quatre places de majors-généraux de la garde royale, que l'on créa par la suite.

Le maréchal ne pouvait se laisser arracher sans résistance sa plus belle charge; il mit tout en œuvre pour faire valoir ses droits ; mais ce fut en vain qu'il déploya toute sa diplomatie. Les influences les plus puissantes, les plus hautes sollicitations lui furent opposées, et ne laissèrent pas au roi son libre arbitre sur ce point. Il s'en expliqua avec le maréchal, qui, un jour, le pressait vivement de lui faire connaître

les raisons, ou au moins les prétextes qui avaient servi à lui faire perdre une charge à laquelle il attachait tant de prix.

« Il y a un motif bien puissant, monsieur le maréchal, et auquel vous n'aurez rien à répondre : aucun de vos ancêtres n'a prêté la main aux amours de mes prédécesseurs, ne s'est révolté contre l'autorité royale, ne nous a flatté dans nos passions, et n'a tiré de nous, par souplesse ou à force ouverte, de grosses sommes d'argent. »

Il fallut bien que le maréchal se contentât de cette réponse pour toute réparation ; il se résigna d'assez bonne grâce, ce qui le mit en grande faveur au château. On trouva qu'il savait se mettre à sa place, et son crédit s'en accrut. Le duc de Berry surtout lui témoigna beaucoup d'amitié en plus d'une occasion.

Le mariage de Fouché avec mademoiselle de Castellane, qui eut lieu à cette époque, surprit tout le monde et indigna particulièrement la cour. Le duc d'Otrante cherchait des appuis pour se maintenir au pouvoir qu'il sentait prêt à lui échapper, et il crut en trouver un dans une alliance formée avec l'ancienne noblesse. Mademoiselle de Castellane était d'une

maison illustre d'Aix, et appartenait par des liens de parenté à toutes les premières familles de France. Fouché ne pouvait pas mieux choisir. Mais nous ne pouvions concevoir que l'appât d'une grande fortune pût déterminer les Castellane à consentir à une pareille union. La duchesse d'Angoulême en témoigna hautement son mécontentement.

Le mariage n'en eut pas moins lieu, et le roi signa le contrat. Mais les espérances que Fouché fondait sur cette alliance ne se réalisèrent pas. Il contenta du moins son cœur, car il était réellement amoureux de mademoiselle de Castellane, qu'il avait connue à Aix. De son côté, mademoiselle de Castellane avait été fascinée par l'esprit du duc d'Otrante. Elle n'avait qu'une peur, c'était de faire des enfants aussi laids que ceux de la première femme de Fouché, avec leurs cheveux soyeux, mais presque blancs, comme ceux des Albinos.

L'attention publique fut bientôt détournée par un évènement d'un intérêt beaucoup plus grave et plus général, la spoliation du Musée, au mépris de la capitulation de Paris. Les alliés agirent dans cette occasion avec une mauvaise foi et une *indélicatesse* révoltantes. On ne

communiqua rien au gouvernement français de l'acte de violence et d'injustice qu'on se disposait à commettre. Aucune note ne fut échangée. Nous n'apprîmes au château cet attentat au droit des gens et à la propriété que par les plaintes que le directeur du Musée vint y apporter. Ce fut pour le roi un nouveau pont d'Iéna. Il demeura un instant frappé de douleur, puis se mit à écrire aussitôt à l'empereur Alexandre, auquel il avait recours dans les circonstances difficiles. Ce prince vint lui-même donner sa réponse. Il se montra fort embarrassé; et, après avoir écouté les plaintes du roi:

«. Sire, lui dit-il, puisque vous conservez les provinces que l'on voulait détacher de votre royaume, souffrez qu'on vous enlève quelques tableaux et quelques statues. Ils prétendent que ces objets d'art leur appartiennent, et je ne puis guère intervenir dans ce débat; laissez-moi prendre soin de vos intérêts dans des choses plus importantes, où je ferai valoir les grands dédommagements qui vous seront dus pour le pillage de votre Musée. »

Le roi comprit qu'Alexandre, ce roi de la Sibérie, était trop barbare pour apprécier cet acte de ses alliés, et que, quoiqu'il eût souvent

à la bouche les mots de littérature et de beaux-arts, il s'y intéressait fort peu au fond. Alexandre, au reste, n'était pas le seul à voir avec indifférence la perte de tant de chefs-d'œuvre. Le duc de *** me disait à ce sujet avec un sang-froid admirable : « Voilà, en vérité, beaucoup de bruit pour rien. Est-ce qu'il ne restera en France, ni couleurs, ni toile, ni marbre? Eh bien ! pour cent tableaux enlevés, qu'on en fasse faire deux cents, et ainsi du reste, et qu'on ne nous rompe plus la tête pour quelques vilaines figures, la plupart mutilées. »

J'aurais volontiers dévisagé le personnage qui parlait ainsi. Je ne manquai pas de rapporter son propos au roi. « Il est singulier, me dit Sa Majesté, que dans cette famille on mange encore du pain en l'an de grâce 1815.

» — Oui, sire, on a le droit de s'étonner que ces gens là ne soient pas retournés à leur nourriture naturelle.

» — Ah! reprit le roi, le progrès des lumières et la force de l'exemple..... »

Il prononça ces mots avec une gravité si comique, que je ne pus retenir un long éclat de rire; il en fut enchanté, car son grand plaisir

était de dire très sérieusement des choses plaisantes, et de provoquer ainsi le rire de ses auditeurs.

Nous eûmes du moins comme indemnité les élégies que M. Casimir Delavigne a intitulées *Messéniennes*. Le roi les lut avec attention, malgré les éloges outrés des journaux antiroyalistes. « Voilà un poète, me dit-il, et de la bonne école. » Cependant le roi critiquait avec raison l'expression de

> Insensibles et sourds comme ces *dieux d'airain*,
> Dont ils insultent les *images* :

Disant que des *dieux d'airain* sont déjà des *images*, et qu'il eût fallu des *images d'airain*.

Mais il trouvait charmants et dignes des vers qu'il faisait lui-même dans sa jeunesse, ces deux quatrains où le poète dit :

> Le deuil est aux bosquets de Gnide,
> Muet, pâle, et le front baissé ;
> L'Amour, que la guerre intimide,
> Éteint son flambeau renversé.
> Des Grâces la troupe légère
> L'interroge sur ses douleurs :
> Il leur dit en versant des pleurs :
> J'ai vu Mars outrager ma mère !

(*Troisième Messénienne.*)

J'ai entendu Sa Majesté préférer ces vers

aux *Méditations* de La Martine, dont moi, femme, et peut-être un peu romantique, j'osai préférer, devant Louis XVIII lui-même, la douce et rêveuse poésie.

Je fus la première à apporter au roi une brochure que M. Fiévée publia à la même époque. Le roi la lut avec intérêt : « C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit, me dit-il.

» — On ne peut en avoir davantage, sire; M. Fiévée est à la fois spirituel et profond; il écrit avec le même talent un article de gazette et un rapport à vos ministres; il a autant de raison que de goût. Bonaparte, qui savait apprécier les gens, l'avait choisi pour son correspondant littéraire et politique; il avait reconnu l'homme d'État sous le style du romancier. M. Fiévée est un de vos meilleurs préfets, et, suivant la règle, il n'obtiendra sans doute aucune faveur.

» — N'est-il pas un peu frondeur? demanda le roi.

» — Il est, sire, comme tous ceux qui connaissent ce qu'ils valent : il voit les fautes et les signale. Du reste, il est royaliste comme vous et moi. »

Sa Majesté ne répondit rien; je vis qu'elle avait été prévenue contre M. Fiévée. Il fut plus

tard desservi constamment auprès du roi par M. Decazes, à qui le talent dépourvu de souplesse était insupportable. Le favori se servit adroitement auprès de Sa Majesté d'une anecdote qui, si elle était vraie, attesterait de la part de M. Fiévée un singulier amour-propre. Il nous raconta qu'on citait devant l'auteur de la *Dot de Suzette* la bonhomie du roi de Prusse qu'on rencontrait sans gardes dans les rues de Paris. « Eh bien! qu'y a-t-il d'étonnant? reprit M. Fiévée; ai-je des gardes, MOI? » Il faut supposer qu'il y avait dans la manière de prononcer ce MOI un accent extraordinaire de fierté. M. Decazes y mettait du moins toute l'emphase du MOI de la tragédie de Corneille dans sa *Médée*.

Le roi riait de tout cœur, au lieu de convenir que M. Fiévée avait réellement plus de génie que ce pauvre roi de Prusse : M. Fiévée ne prétendait pas dire autre chose, car, en fait de dignités, loin de pouvoir se comparer à un roi, il n'était pas même alors préfet. Au fond, le ministre redoutait M. Fiévée, et il n'avait pas tort, car cet écrivain lui fit une rude guerre, et le meurtrit sans ménagement dans sa Correspondance administrative.

Je rencontrai quelquefois M. Fiévée chez madame Rippert, que j'ai déjà signalée comme la royaliste la plus extravagante qui ait jamais existé. Sa tête était un véritable volcan. Elle n'avait ni raison, ni mesure; mais son exagération la préserva du moins de commettre aucun acte honteux de faiblesse. Elle soutenait M. Michaud dans la rédaction de la Quotidienne, dont son mari était le principal propriétaire, et elle s'opposa avec une fermeté constante, pendant les cent jours, à ce qu'on insérât rien dans cette feuille qui fût contraire à la famille royale. *Elle seule* eut cette énergie, et d'autres, selon l'usage, en recueillirent le fruit. Elle possédait d'excellentes qualités, et sa mort coûta des larmes amères à ses nombreux amis.

Le mois d'août de cette année devait amener une catastrophe bien déchirante pour mon cœur. Pourrai-je raconter dans tous ses détails cet évènement tragique, dont le souvenir trouble encore aujourd'hui mon repos? Peut-être, en m'occupant de ma douleur, réussirai-je à y apporter quelque soulagement.

CHAPITRE XXV.

Émissaire du colonel Labédoyère. — Mauvaise humeur du roi. — Entrevue avec le malheureux proscrit. — Visite au prince de Talleyrand et à Fouché. — Proposition du duc d'Otrante. — M. Decazes.

Le malheureux colonel Labédoyère, entraîné par son exaltation, avait le premier abandonné la cause du roi pour celle de Napoléon, qui l'éleva dans les cent jours à la dignité de pair. Aussitôt après la chute de l'empereur, le colonel fut en butte aux poursuites actives de la police royale; il ne prit pour les éviter aucune mesure de prudence. Échappé une fois des mains de la gendarmerie, qui déjà l'avait saisi, il quitta Paris et alla se réfugier en Auvergne, auprès du général Excelmans, qui n'avait pas encore fait sa soumission. Mais il ne resta pas long-temps dans cet asile; sa fatale destinée le ramena à Paris.

Je pensais à lui; mais j'avoue qu'au milieu de tant d'évènements, et après avoir tenté d'abord de le soustraire à la liste de proscription, je demeurais inactive, espérant qu'il était parvenu à s'évader. J'étais dans cette idée trompeuse, lorsque, le 1er août, à cinq heures du soir, un officier que je ne connaissais pas apporta chez moi un billet ainsi conçu :

« Il faut que je vous parle; vous souviendrez-vous de moi? A minuit, je serai chez vous. Ah! si j'étais seul, je ne disputerais pas ma vie à ceux qui la veulent. Mais ma femme! mais mes enfants!!...»

Le billet n'était pas signé, mais je connaissais trop bien l'écriture pour me méprendre. Mon sang se glaça dans mes veines : je savais que la perte de Labédoyère était jurée au château. Le maréchal Ney et lui ne devaient pas trouver de grâce. Un exemple avait été jugé nécessaire. Les royalistes, Fouché, et les influences étrangères, s'étaient réunis pour pousser Louis XVIII à montrer une rigueur inflexible.

Je me serais cependant éternellement reprochée d'avoir refusé l'entrevue que Charles me demandait. Ma résolution fut bientôt prise.

« Monsieur, dis-je à l'officier qui nous servait d'intermédiaire, dites à celui qui vous envoie qu'à minuit il trouvera ouverte la porte qui conduit au jardin de cet hôtel. Ce sera moi qui le recevrai, moi seule; l'accompagnerez-vous?

» — Oui, madame; je voudrais au prix de tout mon sang aider cet excellent ami à fuir le sort cruel qui l'attend; je ne me séparerai de lui qu'à la dernière extrémité.

» — A minuit donc, vous et lui, repris-je, les yeux remplis de larmes. »

L'officier s'éloigna. Le reste de la journée devait être bien pénible pour moi. J'étais attendue au château, et j'y portai une distraction dont le roi s'aperçut. Il m'en demanda la cause; je me rejetai sur la marche des affaires, sur l'inquiétude que tout Français devait ressentir en voyant la position hostile de nos prétendus alliés, dont les exactions augmentaient chaque jour, et qui, n'ayant pu démembrer la France, semblaient vouloir lui faire payer cette modération forcée au prix de toutes ses ressources. Je racontai à Sa Majesté une scène dont je venais d'être témoin dans la rue. Deux soldats prussiens avaient insulté avec violence

et blessé dangereusement un homme, dont le seul crime était de n'avoir pas voulu abandonner ses deux filles à leur brutalité.

Le roi, pour qui tous ces récits étaient autant de tourments, me dit, avec une humeur prononcée : « En vérité, ceux qui sont la première cause de pareils excès auront bien mérité les châtiments que la justice leur prépare. »

Je tressaillis à ces paroles, que le hasard me faisait adresser en ce moment, mais qui venaient tristement à propos pour éteindre le reste d'espoir que je pouvais avoir dans la clémence royale.

« Je sais, poursuivit le roi, que vous avez des amis dans les rangs de ces traîtres. Je ne vous conseille pas de me solliciter pour eux; ils ont trop fait de mal à la France. »

Cette dernière phrase était de la part du roi une sentence de mort. Je ne répondis rien, ne jugeant pas le moment favorable, sans renoncer à faire plus tard une tentative, quelle que dût en être l'issue.

Que la soirée me parut lente à s'écouler! J'étais dans une sorte d'angoisse, et il me sembla que j'échappais à une torture prolongée

quand je pus me jeter dans ma voiture. Là du moins je me retrouvais seule, je pouvais respirer et me livrer en liberté à la pensée qui m'absorbait tout entière. Arrivée à mon hôtel, je quittai à la hâte mon habillement de cour, je pris une robe simple et de couleur sombre, et, feignant de vouloir écrire, je renvoyai ma femme de chambre. Je ne perdais pas vue la pendule sur laquelle j'avais fait régler la montre de l'officier. Dès qu'elle marqua minuit moins dix minutes, je descendis au jardin, sans lumière, par un escalier dérobé. La beauté de la nuit, la douceur de l'atmosphère, semblaient former un contraste affligeant avec ma situation. Je me dirigeai sans bruit, à l'abri d'une charmille qui bordait la muraille, vers la porte désignée ; je l'ouvris.

Trois minutes après on la poussa, on la referma avec précaution, et je me trouvai en présence du malheureux Labédoyère. Il était, ainsi que son ami, dans une vive agitation; ils m'apprirent à voix basse qu'ils venaient d'être poursuivis par une patrouille prussienne, et que, si j'avais tardé à ouvrir la porte, ils auraient été arrêtés ; ils me parlaient encore, quand nous entendîmes le pas lent et lourd de

la patrouille, qui s'arrêta devant la muraille du jardin. J'éprouvai un saisissement inexprimable. Je pris Charles par la main, et m'éloignai avec lui, laissant son ami en faction près de la porte; mais nous ne pûmes, ni lui, ni moi, proférer une parole, avant d'avoir entendu la patrouille se remettre en marche. Délivrée alors de l'accablante oppression que nous avait causée cette alarme, nous allâmes nous asseoir dans une allée couverte, sur un banc de marbre : « Ah! Charles, m'écriai-je, dans quel moment je vous revois!

» — Il est solennel, me dit-il, mon sort va se décider promptement; j'aurai fait un beau rêve! Ah! madame, si vous aviez vu cet homme surnaturel se présenter avec le seul prestige de sa gloire, si vous l'aviez entendu réclamer avec ce ton de commandement, si familier à notre oreille, la fidélité que nous lui avions promise, et nous demander d'une voix calme et ferme s'il en était un parmi nous qui voulût tuer son empereur! qui aurait pu alors songer à d'autres serments, et résister à la commotion électrique qui nous frappa tous? Qui ne serait pas tombé à ses genoux en lui présentant son épée? Pour moi, je n'hésitai pas même

un instant : je fus parjure, si c'est l'être que de répondre à la voix de son ancien chef ! »

J'écoutais Charles, s'abandonnant ainsi au feu de l'enthousiasme : je déplorais son erreur, et je n'osais la lui reprocher, je respectais son infortune.

« Malheureux ami, lui dis-je, si Napoléon avait réussi, votre nom serait à jamais offert à l'admiration de la postérité. Et aujourd'hui la mort des transfuges menace votre tête !

» — Oui, j'ai couru cette chance si belle : je dois donc supporter sans me plaindre la fortune contraire, puisque le sort a prononcé contre nous. Oui, c'est la mort qui m'attend ; je ne la crains pas, vous le croyez sans doute : mais je ne suis plus seul au monde, j'ai autour de moi des êtres chéris qui seront bien à plaindre si je leur suis enlevé ; ce sont eux qui font fléchir mon courage ; c'est pour eux que je viens vous implorer. »

Mes larmes m'empêchèrent de répondre ; je pris la main de Charles, et je la pressai dans les miennes ; il comprit que j'étais prête à me dévouer pour lui.

« Je ne vous demande pas, reprit-il, de me faire obtenir ma grâce ; je sais qu'elle vous se-

rait refusée. Je voudrais que vous pussiez arracher au nouveau préfet de police, M. Decazes, un passe-port, sous un nom supposé, qui me permît de passer à l'étranger. Croyez que l'exil est un supplice bien plus cruel que celui qu'on me destine ; celui-là recommence chaque jour pendant de longues années, l'autre dure à peine un instant ; mais je suis époux et père ; j'ai besoin de voir grandir mes enfants, de recevoir leurs caresses : c'est un bonheur dont il m'est impossible de me priver volontairement.

» — Charles, m'écriai-je, cher et malheureux ami! croyez que je m'intéresse à votre position comme si je la partageais, croyez que je paierais de tout mon sang le pouvoir de vous conserver à votre digne épouse, et à ces enfants qui, s'ils doivent vous perdre, vous pleureront toute leur vie. Je vous conjure, puisque vous êtes ici, de ne plus sortir de cet hôtel ; je vous cacherai dans une chambre reculée, où vous passerez quelques mois ; cette maison est la dernière où l'on soupçonnera votre retraite, et, quand l'orage sera calmé, nous songerons aux moyens de vous faire quitter Paris.

» — Non, non, répondit-il d'un ton mélancolique, je ne saurais consentir à séjourner

chez vous. Outre le danger évident que je ferais courir à votre famille, ma place ne peut être ici. Olympe, si vous permettez que je vous donne encore ce nom, ne faites pas au-delà de ce que je réclame de votre bonté. Contentez-vous de me procurer les moyens de sortir de France. Une fatalité constante semble attachée à mes amis, je ne veux pas risquer de vous entraîner dans ma ruine. Votre situation est brillante, je la suppose heureuse; ce n'est pas moi qui la troublerai. »

Toutes mes instances furent inutiles; il refusa la vie, car elle lui aurait été conservée s'il se fût rendu à mon désir. Mais il fondait sa résistance sur des motifs dont quelques unes ne laissaient pas d'être plausibles. Enfin il nomma sa femme en hésitant. Je le compris, et je me tus.

« — Partez donc, lui dis-je, après un moment de silence, suivez l'impulsion d'une fausse délicatesse. Pour éviter quelques inquiétudes momentanées, vous allez causer des larmes éternelles. Mais je dois respecter votre résolution; je cesse de vous presser. Demain, du moins, mon premier soin sera de tout faire pour vous être utile. »

Il se jeta à mes genoux, saisit ma main, et, en la baisant, y laissa tomber une larme, la seule peut-être qu'il eût versée ailleurs qu'auprès de sa vertueuse compagne. Il se leva ensuite avec impétuosité, courut rejoindre son ami, et sortit avec lui : et moi, demeurant immobile sur le siége de marbre, j'écoutai avec une émotion profonde le bruit de leurs pas qui troublait seul le silence de la nuit. Enfin la fraicheur du matin me tira de cette rêverie vague et douloureuse, de cette espèce d'engourdissement moral où j'étais restée plongée. Je remontai à pas lents dans ma chambre, et me mis au lit pour ne pas laisser soupçonner à mes femmes que j'avais passé debout toute la nuit. Je n'avais pas un instant à perdre; chaque minute pouvait compromettre le sort et la vie de Labédoyère. Oubliant donc toutes les considérations d'opinion et de parti, je ne pris conseil que de mon cœur, et je me décidai à me rendre d'abord chez le prince de Talleyrand. Je le voyais souvent; il était rempli d'égards pour moi, parcequ'il savait que je possédais la faveur royale. J'eus cependant quelque difficulté à arriver jusqu'à lui. Je forçai la consigne de ne laisser entrer que des empe-

reurs ou des rois, et je pénétrai dans son cabinet. Il voulut entamer la conversation sur le ton de la galanterie ; je l'interrompi pour aller droit au fait, et lui demandai les moyens de sauver M. de Labédoyère.

« Que vous importe qu'il vive ou qu'il meure? me dit-il; ne vous mêlez pas de son affaire, elle ne vaut rien.

» — Je ne sais pas abandonner mes amis dans le péril, répliquai-je vivement; faites une bonne action, aidez-moi à faire sortir de France M. de Labédoyère.

» —Puisque je vous ai engagée à ne pas vous mêler de cette affaire, fort dangereuse pour tous ceux qui s'en occuperont, vous devez croire que la prudence m'oblige à suivre moi-même le conseil que je vous donnais. Cependant je verrais avec joie que ce malheureux pût être sauvé. Je parlerai ce soir au roi pour lui, secondez-moi, peut-être obtiendrons-nous quelque chose. Mais si l'on nous refuse, croyez-moi, prenons le bon parti, celui du silence et de l'inaction. »

Je ne pus rien tirer de plus de ce grand politique, trop occupé de ses propres intérêts pour songer à ceux des autres. Je dois dire cepen-

dant qu'il remplit sa promesse. Il parla à Sa Majesté, et même avec quelque chaleur ; mais, ayant trouvé le roi inflexible, il se renferma scrupuleusement dans la conduite qu'il m'avait tracée.

De son hôtel, je courus chez le ministre de la police. Là toutes les portes s'ouvraient à mon nom; je le savais, et ne manquai pas de m'en prévaloir. Fouché me reçut bien; il m'écouta sans que rien altérât son masque impénétrable, et, quand j'eus cessé de parler :

« Vous ne savez pas le latin, me dit-il, madame la comtesse ?

» —Non, répondis-je, quoiqu'on parle sans cesse cette langue à mon oreille.

» — Eh bien ! je ne ferai pas comme Sganarelle; je vous dirai en français le mot de Brennus, un de nos aïeux gaulois, aux Romains, qu'il tenait enfermés dans le Capitole : *Malheur aux vaincus!* Votre Charles de Labédoyère est une mauvaise tête; et, fidèle au proverbe, il s'avise d'avoir bon cœur : tant pis pour lui. Le roi a besoin de se montrer sévère ; il est perdu, s'il ne punit pas de mort quelques uns des fauteurs de Bonaparte. »

Je me sentis indignée de ce propos. Je savais

que les tables de proscription dressées par Fouché avec l'arbitraire le plus révoltant, et avec une sorte de dérision amère, n'étaient pour lui qu'une manœuvre digne de son infâme politique.

« Ah! monsieur le duc! m'écriai-je, que diriez-vous si vous étiez convaincu demain d'être leur complice?

» — Ce que je dirais!.. ma foi, je ne m'en inquiète guère. Je ne suis pas dans la catégorie de ces messieurs. J'ai offert mes services pendant toute l'année 1814, on les a repoussés; j'étais donc libre en 1815 d'embrasser tel ou tel parti; j'ai usé de ce droit, et cependant, sans garder rancune, j'ai demandé de nouveau. Me voulez-vous? Cette fois j'ai été accepté. J'ai travaillé avec franchise; j'ai préparé et décidé la rentrée du roi. Celui dont vous me parlez, au contraire, s'était engagé par serment envers le monarque; il l'a trahi sans motifs, et a persisté jusqu'au dernier moment dans sa rébellion: n'est-ce pas la vérité? convenez donc que votre question n'est pas juste.

» — Je conviendrai de tout ce que vous voudrez, si vous consentez à sauver cet infortuné.

» — Vous me demandez une chose impossible ; c'est moi qui l'ai inscrit sur la première liste. Je me ferais un tort trop grave en détruisant ainsi mon propre ouvrage. Il est donc à Paris, votre protégé ? »

Je compris le but perfide de cette question, j'eus la présence d'esprit de répondre aussitôt :

« Non ; il est encore en Auvergne ; mais il viendrait à Paris, si votre secours lui était assuré.

» — Je n'en puis rien faire, je vous le répète, je me nuirais sans le servir. Vous savez combien ma position est critique. Toute la cour m'attaque avec acharnement, et voudrait m'écraser ; j'ai besoin de toute mon habileté pour me maintenir. »

Je crus qu'il voulait être sollicité vivement, je renouvelai mes instances, je le suppliai de tendre une main secourable au malheureux Labédoyère.

« Ne peut-on vous tromper ? lui dis-je. Supposez que j'y ai réussi, que je vous ai demandé un passe-port pour un proscrit obscur ; que, plein de confiance dans mes sentiments pour Sa Majesté, vous me l'avez accordé de bonne foi. Accusez-moi de trahison, jetez sur

moi tout le blâme; vous serez à couvert, et s'il y a une punition à subir, j'en serai seule passible. »

Fouché parut hésiter.

« Ce ne serait pas la première fois, dit-il, que j'aurais facilité l'évasion des proscrits. Je sens bien et j'avoue, ajouta-t-il, qu'il dépend de moi de sauver ou de laisser périr le colonel. Mais sa mort ne peut me faire aucun mal; et quel avantage pourrais-je retirer de la conservation de sa vie, pour compenser le danger auquel elle m'exposera?

» — Quel avantage! ne comptez-vous donc pour rien la douce certitude d'être béni par toute une famille?...

» — Madame, on fait de la sensibilité dans un roman; en politique, il faut du positif. Écoutez-moi, voulez-vous m'assurer votre bienveillance auprès du roi, vous engager à me tenir au courant de tout ce qu'on dira contre moi au château, à repousser devant Sa Majesté les insinuations de mes ennemis; à combattre leurs rapports hostiles! A ce prix M. Labédoyère est sauvé.»

La proposition d'une pareille alliance souleva mon âme d'épouvante et d'horreur. Mais mon

ardent désir d'arracher Charles à son terrible sort me donna la force de me contenir.

« Forcez-moi par la reconnaissance, répondis-je, à me ranger parmi vos défenseurs.

» — Je ne demande pas mieux, reprit-il avec un sourire significatif; et, si nous nous entendons bien, nous pousserons loin notre barque. Mandez à M. de Labédoyère de prendre la route de la Bourgogne, muni d'un passe-port que je vous remettrai pour lui. Arrivé à Dijon, il descendra à l'auberge la plus voisine de la poste aux chevaux: là, il sera arrêté....

» — Arrêté! vous voulez donc sa perte?

» — Non, je veux le sauver. Il sera arrêté sous le nom qu'il aura pris, conduit dans une prison d'État, et mis au secret. Il y restera un an, et, ce temps écoulé, nous parviendrons à obtenir sa grâce. C'est mon ultimatum.

» — Je vous comprends, répondis-je, laissant alors éclater mon indignation, vous voulez que sa vie vous réponde de ma fidélité à tenir mes engagements. Si je vous aide à conserver votre crédit, il pourra traîner dans les cachots sa misérable existence, C'est un accord affreux que vous me proposez.

» — Faut-il vous emporter ainsi? Ma con-

duite n'est-elle pas dictée par la prudence ? Vous voulez que je prenne de l'intérêt à un homme qui ne peut m'en inspirer aucun. J'y consens, mais à des conditions qui me soient avantageuses. Enfin, je ne puis rien faire de plus. Pesez ce que je vous offre, et décidez-vous promptement.

» — Donnez-moi au moins quelques heures de réflexion... »

Je ne voulais pas rompre ni conclure un tel marché avant d'avoir vu Charles, ou plutôt avant de lui en avoir communiqué les conditions par l'intermédiaire de son ami, qui devait se trouver chez moi à une heure, pour connaître le résultat de mes démarches de la matinée.

Je sortis de l'hôtel de Fouché, plus révoltée que jamais contre lui, et je me promis bien, si cette négociation n'avait pas de suite, de l'attaquer de toutes mes forces dans l'esprit du roi pour parvenir à le renverser.

L'officier fut exact au rendez-vous. Je lui fis part de la proposition du duc d'Otrante : il refusa, comme moi, de prononcer lui-même sur un point aussi délicat, et me quitta précipitamment pour aller prendre l'avis et consulter la

volonté de Charles lui-même. De mon côté, je me rendis chez le préfet de police, destiné bientôt à tenir dans ses mains les rênes de l'État.

Jeune encore, M. Decazes plaisait au premier coup d'œil, par tous les avantages dont la nature l'avait favorisé. Il avait une belle taille, et bien proportionnée, un regard vif et perçant, que les flatteurs comparaient à celui de l'aigle, les cheveux d'un noir brillant, et une tournure aisée et agréable. Ses belles manières, qu'il savait relever encore par une fierté doucement tempérée avec ses inférieurs, et par une souplesse caressante avec les grands, avaient un charme dont il était difficile de se défendre. Mais on reconnaissait toujours le parvenu à travers ses grâces et sa politesse. Adroit, sans habileté réelle, il avait de l'esprit et de la finesse, mais point de profondeur. C'était un homme tout-à-fait superficiel. Né dans le Midi, M. Decazes en avait toute l'imagination. Elle se manifesta d'abord dans sa tendresse pour sa première femme, fille du comte Muraire, dont la perte lui fit verser bien des larmes. Pendant plus d'un an, sa douleur ne se démentit point; chaque jour il allait déposer des

fleurs et passer une heure sur la tombe de cette épouse chérie. L'exaltation qu'il avait mise dans ses regrets, et à laquelle il fallait toujours un objet pour se nourrir, se tourna, avec une nouvelle force, vers l'ambition, quand les évènements de 1814 et 1815, vinrent lui en ouvrir la carrière.

Libéral au fond de l'âme, il était, à cette dernière époque, royaliste par circonstance. Il voyait en général assez juste; mais la fatalité, qui semble attachée à tous ceux que les caprices de la fortune tirent de la foule pour les mêler parmi les grands seigneurs, le portait à se conduire comme s'il eût tout-à-fait manqué de jugement. Parvenu à la première place, au lieu de s'attacher à s'illustrer par quelques uns de ces actes qui assignent pour toujours à un ministre un rang éminent, il n'eut d'autre objet que d'obtenir les suffrages, l'amitié, l'intimité de la haute noblesse; il ne tendit qu'à s'incorporer, pour ainsi dire, avec elle; et, pour arriver à ce but impossible, il négligea les grands intérêts du roi et de la France. Les roturiers devraient cependant bien se persuader que la noblesse quels que soient les services qu'ils puissent lui rendre, et quels que

soient leur mérite ou leur fortune même, ne les adoptera jamais complètement. Elle les traitera bien en face, et se moquera toujours d'eux par-derrière; elle les emploiera à servir les intérêts de la caste, sans vouloir toutefois les déclarer siens. Un homme nouveau est toujours un intrus que l'on souffre, que l'on tolère, mais qu'on n'aime pas, qu'on n'accueille qu'avec restriction, et surtout, encore une fois, qu'on n'admettra jamais au rang des gentilshommes. Napoléon, qui avait tant fait pour nous, ne put obtenir de nous des lettres de grande naturalisation; et lorsque le château des Tuileries resplendissait de toute sa gloire, ce n'était pas lui qui nous y recevait, mais bien nous qui, par condescendance, lui permettions de nous en faire les honneurs. Je mets en fait que le plus mince des grands seigneurs de l'ancien régime se croyait, au fond de son âme, plus légitimement établi dans le château des Tuileries que l'empereur, auquel il n'accordait qu'un droit précaire de l'occuper temporairement.

C'est cette vérité si exacte que M. Decazes ne comprit jamais, à l'époque de sa prospérité. Rebuté par les princes, tenu à une distance

respectueuse par les courtisans, il revenait constamment à la charge, frappait à toutes les portes, et négociait sans cesse pour arriver à ses fins. Pour obtenir cet objet de tous ses vœux, la libre entrée dans ces salons qu'on lui ouvrait à peine à demi, aucun sacrifice ne lui coûtait, s'il le croyait nécessaire. C'est ainsi qu'il immolait chaque jour la France à ceux qui la voulaient telle qu'elle était autrefois; satisfait de sa position, et de l'ascendant énorme qu'il avait sur l'esprit du roi, il aurait pu s'assurer une place bien élevée dans l'avenir, mais il préféra en occuper une précaire dans les salons des Montmorency, des Rohan, des La Trémouille, chez madame de Gontaut, ou chez la princesse de Beauvau. Cette manie insensée lui fit faire fautes sur fautes et perdre tous les avantages de sa belle position; en ou mot, jamais favori n'avait pu faire de plus grandes choses, et n'en fit de plus médiocres; tous ses efforts n'aboutirent qu'à se donner pour successeurs MM. de Villèle, Corbière, et Peyronnet, après le passage d'un ministère de transaction. C'était bien la peine d'avoir fait jouer tant d'intrigues! M. Decazes fut un beau diseur, tant qu'il eut le portefeuille entre les mains, mais un bien pau-

vre faiseur. Voilà, en résumé, mon opinion sur son compte : mais je signalerai plus tard les contradictions apparentes de son système et j'aurai quelquefois des éloges à lui donner.

CHAPITRE XXVI.

Visite à M. Decazes.—Preuve de la perfidie de Fouché.—Arrestation de Labédoyère. — Sa mort. — Ma disgrâce. — Lettre du roi. — Mon retour au château. — Nouveau ministère. — M. du Bouchage. — M. de Barbé-Marbois.—M. Corvetto. — M. de Vaublanc. — Le sculpteur Lemot. — La statue de Henri IV.—Séance royale. — Discours de *Monsieur*. — Son effet sur le roi. — Départ des étrangers. — Joie et opinion de Louis XVIII.

M. Decazes, dès le premier instant qu'il approcha de Louis XVIII, fit le rêve de tous les courtisans ; celui de s'emparer de la faveur du maître. Ce qui n'est pour la plupart qu'une chimère, devint pour lui une réalité. Il possédait tout ce qu'il fallait pour plaire à Sa Majesté. Outre les avantages physiques dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, il avait de la vivacité dans la parole et dans le geste. Il causait bien, s'énonçait avec grâce, et ne man-

quait pas de connaissances littéraires ; aussitôt qu'il se fut aperçu de la prédilection de Sa Majesté pour le poète latin, Horace, il se mit à l'étudier avec soin : guidé par son instinct de courtisan, il consultait le Roi sur les difficultés de certains passages, en hasardant par occasion quelques observations timides. Alors le ministre devenait un écolier qu'on régentait avec un plaisir extrême, et sur lequel on était enchanté de prouver sa supériorité en lui expliquant la phrase poétique dont le sens paraissait lui échapper.

Ce fut par ces complaisances adroites qu'il gagna le cœur du monarque; et il établit son crédit si solidement que, pour le renverser, il fallut qu'un fils de France tombât sous le poignard. Le pied lui glissa sur le sang de ce noble prince : sans cet assassinat, qu'on lui a reproché si cruellement par de calomnieuses insinuations politiques, M. Decazes serait certainement resté en place jusqu'à la mort de Louis XVIII. Qui peut le dire mieux que moi? J'ai été témoin de son pouvoir et de son influence : il rendait, à son gré, blanc ou noir tout ce qu'il voulait; et, à force d'adresse, il était parvenu au point que le roi croyait ne trouver qu'en lui

cette amitié qu'il aurait rencontrée bien plus sincère dans sa famille ou dans quelques uns de es anciens compagnons d'exil.

M. Decazes qui, lors de ma visite, aspirait déjà, comme je l'ai dit, au favoritisme, quoiqu'il en fût loin encore, savait que je pouvais le servir dans son ambition. Aussi se montra-t-il charmé de me voir, et me fit-il le reproche de ne pas lui avoir commandé de venir me parler chez moi. Il ignorait mes véritables sentiments à l'égard du duc d'Otrante qu'il craignait beaucoup auprès du roi. Il me prodigua les protestations de dévouement et les offres de service. Je le pris au mot, et le sollicitai de fermer les yeux sur la fuite de Charles de Labédoyère. Il ne put méconnaître, à la chaleur avec laquelle je lui parlai, le vif intérêt que je prenais à ce malheureux proscrit. Il me répondit que son pouvoir était peu de chose, puisqu'il ne s'étendait pas au-delà de Paris, et que le duc d'Otrante pourrait m'être bien autrement utile dans cette circonstance.

Je répondis assez imprudemment que avais vu le ministre, que j'avais trouvé disposé à me seconder.

«Vous le croyez, madame, reprit M. De-

cazes, d'un ton du homme qui en sait plus qu'il n'en veut dire.

» — Oui, monsieur, je le crois; j'ai la parole de son excellence.

» — Et moi, madame, j'ai de lui mieux que de vains mots, j'ai une lettre que voilà, et qui, je suis fâché de vous l'apprendre, contredit formellement les dispositions favorables sur lesquelles vous fondez votre espoir. »

S'il m'eût parlé ainsi sans me mettre sous les yeux la preuve qu'il annonçait, je n'aurais jamais pu, malgré tout le mal que je pensais de Fouché, croire à son infâme perfidie. Mais M. Decazes, charmé de l'occasion de perdre dans mon esprit un rival qui l'inquiétait, se hâta de me donner cette lettre qui avait été écrite immédiatement après ma sortie de l'hôtel de la police. Je la pris avec un mouvement d'horreur.

« Des renseignements précis, disait-elle, donnaient la certitude que le colonel Labédoyère était revenu dans Paris. Il fallait mettre sur-le-champ en campagne les agents de la préfecture pour procéder non à son arrestation,[1] mais à la découverte de sa retraite; et quand on l'aurait trouvée, on attendrait de nouvelles instructions avant de passer outre. »

Il m'échappa un cri d'indignation, auquel M. Decazes répondit par un sourire de malice;

« Madame, me dit-il, vous voyez que le duc ne peut jouer un jeu franc; il vous trompe, et il me trompe peut-être moi-même.

» — Il trompe plus encore le roi, répliquai-je; mais patience; je vais m'occuper de lui pour le payer comme il le mérite. Mais vous, monsieur, imiterez-vous sa rigueur, sinon sa perfidie? ne serai-je pas plus heureuse auprès de vous? ne voudriez-vous pas obtenir des droits à ma reconnaissance éternelle?

» — Je serais trop heureux de vous obliger, madame, mais un devoir impérieux m'en interdit le pouvoir dans cette circonstance. Rien ne saurait me faire oublier ou plutôt trahir le service du roi; cependant, profitez de la communication de cet ordre; je me renfermerai dans son exécution littérale. Je découvrirai la retraite de M. de Labédoyère, et j'attendrai, pour le faire arrêter, que j'en reçoive l'instruction. Vous êtes avertie; peut-être dans cet intervalle vous sera-t-il possible de le sauver, la responsabilité de son évasion ne pèsera pas sur moi; elle restera tout entière à la charge du ministre. »

Quoique M. Decazes me refusât ce que je désirais si vivement obtenir de lui, la franchise de sa réponse ne me permit pas de lui en vouloir; je lui en fis même mes remerciements, et je le quittai, bien déterminée à faire connaître au roi la noirceur de l'homme auquel il accordait sa confiance. Je trouvai en rentrant chez moi l'envoyé fidèle de Labédoyère; Charles, comme je m'y attendais, ne voulait à aucun prix mettre sa destinée entre les mains du duc d'Otrante; se soumettre à ses propositions serait, disait-il, faire précéder une mort certaine d'une longue et douloureuse agonie. Il préférait fuir au hasard et courir les chances les plus périlleuses plutôt que de se fier à un homme qui se faisait un jeu de la trahison; il me remerciait de mes bons offices, dont le souvenir resterait gravé dans son cœur; et il me suppliait de cesser de me compromettre pour lui; son ami me transmit ce message en versant des larmes amères auxquelles se mêlèrent les miennes. Après son départ, il me sembla que j'étais seule au monde; bientôt ma douleur se tourna en rage, et j'écrivis au duc d'Otrante dans des termes que la prudence aurait dû m'interdire: « Ne pouvant me fier

à sa parole, lui disais-je, je renonçais à m'unir à lui à quelque prix que ce fût, et j'allais tâcher d'apprendre aux autres à le connaître aussi bien que je le connaissais moi-même. »

A sept heures du soir M. de Labédoyère fut arrêté!! On a dit dans les journaux qu'il était arrivé à Paris le même jour à midi; c'est un mensonge que la police répandit pour faire croire à son active surveillance.

Dès que j'appris la fatale nouvelle, je courus me jeter aux pieds du roi; j'ai su depuis qu'un bon mot de M. de Talleyrand qu'on lui avait rapporté le matin l'avait mis de mauvaise humeur : une dame de l'émigration accusait Louis XVIII de n'être pas *royaliste*....

« Cependant, avait dit M. de Talleyrand, *il a été à Gand*, et il est prêt à y retourner encore! »

Quoi qu'il en fût, Sa Majesté me préparait un étrange accueil; elle me demanda, avec une froideur mêlée de colère, depuis quand je pactisais avec ses ennemis les plus déclarés. Je reconnus, à cette question, que Fouché m'avait prévenue, et j'essayai de me justifier; mais tous mes efforts n'eurent aucun succès, le roi

reçut fort mal ma justification; nous en vînmes à nous aigrir réciproquement, et moi, qui étais entrée au château avec l'espoir de détruire le crédit de Fouché, j'en sortis avec la certitude de ma disgrâce.

Ce fut pour moi un coup très sensible, mais dont l'impression céda en ce moment à la peine bien plus vive encore que j'éprouvais de me trouver dans l'impossibilité de secourir mon malheureux ami. Qu'on ne croie pas, cependant, que, dans ma position de favorite remerciée, je demeurai sans faire de nouvelles tentatives auprès de tous ceux qui entouraient le roi; elles ne produisirent aucun résultat favorable. Sa Majesté fut inflexible; je me hasardai à lui écrire en désespoir de cause, et le duc de La Châtre se chargea de présenter ma lettre.

Quand ma disgrâce fut connue, mes adorateurs du château désapprirent tout-à-coup le chemin de mon hôtel. Le prince de P***, qui me jurait naguère un dévouement à toute épreuve, ne fit plus attention à moi. S......e de L. R........d se trouva précisément alors accablé d'occupations multipliées qui ne lui laissèrent plus le loisir de venir chez moi.

Le duc de La Châtre seul resta le même à mon égard, et entretint dans l'esprit de Louis XVIII un reste d'intérêt qui plus tard se réveilla avec une vivacité nouvelle.

Je n'ai pas la force d'achever le récit de la catastrophe qui termina les jours de Labédoyère ; elle a déjà trop coûté à mon cœur. Je n'osai pas le voir dans ses derniers moments. Je m'étaispresque vantée d'avoir assez de crédit pour le sauver ; je me reprochai mon affreux désappointement comme une trahison. Je redoutai le dernier regard de celui que je n'avais pu arracher au supplice. Je tombai dans une sorte d'anéantissement moral qui me découragea long-temps de toutes les occupations de la vie.

Ma famille souffrait extrêmement non de ma douleur, mais de ma disgrâce ; elle essaya de me ramener à une existence active, qui pourrait ensuite conduire à me faire rentrer au château. Ses efforts furent merveilleusement secondés par le roi lui-même. Le monarque, malgré notre querelle, me conservait un véritable attachement. Il feignait d'être fâché contre moi, mais s'informait avec intérêt de l'état de ma santé, et, voulant enfin

achever de me guérir, il m'écrivit la lettre suivante :

« Vous m'en avez voulu, vous m'en voulez » peut-être encore. Je me suis plaint de vous, » et je ne me sens plus la force de m'en plain- » dre. Il y a eu ici, comme partout, des torts » réciproques. Vous n'avez pas voulu vous » mettre à ma place, et j'ai refusé d'entrer » dans vos sentiments. Qu'en est-il arrivé? Nous » nous sommes séparés, à notre regret com- » mun, je l'espère, et au grand contentement » de gens que vous ne devez pas aimer, et » dont je ne me soucie guère. Vous m'avez » demandé une grâce que je ne pouvais pas » vous accorder. Eh bien ! jetons un voile sur » le passé, amnistions-nous réciproquement.

» Quand me reviendrez-vous? Ah! que j'ai » de choses à vous dire! que de plaintes vous » aurez à me faire! je les écouterai, et je ferai » droit à vos moindres griefs. N'est-ce pas s'exé- » cuter de bonne grâce ?

Adieu. »

Ce billet était trop aimable pour que je n'y répondisse pas comme il le méritait, c'est-à-dire par une prompte visite. Je m'habillai donc,

je mis même un peu de coquetterie dans ma parure, et j'arrivai au château, où personne ne m'attendait, excepté le maître. Mon apparition y produisit une surprise étrange. Que de gens s'étaient arrangés sur mon éloignement, qu'ils avaient compté devoir durer toujours! que d'espérances il avait fait naître! Le prince de P*** faillit se trouver mal à mon aspect; il me complimenta avec une effusion toute comique; je le traitai durement, sûre que j'étais de l'accueil favorable du roi. Mais en revanche je fus charmante avec le duc de La Châtre, pour lui prouver ma reconnaissance de sa conduite généreuse.

Le roi se souleva de son fauteuil à mon approche, et fit quelques pas vers moi, malgré la goutte qui le tourmentait. Son embarras était visible. Je me hâtai de le mettre à son aise, en me montrant à lui avec toute ma gaieté d'autrefois. Je le fis rire, il ne songea plus à notre querelle, et de mon côté si je n'en oubliai pas les motifs, je crus devoir paraître ne pas m'en souvenir. Ah! qu'on est à plaindre quand on a goûté une fois de la faveur souveraine! C'est un trésor dont on ne veut rien perdre, et à la conservation duquel on immole sans honte et sans pi-

tié toutes les affections du cœur. Il y a des instants où le souvenir du passé m'humilie, quand je songe aux sacrifices que j'ai faits souvent des sentiments les plus tendres, pour retenir jusqu'au dernier moment cette faveur royale qui me rendait un objet d'envie non seulement pour mon sexe, mais même pour les hommes du plus haut rang.

Rentrée dans mes *droits légitimes*, je m'empressai de porter les derniers coups à Fouché; dès que je le nommai :

« Ne prenez pas une peine inutile, interrompit le roi en me mettant la main sur la bouche, le duc d'Otrante me quitte. L'air de la France ne lui convient plus; il va respirer celui de Dresde, je le nomme ambassadeur auprès du roi de Saxe.

» — C'est un triste cadeau, sire, que vous faites à ce prince votre parent. Mais comment avez-vous pu vous résoudre à congédier le seul homme capable, disait-on, de diriger et de maintenir la monarchie?

» — Le temps des illusions est passé avec celui des déceptions. Je vois clair maintenant dans la conduite de cet homme. Il m'environnait de terreurs et de complots imaginaires; il

soudoyait des misérables pour venir vociférer sous mes fenêtres. Et dans quel but? Pour se faire donner la police des Tuileries.

» — Qu'il a obtenue, sire.

» — Oui, reprit le roi avec humeur, parce-que je suis entouré de poltrons qui abhorrent la révolution et n'ont confiance qu'aux révolutionnaires. Mais l'esprit des élections récentes, l'opinion connue de la chambre qui va s'assembler n'a pas laissé au duc d'Otrante le moindre espoir de conserver son portefeuille. Il m'a demandé lui-même à partir : il emporte une consolation, celle d'entraîner dans sa chute le prince de Talleyrand; car tout mon ministère se retire, excepté le duc de Richelieu.

Le roi me fit alors connaître les noms de ceux qui allaient entrer au conseil. C'étaient le duc de Richelieu aux affaires étrangères, avec le titre de président, le duc de Feltre à la guerre, le vicomte du Bouchage à la marine, le comte de Barbé-Marbois à la justice, le comte Corvetto aux finances, le comte de Vaublanc à l'intérieur, et M. Decazes à la police.

Je fus satisfaite de ces choix au premier abord, quoiqu'il y eût plusieurs de ces nouveaux ministres que je connaissais peu encore,

et que je ne pouvais par conséquent apprécier à leur juste valeur.

Le vicomte du Bouchage passait pour un honnête homme, et rien de plus. Son royalisme, qui était son premier ou plutôt son seul mérite, ne pouvait suppléer à ces vues élevées qui font le grand administrateur; mais il ne fallait pas lui en demander davantage.

Le comte de Barbé-Marbois, magistrat vieilli dans les affaires, apportait au conseil son expérience, une science profonde de législation, un esprit conciliant, des manières patriarcales, l'habitude de la parole, enfin la conviction intime que, pour régner en paix, il fallait régner avec la Charte. Ces principes le mirent mal avec ceux qui, en général, voulaient une tout autre sorte de gouvernement.

M. Corvetto était un homme fin, ou plutôt un finassier, né pour l'intrigue et la diplomatie à l'italienne. Nul mieux que lui ne savait dorer ses paroles, et manier les fonds d'un État avec une confusion merveilleuse, qui conservait une apparence de régularité, et dérobait ainsi ses actes à un contrôle importun. Il était à la fois souple et ferme, patient et emporté. Napoléon, qui savait mettre les hom-

mes à leur place, lui confiait des emplois inférieurs qu'il remplissait bien. Le roi oublia en sa faveur que le ministère des finances devrait moins qu'un autre appartenir à des étrangers. M. de Corvetto administra le trésor à sa fantaisie, et s'occupa presque autant de procurer d'immenses bénéfices à la cité de Gênes, que de servir les intérêts de la France.

Le comte de Vaublanc, demi-royaliste de l'époque, et ancien membre de la majorité de l'assemblée nationale, arriva précédé d'une grande réputation, qu'il perdit, comme on l'a vu souvent, un mois après son entrée au ministère. C'était un faiseur de brochures, un politique sentimental, un homme à projets, mais la tête lui manquait entièrement dans l'exécution. Honnête homme, et orateur assez chaud, le décousu de ses mesures prouvait son impuissance de conception. Nous admirions beaucoup au château sa démarche avantageuse; il en était si content lui-même, qu'il proposa au sculpteur Lemot de poser pour la statue de Henri IV. La proposition fut acceptée. Son Excellence allait tous les jours donner une séance à l'artiste, et montait complaisamment, la bride en main, sur le cheval modèle

avec le costume de rigueur. En récompense de ce service, ses amis espéraient qu'il serait nommé pair le jour de l'inauguration de la statue, mais il ne l'est pas encore, et la chambre des députés est même veuve de M. de Vaublanc cette année. On dit que les muses le consolent, sans lui garder rancune de certain poëme épique.

Le roi m'avait lu le discours qu'il prononça à l'ouverture de la session. Il en avait pesé chaque parole, et il en attendait un grand effet. La situation était critique. L'étranger, en armes, nous opprimait par ses exigences insatiables. Il fallait réparer des maux immenses, fermer des plaies sans nombre, calmer des dissentiments pleins d'aigreur. Tout cela n'était pas facile, et la chambre introuvable fut loin d'y réussir. J'assistai à la séance royale, et je vis là, pour la première fois, des hommes, encore obscurs alors, qui depuis sont devenus bien célèbres. Je ne parlerai pas d'eux dans ce chapitre. Je dirai seulement que M. Lainé fut élevé à la présidence, et que deux départements se disputèrent le triste avantage d'envoyer à la chambre le duc d'Otrante, qui cependant n'y siégea pas.

Les princes de la famille royale, avec l'autorisation du roi, prirent place dans la chambre des pairs, accrue par une nomination nombreuse, et participèrent à ses travaux. Le duc de Berry demanda la parole dans plusieurs circonstances. Il s'énonçait avec facilité : son éloquence était simple, peu travaillée, et néanmoins il parlait bien, parcequ'il parlait avec conviction. S. A. R. Monsieur parla aussi à l'occasion de la proposition de voter des remerciements au duc d'Angoulême pour sa conduite dans le Midi. On peut voir son discours dans les journaux du temps. Il déclara que son fils aurait été heureux de mériter, en combattant les ennemis de la France, l'honneur que la chambre voulait lui faire, mais il ne pouvait oublier que, Français lui-même, c'était contre des Français qu'il avait été réduit à combattre, et il devait refuser des remerciements acquis à ce titre ; quant à la retraite des troupes espagnoles, elle était due moins au duc d'Angoulême qu'à l'excellent esprit déployé par le Midi tout entier.

« Messieurs, dit en terminant S. A. R., » je demande par ces motifs l'ordre du jour, » en appréciant, comme je le dois, l'accueil

» fait à la proposition qui vous est soumise. »

Ce discours produisit une sensation vive et générale ; on ne tarda pas à en parler au roi, qui me dit le lendemain matin :

» — Mon frère devient orateur ; son discours » va faire un bruit interminable, on ne par- » lera pas d'autre chose pendant quinze jours. » C'est assurément très bien : mais je trouve » que, dans un état convenablement réglé, l'hé- » ritier présomptif doit garder le silence ; car, » s'il prononce deux phrases raisonnables, on » lui en prêtera cent absurdes ou ridicules. »

Les courtisans devinent je ne sais comment tout ce qui se passe dans le cœur des rois : on ne dit plus mot, au château, du discours de Monsieur, et l'année suivante le roi ne permit plus aux princes de paraître à la chambre de pairs.

J'épargnai mes sarcasmes au duc d'Otrante, et ne cherchai point à le voir pour insulter à sa chute. Il dut partir avec la certitude qu'il quittait à jamais la France, et que la proscription dont il avait impitoyablement frappé les autres, ne tarderait pas à l'atteindre lui-même. Là finit sa vie politique : toutes ses ruses, toutes ses menées ténébreuses n'aboutirent qu'à deux mois de ministère, au bout desquels

il perdit sans retour un pouvoir qui lui avait tant coûté.

La fin de 1815 fut signalée par divers actes rigoureux, mais qui furent jugés nécessaires. Je les passerai sous silence ; il est des souvenirs qu'il ne faut pas renouveler ; rappelons plutôt celui du 20 novembre, qui, par un traité de Paris, délivra cette ville et la majeure partie de la France de l'obsession des troupes étrangères. Le roi fut très gai ce jour-là ; je le vis porter deux ou trois fois la main à son front, et mes yeux l'interrogèrent, comme il le désirait sans doute, pour lui demander l'explication de ce geste répété.

« Je replace, dit-il, ma couronne sur ma » tête ; elle n'y sera bien affermie que demain, » quand je n'aurai plus autour de moi que des » Français pour la soutenir. Savez-vous, pour» suivit-il en baissant la voix, que je suis pres» que seul à me réjouir du départ des étran» gers. On veut me faire craindre leur absence; » mais leur vue ne m'a que trop long-temps » blessé ; il y a ici des gens qui auraient envie » de les suivre, tant ils ont peur de rester après » eux. Qu'ils s'en aillent, si bon leur semble ; » pour moi, je ne les imiterai pas ; et vous,

» ma chère amie, ce départ est-il l'objet de » vos regrets ?

» Non, sire, répondis-je vivement ; nos chers » alliés vous ont rendu service, mais ils vous » l'ont bien fait payer. Dieu les accompagne, et » nous préserve surtout de leur retour !

» Leur retour ! dit le roi avec véhémence ; » ils ne reviendront jamais. J'arborerais plutôt » le drapeau tricolore; du moins je ne cèderais » qu'à des Français. Ah ! qu'elle a été dure, » cette protection arrogante des souverains coa- » lisés ! que les outrages de leurs généraux sont » descendus profondément dans mon cœur! Je » ne passerai pas un jour sans me rappeler » qu'ils ont braqué leurs canons contre ma de- » meure royale. »

Le roi se tut, une larme d'indignation sillonna ses joues. Je respectai son silence et sa noble douleur.

CHAPITRE XXVII.

Mélancolie royale. — Illusions. — Retours de jeunesse. — Martin. — Apparition. — L'évêque de Versailles. — M. de Breteuil. — Scepticisme de M. Decazes ébranlé. — M. Pinel. — Le grand-aumônier. — L'ange Raphaël à Charenton. — Docteur Alibert. — Jeanne d'Arc. — Le trou de la serrure.

La tristesse dispose aux affections tendres. Les hommes nous trouvent plus belles quand nous pleurons; c'est peut-être parcequ'ils savent que, faibles que nous sommes, nous aimons beaucoup à être consolées. Combien compte-t-on de jeunes veuves longtemps fidèles à leur douleur? Je l'avoue, je rapportais à la cour une habitude de mélancolie qui me semblait devoir être éternelle, et ce n'était qu'un retour à ce besoin d'aimer, qui avait failli me perdre dans ma folle jeunesse, que n'avait pas satisfait un mari peu aimant, dont m'avait distraite la politique, et

qui enfin allait passionner ma vie dans les loisirs de la seconde restauration. Mais, avant d'entrer dans cet épisode de mes Mémoires, où je vais redevenir *femme*, j'ai à raconter une scène singulière, dont la flatteuse intimité du roi me rendit le secret témoin.

Comme si la rêverie était contagieuse, je m'apercevais que Louis XVIII, après m'avoir reproché deux ou trois fois ma mélancolie, se laissait aller avec moi à une sympathique tristesse, et y trouvait même un certain charme, lui qui naguère préférait cent fois un propos gaillard à une réflexion sentimentale. Enfin, ce roi philosophe eut un accès complet de mysticisme, comme eût pu l'avoir Alexandre lui-même; et mes bons amis les courtisans, de me comparer à madame de Krudener : sans doute que l'abandon de ces épanchements lui dicta quelquefois alors les expressions d'une bienveillance familière, dont j'ai parlé ailleurs, comme prêtant à de malicieuses interprétations, et je ne nie pas que si des échos indiscrets les eussent entendues et répétées, on eût pu me croire plus de crédit que je n'en ai eu réellement. Pourquoi ne conviendrais-je pas que j'aurais bien pu moi-même avoir par moments des il-

lusions passagères ; je me suis annoncée pour franche : je confesse ici mes moindres pensées, mais qu'on me permette d'adopter une fois pour toutes la devise de l'ordre de la jarretière : *Honni soit qui mal y pense.*

Comme tous les vieillards, le roi quelquefois revenait à sa jeunesse par l'imagination, et continuait en paroles les conquêtes du comte de Provence. Il redisait le passé avec une éloquence si vraie, qu'on croyait y être ; mais, tout roi qu'il était, il lui fallait se contenter du souvenir. Ce fut pendant qu'il était dans cette disposition tendre ou mélancolique, qui l'éloignait un peu du positif et de la réalité de la vie, qu'il se décida à accorder audience à un personnage mystérieux condamné jusque là, par la police et la médecine, à n'être qu'un fou et un visionnaire.

Vers le 15 janvier, un laboureur, nommé Martin, du bourg de Gallardon, près de Chartres, cultivait son champ, lorsque lui apparut un jeune homme d'une rare beauté, qui, d'une voix douce et céleste, lui dit : « Martin, allez trouver le roi, et dites-lui que son gouvernement est en danger. »

Ne se doutant pas encore à qui il avait à faire,

Martin se promettait bien de ne pas obéir sans demander avis à plus savant que lui. L'inconnu réitéra son ordre, et disparut comme un fantôme. Martin, de retour au village, consulta son curé, qui l'envoya à l'évêque de Versailles. Celui-ci, persuadé de la bonne foi du laboureur, l'engagea à demander de sa part au mystérieux personnage quel était son nom. Le 30 janvier, l'inconnu se montre encore, mais refuse de se faire connaître, malgré la demande faite de la part de monseigneur. Cependant, ce jour-là et d'autres, Martin reçoit l'ordre de se rendre à la cour, et il lui est même prédit qu'il finira par y être appelé. Les fonctionnaires publics succèdent au curé et à l'évêque pour examiner Martin, qui se présente avec assurance chez M. de Breteuil, préfet d'Eure-et-Loir, le descendant de celui qui dut sa fortune au tour d'escamotage par lequel il détruisit les preuves du mariage du cardinal Dubois. M. le préfet est frappé de la candeur de ses réponses, et le fait partir pour Paris. Mais comme ce singulier ambassadeur était adressé au ministre de la police, il arriva sous l'escorte obligée d'un gendarme. M. Decazes reçut Martin avec un scepticisme digne de son prédé-

cesseur Fouché : il redoutait une supercherie, et un ministre de la police aime moins qu'un autre à être mystifié. Toutefois il fut frappé de l'assurance et de l'air naïvement inspiré de Martin ; aussi, quand il en parla au roi, ce fut avec l'air moitié sérieux et moitié badin d'un jeune philosophe de bonne compagnie, qui est prêt à croire tout ce qu'on voudra : mais le roi, qui n'aimait pas non plus les mystifications, lui dit froidement de remettre Martin entre les mains du docteur Pinel. Le pauvre laboureur venait surtout, disait-il, révéler au roi les périls de la monarchie ; c'était empiéter sur les attributions de M. Decazes, et Son Excellence ne fut pas fâchée que Louis XVIII refusât de lui-même l'audience demandée. Mais le grand-aumônier, à son tour, fut piqué contre M. Decazes : selon lui, à l'autorité ecclésiastique appartenait exclusivement l'examen d'une semblable affaire. La police n'entendait rien aux apparitions surnaturelles, et quant aux médecins, ils étaient par métier des matérialistes, qui ne croyaient pas aux anges, parcequ'ils n'en avaient jamais disséqué.

On pourrait bien dire que le ciel sait tou-

jours faire servir à ses desseins les petites passions des hommes. Le conflit des vanités ministérielles et ecclésiastiques, rappela maintes fois le souvenir de Martin, qui, pendant ce temps-là, continuait à avoir ses apparitions à Charenton. Il avait dit à M. Pinel : « Vous venez voir si j'ai perdu la tête, mais *il m'a été dit* que ceux qui vous envoient sont plus fous que moi. » M. Pinel n'en avait pas moins déclaré, dans son rapport, que Martin était atteint d'une *hallucination des sens*, ou *aliénation intermittente*. Le pauvre homme se plaignit douloureusement à l'apparition, de l'endroit où l'avaient conduit ses conseils ; mais l'envoyé céleste lui dit que ses épreuves allaient finir, et, pour l'en convaincre, il se montra à lui dans tout l'éclat de la gloire séraphique. Martin ne put douter qu'il n'eût un ange devant les yeux ; c'était Raphaël en personne, mais visible pour lui seul ; car deux élèves internes qui le guettaient, le bistouri à la main, n'aperçurent rien, excepté un air de béatitude extatique sur le visage du laboureur de Gallardon. Hélas ! bientôt le torrent d'une douche qui vint tomber sur l'occiput du pauvre homme interrompit soudain sa céleste vision.

Cependant l'ange Raphaël tenait parole à son envoyé ; l'archevêque de Reims persistait à réclamer l'examen de cette affaire, et le petit accès de mélancolie royale dont je parlais étant survenu ; Sa Majesté se laissa doucement aller à un doute, et puis à une légère teinte de curiosité superstitieuse.

« Qu'en pensez-vous, » me dit-il ?

Ma curiosité de femme vint au secours de Martin.

« — Sire, il faut le voir, » dis-je. En ce moment entrait M. Alibert, qui, la veille, en docteur avisé, m'avait secrètement demandé des nouvelles de la mélancolie du roi ; M. Alibert, le plus spirituel des docteurs, m'a toujours dit qu'il n'y avait que d'ignorants Esculapes qui négligeaient la médecine morale : il se faisait raconter jusqu'aux rêves de son royal malade, et Sa Majesté l'ayant mis sur le chapitre de Martin, M. Alibert lui répondit après lui avoir tâté le pouls :

« Sire, je n'ai pas vu ce visionnaire ; mais tout ce que j'en entends dire me fait supposer qu'il y a quelque chose de très particulier dans sa folie, si toutefois il est fou. On assure qu'il doit prouver sa mission à Votre

Majesté, en lui révélant des choses qui ne sont connues que d'elle. Sire, il n'y a donc plus que vous qui puissiez juger de l'imposture ou de la folie de Martin.

» — Mais, docteur, dit le roi, admettez-vous la possibilité d'une apparition ?

» — Sire, j'admets tout ce qui prouverait que le ciel s'occupe de Votre Majesté et de la fortune de la France. D'ailleurs, un fou peut quelquefois donner un bon avis : il y avait jadis à la cour même des fous bouffons, que le monarque ne dédaignait pas de consulter.

» — Mais, docteur, vous éludez la question ! croyez-vous aux apparitions ?

» — Sire, je crois aux personnes qui y croient. La foi rend tout possible. Si Jeanne d'Arc avait été incrédule, elle n'eût pas délivré la France des Anglais.

» — Sans doute ; mais nous n'avions pas alors une académie des sciences pour analyser les miracles. Cependant je verrai Martin : cela nous divertira ; et si nous nous brouillions avec le docteur Pinel, je m'en rapporte à vous, docteur Alibert, pour attester que c'est d'après vos avis et non ceux de monsieur de Reims, que nous accordons audience à ce visionnaire. »

De peur de compromettre sa dignité et sa réputation de roi philosophe, Louis XVIII, tout en cédant aux sollicitations du grand-aumônier et à la curiosité d'une femme, eut encore la précaution de se faire amener Martin par M. Decazes lui-même : je crois vraiment que dans un siècle comme le nôtre, si l'ange Raphaël avait daigné venir en personne à la cour au lieu d'y envoyer Martin, il eût été présenté comme lui par le ministre de la police, malgré tout ce qu'auraient pu dire, et le grand-aumônier, et le marquis de Dreux-Brézé, et le marquis de La Live.

« Vous voulez donc parler au roi, dit M. Decazes à Martin ; mais qu'avez-vous à dire à Sa Majesté? »

Cette question n'avait pas été oubliée la première fois que M. Decazes l'avait interrogé. Martin ne fut pas plus intimidé la seconde fois que la première, par Son Excellence, et répondit encore que les choses ne lui seraient annoncées que lorsqu'il serait en présence du roi. M. Decazes fut donc obligé de se mordre les lèvres, et laissa Martin seul dans le cabinet de Sa Majesté : plus heureux que lui, j'étais dans ma cachette privilégiée, l'oreille appliquée au

trou de la serrure, palpitant d'impatience, et maudissant le moindre bruit qui menaçait de me faire perdre une parole de ce singulier entretien.

seils que les bonnes âmes lui ont demandés pour vous dans leurs prières.

» — Eh bien ! parlez, dit le roi.

» — Sire, vous avez été trahi, et vous le serez encore.

» — Le trône est-il ébranlé? est-ce ma personne ou ma famille qu'on menace? faut-il craindre la mort ou l'exil?

» — La mort viendra à son heure, reprit Martin, mais Dieu a exaucé les prières de votre exil, vous aurez un tombeau à Saint-Denis.

» — En effet, dit le roi, c'était souvent l'expression de mes désirs; je demandai encore plus souvent au ciel le tombeau que la couronne de mes pères.

» — Dieu vous a écouté dans sa miséricorde, mais vous n'avez pas assez fait pour sa sainte religion; vous vous êtes appuyé sur les hommes, et ils vous ont trahi, les uns par leur incapacité, car Dieu n'était pas en eux; les autres par leur méchanceté, car le démon était leur Dieu, le démon de l'orgueil et de l'impiété; dans ce moment, la négligence de ceux qui vous servent encourage vos ennemis; les prisons elles-mêmes s'ouvrent pour vos captifs.

eût encore l'air plus à son aise, et il semblait attendre qu'on lui dît de s'asseoir; telle fut la bonté du roi, ou, si l'on veut, ses égards pour un homme qui venait à lui de la part d'un archange, qu'il lui fit prendre un siége. Martin ne se le fit pas dire deux fois, et quand il fut assis :

« Vous savez, sire, pourquoi je viens? continua-t-il.

» — On m'a dit, reprit le roi, que vous aviez quelque chose à me communiquer; quel est le sujet de votre voyage? Nous sommes seuls. »

J'aime à croire que, dans la préoccupation d'un moment aussi solennel, Sa Majesté avait tout-à-coup oublié que j'étais à peu près comme présente; car je ne saurais supposer capable d'un petit mensonge, ou même d'une restriction mentale, un monarque cité avec raison pour sa loyauté. Je ne fis pas alors cette réflexion, et j'étais tout oreilles.

« Sire, dit Martin, je suis envoyé par l'ange Raphaël, une des grandes puissances du paradis; il m'a apparu plusieurs fois, en me disant que je devais me présenter au roi, et qu'une fois seul avec lui, il m'inspirerait les utiles con-

seils que les bonnes âmes lui ont demandés pour vous dans leurs prières.

» — Eh bien ! parlez, dit le roi.

» — Sire, vous avez été trahi, et vous le serez encore.

» — Le trône est-il ébranlé? est-ce ma personne ou ma famille qu'on menace? faut-il craindre la mort ou l'exil?

» — La mort viendra à son heure, reprit Martin, mais Dieu a exaucé les prières de votre exil, vous aurez un tombeau à Saint-Denis.

» — En effet, dit le roi, c'était souvent l'expression de mes désirs; je demandai encore plus souvent au ciel le tombeau que la couronne de mes pères.

» — Dieu vous a écouté dans sa miséricorde, mais vous n'avez pas assez fait pour sa sainte religion; vous vous êtes appuyé sur les hommes, et ils vous ont trahi, les uns par leur incapacité, car Dieu n'était pas en eux, les autres par leur méchanceté, car le démon était leur Dieu, le démon de l'orgueil et de l'impiété; dans ce moment, la négligence de ceux qui vous servent encourage vos ennemis; les prisons elles-mêmes s'ouvrent pour vos captifs.

» — Vous voulez parler de Lavalette? dit le roi.

» — Je ne sais pas son nom, dit Martin.

» — N'importe; mais qui a fait échapper le prisonnier?

» — Sire, la lenteur de la poursuite dénonce ceux qui devaient présider à sa garde.

» — C'est que, voyez-vous, Martin, les femmes qui veulent nous tromper sont plus subtiles que la police.

» — Oui, sire, il y a de la subtilité là-dedans; mais défiez-vous de ceux qui vous servent; la paix intérieure ne sera rendue à la France qu'en 1840. Jusque là les conspirations mineront le trône; une main aiguise un poignard! »

Le roi tressaillit, et moi-même je tremblai à ce mot, qui semblait une menace contre le sein du roi.

« Une main aiguise un poignard, continua Martin; hâtez-vous de multiplier les jeunes plants, car on veut arrêter la sève dans la branche qui bourgeonne. Le malheur en a déjà flétri une, il faut greffer celle qui peut encore orner le vieux tronc de feuillages et de fruits.

» — Mais, dit le roi, qui comprit l'allusion de ce langage figuré, puisque l'ange qui vous envoie est le même qui maria le jeune Tobie, et délivra sa fiancée des démons, ne pourrait-il pas rendre fécondes toutes les branches de l'arbre? »

Martin s'était animé dans son langage, et avait pris peu à peu un tel ascendant de fascination sur le roi, par son air de prophète, qu'on eût dit un maître instruisant son disciple; je n'ai jamais vu Sa Majesté plus attentive à une conversation. Martin répondit à la dernière question :

« — Sire, l'arrêt est irrévocable.

» — Mais, demanda encore le roi, il existe déjà une femme et des enfants, une union légitime : devons-nous les reconnaître?

» — Sire, vous ne dites pas toute votre pensée: vous ne voudriez pas une alliance conjugale avec les ennemis de la France et de la religion catholique. Suivez votre inspiration, elle est bonne : le poignard arrivera trop tard, un baptême de sang se prépare, mais la vie naîtra de la mort.

» — Nous tombons dans l'Apocalypse, dit le roi, qui plus tard se rappela cependant, dans

une cruelle circonstance, cette obscure prédiction.

» — Sire, continua Martin, la suite vous éclairera; mais hâtez-vous, le jour du poignard est écrit.

» — Le roi lui prit la main : permettez-moi de toucher, dit-il, la main que l'ange a serrée dans la sienne.

» — Ah! sire, votre main aurait été serrée comme la mienne par cette glorieuse main, et j'osai répondre à l'ange quand il me donna l'ordre de venir ici : *Que n'y allez vous vous-même?*

» — Eh bien, que vous répondit-il?

» — Qu'il n'était pas en son pouvoir de vous accorder ce que vous désiriez le plus en ce moment, et qu'il lui en aurait trop coûté de vous refuser en personne.

» — Ah! je sais, dit le roi un peu embarrassé; et, baissant la voix, il ne laissa parvenir jusqu'au trou de la serrure que le nom à peine articulé du roi David.

« — Mais vous savez tout, Martin? reprit Louis XVIII d'une voix plus ferme.

» — Je ne sais que ce qu'on m'a appris; mais, pour vous prouver ma mission, je vous

Cependant l'ange Raphaël tenait parole à son envoyé; l'archevêque de Reims persistait à réclamer l'examen de cette affaire, et le petit accès de mélancolie royale dont je parlais étant survenu, Sa Majesté se laissa doucement aller à un doute, et puis à une légère teinte de curiosité superstitieuse.

« Qu'en pensez-vous, » me dit-il?

Ma curiosité de femme vint au secours de Martin.

« — Sire, il faut le voir, » dis-je. En ce moment entrait M. Alibert, qui, la veille, en docteur avisé, m'avait secrètement demandé des nouvelles de la mélancolie du roi; M. Alibert, le plus spirituel des docteurs, m'a toujours dit qu'il n'y avait que d'ignorants Esculapes qui négligeaient la médecine morale: il se faisait raconter jusqu'aux rêves de son royal malade, et Sa Majesté l'ayant mis sur le chapitre de Martin, M. Alibert lui répondit après lui avoir tâté le pouls:

« Sire, je n'ai pas vu ce visionnaire; mais tout ce que j'en entends dire me fait supposer qu'il y a quelque chose de très particulier dans sa folie, si toutefois il est fou. On assure qu'il doit prouver sa mission à Votre

Majesté, en lui révélant des choses qui ne sont connues que d'elle. Sire, il n'y a donc plus que vous qui puissiez juger de l'imposture ou de la folie de Martin.

» — Mais, docteur, dit le roi, admettez-vous la possibilité d'une apparition?

» — Sire, j'admets tout ce qui prouverait que le ciel s'occupe de Votre Majesté et de la fortune de la France. D'ailleurs, un fou peut quelquefois donner un bon avis : il y avait jadis à la cour même des fous bouffons, que le monarque ne dédaignait pas de consulter.

» — Mais, docteur, vous éludez la question! croyez-vous aux apparitions?

» — Sire, je crois aux personnes qui y croient. La foi rend tout possible. Si Jeanne d'Arc avait été incrédule, elle n'eût pas délivré la France des Anglais.

» — Sans doute; mais nous n'avions pas alors une académie des sciences pour analyser les miracles. Cependant je verrai Martin : cela nous divertira; et si nous nous brouillions avec le docteur Pinel, je m'en rapporte à vous, docteur Alibert, pour attester que c'est d'après vos avis et non ceux de monsieur de Reims, que nous accordons audience à ce visionnaire. »

lui témoignait le ministre, les courtisans devinèrent que le pauvre laboureur était un personnage important sous ses grossiers habits. On trouva dans sa simplicité l'expression d'une dignité naturelle. Le paysan du Danube ne fut pas mieux accueilli des sénateurs romains après son discours: chacun eût voulu inviter Martin à sa table; mais le ministre de la police ne le céda pas même au grand-aumônier, et seule j'eus la faveur de le revoir chez M. Decazes ce jour-là : nous nous aperçûmes bientôt que la discrétion de Martin égalait sa confiance; il y avait des réticences dans ses plus franches réponses au sujet de la mystérieuse entrevue. En récompense, une fois sur le chapitre de ses tribulations à Charenton, il n'en finissait pas; il ne pouvait concevoir que le docteur Pinel l'eût pris pour un insensé. Le lendemain, il partit pour son village, après que M. Decazes lui eut fait accepter une gratification au nom du roi.

Ce fut à mon tour d'être questionnée : M. Decazes fit jouer toutes les petites ruses du métier, pour m'amener à lui faire connaître tout ce que je savais et tout ce que je ne savais pas : par bonheur, mes escarmouches avec mon cher duc de Rovigo et l'odieux duc d'Otrante

m'avaient aguerrie contre les finesses de la police ministérielle. J'eus l'esprit d'inventer et de broder un petit conte qui ne fit qu'attester au roi mon admirable discrétion.

Qui fut encore mystifié? ce fut le grand-aumônier, qui s'était imaginé que Martin venait recommander à Sa Majesté le rétablissement des jésuites : dans son désappointement sur les résultats de cette entrevue, il se plaignit que le ministre de la police avait pu influencer le député de Raphaël.

Cependant, je jouissais presque autant du plaisir de passer aux yeux du roi pour savoir tous ses secrets, que j'aurais joui de les posséder réellement. C'était désormais entre nous à la vie et à la mort : en effet, malgré quelques orages, j'ai dû à cette circonstance un accroissement sensible de la faveur de Louis XVIII jusqu'à la fin de ses jours.

Le roi dit à plusieurs personnes de sa cour que Martin lui avait fait des révélations ; mais comme il ne voulut jamais s'expliquer davantage, les conjectures se multiplièrent. Les esprits forts continuèrent à ne voir qu'un fou dans ce modeste laboureur : la majesté royale avait été compromise par cette condescen-

dance superstitieuse qui lui avait fait obtenir audience ; et les anciens chambellans de Bonaparte, oubliant que leur maître avait eu son homme rouge, riaient d'un rire séditieux, en se moquant de notre crédulité de courtisans. Les fidèles, au contraire, ayant remarqué que Sa Majesté avait pris un air grave pour parler de Martin, se contentaient d'en parler eux-mêmes à mots couverts. Était-ce un révélateur politique, ou un homme inspiré? La question restait indécise; mais il courut, entre autres bruits, celui de la prochaine apparition de Louis XVII, et il fut bien avéré pour quelques crédules que l'ange Raphaël avait envoyé Martin au roi pour le sommer de restituer la couronne à son neveu. Ce bruit, qui a fait plusieurs fois des dupes depuis la restauration, se reproduira dans ces Mémoires, où je dirai jusqu'où a pu aller la crédulité de certains royalistes.

Au bout de quelques temps des intérêts plus positifs vinrent distraire la cour de tous les petits propos occasionés par l'audience accordée à Martin. Le roi lui-même fut bientôt délivré de sa mélancolie sentimentale par un accès de goutte.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME DEUXIÈME.

FIN DE LA TABLE.

